

Charles ABBATUCCI (1791-1857)

Magistrat en Corse, Il se prononça pour Louis-Philippe, mais fut battu aux élections générales de 1831 par Tiburce Sébastiani ; il fut alors nommé président de Chambre à la Cour d'Orléans. Elu à Sartène en 1839, il siégea à côté de son ami Odilon Barrot. Il fut en mars 1848 nommé à la Cour de cassation. Il fut élu représentant du Loiret à la Constituante puis à la Législative. Il vota en général avec les républicains modérés, sauf sur la question présidentielle, car fidèle aux liens traditionnels de sa famille avec les Bonaparte, il fut un des plus ardents propagandistes de Louis-Napoléon. Son attachement pour le prince et l'Empereur et d'ailleurs sa valeur propre lui valurent sa grande carrière politique après 1851 (CHP).

Lord George Hamilton ABERDEEN (1784-1860)



Je n'ai point connu d'homme moins emprisonné dans ses propres pensées, ni plus disposé à comprendre les idées et la situation des autres, et à leur faire leur part. Il y avait en lui, à côté d'une prudence qui ne se dissimulait aucune des difficultés d'une affaire et qui ne tentait de les surmonter que pas à pas, une liberté et une équité d'esprit qui le portait à chercher, dans toute question, la solution la plus juste envers tous (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2163 ; Library of Alexandria*).

Je fus plus frappé que je ne saurais le dire de la tranquille étendue d'esprit et de la modeste élévation de sentiments de Lord Aberdeen, à la fois très impartial et très anglais, praticien politique sans dédain pour les principes, et libéral par justice et respect du droit, quoique décidément conservateur. Il me parut en même temps avoir peu de goût pour la contradiction publique et ardente, et disposé à préférer

pour atteindre son but les procédés lents et doux (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2181 ; Library of Alexandria*).

C'était sa nature de paraître toujours moins décidé qu'il ne l'était au fond, et d'attendre patiemment que la réflexion et le temps amenassent à son avis les esprits récalcitrants ou incertains (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2200 ; Library of Alexandria*).

Laurette ACTON épouse CAMPOREALE puis MINGHETTI (1829-1915)



Laurette Acton est la petite fille du ministre assez tristement fameux du roi de Naples Ferdinand IV et par conséquent la nièce de lady Granville. C'était avec des traits réguliers et des yeux superbes, une petite Italienne vive, pétulante, folâtre, gracieusement piquante. On l'a mariée jeune au prince Camporeale, un grand seigneur napolitain, avec qui elle a eu une union suffisante, mais qui est devenu fou. Il a fallu l'enfermer. On l'a enfermée en France, à Passy, dans la maison du docteur blanche. Mme de Nadaillac qui l'a connue à Naples l'a amenée chez sa mère Mme Delessert. Cette petite princesse est aimable, un peu étourdie, amusante, naturelle, affectueuse, Mme Delessert l'a prise en goût. Elle revenait souvent en France à

cause de son mari, et pour la même raison, on la voyait souvent à Passy. Mais la maladie s'est trouvée incurable. Le pauvre captif a languï, puis il est mort. Sa veuve est restée avec deux enfants, beaucoup d'agrèments, encore quelque jeunesse (je ne sais si elle a plus de 35 ans) et peu de fortune. Elle a voyagé ; elle a un peu de sang anglais dans les veines ; elle n'a point gardé les opinions de la famille de son mari qui ne se compose que de Codini. Privée d'appui de ce côté, elle a cherché à s'en donner par un nouveau mariage, en Italie, en France, en Angleterre. L'année dernière, elle a essayé de consoler le veuvage de lord Granville. il a répondu à ses coquetteries jusqu'à ce qu'il se soit aperçu qu'elle tendait au légitime. Elle est revenue assez désappointée et elle est allée passer l'hiver à Turin où elle a mis son fils dans quelque école (...). Elle s'est amusée et elle a réussi dans la société de Turin. Tout en voltigeant, elle a fait la conquête du président du Conseil (...).

J'avais rencontré souvent Mme Camporeale à Passy. On est vite avec elle dans une certaine familiarité et sous son air évaporé je lui crois cette droiture de sens que les italiennes les plus fringantes gardent dans les choses positives (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 178-179*).

Renauld Oscar d'ADELSWARD (1811-1898)

Il fut député à la Constituante et à la Législative. Il appartenait au Cercle de la rue de Poitiers.

Mgr Denys AFFRE (1793-1848)



Un matin, je vis entrer dans mon cabinet un prêtre d'un extérieur assez commun, dont la physionomie ne manquait ni de force ni de bonté, dont les manières sentaient la sacristie et le Rouergue. Sa timidité était extrême, elle ne lui a jamais permis de parler en public ; elle était accrue par la circonstance. Visiblement embarrassé de sa démarche et ému des conséquences qu'elle pouvait avoir, il ne savait que dire et des gouttes de sueur lui tombaient du front. Je fis tous les frais de la conversation (...). L'entretien (...) resta (...) privé de tout intérêt J'avais devant les yeux un vrai prêtre dans la simplicité ne me déplut pas ; mais rien de ce que j'avais vu ne pouvait me décider à le porter à l'archevêché de Paris (...). Enfin, quand il en fallut délibérer, nous nous trouvâmes tous non pas décidés, mais favorables, et il fut choisi. Même avant que sa mort l'eût à jamais illustré, j'ai toujours pensé que nous ne devions pas nous en repentir. Son caractère et ses lumières n'ont pas toujours résister à des influences, dont il eût été digne de lui de s'affranchir. Lui, l'ancien adversaire des doctrines de Louvain, il a plus suivi que je n'aurais voulu le mouvement romano-belge qui a entraîné le clergé dans les dernières années de la monarchie ; mais un autre y eût cédé bien davantage, et c'est un des meilleurs prélats de notre temps (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 364 ; Plon, 1960*).

Denys Affre était le plus timide des hommes. Je l'ai vu s'embarrasser et perdre la parole en exhortant les jeunes communions du collège Rollin. Les premiers bruits du combat l'avaient pénétré d'effroi, et je tiens d'un prêtre qui l'a vu le samedi, dans le jardin d'une maison où il s'était réfugié, qu'il y concertait avec beaucoup de trouble les moyens de s'échapper sous un déguisement et de sortir de la ville pour se cacher à la campagne (...). Cet homme, paralysé de peur tant qu'il n'avait pas pensé qu'il eût un devoir à remplir, n'est plus le même après que, dans une nuit d'anxiété, la sainte image du devoir lui est apparue ; elle l'a transformé. Il y a des natures plus élevées que fortes, à qui l'héroïsme est plus facile que le courage (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 340*).

François ALEM-ROUSSEAU (1793-1868)

Il fit comme soldat les dernières campagnes de l'Empire, se mêla sous la Restauration à toutes les luttes de la jeunesse libérale (il tenta de faire évader les quatre sergents de La Rochelle et fut carbonaro). Puis il retourna dans son pays natal et s'installa comme avocat à Auch où il fut un des chefs républicains sous Louis-Philippe. Représentant du Gers à la Constituante, il fit parti des républicains modérés qui soutinrent Cavaignac. Il ne fut pas réélu à la Législative.

Alem est un avocat d'Auch qui a de l'originalité dans l'esprit et un talent de parole gâté par la déclamation de province. C'est une âme généreuse, une vanité folle et une tête chaude. Placé dans un meilleur milieu, plus contenu, moins maître de se livrer à ses fantaisies, il aurait pu se former et entendre raison. Tout habitué qu'il était à primer et à dominer, il comprit qu'il ne réussirait pas sur une nouvelle

scène, il se tut et se contenta de voter obscurément avec le parti extrême gauche qu'il était loin d'approuver toujours (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 293, n. 1*).

comte David d'ALOPEUS (1769-1831)

Ancien ministre de Russie en Suède et au Wurtemberg, il devint ministre plénipotentiaire à Berlin depuis 1815 et il mourut dans ce poste.

M. d'Alopeus, mon collègue, avait la douce manie de se croire adoré. Il était persécuté par les passions qu'il inspirait : "Ma foi disait-il, je ne sais ce que j'ai ; partout où je vais, les femmes me suivent". Mme d'Alopeus s'est attachée obstinément à moi." Il eût été excellent saint-simonien (*F.-R. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 49*).

Pierre AMILHAU (1793-1860)

Député de la Haute-Garonne (juillet 1831 - février 1848), Procureur du Roi à Toulouse (1830), Président de chambre à la Cour d'appel de Toulouse (1832), Premier président de la Cour d'appel de Pau (1836).

C'était un homme d'une laideur repoussante, vulgaire de sentiments et d'idées, envieux et faux, mais ayant quelque pratique des affaires, sans aucun talent ni la moindre instruction (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 267 n. ; Plon, 1960*).

Jean-Jacques AMPERE (1800-1864)

Homme de lettres, fils du célèbre physicien, il collabora au *Globe* et à la *Revue française* et fut nommé à la chaire d'histoire de la littérature française au Collège de France en 1833. Il entra à l'Académie française en 1848. Ami de Tocqueville, il alla le retrouver à Sorrente en 1851. Ses principaux ouvrages sont : Histoire littéraire de la France avant le 12^e siècle (1839-1840) ; L'Empire romain à Rome (1848) ; Promenade en Amérique, États-Unis, Cuba, Mexique, (1855) et l'Histoire romaine à Rome (1860-1864).

Ampère était un homme d'esprit et, ce qui vaut mieux, un homme plein de cœur, d'un commerce doux et sûr. Sa bienveillance le faisait aimer ; il plaisait par une conversation variée, spirituelle, amusante, satirique et à travers laquelle il lançait une foule de petits traits, dont aucun, à la vérité, n'allait bien haut, mais qui tous étaient très agréables à voir passer. Malheureusement il était fort enclin à transporter dans la littérature l'esprit des salons et dans la politique l'esprit littéraire (...). Ampère qui était l'indulgence même et qui n'avait pris de la vie de coterie qu'il avait menée qu'un faible pour ses camarades, méprisait fort le gouvernement qui tombait, et les derniers actes de ce gouvernement en faveur des ultramontains suisses l'avaient fort irrité. La haine qu'il portait à ces derniers et surtout à leurs amis

français, est la seule que je lui ai connue. Il craignait mortellement les ennuyeux mais il ne détestait du fond du cœur que les dévots. Ceux-ci l'avaient, il est vrai, fort cruellement et fort maladroitement blessé, car il n'était pas naturellement leur adversaire et rien ne prouve mieux leur aveugle intolérance que d'avoir enflammé à ce point contre eux un homme aussi chrétien qu'Ampère, je ne dirai pas par la croyance mais par l'intention, par le goût et, si l'on ose ainsi parler, par le tempérament (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 118-119*).

Jean-Pierre ANCILLON (1766-1837)

Il descendait de parents français émigrés en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes ; historien et homme d'État renommé, il avait été le précepteur du prince royal de Prusse et l'avait, en 1814, accompagné à Paris, où Châteaubriant l'avait connu. Il devint ambassadeur à Rome et, en 1831, ministre des Affaires étrangères.

M. Ancillon, de même que M. de Humboldt et beaucoup d'hommes illustres de la Prusse, était d'origine française : ministre protestant, ses opinions avaient d'abord été très libérales ; peu à peu il se refroidit. Quand je le retrouvai à Rome en 1828, il était revenu à la monarchie tempérée et il a rétrogradé jusqu'à la monarchie absolue. Avec un amour éclairé des sentiments généreux, il avait la haine et la peur des révolutionnaires : c'est cette haine qui l'a poussé vers le despotisme, afin d'y demander abri. Ceux qui vantent encore 1793 et qui en admirent les crimes ne comprendront t-il jamais combien l'horreur dont on est saisi pour ses crimes est un obstacle pour l'établissement de la liberté ? (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 46*).

Alexandre-Philippe ANDRYANE (1797-1863)

Carbonaro, il fut chargé en 1822 de réorganiser les sociétés révolutionnaire en Italie. Arrêté, il fut incarcéré au Spielberg jusqu'en 1832. Sous le Gouvernement provisoire, il est nommé par Ledru-Rollin secrétaire général du ministère de l'Intérieur. Il avait publié des *Mémoires d'un prisonnier d'État* (1837-1838).

Etienne ARAGO (1803-1892)

Littérateur, frère de l'astronome, il prit une part active à la révolution de 1830 et aux émeutes de 1832 à 1834. Il entra à l'Assemblée constituante en 1848 et il siégea à l'extrême gauche. Impliqué dans l'émeute du 13 juin 1849, il dut s'enfuir en Belgique.

cardinal ANTONELLI (1806-1876)

Il était secrétaire d'Etat depuis Gaete, où il avait organisé le refuge du Pape, et le devint officiellement quand le Pape rentra à Rome. Il le resta jusqu'à sa mort.

Antonelli est un véritable prélat romain de la vieille roche. Il a beaucoup d'esprit, une conversation agréable, une pleine possession de lui-même, de l'esprit de conduite, de la prudence et de la mesure, deux choses dont il ne manque que là où les lumières et les connaissances lui font défaut, et il n'est ni éclairé, ni instruit. Il ne sait de la politique que ce qu'on apprend dans les journaux contre-révolutionnaires. Il n'a que les idées de ce parti sans sa violence, sans son impatience, sans son inquiétude. Il n'est du reste ni fier, ni sincère, ni austère, ni scrupuleux ; sa politique est de ne rien céder, de ne rien risquer, de beaucoup compter sur le temps, sur l'étranger, sur l'impossibilité qu'une révolution réussisse longtemps (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 108*).

Antonelli a beaucoup plus d'esprit /que le Pape/ ; il est beaucoup plus fait pour les affaires, et il a de l'homme politique la tenue, le sang-froid, la tranquillité. Mais excepté la cour de Rome, il ne connaît rien du monde politique ; il n'a jamais quitté Rome que pour faire le voyage de Gaète. Il a sur l'Europe les plus fausses idées et ne se rend nul compte de la situation générale. Son thème ordinaire et même sa vraie opinion, c'est qu'à diverses époques l'Église a eu de grandes épreuves à traverser, qu'elle s'en est toujours tirée, qu'elle s'en tirera toujours. Il attribue cela tantôt à la force de son institution, tantôt à l'intervention de la Providence divine (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 137-138*).

Antonelli a une figure italienne, très brune, les cheveux très noirs, l'air assez jeune. Sa physionomie a de l'intelligence et de la décision. Elle n'a ni méchanceté, ni fausseté, ni bassesse, sans cependant avoir les caractères de la bonté, de la franchise et de l'élévation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 138*).

François ARAGO

Il fit un mauvais rapport, peu digne de son grand nom. J'en dirai autant de tous ses travaux à la Chambre. Je crois que sa malveillance, passionnément contrariante, égarait dans les affaires la rectitude et la sagacité de son esprit, dont on pouvait bien avoir exagéré la supériorité (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1960, t. 3, p. 233*).

Harry von ARNIM (1824-1881)

De famille poméranienne, le comte Harry von Arnim était attaché comme représentant du roi de Prusse auprès de Victor-Emmanuel lors de la prise de Rome en août 1870. Après sa mission extraordinaire à Versailles (9 janvier 1872), il resta à Paris comme chargé d'affaires puis ambassadeur d'Allemagne. Il se mêla au complot de droite qui renversa Thiers. Il fut

rappelé brusquement par Bismarck à la suite de la découverte d'une intrigue menée par lui contre le Chancelier.

Le comte Harry Arnim est un homme qui approche de la cinquantaine, qui a été un homme à succès presque romanesques ; qui entoure d'une chevelure et d'une barbe teintes une assez belle figure d'une expression soucieuse. Ses yeux sont doux, mais voilés. Sa physionomie est plutôt dissimulée que fausse, et même il ne peut toujours celer les inégalités d'une humeur ombrageuse et mélancolique. Il est froid, mais très poli, parle peu, n'accentue pas ce qu'il dit, et semble mettre de l'affectation à n'insister sur rien comme s'il craignait d'ennuyer. Il articule légèrement et comme à regret les choses désagréables en faisant supposer qu'il en pense plus qu'il n'en dit. Il regarde, je crois, qu'un homme du monde doit éviter la pédanterie des hommes d'affaires, et peut-être en ce genre est-il ce qu'il paraît, c'est-à-dire peu au courant des affaires qu'il traite. Il craindrait de s'appesantir ; ce n'est pas, pour cela, qu'il tienne peu à l'essentiel ; il ne lâche pas ce qui lui est recommandé. De tout cela résulte un négociateur peu agréable. Il n'est ni ouvert, ni clair, ni précis ; Il ne conclut pas et veut laisser dans le vague sans rien céder ni promettre. Il a de l'esprit pourtant, et il en montre dans les jours où il n'est pas morose. Ses opinions conservatrices et aristocratiques, tempérées seulement par un dédain d'homme éclairé par les entêtements des partis d'Ancien Régime, sont pessimistes sur beaucoup de questions du siècle et particulièrement sur celle de l'avenir de la France. En y venant avec un caractère diplomatique, il y arrivait probablement comme tous ses pareils, plein de l'espoir de s'y plaire. Il n'en a rien été. D'abord Paris était encore assez triste ; puis un ministre, et plus tard un ambassadeur prussien, devait trouver dans les salons de la froideur et pis que cela. Ils lui ont même été fermés, et jusque dans le monde officiel, il a rencontré un mauvais accueil. Le maréchal de Mac-Mahon et d'autres militaires n'ont pas voulu lui être présentés. Il s'en est plaint amèrement, et n'a pas caché que le séjour de la France lui était insupportable. Il me l'exprimait un jour assez finement en me disant : "Je voudrais bien être mon successeur". Sa femme, qui est plus aimable que lui s'est plainte également plus d'une fois de la raideur maussade pour elle du monde parisien. Je dois dire que les plaintes de l'un et de l'autre n'étaient pas sans fondement. Ils ont eu raison de dire qu'excepté du président et de ses ministres, ils n'avaient à se louer de personne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 379-380*).

ASSELINÉ

Asseline, ancien secrétaire de la princesse /d'Orléans/, libéral assez avancé, remuant, zélé, allait et venait entre la France et l'Angleterre, et n'aurait pas demandé mieux que d'être le négociateur actif de quelque chose (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 465*).

duc Gaston d'AUDIFFRET-PASQUIER (1823-1905)

Représentant en 1871 de l'Orne, puis sénateur inamovible. Neveu du marquis d'Audiffret qui fut sénateur, fils de la fille d'Auguste Pasquier, il avait reçu le nom d'Audiffret-Pasquier et le titre de duc, à la mort du chancelier en 1862, celui-ci l'ayant préféré à un autre neveu, lequel portait son nom (magistrat, fils de Jules Pasquier). Il est élu membre l'Académie française en 1878.



Homme considéré, très annoncé comme capable et destiné à un rôle parlementaire important, mais un peu trop pressé d'arriver, et d'être le chef de quelque chose... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 342*).

D'Audiffret-Pasquier, qui tenait de temps en temps dans le monde des discours très vifs sur la nécessité de constituer quelque chose pour résister au bonapartisme, faisait défaut quand il fallait agir. Cet homme qui se croyait ambitieux et dont le talent était naturel et véhément, toujours violent en paroles, était le plus irrésolu et le plus versatile des hommes. Il variait deux fois par jour sur les personnes et sur les choses et, depuis le 24 mai, toujours agité et fiévreux, il n'avait pas osé se montrer à la tribune. Quelques abstentions au moment de voter avaient été ses plus grandes hardiesses (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 510*).

J'ai déjà parlé de ce personnage ; il était loin d'avoir l'importance à laquelle sa fortune, sa situation sociale, son talent de parole, qui est réel, avaient paru le destiner. Il s'était effacé depuis le 24 mai, ne trouvant jamais l'occasion favorable pour se montrer, annonçant en conversation les choses les plus diverses et n'en réalisant aucune, changeant du soir au matin de langage et d'attitude (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1967, t. 4, p. 521*).

Chez lui, point d'humeur conciliante, point d'habitude de ménager les hommes, point de tempérament fait pour les accommodements et les transactions ; au contraire, une nature âpre et impétueuse, une éloquence toute de fougue et d'élan, des éclats de colère peu durables à la vérité, mais impétueux comme l'ouragan, une humeur inconsistante et mobile. Aussi, si tout le monde l'estimait comme homme, tout le monde le redoutait comme collègue (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France , 1941, t. 1, p. 380-381*).

AUDRY de PUYRAVEAU

Audry de Puyraveau était un homme grand et fort qui n'avait nullement les apparences décrépite d'un doyen. Mais sa voix était faible, son intelligence aussi, et sous des formes assez polies, c'était une nature grossière, toujours prête à céder aveuglément à tout ce qui paraissait venir du côté populaire. Avec lui, l'assemblée n'était ni présidée, ni gardée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 294*).

duc d'AUMAËLE

Il suivait en général le prince de Joinville dont il était comme le bras droit. Avec moins d'originalité et de hardiesse dans l'esprit, il porte plus de variété dans ses études et dans ses goûts ; et son humeur franche et tout en dehors rend son commerce charmant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 31*).

Gilbert AUGUSTIN-THIERRY (1843-1916)

Fils d'Amédée Thierry, il entama une carrière littéraire avec des articles sur *Les Révolutions d'Angleterre* en 1864 et des *Essais d'histoire religieuse* en 1867. Il se consacra, par la suite, à l'écriture de nouvelles.

Jeune homme assez agréable, il ne connaissait ni frein, ni règle. Pénétré jusqu'à la moelle des idées de la dernière mode dans le monde littéraire, il enveloppait dans le même superbe dédain le vieux et le neuf, les idées conservatrices et les idées libérales, et parlait de Lamartine et de Hugo comme les adeptes de celui-ci parlaient de Boileau et de Racine. Il me faisait l'honneur d'aperçu dans mes écrits un reste de liberté d'esprit, et Il me servait avec complaisance ses paradoxes ultra-révolutionnaires en toutes matières. Il me paraissait pénétré d'un souverain mépris pour la sagesse paternelle, hors sur un point : il se trouvait très bien d'être auditeur au Conseil d'État. Car pour un esprit aussi avancé que le sien, la politique absolutiste, césarienne, constitutionnel, démocratique, républicaine comme la philosophie catholique, calviniste, socinienne, cartésienne, kantienne, sensualiste, ne se composait que de nuances indifférentes

au-dessus desquelles une intelligence véritablement libre se mettait aisément pour avoir une place. Je considérais avec attention ce jeune homme, d'ailleurs spirituel, parce qu'il me parut modelé sur un type dont les copies ne sont peut-être pas très rares aujourd'hui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 195*).

BALMAREDA

Balmareda avait l'air d'un ancien gendarme, il était gros et fort, militairement commun (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 386 ; Plon, 1960*).

BANCEL (1822-1871)

Avocat républicain de Valence, il fut élu représentant de la Drôme le 13 mai 1849 et siège à la Montagne. Proscrit en janvier 1852, il s'établit à Bruxelles, d'où il rentra grâce à l'amnistie de 1859. C'est à lui que les radicaux de Paris firent appel pour battre Émile Ollivier aux élections de 1869. Il fut en même temps élu dans le Rhône.

...Un député du nom de Bancel, qui avait une figure et des manières prévenantes (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 478*).

Louis-Numa BARAGNON (1825-1892)

Député du Gard de 1871 à 1876, sous-secrétaire d'Etat sous les gouvernements Cissey et Broglie (1873-1875), sénateur inamovible à partir de 1878.



Improvisateur hardi, orateur primesautier, aimable collègue, redouté de la gauche pour ses vives saillies (...). C'est un légitimiste dont les idées politiques se ressentent peut-être du milieu ardent de la ville de Nîmes où il était né ; mais tout plan raisonnable qui se serait trouvé d'accord avec le côté pondéré de son jugement était assuré de son adhésion (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 297*).

Prosper de BARANTE

Barante (...) n'était pas ce qu'on appelle liant. Il avait la réputation d'un esprit plus piquant qu'agréable, une manière épigrammatique de s'exprimer, quelque chose de sec, de vif et de contraint qui ressemblait à une amertume contenue, et un embarras déguisé qui simulait la froideur. Ses cheveux roux et sa tournure avaient un peu de vulgarité, et sa figure était laide jusqu'à ce qu'on en eût associé les mouvements à ceux de son esprit (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 307*).

Barante est un homme excellent, doux à vivre, d'un caractère sûr et d'un commerce agréable, quand les premières glaces sont rompues. Froid de manières et, comme on dit, peu démonstratif, tant par timidité que par aversion des banalités, il est cependant fait pour les affections intimes ; il les goûte avec plus de vivacité qu'il ne les exprime ; il craint les émotions bavardes et les émotions pénibles, ce qui lui donne, même avec les siens, une certaine réserve qui a jeté quelque froideur dans ses relations avec ses enfants (...). Il est capable de beaucoup céder à son entourage, pourvu qu'on n'exige pas de lui des effusions qui lui déplaisent et des paroles qui l'ennuient. Il y a dans les communications ordinaires de la vie une foule de choses qui lui paraissent de mauvais goût et dont il s'abstient tant qu'il peut. De là une apparence de sécheresse avec un fond de sensibilité et avec de la faiblesse un air de raideur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 309-310*).

Les ouvrages de Barante ne lui permettront pas d'être à son rang. Son talent est très inférieur à son esprit. Il manque d'art, de style, écrit rapidement et négligemment, sans aisance et sans effet ; rien dans ses livres n'est fini, rien n'est en relief. Les idées justes et spirituelles abondent sous sa plume, mais elles ne ressortent pas, et il n'en reste rien (...). Son mérite est un sentiment juste, encore qu'un peu prosaïque, du réel. On aurait pu inventer pour lui ce mot de *réalisme* qui est à la mode (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 310*).

Barante est fin, prompt, droit, mesuré, libre surtout, et d'une clairvoyance rarement prise en défaut. Il est plutôt porté aux choses élevées qu'il n'est élevé par ses formes et ses idées (...). Il a plutôt des vues que des principes et se plaît dans les détails ou les généralités moyennes, plus que dans les considérations philosophiques. La conversation de Barante est une des plus remarquables, peut-

être la plus remarquable que j'ai rencontrée, par la fécondité d'idées, par la justesse des aperçus, par une abondance de traits qui ne nuit pas à la solidité ni au naturel, et par une moquerie qui s'unit, je ne sais comment, à une rare impartialité d'esprit. On sent qu'il a vécu dans le salon de Mme de Staël (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 310*).

Barante est un Constant qui a bien vécu, un Constant qui a bon cœur, une conscience, des goûts de pureté et de régularité, une honnêteté parfaite. Il déteste comme Constant tout ce qui est convenu et solennel, et la liberté de son esprit, s'élevant même au dessus de ses croyances et de ses scrupules, le rendait juste pour la sincérité, quoique impitoyable pour le ridicule ; il comprenait ce qu'il n'approuvait pas, et son approbation même n'était pas sans critique. C'était un des hommes les plus propres à vous guérir des jugements de parti pris et des certitudes absolues (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 311*).

Quoique grand ami de la tranquillité, il aimait la démocratie moderne, du moins tant qu'elle se confondit avec la bourgeoisie, la croyait capable d'ordre et ne cachait pas qu'il avait goût et confiance à la liberté. C'est peut-être le premier homme de notre société à qui j'ai entendu dire, sans embarras ni restriction, qu'il était libéral (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 311*).

Douze ans d'absence et l'effet des années et de la vie diplomatique avaient rendu Barante à peu près étranger aux épreuves et aux émotions les plus vives de ma vie publique et, peut-être, plus rapprochés par les événements, nous ne nous serions pas mieux entendus (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 35*).

Armand BARBÈS (1809-1870)

Membre du parti républicain, il conspira contre Louis-Philippe et fut, avec Blanqui, emprisonné de 1839 à 1848. Il entra à la Constituante mais fut renvoyé en prison au 15 mai 1848.

C'était un de ces hommes chez lesquels le démagogue, le fou et le chevalier s'entremêlent si bien qu'on ne saurait dire où finit l'un et où l'autre commence, et qui ne peuvent se faire jour que dans une société aussi malade et aussi troublée que la nôtre. Je crois pourtant qu'en lui le fou prédominait, et sa folie devenait furieuse quand il entendait la voix du peuple. Son âme bouillonnait naturellement au milieu des passions populaires comme l'eau sur le feu. Depuis que la foule nous avait envahis, je n'avais cessé d'avoir l'oeil sur lui, je le considérais comme l'homme le plus à redouter qu'il y eût parmi nos adversaires, parce qu'il était le plus insensé, le plus désintéressé et le plus résolu de tous (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 190*).

Jules BAROCHE (1802-1870)

Elu député de Rochefort en 1847, Il fut l'un des promoteurs de la campagne des banquets. Représentant de la Charente-inférieure, il est nommé ministre de l'intérieur en 1850 et fit voter la loi du 31 mai. Il fut ministre des Affaires étrangères en 1851.

Baroche, qui remplaça Ferdinand Barrot, avait été un bon avocat libéral, mais à peine de l'opposition sous la monarchie (...). Comme il avait un bon esprit, des manières agréables, un commerce facile, l'habitude de la parole et qu'il nous paraissait dans le vrai de ses opinions en votant avec nous, nous vivions ensemble à l'Assemblée constituante. Nous le vîmes donc avec plaisir devenir ministre. En cette qualité, il ne se conduisit ni bien ni mal et une ou deux fois occupa heureusement la tribune. On craignait qu'il manquât de fermeté, on n'avait pas tort ; mais les hommes d'un caractère peu énergique, une fois retranchés dans une situation où ils se sont appuyés, prennent courage et même arrivent aisément à la violence. Baroche est de ceux qui disent volontiers comme Sosie : " Je suis fort, j'ai bon maître " ; aussi le vîmes-nous peu à peu dévier du côté constitutionnel au côté présidentiel et se préparer insensiblement à servir avec une docilité passionnée le *bon maître* qu'il avait trouvé, comme il le fait depuis 1852. On dit qu'intérieurement humilié de sa conduite, un amour-propre à venger, une conscience à endurcir et de mauvaises affaires à réparer l'ont poussé dans la triste carrière qu'il poursuit effrontément (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 430-431*).

Désiré BARODET (1823-1906)

C'était un ancien maître d'école, homme faible, ayant hurlé avec les loups dans les mauvais temps, maintenant tranquille et dont l'attitude était relativement modérée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 454*).

Odilon BARROT (1791-1873)



Le défaut de précision de Barrot lui permet de tout accepter, il consent à tous et ne s'engage à rien. Des prévisions ne sont pas des promesses. Il est hypothétiquement révolutionnaire, il n'a nul dessein de réaliser l'hypothèse (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 32).

Dans les heures critiques, son sang froid, son intrépidité, sa présence d'esprit qui s'éveille avec le danger, l'élèvent au-dessus de lui-même (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 219).

Barrot avait du sournois dans le caractère et encore beaucoup plus de vague dans l'esprit (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 350).

Barrot mêle volontiers un peu de niaiserie à ses vertus comme à ses défauts (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Folio Gallimard, 1978, p. 56).

Sa parole était puissante sur la multitude ; il avait tout ce qu'il faut pour agir, à un moment donné, sur elle : une voix forte, une éloquence boursouflée et un cœur intrépide (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Folio Gallimard, 1978, p. 106).

En politique, il a toujours été incapable d'amitié comme de haine. Son cœur est un vase qui fuit, rien n'y reste. Quand je le voyais ainsi courant de côté et d'autres pour rassembler un cabinet, je ne pouvais m'empêcher de songer à la poule qui se tourmente et s'agite pour rassembler sa couvée, sans trop s'inquiéter de savoir s'il s'agit d'une couvée de canards ou de poussins (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Folio Gallimard, 1978, p. 294)

Ferdinand BARROT (1806-1883)

Frère d'Odilon, avocat, il siégea au centre gauche de la Chambre de 1842 à 1848. Représentant à la Constituante, secrétaire de la présidence après le 10 décembre 1848, il prit la succession de son frère au ministère de l'Intérieur en 1849. Il fut élu en 1850 à la Législative.

Jules BARTHELEMY SAINT-HILAIRE (1805-1895)

Professeur au Collège de France, député en 1848, membre de l'Assemblée nationale, sénateur inamovible en 1875, membre de l'Académie des sciences morales.



Il est difficile d'avoir fait plus de gaucheries, écrit plus de sottises que Barthélemy Saint-Hilaire, chef du Secrétariat de la Présidence. Il était d'une fidélité et d'un dévouement admirables, mais sans aucun esprit. Il faisait tout comme il a traduit Aristote, avec acharnement et sans intelligence (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 470, n.1*).

Jules BASTIDE (1800-1879)

Publiciste, carbonaro sous la Restauration, il fut ministre des Affaires étrangères en 1848.

Je lui avais entendu dire avec grande raison, parlant de lui-même, qu'il ne trouvait jamais que les quinze premiers mots d'un discours. Mais quelquefois les hommes qui ne savent pas parler, je l'ai remarqué en d'autres occasions, produisent de plus grands effets, quand la circonstance s'y prête, que les plus beaux discoureurs. Ils n'apportent qu'une seule idée, celle du moment, enchâssée dans une seule phrase et la posent en quelque façon sur la tribune comme une inscription écrite en gros caractères, que tous aperçoivent et dans laquelle chacun reconnaît aussitôt sa propre pensée. Bastide nous montra donc sa longue, honnête et triste figure, et dit d'un air dolent : "Citoyens, au nom de la patrie, je vous supplie de voter

le plus tôt possible. On nous annonce que dans une heure peut-être l'Hôtel de Ville sera pris". Ce peu de mots mit fin aux débats ; le décret fut voté en un tour de main (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Gallimard Folio 1978, p. 227-228).

Anselme BATBIE (1828-1887)

Professeur de droit à Dijon (1851), Toulouse et Paris (1857, droit administratif), il échoua comme candidat républicains à la Législative en 1849, élu en 1871 dans le Gers, son pays natal, puis sénateur en 1876. Il siégea à droite, opposa à Thiers le 26 novembre 1872 le "programme d'un gouvernement de combat". Il sera ministre de l'Instruction publique dans le premier ministère Broglie et président de la commission des Trente.



Grand homme d'une tournure grotesque, mais d'un esprit sain et agréable. Professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Paris, il était médiocre de savoir et de pensée. Mais il avait assez d'intelligence et d'acquis pour faire un bon député. Il parlait avec facilité mais peu d'effet. Il était cependant utile dans un parti. Ses opinions et son caractère n'ont aucune solidité. Je ne l'aurais pas cru capable d'une proposition aussi hardie que celle qui le possédait alors. Il s'est tempéré depuis sans renoncer à l'intrigue ni à l'ambition (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1967, t. 5, p. 413).

Esprit fin, mais nature indolente, enfermée d'ailleurs dans un corps massif et épais qu'il avait peine à remuer et qui en faisait le moins combattant des hommes (A. de Broglie, *Mémoires* ; Aux Armes de France , 1941, t. 1, p. 131).

Henry BATHURST (1762-1834)

Il fut ministre sous George IV du Royaume-Uni, et l'un des Tories les plus exaltés. Nommé secrétaire d'État pour la guerre et les colonies en 1809, il fonda plusieurs établissements, qui portèrent son nom. En 1815, il fut chargé par le premier ministre Lord Liverpool de la détention de Napoléon à l'île de Sainte-Hélène, et nomma Hudson Lowe à la tâche de gouverneur militaire de l'île et de geôlier de l'illustre captif durant le temps de cette captivité. Président du conseil en 1828, il fut renversé en 1830 par le contre-coup de la Révolution française de juillet 1830.



Lord Bathurst, était instruit et poli ; il gardait la tradition des anciennes manières françaises de la bonne compagnie. Il avait trois ou quatre filles qui couraient, ou plutôt qui volaient comme des hirondelles de mer, le long des flots, blanches, allongées et légères. Que sont-elles devenues ? Sont-elles tombées dans le Tibre avec la jeune Anglaise de leur nom ? (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe, Flammarion, 1949 ; Rééd. Club français du livre, 1969, tome 3, p. 110*).

Charles BAUDIN (1784-1854)

Fils du conventionnel et membre du Conseil des Anciens, brusquement orphelin, il fut placé par Bonaparte dans la marine à la fin de 1799. Aspirant, il commença par 3 années dans l'exploration des mers australes. Il fut nommé enseigne en 1805 et participa à toutes les opérations contre les Anglais (il eut un bras emporté dans un combat à bord de la *Sémillante*). Capitaine de frégate, il organisa le départ de Napoléon pour l'Amérique. Mis en non-activité, il entra dans la marine marchande jusqu'en 1822 et créa au Havre une importante maison de commerce. Il rentra dans la marine militaire en 1830 et fut chargé de

plusieurs missions à la fois militaires et politiques à Lisbonne puis à Saint-Domingue en 1838. Au Mexique, il emporta le fort réputé imprenable de Saint-Jean-d'Ulloa en 1839. Contre-amiral après Saint-Domingue, vice-amiral après Veracruz, il était envoyé avec l'escadre dans le Rio de la Plata mais, rappelé, il fut nommé préfet maritime de Toulon et président du conseil de l'Amirauté. Bien qu'hostile à la République, il accepta d'Arago le commandement de la flotte dans les eaux napolitaines et y joua un rôle diplomatique important ; mais il refusa la grande croix de la Légion d'honneur des mains de Cavaignac. Il venait d'être nommé amiral de France et sénateur lorsqu'il mourut, Il fut président du Consistoire église réformée.

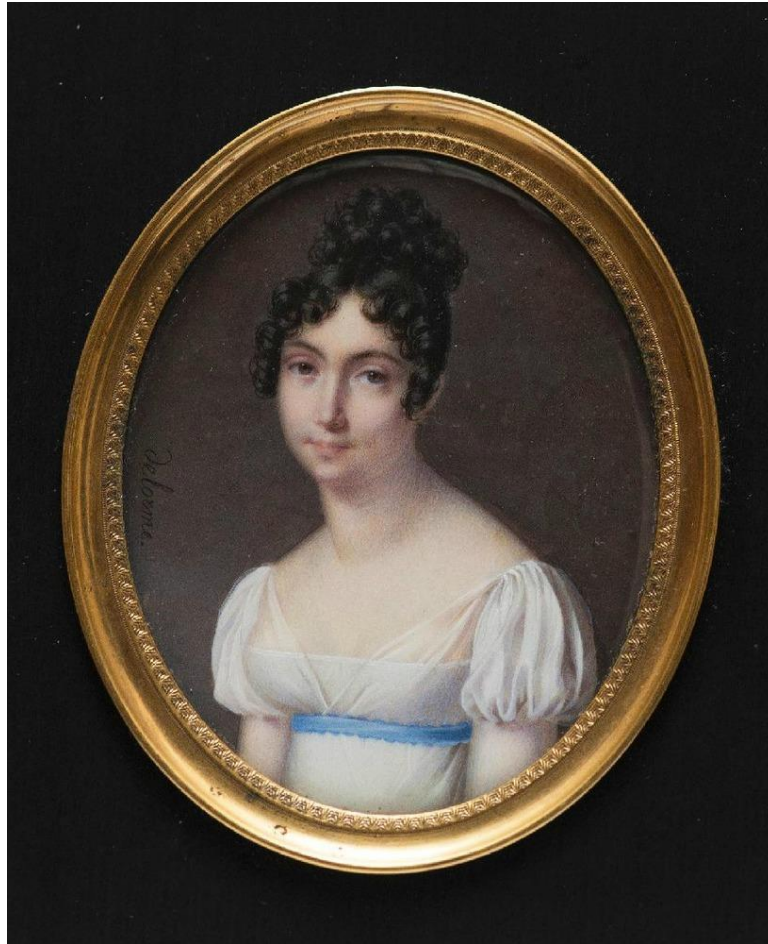
Jean Didier BAZE (1800-1881)

Représentant du Lot-et-Garonne à la Constituante et à la Législative, il sera sénateur inamovible.

Nos questeurs étaient des hommes décidés. Baze, le plus remuant, était loyal et courageux, il soutenait, avec une facilité et une assurance tout méridionale, des opinions franches mais chicanières (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 471*).

Elisa, baronne de BAZANCOURT, née d'HOUDETOT (1785-1832)

Mariée le 11 janvier 1810 avec Jean Baptiste Joseph Antoine Le Cat de Bazancourt, baron Le Cat de Bazancourt 1767-1830.



Elisa ne quittait pas sa grand-mère. Elle avait une belle taille, mais de gros traits et le teint gâté ; elle était laide, mais c'était une personne excellente, d'un noble caractère, pleine de tendresse et de dévouement. Son esprit était agréable et délicat, quoiqu'un peu alambiqué, et quelque exaltation romanesque lui prêtait selon moi un charme qui a quelquefois fait sourire les moqueurs. On l'aimait beaucoup et elle a été au nombre de quelques nobles amies dont l'affection a fait le bonheur de ma jeunesse (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 39*).

Gustave de BEAUMONT (1802-1866)

Substitut à Versailles avant de l'être à Paris, il quitta cette dernière place à propos d'un dissentiment avec ses supérieurs pour un procès où il fallait se prononcer sur la nature de la mort du duc de Bourbon. Gustave de Beaumont publia avec Tocqueville en retour de mission *Du système pénitentiaire aux États-Unis* (1833). Il publia en 1835 *Marie ou l'esclavage aux États-Unis* et en 1839 *L'Irlande sociale, politique et religieuse*. Il avait été élu député de la Sarthe (Mamers), le 15 décembre 1839.

Beaumont, dont l'esprit d'un ordre moins élevé était moins sévère pour lui-même, ne se renferma pas dans la coterie distinguée et difficile dont Tocqueville devint le chef (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 36*).

Beaumont (...) aurait pu faire un très mauvais ministre de seconde ligne. Il était, comme Tocqueville, de la réunion Barrot ; en venant à nous, il ne faisait que suivre son chef et restait dans le parti. Mais en fait, il se séparait de Tocqueville et du petit cénacle dont celui-ci était le chef et qu'une sorte de prudence politique éloignait encore de Thiers. Sans connaître les détails de cette nouvelle alliance, Tocqueville vit bien que Beaumont avait des vues indépendantes des siennes et c'est la seule époque qui mit entre eux deux un peu de froideur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 84-85*).

Pauline de BEARN, princesse Albert de BROGLIE (1825-1860)

Le jour qui m'a enlevé cet ange, qui était la lumière de ma vie, en a fini pour moi avec tout ce qui peut porter, en ce monde, le nom de bonheur. A cette douleur qui se renouvelle, toutes les fois que ma pensée se reporte à ce passé évanoui, je joins un regret qui, pour être moins vif, n'en n'est pas moins aussi très sensible ; c'est que la rare distinction de cet être que Dieu avait comblé de ses dons n'ait pas été aussi appréciée, et n'ait pas laissé après sa mort autant de souvenirs que si elle était restée quelques années de plus sur la terre. Sa grande beauté faisait l'admiration de tous, et on lisait toute la perfection de sa nature morale et dans la pureté de ses traits et dans l'élévation de son regard. Mais une extrême timidité, qui était une vraie souffrance dont rien n'avait pu la délivrer, ne lui a pas permis de prendre dans une société comme celle où je la faisais vivre, et où la valeur intellectuelle était mise au-dessus de toute autre, toute la place qui lui appartenait. La timidité est contagieuse, on se tient involontairement à une certaine distance des personnes timides, et on éprouve malgré soi quelque chose de l'embarras qu'on leur cause.

Pauline triomphait pourtant déjà de cette réserve que l'on prenait souvent pour de la froideur, et elle aurait achevé de la vaincre quand serait venu le devoir de guider ses enfants dans le monde et d'assister son mari dans les épreuves de la vie publique, mais c'est à la sortie de la première jeunesse que l'a atteinte le mal cruel auquel nous l'avons disputée quatre années et qui a fini par l'enlever. Ses enfants étaient trop jeunes quand ils l'ont perdu pour se rappeler d'elle autre chose que sa tendresse. Je puis dire tristement que je suis le seul à me la représenter telle qu'elle était, et à voir encore son image planer au-dessus de ce beau lieu de Broglie, où je l'amenai dès le jour même de mon mariage, et où nous avons passé depuis lors de si heureuses, mais trop courtes années (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 115-116*).

général Alphonse BEDEAU (1804-1863)

Il servit dans l'état-major (1825) ; capitaine en 1831, il participera au siège d'Anvers. C'est comme chef de bataillon qu'il fut envoyé en Afrique en 1836 où il prit part à l'expédition de

Constantine, puis pendant 2 ans à toutes les opérations. Colonel en décembre 1837, il sera général en mai 1841. Bugeaud le chargea de réprimer l'insurrection du 24 février, mais lui reprocha plus tard la mollesse de son attitude envers les insurgés. Il devint vice-président des deux assemblées de la Seconde République.

Il était très brave, mais très scrupuleux ; il n'était pas fait pour les situations compliquées (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 226, n.*).

Bedeau n'était pas timide assurément, ni même, à proprement parler indécis ; car, son parti une fois pris, on le voyait marcher vers son but avec beaucoup de fermeté, de calme et de hardiesse. Mais il avait l'esprit le plus méthodique, le plus défiant de soi, le moins aventurier et le plus mou qu'on se puisse imaginer. Il était habitué à considérer l'acte qu'il allait entreprendre sur toutes ses faces avant de se mettre en œuvre, commençait d'abord cette revue par les plus mauvaises et perdait un temps précieux à détremper sa pensée dans beaucoup de paroles. C'était, du reste, un homme juste, modéré, libéral, humain, comme s'il n'avait pas fait pendant 18 ans la guerre en Afrique, modeste, moral, honnête, délicat même et religieux ; de l'espèce d'homme de bien qu'on rencontre le plus rarement sous le harnais et même partout ailleurs. Ce ne fut certes pas un manque de cœur qui lui fit faire des actes qui pouvaient paraître en manquer, car il était d'un courage à toute épreuve ; ce fut encore moins la trahison qui lui servit de mobile ; quoiqu'il ne fût pas attaché au d'Orléans, il était aussi incapable de trahir ces princes que leur meilleur ami pouvait l'être et bien plus que leurs créatures ne l'ont été. Son seul malheur fut d'être mêlé à des événements plus grands que lui, de n'avoir que du mérite là où il fallait avoir du génie et surtout de ce génie particulier des révolutions, qui consiste principalement à ne régler ses actions que sur les faits et à savoir désobéir à propos ; les souvenirs de Février ont empoisonné la vie du général Bedeau et laissé au fond de son âme une blessure cruelle, dont la douleur se trahissait sans cesse par des narrations et des explications éternelles des événements de cette époque (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 87*).

Tout ce que je vis de lui alors me confirma dans l'opinion que j'avais conçu de ce rare honnête homme. Il avait assurément des incertitudes et des scrupules dans l'esprit, mais nul n'était plus dévoué à ses devoirs, plus prêt à tout pour les remplir quand il les voyait clairement et, comme il avait beaucoup de sens et d'application, il devait, hormis dans quelques conjoncture compliquée, être au niveau de tout ce qu'on exige du général et du soldat. J'ajouterai que dans la politique, il a toujours été avec nous franc, judicieux, sûr et désintéressé. Mais il aimait assez à disparaître, à se retirer de tout. Je crois qu'ayant de la piété, il songeait à entrer dans la vie dévote (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 5, p. 8*).

Armand de BEHIC (1809-?)

Le futur sénateur et ministre du Second Empire, inspecteur des finances puis directeur de la comptabilité au ministère de la Marine, avait été élu en 1846 député d'Avesnes.

Il s'était fait une certaine réputation hors de la chambre et il n'y montra jamais qu'un extérieur agréable et intelligent (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 108 ; Plon, 1962*).

Gabriel de BELCASTEL (1821-1890)

Elu représentant de la Haute-Garonne en 1871, il siège à l'extrême droite, chez les monarchistes intransigeants, refusant le moindre compromis avec les institutions. Il se montre un ultra-catholique militant, et est l'un des artisans de la construction de l'église du Sacré-Cœur à Paris. Il est sénateur de la Haute-Garonne de 1876 à 1879.



...Un excellent homme nullement dépourvu d'intelligence ni même de talent, mais qui avait quelque chose d'illuminé dans le regard et de sépulcral dans la voix, ce qui lui donnait l'air d'un prophète et, parmi les prophètes, de Jérémie (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France , 1941, t. 1, p. 374*).

Comte BENOIST d'AZY (1796-?)

Il avait été député de Château-Chinon de 1841 à 1846. Il ne fut pas élu à la Constituante, mais le Gard (il avait de gros intérêts dans les mines d'Alès et les chemins de fer) l'envoya à la Législative. Il sera membre de l'Assemblée nationale en 1871.

Je n'ai jamais vu en lui qu'un plat conservateur déguisé en légitimiste (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1962, t. 4, p. 482).

Pierre-Jean de BERANGER (1780-1857)

M. Béranger créa une très perfide combinaison où l'esprit bourgeois, le matérialisme grossier, le goût du despotisme, pourvu qu'il se colore d'apparences nationales, se donnent la main (E. Renan, *De la philosophie de l'histoire contemporaine* ; *Revue des deux mondes*, 1er juillet 1859, p. 189).

René BERANGER (1830-1915)

Ancien avocat général, représentant de la Drôme, puis sénateur inamovible. Membre de l'Académie des sciences morales en 1890.

Béranger était un homme d'un caractère digne, d'un esprit exercé, qui parlait avec beaucoup de talent, et qui s'était fait beaucoup d'honneur, soit comme avocat général, soit en prenant les armes pendant la guerre (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1967, t. 5, p. 468).

Jules BERARD (1818-?)

Il fut renvoyé de l'Ecole polytechnique en 1843 pour un discours républicain prononcé aux obsèques de Lafitte. Le Gouvernement provisoire le nomma lieutenant et l'envoya comme commissaire de la République en Lot-et-Garonne, son pays natal. Il en fut élu à la Constituante puis à la Législative. Il se rangea parmi les républicains modérés, puis du côté de l'Élysée. Après le coup d'État, le président le nomma préfet de l'Isère où il resta jusqu'en 1856.

Commissaire extraordinaire de Ledru-Rollin, il s'était vite retourné du côté de l'ordre. Il avait passé par l'Ecole polytechnique et *le National*. Jeté par circonstance dans l'opposition pour laquelle il n'était pas fait, car il n'avait pas l'ombre d'un principe, il s'était donné à ce qui lui paraissait le plus propre à fonder quelque chose de stable et, comme à sa qualité d'ancien républicain, il joignait le mérite d'être hardi, effronté et bretteur, nous l'aimions comme homme d'exécution et l'employions volontiers (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 310).

BERGER

Berger était un homme d'une délicatesse et d'une dignité fort médiocres, qui aimait à se ménager auprès du parti populaire et à lui faire toutes les concessions

qui n'avaient pas de dangers graves ; car au fond il était raisonnable et se conduisait bien (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 292*).

Hector BERLIOZ (1803-1869)



Je chargeai Berlioz de composer une marche funèbre (...). Berlioz était un homme d'esprit que quelques amis appelèrent un musicien de génie. Il a raconté dans ses Mémoires publié après sa mort toute une histoire de cette marche funèbre à laquelle il attachait un grand prix, et il a enjolivé son récit de quelques historiettes en mon honneur, quoique nous n'eussions ensemble aucune relation. Comme il croyait avoir eu à se plaindre des ministres et des bureaux de l'Intérieur, il s'est complu à faire mon éloge, et si les mémoires de Berlioz vont à la postérité, je laisserai le souvenir fort usurpé du ministre qui a le mieux aimé la musique et le mieux traité les musiciens (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 396, n. 1 ; Plon, 1960*).

comte Christian de BERNSTORF (1768-1835)

Né à Copenhague, fils du grand homme d'État danois, il fut d'abord ministre du Danemark en 1793. Passé au service de la Prusse en 1818, il devint bientôt ministre des Affaires étrangères, fonction qu'il conserva jusqu'en 1831. Il assista à tous les grands congrès de la Restauration et dirigea activement pendant cette période importante la politique de son pays d'adoption.

Pierre Antoine BERRYER (1790-1868)

Avocat et orateur politique, élu député en 1830, il fut un membre actif du parti de l'opposition légitimiste. Il fit partie de la Constituante et de la Législative et entra à l'Académie française en 1852.

Armand BERTIN

La première génération des Bertin avait disparu. Armand était celui de la seconde qui la rappelait le mieux. Je crois même qu'il était essentiellement meilleur. C'était une riche et bonne nature. Une partie de sa jeunesse s'était passée en Écosse, ce qui l'avait délivré de presque tous nos préjugés nationaux. Il avait l'esprit large et droit, mais avec le goût de l'honnêteté et l'estime des choses sérieuses. Il tenait de sa famille cette liberté d'esprit qui se permet la licence. Sa morale était plus intellectuelle que pratique et, élevé dans les traditions un peu relâchées du *Journal des Débats*, il le conduisait comme on l'avait toujours conduit, ne l'employant qu'à servir une opinion qui était la sienne. Sincère en général, peu scrupuleux dans les détails, il ne s'interdisait pas de tirer profit des services qu'il rendait. L'intérêt du journal était pour lui ce que la raison d'État est pour beaucoup de politiques. D'ailleurs, incapable de méchanceté, il n'aurait jamais fait de l'arme qu'il avait dans les mains l'instrument d'une trahison. En la livrant - disons tout en la vendant - au pouvoir, il réservait des principes, des sentiments, des obligations qui n'entraient jamais dans le marché. Il avait une grande idée de la presse, de son journal, de lui-même, et nulle ambition personnelle, nul désir de paraître, ne se croyant bon qu'à être rédacteur en chef ; à ce titre il voulait des égards et des procédés, aucun des avantages que poursuit le vanité. Avec le goût de la distinction, il avait dans sa tenue, ses manières, sa conversation, un sans-façon qui touchait au cynisme. Avec un grand mépris pour la canaille, il tolérait bien des sortes de faiblesse ; il aimait l'exquis, le beau, le grand ; il jugeait à merveille des arts et des lettres et il n'a jamais rien produit. Il dirige admirablement un journal et je doute qu'il ait jamais écrit six lignes de suite. Il ne se faisait nulle illusion sur le parti qu'il servait, mais il avait en aversion la vieille défroque du bonapartisme et du jacobinisme. Il admirait fort Guizot sans l'aimer beaucoup, mais il ne pouvait souffrir Thiers qui lui paraissait plein de préjugés. Quoique tu nous n'eussions jamais eu de rapports suivis, il me témoignait de l'amitié, ou plutôt du goût, ce qui est plus sûr que l'amitié. Nous causions à l'aise ensemble, parce qu'il était persuadé qu'au fond je n'étais pas plus révolutionnaire que lui et que je le savais au fond aussi libéral que moi. Sa conversation franche, animée, brillante, naturelle et libre d'allure, secondée par une figure belle, expressive et bienveillante, en faisait un des hommes les plus agréables à rencontrer. Il était à lui seul tout le mérite des dîners de Mme Le Hon (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 138-139*).

Auguste BERTIN de VAUX fils (1799-1879)

Officier d'ordonnance du duc d'Orléans, élu député de Saint-Germain-en-Laye en 1837, pair de France en 1845.

Bertin était un militaire peu passionné pour son état, fort attaché à ses plaisirs, de moeurs faciles (il avait été marié et forcé de se séparer de sa femme pour infidélité réciproque), d'un esprit assez piquant, aide de camp du comte de Paris, mais très dévoué à la politique du gouvernement et le plus fort actionnaire du *Journal des Débats* (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 179-180).

Dominique BERTRAND (1785-1818)

Mon père avait un ami, M. Dominique Bertrand, son compatriote, plus âgé que lui, mais lié de tout le temps avec sa famille. Il était un homme d'esprit, lié avec la société des philosophes, versé dans l'économie politique et la littérature anglaise ; il y joignait le goût du grec et des classiques. C'était un vieux garçon maladif, personnel, assez riche, homme de bonne conversation, et qui aimait le monde. Il était dès lors de la société de M. de Talleyrand. Peut-être est-ce lui qui avait ouvert à mon père les portes des bureaux du ministère /des Relations extérieures/. Il était lui-même secrétaire du Conseil du Commerce.

Eugène BETHMONT (1804-1860)

Entré au barreau en 1827, avocat dans tous les grands procès politiques depuis 1830, il avait été élu député de Paris en 1842.

BEUGNOT

Beugnot, homme droit et honnête, ne se fiait guère aux gens ; il était maldisant sans amertume et prompt à la critique (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1962, t. 4, p. 477).

BIGNON

On offrit les travaux publics à Bignon, ancien négociant de Nantes qui, n'ayant pas fait fortune, avait gagné, avec une place de maître des comptes, à être un fort médiocre rapporteur du budget. Il était modeste, assez clairvoyant, très près de ses intérêts... (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1962, t. 4, p. 120).

Adolphe BILLAULT (1805-1863)

Avocat à Nantes, il fut élu député de 1837 à 1848 et, en 1839, fut nommé secrétaire d'État à l'agriculture. Orateur incisif, il mena une rude de guerre au ministère Guizot. Il fut l'un des créateurs de la nouvelle gauche, ce qui créa des liens passagers entre lui et Tocqueville. Mais il se rallia à l'Empire, fut président du Corps législatif et, de 1854 à 1858, ministre de l'Intérieur. Il fut l'un des conseillers qui orientèrent Napoléon III vers la libéralisation du régime et il était ministre d'État lorsqu'il mourut en 1863.

Billault (...) était arrivé [à la Chambre] avec une grande confiance, nulle expérience, nulle instruction et, au fond, point d'opinions du tout. Ce dernier point est toujours au fond ce qui lui a le plus manqué. Il a sans cesse cherché sa voie et, quoiqu'il ait fini par montrer parmi nous un talent réel, il n'a jamais obtenu la faveur de la Chambre. On ne lui rendait même pas justice. Son caractère et son esprit étaient fort au dessous de son talent. Si, dans les deux ou trois dernières années de sa vie, il n'avait eu le mérite ou le bonheur de s'élever au dessus de lui-même, son rôle eût toujours été secondaire, et personne ne parlerait de lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1960, t. 3, p. 226*).

Billault, malgré très peu d'idées et de connaissances politiques, malgré un esprit incapable de s'élever, avait de la facilité, de la confiance, une certaine ambition, une parole claire, ferme et animée, et il était devenu un discuteur sérieux et redoutable. Il affectait une certaine facilité de caractère et, quoique sournois et jaloux, il pouvait être ramené ou maintenu, pourvu qu'on prît soin de son amour-propre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 47*).

BIOT (1774-1862)

Biot est un de ces derniers types de ces savants universels que connut le XVIIIe siècle et aussi précoce que d'Alembert. En 1848, il avait 74 ans ; il devait être élu à l'Académie française en 1856, reçu par Guizot, et mourir en 1862 (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 352*).

Mary Ann BIRCH, épouse de LAMARTINE (1790-1863)

Riche anglaise, fille d'un major de la milice, elle abjura le protestantisme pour épouser Lamartine en 1820, malgré l'opposition de sa mère.

je me suis souvent reproché de n'avoir pas plus cultivé la société de Mme de Lamartine, car je lui ai toujours trouvé une vraie vertu, mais elle y ajoutait presque tous les défauts qui peuvent s'incorporer à la vertu et qui, sans l'altérer, la rendent moins aimable : une humeur dominante, beaucoup d'orgueil, un esprit droit, mais

raide et parfois rude, de telle sorte qu'on ne pouvait ni s'empêcher de l'honorer, ni se plaire avec elle (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Folio Gallimard, 1978, p. 182).

Jacques Alexandre BIXIO (1808-1865)

Publiciste, docteur en médecine, Il prit part à la Révolution de 1830. Il fonda en 1831 avec Buloz la *Revue des Deux-Mondes*. Député à la Constituante, il fut blessé le 24 juin 1848 ; il occupa 6 fois la vice-présidence de l'assemblée et fut ministre de l'Agriculture et du Commerce pendant quelques jours en décembre 1848.

Quoique par ses liaisons et ses origines homme de Février, il n'avait marqué dans rien. Employé à des missions à l'étranger, il n'était pas même, à Paris, à l'ouverture de la session. Il ne s'était affilié étroitement à aucune coterie parlementaire, mais il avait des liaisons dans tout. D'un commerce facile, d'une conversation agréable, familier et obligeant, il n'avait pas d'ennemis. Il était Génois de naissance et sa famille est restée en Italie, où son jeune frère, ancien aide de camp de Garibaldi, est officier général. Il avait fait ses études à Paris et pris ses grades en médecine ; mais il s'était surtout occupé de journaux, d'entreprises de librairie, de recueils périodiques, de sciences et de littérature. Il avait gagné de l'argent surtout dans les publications agricoles. Sans négliger ses affaires, il avait Il avait toujours conservé ses liens étroits avec le parti où il s'était placé à son début. C'était un républicain valétudinaire, mais fidèle. Il ne se piquait pas d'austérité, et aimait mieux être accusé de relâchement que de pédanterie. Son intelligence était souple et prompte, son humeur égale est gaie ; il ne se refusait guère à ce qui pouvait le servir ou l'amuser, et il aurait sacrifié à ses intérêts ou à ses plaisirs à peu près tout, hors ses opinions et ses amis. Sa rouerie d'esprit n'emportait pas ses convictions et, tout en se montrant des moins exclusifs dans ses relations, ses goûts, ses entretiens, ses alliances, il en faisait profiter son parti. Il s'y plaisait peu, ni vivait guère, mais il ne le trahissait pas et ne l'oubliait jamais. Ce n'était donc pas pour l'abandonner qu'il était devenu ministre, tout au contraire ; mais il avait accepté surtout par curiosité, et ne mit pas une semaine à s'apercevoir qu'il ne pourrait rester longtemps dans un milieu où l'idée dominante était de mettre la République dans son tort (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 387).

Louis BLANC (1811-1882)

Publiciste, il fonda La *Revue du Progrès*, où parut en 1840 son *Organisation du Travail*. Il fut membre du Gouvernement provisoire de février 1848, créa les ateliers nationaux, fut élu à la Constituante, mais dûit fuir en Angleterre après la journée du 15 mai. Il publia une *Histoire de la Révolution de 1848* (1870) et une *Histoire de la Révolution* (1847-1862).

On vit arriver un petit homme, si petit que lorsqu'il monta à La tribune, on utilisa un tabouret sur lequel il se haussa afin de dépasser un peu le rebord en marbre sur lequel les orateurs appuyaient leurs mains. Ce corps de nain assez bien

fait portait une grosse tête dont le joli visage commençait à paraître trop âgé pour sa taille ; il avait l'air d'un vieil enfant. Ses yeux grands et brillants, mais durs, exprimaient tout autre chose que la bonté. Il avait toujours compté sur une grande fortune oratoire. Très jeune, il se prévalait de sa petite taille comme d'une ressemblance avec Thiers qu'il se promettait d'éclipser ; mais il était loin du naturel admirable de celui dont il se faisait le rival. Il parlait en homme qui a préparé ses mots et ses effets, et l'on reconnaissait sous une improvisation simulée le style tendu de ses écrits (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 296*).

Je ne lui ai jamais trouvé de talent que ce jour-là /le 15 mai 1848/ ; car je n'appelle pas talent l'art de fabriquer aisément des phrases brillantes et creuses, qui sont comme de beaux plats bien ciselés où il n'y a rien (*A. de Tocqueville, Souvenirs; Folio Gallimard, 1978, p. 198*).

Adolphe BLANQUI (1798-1854)

Economiste, il fit plusieurs voyages en Europe pour y étudier sur place la situation économique des divers pays. Il entra à l'Académie des sciences morales et politiques en 1838 et à la Chambre en 1846 comme député de Bordeaux. Auteur de *Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848*.

D'une figure ingrate, /il/ plaisait beaucoup moins que /Louis Reybaud. Son père était conventionnel, sa mère une mégère révolutionnaire, son frère un opiniâtre et fanatique conspirateur, capable de trahir ses complices sans abandonner l'oeuvre commune. Il avait, lui, des opinions modérées, mais on ne voulait pas qu'elles fussent sincères et l'on se méfiait de lui. C'était injuste. En se ménageant avec les divers partis, il n'en trahissait aucun. Du reste, il écrivait et parlait bien ; son cours d'économie politique au Conservatoire des arts et métiers était populaire. Il se serait fait remarquer à la Chambre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 110-111 ; Plon, 1962*).

Auguste BLANQUI (1805-1881)

Membre de la Charbonnerie, il participa à plusieurs émeutes sous la Monarchie de Juillet. Il fut en prison de 1839 à 1848 ; libéré à la Révolution de février, il fut à nouveau emprisonné après le 15 mai.

C'est alors que je vis paraître, à son tour, à la tribune un homme que je n'ai vu que ce jour-là, mais dont le souvenir m'a toujours rempli de dégoût et d'horreur ; Il avait des joues hâves et flétries, des lèvres blanches, l'air malade, méchant et immonde, une pâleur sale, l'aspect d'un corps moisi, point de linge visible, une vieille redingote noire collée sur des membres grêles et décharnés ; il semblait avoir vécu dans un égoût et en sortir ; on me dit que c'était Blanqui (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 189*).

Miné de fatigues et de passions, il avait vieilli dans la haine... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 302 ; Plon, 1962*).

Edouard BOCHER (1811-1900)

Préfet sous la monarchie de Juillet, (du Gers, de Haute-Garonne, puis du Calvados en 1842), il fut élu en 1849 représentant du Calvados à la Législative où il tint un rôle assez important dans les commissions. Louis-Philippe le nomma, après la Révolution, administrateur de biens des Orléans en France et comme tel, il lutta vigoureusement contre Louis Napoléon et l'Empire et fit, sans succès, acte de candidature d'opposition. Il sera représentant en 1871 et terminera sa carrière parlementaire comme sénateur du Calvados.



Son caractère aimable, son éloquence insinuante, bien que vive et puissante, ses connaissances administratives et financières, en auraient fait, en tous temps, un excellent ministre, mais il était particulièrement désigné pour un cabinet de transaction et de conciliation (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 380*).

Adelaïde Charlotte de BOIGNE, née d'OSMOND (1781-1866)

Bien que restée fidèle jusqu'à son dernier jour à ses nouvelles relations, madame de Boigne ne pouvait se défendre de quelques regrets pour la société plus aristocratique où elle était née, et qui, ayant pris sa défection en mauvaise part, lui tenait rigueur et ne la visitait plus guère. Il lui arrivait quelquefois de laisser voir, par un geste d'impatience et une petite moue dédaigneuse, qu'elle ne trouvait pas chez les intrus que la politique la forçait de recevoir, l'élégance et la délicatesse de manière dont elle avait connu les modèles. Pour elle-même, elle n'avait rien perdu à changer de milieu : c'était toujours la perfection exquise et tout le charme de l'ancien société française. L'âge même n'avait rien enlevé à la finesse et à l'agrément de ses traits. J'ai connu plusieurs vieilles femmes qui avaient gardé leur beauté : madame de Boigne est la seule *jolie* vieille que j'ai jamais connu. Quand on la trouvait assise

dans son fauteuil, vêtue d'une robe blanche et coiffée d'un délicieux petit bonnet, on aurait pu en devenir épris. Telle elle est restée jusqu'à la veille de sa mort. Ne pouvons plus se lever la dernière année, elle recevait dans sa chambre à coucher. Mais c'était toujours la même grâce et aussi le même soin de toilette. Un jour, je vis que le ruban qui surmontait son bonnet avait été mis de travers. Je compris que tout était dit et que je ne la reverrais pas. Effectivement, deux jours après, elle n'était plus (A. de Broglie, *Mémoires* ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 78).

Charles Benoît de BOIGNE (1751-1830)

D'une famille de la bourgeoisie de Chambéry, il suivit la carrière des armes dans divers pays étrangers. Se trouvant aux Indes en 1786, il organisa à l'européenne les troupes du rajah Sindhia et permit à ce dernier d'obtenir de grand succès militaires sur ses ennemis. Revenu en Europe, M. de Boigne fut anobli par le roi de Sardaigne et reçut le grade de général.

BOISLAY

Tous les jours un des rédacteurs du *Constitutionnel* venait voir Thiers et prendre l'ordre ; Thiers causait avec lui et lui donnait ainsi le cadre et la substance d'un article. Ce rédacteur était Boislay, esprit facile, juste et mesuré qui produit peu par lui-même et qui se conforme avec beaucoup de souplesse à la pensée qu'on lui suggère. C'était plutôt un talent de commis habile que d'habile journaliste. N'ayant pas d'opinion, il était dispensé d'avoir une conscience. Il nous trahit dès que nous fumes hors du pouvoir, se fit donner une place par Duchâtel, et il est maintenant secrétaire du Conseil d'État (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, p. 357 ; Plon, 1960).

Ernest de BOISLECOMTE (1799-?)

Né en 1799, officier démissionnaire lors des ordonnances de Polignac, il rentra dans l'armée en 1833 jusqu'en 1846. Il collabora à l' *Histoire parlementaire de la Révolution* de Buchez et Roux et à la *Revue nationale*. Il fut chef de cabinet de Lamartine en février 1848 et nommé ministre à Turin en mars, mais fut aussitôt chargé de mission à Naples puis ministre à Washington (9 octobre 1849) et enfin en avril 1851 membre de la commission de délimitation de la frontière franco-espagnole. Il fut destitué en 1851.

Ancien aide-de-camp du Général Harispe, ami et disciple de Buchez, il avait plus de mouvement d'esprit que de jugement (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, p. 429 ; Plon, 1960).

Thomas de BOISMILON (1795)

Thomas de Boismilon, professeur de français, fut choisi par le duc d'Orléans, peu d'années après sa sortie en 1816 de l'École Normale, comme professeur de son fils aîné Ferdinand, auquel il resta attaché comme secrétaire de ses commandements. Après la mort du duc, il demeura en la même qualité près du comte de Paris.

Boismilon, ancien précepteur du duc d'Orléans, était pesant, inanimé, commun, mais judicieux et sûr, un universitaire fidèle à l'esprit de sa robe et à l'esprit de 1830 (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, T. 4, Plon, 1962, p. 465*).

L'homme principal était Boismilon, représentant d'une manière terne mais fidèles l'esprit traditionnel de la famille, ayant les opinions d'un universitaire et d'un bourgeois de Paris, et tout le dévouement d'un vieux garçon maladif (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 30*).

Jean-Antoine BOISSEL (1795-1861)

Adjoint au maire du 12^e arrondissement, il fut élu en 1841 en remplacement de Cochin décédé est réélu en 1842 et 1846. Il siégea avec la gauche dynastique. Il sera élu représentant en 1848 à une élection complémentaire.

Le député du lieu était un pharmacien nommé Boissel, d'un esprit rude et grossier et qui, à bon comme à mauvais dessein, n'avait pas assez de lumières pour distinguer la prudence de l'imprudence (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 192*).

Jérôme BONAPARTE

Quoi qu'il ressemblât médiocrement à l'empereur, il avait je ne sais quel air de famille, des attitudes, des mouvements que la prévention peut-être me faisait remarquer et, je confesse ma faiblesse, je ne l'abordais pas comme un autre. Cependant, son grand nom, toute sa bienveillance, ne m'empêchera pas d'observer ce que fait de nous l'émigration ou l'exil. Sa tenue était d'un autre temps ; il me rappelait les hommes de 1812. Il me disait avec une grande conviction qu'une des choses qui lui avaient le plus manqué à l'étranger, c'était l'Opéra-Comique et il invoquait le souvenir de Martin et d'Elleviou. Alors je le trouvais complet (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 144 ; Plon, 1962*).

Jérôme Bonaparte semblait l'Empereur, dont on aurait retiré tout le grand homme pour en faire un bourgeois (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 358*).

Princesse Mathilde BONAPARTE, épouse DEMIDOFF

Mathilde Bonaparte, fille de l'ex-roi de Westphalie, était une belle personne, ayant cette construction un peu carrée et cette carnation d'un blanc mat, attribut de sa race. Elevée en partie à Florence où son père s'était retiré, elle avait charmé Anatole Demidoff, russe asiatiquement riche, violent et corrompu qui avait fini par la conquérir et lui attirer la protection de l'empereur Nicolas. Il obtint la permission de l'amener à Paris, l'installa dans une maison élégante. Elle y reçut du monde. Le mari était un homme assez odieux mais instruit et spirituel, aimant les belles choses et les choses de l'esprit. Elle n'était pas étrangère aux arts ; elle était assez aimable, assez bonne femme, quoique un peu vive et commune de manières, malgré ses airs de reine et familière de langage comme une Italienne. Son salon était agréable ; elle n'y recevait guère que l'opposition, mais en observant les convenances. Elle voyageait une partie de l'année. Pendant un de ces voyages, on apprit qu'elle était définitivement brouillée avec son mari. On l'accusait, lui, d'infidélité grossière et de brutalité moscovite pour elle. On ne la disait pas sans reproche, mais l'empereur se déclarant en sa faveur, avait défendu à son mari d'habiter la même ville qu'elle, en l'obligeant à lui payer une pension au moins 100.000 francs. Au bout d'un an ou deux, nous la vîmes reparaître, se meubler un nouvel hôtel, recevoir du monde et vivre en paix, fidèle à un seul amant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 142-143 ; Plon, 1962*).

Prince Napoléon-Jérôme BONAPARTE (1822-?)

Il avait une figure remarquable, le type impérial, un peu grossi, alourdi, endurci. Sa tête rappelait les bustes romains et avait une grande ressemblance avec celui de Caracalla. Elle était enfoncée dans les épaules, et menacée déjà de l'embonpoint des Wurtemberg ; sa tournure manquait de distinction. Il se montra à nous comme un jeune homme poli, instruit, curieux, causant bien, est-ce et ne laissant qu'à peine entrevoir, par de rares grossièretés de langage, une certaine violence de tempérament (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 143 ; Plon, 1962*).

Pierre BONAPARTE (1815-?)

Pierre Bonaparte, avec une physionomie peu intelligente, a la peau, la face, la bouche d'un vrai cousin de la princesse Mathilde (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 358*).

BONJEAN (1804-1871)

Avocat à la Cour de cassation depuis 1838, il acquit d'abord une notoriété de jurisconsulte par ses ouvrages. Il fut élu représentant de la Drôme, son département natal, en tête de la

liste. Ses premiers succès parlementaire furent de forcer à la démission Caussidière et Carnot. Il se rapprochera de l'Élysée dont il acceptera le portefeuille de l'agriculture dans le court ministère de janvier 1851. Mais sa véritable carrière sous le Second Empire fut comme sénateur et comme magistrat (premier président de Riom en 1863).

Edouard BOUET-WILLAUMEZ (1808-1871)

Vice-amiral en 1860 puis préfet maritime à Toulon, il commanda l'escadre française de la guerre de Crimée en 1870.

... Un marin aussi spirituel expérimenté, plein d'ardeur, d'invention et de savoir-faire, et habile à vivre en bons rapports avec les officiers anglais, même quand il s'empressait un peu trop à les devancer, au risque de les effacer (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2209 ; Library of Alexandria*).

Le plus brillant, le plus loquace et le plus ingénieux de tous /les officiers français/, ce fut le jeune capitaine Bouët-Willaumez, depuis lors chef d'état-major de la flotte de Crimée, amiral et tout à fait au premier rang dans sa carrière.

Il enleva véritablement la Commission, et ce fut grâce à lui que nous pûmes conclure une convention dont je ne me rappelle bien ni les termes ni même l'esprit (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 108*).

Louis BOULANGER (1806-1867)



...Louis Boulanger, avec sa variété d'humeur, aujourd'hui triste, demain gai, toujours si grand peintre, si grand poète, si bon ami (*A. Dumas : Mes Mémoires ; Robert Laffont, coll. Bouquins, t. 1, p. 960*).

Paul de BOURGOING

Homme honnête, scrupuleux, sensé, mais de peu d'esprit, inquiet, défiant, se faisant de grands des affaires de tout. Il se déplaisait à Rome, il craignait d'avoir fait une faute en quittant la Haye pour un avancement aussi considérable. Quoique très religieux, il ne prenait pas la cour de Rome en très bonne part. Tant soit peu gallican, il jugeait le pape et son entourage, ne leur trouvait aucune sincères bienveillance pour nous, et se croyait environné d'ennemis (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 436-437*).

Philippe de BOURGOING (1827-1882)

Écuyer de l'Empereur puis inspecteur général des Haras, il avait été député au Corps législatif de 1868 à 1870. Élu le 24 mai 1874 par la Nièvre, il fut invalidé. Il sera député de 1876 à 1878.

BOURZAT (1800-1868)

Avocat de Brive, républicain et démocrate de la veille, élu représentant en 1848 et 1849, il vota toujours avec l'extrême gauche ; c'était une sorte d'ascète et d'apôtre. Il était le 2 décembre à côté de Baudin sur la barricade.

Alexandre BRENIER de la RENAUDIÈRE (1807-1885)

Fils d'un directeur aux affaires étrangères, il entra dans la diplomatie en 1827, fut secrétaire à Londres en 1833, à Lisbonne, à Bruxelles en 1837, puis consul général à Varsovie et à Florence. Il succéda à son père à la direction des fonds et de la comptabilité au ministère. Le baron Brenier assura dans le ministère de janvier à avril 1851 le poste des Affaires étrangères, fut alors nommé conseiller d'État puis sénateur. Il fit une brillante carrière d'ambassadeur sous l'Empire.

Charles Joseph BRESSON (1798-1847)

Ambassadeur à Madrid, on lui propose à son retour en France le ministère de la marine qu'il refuse. Il est alors nommé ambassadeur à Naples, seul poste alors vacant et qu'il accepte, faute de mieux. Il venait tout juste d'y prendre son poste qu'il se suicida en se tranchant la gorge avec un rasoir, probablement à la suite de chagrins domestiques

C'était une nature vive, ayant tous les signes de la force, modérée par les habitudes diplomatiques, affaiblie par l'excessive préoccupation de l'intérêt personnel (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 124*).

Je ne sais si après quarante-cinq ans aujourd'hui révolus depuis la date à laquelle je me reporte, la ville /de Madrid/ a fait des progrès de luxe, et seulement de propreté. Mais à cette époque, et au lendemain d'une longue guerre civile, il n'était presque pas de bourgade de France qui ne l'eût emporté à cet égard sur la capitale de Charles-Quint et de Philippe II. Les commodités les plus simples de la vie en fait

de mobilier et même de nourriture étaient difficiles à se procurer et comme ce dénouement d'agrément matériel n'était compensé par aucune beauté d'art ni de nature, - le site de Madrid est affreux, et sauf un magnifique musée, la ville ne possède aucun monument curieux -, l'impression totale était très pénible. Celui de nous qui s'y montra le plus sensible fut notre ambassadeur M. Bresson, qui, déjà très désolé de quitter Berlin où il s'était fait une douce existence, tomba dans une mélancolie vraiment exagérée, en se trouvant, dans une maison mal meublée, aux prises avec une mauvaise cuisine. Il resta plusieurs jours ne voulant voir personne ni s'occuper de rien, dans un état de prostration lorsque, plusieurs années après, j'ai appris l'acte de désespoir par lequel il avait mis fin à ses jours, en arrivant aussi dans un poste diplomatique qui lui déplaisait, je me suis rappelé la surprise que cette défaillance m'avait causée, et je ne suis pas sûr que nous n'ayons pas été sur le point de voir à Madrid un dénouement aussi tragique que celui dont Naples a été témoin.

C'était pourtant, sauf ces accès de faiblesse plus physique évidemment que morale, un homme très distingué, et même un caractère très énergique que M. Bresson. Sa renommée était grande à ce moment dans la diplomatie européenne ; elle n'était pas dûe cependant aux qualités qui passent pour essentielles à la profession, car il n'avait rien de gracieux et rien d'insinuant dans les manières. Son abord était sec, un peu rude et sa haute stature absolument dénuée de grâce. Son art consistait, à ce que j'ai cru remarquer, à démêler, dans le milieu politique où il devait agir, une ou deux personnes en particulier dont l'influence était dominante ou principale, et en concentrant sur celles-là toute son action, à tâcher de les soumettre à son ascendant.

Il y réussissait par l'effet d'une conversation qui était vive, pressante et douée d'une certaine autorité naturelle. C'est ainsi qu'à Berlin, il s'était rendu absolument maître de l'esprit du prince Wittgenstein, ami et confident du vieux roi de Prusse Frédéric-Guillaume. C'est la même opération que je lui vis faire avec le même succès sur le vainqueur d'Espartero, le général Narvaez, qui était le personnage important de la monarchie restaurée, et le véritable dominateur de la situation. En très peu de jours, il s'était mis dans son intimité, et devenait son conseiller et son confident.

Je pouvais me rendre compte de ses moyens de succès par les merveilleuses dépêches qu'il nous donnait à copier chaque semaine (...). Pas une rature, pas un renvoi ; la lettre, écrite au courant de la plume, rendait la pensée avec une précision et une justesse qui ne laissait rien ni à désirer ni à compléter. L'écrivain n'éprouvait aucun besoin de se relire pour être sûr de n'avoir rien oublié ou de n'avoir rien laissé échapper qui dût être rectifié. C'est un tour de force que je n'ai vu égalé par personne, et depuis près d'un demi-siècle que j'écris, je suis si loin de pouvoir y atteindre, que le souvenir m'en pénètre encore d'admiration (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 92-94*).

Armand François, comte de BRICQUEVILLE (1785-1844)

Il servit dans la cavalerie dans toutes les campagnes de l'Empire et devint colonel en 1815. Il fut député de l'opposition constitutionnelle sous la Restauration et sous Louis-Philippe.

Albert de BROGLIE (1821-1901)



/Victor de Broglie/ avait voulu que son fils fût élevé catholiquement, avant d'être catholique lui-même ; sa femme y avait consenti, tenant avant tout à ce qu'il fût chrétien. Elle n'avait pas réussi à lui faire prendre en bonne part le protestantisme; au contraire, il s'était attaché précisément à ce qui en distinguait le catholicisme. Le sien était non seulement pour lui une croyance, mais un mérite. Avec beaucoup d'esprit et d'honnêteté, il mettait de l'amour-propre à être chrétien, regardant la foi comme une supériorité qui convenait à une conscience, à une raison, à une existence, à une famille d'élite comme la sienne. Tant soit peu absolu, moqueur, dédaigneux, tranchant, il avait enchéri sur un petit fond de fatuité morale et intellectuelle qui régnait dans la maison. Élevé dans l'esprit conservateur, il l'avait poussé jusqu'à l'esprit réactionnaire ; il voulait cependant être encore libéral, mais il l'était encore en aristocrate qui fait des concessions, tandis que son père n'a jamais été qu'un libéral qui se contient. Étranger comme tous les Broglie à la vie réelle, ne s'étant jamais trempé dans la foule, croyant que le public n'avait rien à lui apprendre, il ne pouvait que contribuer à isoler son père déjà trop enclin à l'isolement. Il modifia

le ton de sa maison, la composition de sa société ; il ambitionnait d'être le chef libéral d'un faubourg St-Germain dévot et éclairé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1962, t. 4, p. 65*).

Albert de Broglie, avec beaucoup d'esprit, a des manières et un ton qui déplaisent. Il est sec, ironique, persifleur. Il aime peu l'Angleterre et il n'y a pas réussi. Il n'est pas fait pour la carrière diplomatique (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 385*).

Broglie est décidément peu propre à la tribune. Il y récite d'une manière désagréable quelques phrases préparées, heureuses parfois, mais absolument vides de tout raisonnement et qui ne répondent à rien de ce qui a été dit. C'est toujours un banal appel à la majorité au nom du péril social. Ce moyen dont, avec les ressources d'un talent supérieur, Guizot ne parvenait pas toujours à dissimuler la monotonie un peu stérile, devient avec Broglie une redite mesquine et irritante ; sa voix, sa prononciation, même sa physionomie le servent mal, et il déplaît à ceux qui l'approuvent (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 487-489*).

Albertine de BROGLIE, née de STAEL-HOLSTEIN (1797-1838)

Fille de Madame de Staël, elle rappelait cette illustre mère par la vivacité originale et le charme de sa conversation. Sa piété austère, sa vertu sans tache n'enlevaient rien à aucune des grâces piquantes et touchantes dont la nature l'avait dotée. Jamais union ne fut mieux assortie (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, p. 2*).

Ma mère était venue de Broglie à Paris, ce qui alors était un voyage, pour faire ses adieux à ma sœur qui allait passer l'hiver en Italie. Mes succès et la vue du bonheur conjugal de ma sœur lui avait rendu un peu de joie, ce qu'elle n'avait pas goûté depuis la mort de ma sœur aînée. Elle paraissait heureuse ; son visage même, longtemps assombri, avait repris un éclat qu'on ne lui connaissait plus. Je sais qu'une dame de ses amies lui ont fit la remarque, et elle lui donna de ce changement un motif assez inattendu. "Je me réjouis, lui dit-elle, parce que je viens de passer quarante ans, et qu'à cet âge, on en a fini avec tous les dangers de la jeunesse. Je ne crois pas que beaucoup de femmes aient pris en si bonne part ce tournant de la vie qui amène si vite le déclin de la beauté (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, p. 58*).

Elle n'avait pas été aimée comme elle était capable d'aimer, et elle serait tombée dans les périls du découragement et de l'ennui si sa pureté native et ses principes rigides ne l'avaient défendue contre les inquiétudes de son cœur. L'ennui, c'était son mal, elle le disait elle-même ; mais elle en trouvait l'expression douloureuse dans ces derniers livres de l'Ancien Testament qui sont comme une introduction à l'Évangile ; là elle voyait la peine de la faute et la raison d'être

chrétienne. Elle l'était donc avec une austérité intérieure dont elle souffrait la première, fière de souffrir pourtant et se persuadant que cela était juste. A la place de l'amour, elle avait mis le calvinisme ; c'était comme une couronne d'épines qu'elle s'enfonçait sur la tête (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 237 ; Plon 1960*).

Dotée de la beauté qui avait si cruellement fait défaut à sa mère, avec certaines des plus rares qualités de celle-ci, c'est-à-dire l'intelligence, la générosité, "un sentiment du devoir poussé jusqu'à l'austérité du stoïcisme", et une grâce exquise dans les manières comme dans la conversation, où elle excelle, Albertine de Broglie tiendra jusqu'à sa mort un salon où se retrouveront soit d'anciens familiers de celui de sa mère, soit les amis politiques de son mari qui fera une brillante carrière politique sous Louis-Philippe... (*G. de Diesbach, Madame de Staël ; Librairie académique Perrin, 1983, rééd. Poche, 1984, p.648*).

C'était là un des traits d'originalité de son bon caractère : n'ayant plus aucune des idées religieuses ou philosophiques de Rousseau et de son école, elle gardait, comme les disciples de l'auteur de l'Emile, l'idée qu'on pouvait à volonté, par l'élévation et l'exaltation des sentiments, s'affranchir de toutes les conventions sociales. L'expérience ne lui avait pas encore appris que la nature et la société se vengent habituellement de ceux qui les bravent (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 10*).

Louise de BROGLIE, épouse d'HAUSSONVILLE (1818-1882)

Fille de Victor de Broglie et d'Albertine de Staël. Il est resté d'elle l'un des plus beaux portraits d'Ingres.

Victor de BROGLIE (1785-1870)

Il fut, après l'exécution de son père, élevé par sa mère, remariée au marquis d'Argenson. Auditeur au Conseil d'État en 1809, pair de France à la Restauration, ministre de l'instruction publique dans le premier cabinet de Louis-Philippe, ministre des Affaires étrangères en 1832, puis président du Conseil en 1835. Membre de l'Académie française en 1856, auteur de souvenirs publié après sa mort.

Broglie a senti sa perte et il ne croit pas s'en être consolé. Cependant cette sainte Albertine ne lui a pas beaucoup manqué. Elle l'agitait et sa vie a été plus paisible qu'elle ne l'eût été s'il avait été plus heureux. Il a besoin de paix et d'uniformité. Le trouble est contraire à sa nature et lui fait perdre toutes ses qualités (...). D'un autre côté, il s'est peut-être opéré dans son sentiment, ses idées et son caractère, des altérations dont sa femme l'aurait préservé. Elle aurait contrebalancé l'influence de son fils qui ne lui a pas été à tous égards favorable ; et le malheur n'est bon à personne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 237 ; Plon, 1960*).

La nature de Broglie est trop froide, trop dominée par la réflexion et trop peu par ce que le cœur a d'involontaire pour que l'affection qu'il inspire vous prennent jamais par les entrailles. L'admiration pour son esprit et pour son caractère en est le véritable foyer, et lorsque peu à peu les faiblesses de cet esprit et de ce caractère se sont révélées, sous diverses influences et notamment sous celle de son fils, il m'a été impossible de ne pas perdre quelques illusions qui ne m'ont laissé que des sentiments de reconnaissance et d'estime dont tout autre pourrait se contenter (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 35*).

V. de Broglie/ s'abandonnait de plus en plus à un certain catholicisme de parti pris, que le goût pour un rigorisme idéal, le vague et l'incomplet des religions philosophiques et le noble désir de mettre d'accord la théorie à la pratique lui avaient fait depuis assez longtemps adopter en principe. Il avait renoncé rationnellement au rationalisme. Le mouvement de réaction religieuse qu'il voyait dehors, quoique fort différent du sien, lui imposa ; il ne crut pas digne de lui paraître étranger, de montrer moins de scrupules et de sévérité, de se laisser soupçonner d'avoir conservé le relâchement du vieil homme et du vieux siècle. Ses concessions, quoiqu'elles fussent plutôt dans le langage et dans le ton que dans les choses, étonnèrent et contristèrent une partie de ses anciens amis et scandalisèrent Royer-Collard (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 65*).

Broglie n'a que le courage de la conscience et de l'honneur, qui ferait affronter le martyr. Il lui manque le courage d'esprit nécessaire dans les perturbations publiques. Il lui manque la force de nature nécessaire dans les grandes réunions d'hommes. Il se démoralise, se trouble et renonce à la lutte active. C'est quelque chose comme Louis XVI avec cent fois plus d'esprit et de lumières. Démonté par la Révolution, il cessait de tenir contre elle à ses propres principes et ne demandait qu'à tout prix un peu d'ordre et de tranquillité (...). Le plus grand des malheurs, selon lui, aurait été de se brouiller avec le chef de la force publique. On pourra trouver assez prudente et même commandée par les circonstances cette politique de détachement et de résignation. Aussi l'aurais-je comprise de la part de ces conservateurs modestes qui n'attendent du gouvernement qu'une bonne police. Mais un Broglie ! Qu'était donc devenue l'ancienne fierté de son esprit et de son caractère ? Hélas, les révolutions ne pervertissent pas seulement ceux qui les font, elles abaissent ceux qui les subissent (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1962 ; t. 4, pp. 421-422*).

Aucun des amis de ma jeunesse ne m'a laissé un égal souvenir. Je me borne à dire que je n'ai pas connu de plus honnête homme, ni d'esprit supérieur au sien (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 271*).

Un des chefs les plus illustres des *doctrinaires*, libéral en politique, fort austère dans sa vie privée, bon orateur, écrivain de talent, il sera salué après sa mort, au 1870, comme une des plus remarquables figure de son époque mais, en

raison de son caractère, une des moins attachantes (*G. de Diesbach, Madame de Staël ; Librairie académique Perrin, 1983, rééd. Poche, 1984, p.648*).

La mort imprévue et prématurée de ma mère donna au développement de mon caractère une direction dont s'est ressenti le cours de ma vie entière. Le premier effet cependant, dont sous beaucoup de rapports je ne vais profiter, fut de me rapprocher de mon père, avec qui mes relations, bien que très affectueuses, n'avaient eu jusque-là rien intime. Sa nature peu expansive, son tour d'esprit grave et élevé n'étaient pas fait pour mettre l'enfance ni même la jeunesse à l'aise, et je l'abordais avec plus de respect que de confiance. Lui-même ne trouvait guère à me dire que quelques plaisanteries aimables que je commençais à juger un peu au-dessous de mon âge, suivies de quelques questions un peu vagues sur le sujet ou le progrès de mes études. Cette réserve céda pendant les premiers jours qui suivirent notre malheur à l'effusion de notre douleur commune. Puis, quand, sans être moins affligés, nous reprîmes un peu plus de calme, et que nous fûmes tristement rétablis à Paris, mon père crut de son devoir de me suivre d'un peu plus près et de remplacer en quelque mesure l'affection vigilante que j'avais perdue (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 62-63*).

Nous vînmes à Paris au commencement du printemps de 1840 (...). Mon père s'établit comme un homme à peu près retiré du monde, ne sortant plus, restant chez lui tous les soirs, étranger à toutes les relations ordinaires de la société, et ne participant même plus aux affaires publiques que dans la stricte mesure exigée par ses devoirs de membre de la Chambre des pairs. À 55 ans qu'il avait, c'était se mettre un peu tôt en retraite et, quelque affection qu'il eût pour moi, il oubliait peut-être un peu trop qu'il avait un fils entrant dans sa 20^e année, dont il eût peut-être été bon de guider les premiers pas dans le monde (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 68*).

BRINDEAU

Brindeau (...) se croyait un diseur de bons mots, mais qui n'était ni laborieux, ni capable, ni sûr (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 357 ; Plon, 1960*).

Charles de BROUCKERE (1796-1860)

Économiste et frère d'Henri, il avait été en 1848 élu en même temps bourgmestre et représentant de Bruxelles après avoir pris une part active à la campagne électorale qui amena le parti libéral et Rougier au pouvoir.

C'était un bon flamand d'une figure comique qui, avec l'accent du pays et nulle distinction de manières, parlait librement de Bonaparte, de Morny, de Mme Le Hon et même de M. Le Hon, connaissant bien cet intérieur dont il nous faisait

d'assez bons contes. Il nous parut franc, amusant, obligeant et nous fit des offres de services dont nous n'eûmes pas à profiter (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 5, p. 5*).

Thomas Robert BUGEAUD, duc d'ISLY (1784-1849)

Maréchal de France, se distingua dans les campagnes de l'Empire, fut député de 1831 à 1848. Il fut envoyé en Algérie en 1836 et devint gouverneur général d'Alger en 1840.

Bugeaud, quoique fort occupé de sa situation et de son avenir, s'était profondément aliéné toutes les nuances du parti libéral. Prêtant aux opinions conservatrices un ton soldatesque, il avait comme défié l'impopularité. En déclamant contre les journalistes, il s'était exposé à la critique et à la rétorsion. Assez épris des succès de paroles qu'il obtenait quelquefois, il s'était fait beaucoup d'ennemis, et ses passions luttant contre ses intérêts l'avaient attaché aux opinions les plus intolérantes de l'ancienne majorité (...). En même temps il déplaisait au roi. Le roi ne le croyait pas sûr, et il le craignait pour les princes, ses enfants, dont il regardait l'Algérie comme l'apanage militaire. Bugeaud en effet n'avait pas pris grand soin de leur plaire et, foncièrement jaloux de tout importance militaire qui n'était pas la sienne, il était mal disposé à leur en laisser prendre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1960, t. 3, p. 429*).

Philippe Joseph BUCHEZ (1796-1865)

Publiciste, il fonda la Charbonnerie française en 1821. Il fut président de l'Assemblée constituante ; son attitude irrésolue au 15 mai lui fit perdre la confiance de l'Assemblée et de ses électeurs.

C'était un homme grand, à la physionomie ouverte et commune. Simple de manière, il parlait avec une bonhomie spirituelle. Il avait été carbonaro et saint-simonien, mais la vie un peu agitée du conspirateur allait peu à sa nature, et ses tendances spiritualistes l'avaient arraché au saint-simonisme. Il avait été même un moment le chef d'une petite église de dissidents qui voulurent s'appeler saint-simoniens. Mais il a fini par se rattacher au christianisme, et il se disait catholique sans expliquer bien clairement si la religion avait pour lui une autre valeur que de donner à la morale une confirmation et une autorité sacrée. Dans cet esprit, appliqué à l'apologie du jacobinisme, est conçu le recueil dit *Histoire parlementaire de la Révolution*, qu'il publia en collaboration avec son coréligionnaire Roux (...). Buchez resta jusqu'à la fin de sa vie l'oracle d'une école peu nombreuses qui le reconnaît pour son maître. Le Dr Cerise, Sain de Boislecomte, Ott, etc., sont ses disciples. Ils l'honorent et ne peuvent trop l'honorer pour l'honnêteté, pour la frugalité de sa vie. Il était médecin et ne pratiquait guère. Ses amis se cotisèrent pour lui former ensemble une clientèle qui lui donnait douze-cents francs d'honoraires. C'est de cela qu'il vivait, et je ne crois pas qu'il eût davantage. De sa valeur comme chef

d'école, comme créateur de système, il y a beaucoup à rabattre. Ces ouvrages ternes et froids, mais qui plaisent par une moralité dont manquent le saint-simonisme et le positivisme, contiennent quelques bonnes idées, quelques vues heureuses exprimées avec plus de convenance que de talent. Son tort est d'avoir cru cela suffisant pour être l'auteur d'une philosophie nouvelle, d'une nouvelle théorie de l'histoire, de toute une science sociale. Ses ouvrages, moins lui qu'ils ne le méritent, n'ont exercé aucune influence sur le public.

Cet excellent homme avait d'ailleurs rendu des services comme adjoint du maire de Paris. La répression de l'émeute dite du 16 avril lui est dûe en grande partie. Il arrivait à la présidence de l'Assemblée avec les meilleures intentions, une connaissance sans illusion du parti républicain, une idée juste de tout ce que pouvaient oser les factions anarchistes. Il les craignait sans en avoir peur. La seule faute qu'on ait pu lui reprocher devait venir d'un faux calcul, mais non d'un manque de cœur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 294-295*).

Le président Buchez, dans lequel les uns voulurent voir un coquin et les autres un saint, fut à coup sûr, du moins ce jour-là /le 15 mai/, une grosse bête (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 189*).

Louis BUFFET (1818-1898)

Ministre en 1848 et dans le cabinet Émile Ollivier, représentant des Vosges à l'Assemblée nationale et président de cette assemblée en 1872, ministre de l'Intérieur en 1875, sénateur inamovible, membre de l'Académie des sciences morales en 1890.



Buffet est le plus honnête homme du monde ; je ne lui sais que des vertus. Son caractère est capable de résistance, mais il a encore plus de raideur que de fermeté, et il se hâte de rompre, bientôt las de combattre. C'est un esprit droit, sage, fermé aux affaires ; il parle clairement, même avec une certaine force, mais à la tribune comme dans les relations personnelles, il inspire plus de confiance que de goût. C'était d'ailleurs un excellent ministre des Finances dans ces circonstances, le plus propre à supprimer les abus, à rétablir la probité, l'ordre et l'économie. Son libéralisme est sincère mais prudent, presque timide. Dans le gouvernement il doit manquer d'initiative ; c'est un conseiller plus propre à retenir qu'à pousser en avant, mais la résolution une fois prise, il ne reculerait pas (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 256*).

Une majorité de droite élut (...) /comme Président de l'Assemblée/ Buffet, qui passait pour engagé dans l'opposition. Il l'était en ce sens qu'il désapprouvait bien des choses, soit dans la politique, soit dans les actes du gouvernement et que sa dissidence s'exprimait souvent avec une âpreté qui est dans son caractère. Mais c'est un homme strictement honnête, exempt de malveillance gratuite et systématique, et qui ne sera avec le pouvoir ni complaisant ni perfide. Toutefois

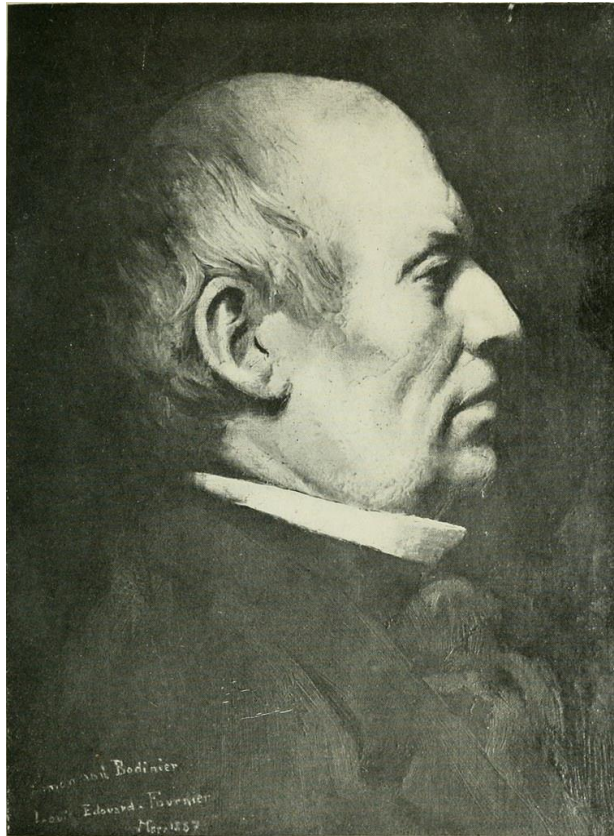
l'opinion était fondée à regarder sa nomination comme un acte d'hostilité, car ni Thiers ni la République n'avait en lui un ami, et son horreur pour la Révolution du Quatre Septembre en faisait l'ennemi de tout ce qui en amnistiait les auteurs (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 451-452*).

Nous désignâmes (...) mon ami M. Buffet, qui jouissait de l'estime générale par l'élévation de son caractère et de son talent, mais d'un naturel un peu renfermé et d'habitudes peu sociables, que personne sauf moi, son ami de trente années, ne connaissait intimement (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 147*).

il a par nature peu de goût et (je le dirais à lui-même sans l'offenser) peu d'aptitude pour le pouvoir. Son esprit qui manque de souplesse, et son caractère qui pousse la fermeté jusqu'à l'exagération le rendent peu propre au maniement des hommes, des intérêts privés et surtout des vanités qui est la condition imposée aux ministres dans un régime parlementaire. Il le sait et se rend à cet égard une justice qui ne coûte rien à sa grandeur d'âme. De plus, il occupait dans la Présidence de l'Assemblée nationale le premier poste de France pour lequel il était, il se sentait, et tout le monde le reconnaissait, admirablement fait. Descendre de cette hauteur d'où il dominait les orages, pour s'engager dans la mer houleuse et pleine d'écueils d'une existence ministérielle lui coûtait extrêmement (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 376*).

...Candide mais entêté, et marchant droit sur les obstacles, souvent sans les voir, et assez peu sagace, par la bonne raison qu'incapable de certaines faiblesses, il ne les soupçonnait jamais chez autrui (...). Buffet était le plus honnête, le plus éloquent, mais non pas le plus habile des hommes (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 385-386*).

François BULOZ (1803-1877)



Buloz, peu habile dans le maniement des hommes, a de la capacité ; il aime l'ordre et il sait vouloir (...). C'est un personnage original, un homme franc, ferme, indépendant, mais très près de ses intérêts, un peu âpre et, malgré une brutalité dont tout le monde se plaint, capable de compassion et de bonté, très sensible aux bons procédés comme aux mauvais, dur à lui-même et se désespérant au moindre obstacle, à la moindre injustice qu'il rencontre ; mais le désespoir chez-lui va sans le découragement. Comme il est sage et rangé, comme il n'est ni traître, ni fripon, il se croit le plus honnête homme du monde, et il a certainement la grosse probité indispensable ; mais dans un moment de presse, il est capable de capitulations que repousserait plus d'élévation et de délicatesse. Il est sourd et borgne, il parle lourdement et semble toujours de trop mauvaise humeur pour comprendre ce qu'on lui dit, mais il a un sens droit, un esprit délié, et il a au total bien conduit ses affaires, se plaignant toujours et ne s'abandonnant jamais. Ses habitudes laborieuses, sa volonté persévérante, son caractère rude lui ont permis de mener à bien une entreprise qui n'a jamais réussi en France, celle de fonder l'existence et la prospérité d'une revue composée de morceaux originaux. Il a par là rendu un véritable service à la littérature, quoiqu'il ait beaucoup rudoyé les lettres et que nul ne connaisse plus à fond toutes les misères secrètes qui dégradent la profession. Il s'est fait beaucoup haïr et il a mérité beaucoup de reconnaissance (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 350 ; Plon, 1960*).

C'était un homme d'ordre, mais sincèrement libéral. Il avait été primitivement de l'extrême gauche par inexpérience, puis partisan de Molé par réaction et par

intérêt. Il était naturellement du centre gauche (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 355 ; Plon, 1960*).

Buloz a en gros de la probité, de la loyauté, de la fidélité. Il est brutal, rancunier, dur ; mais il est incapable d'un acte de perfidie et d'ingratitude, même en matière d'opinion. Je doute que sur des points importants, on obtînt de lui de soutenir directement le contraire de ce qu'il pense. Tout au plus, pourrait-il dans un cas pressé, prêter sa publicité à des tiers qui ne penseraient pas comme lui. Mais il s'est fait un intérêt suprême, un honneur, presque un devoir, de soutenir la *Revue des Deux-Mondes* ; il croit avec raison qu'elle lui doit son existence et sa durée. Tout son passé, tout son avenir, toute la fortune de sa famille est là. Pour sauver son entreprise, il ne reculera pas devant certaines concessions, certaines transactions, pourvu qu'on ne lui demande pas d'aliéner entièrement son indépendance, d'adopter systématiquement une cause qui n'est pas la sienne, ni de rien faire contre quelqu'un qu'il estime et qui l'a obligé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 103-104 ; Plon, 1962*).

Tous les gens de lettres de ma génération ont connu ce rédacteur de la revue, personnage original, demi-paysan, dont l'esprit était aussi rude de que la personne, mais doué par la nature d'un tact singulier pour distinguer et apprécier le mérite et, par suite, les chances de popularité et de débit des écrits littéraire de toute nature. Il dégustait, en quelque sorte, la littérature comme un marchand déguste des vins, il en mettait dans sa cave des quantités diverses pour tous les goûts ; j'entends pour tous les goûts d'alors, car, depuis ce temps déjà reculé, la démocratie et le suffrage universel aidant, le palais des lecteurs (pour continuer ma métaphore) s'est accoutumé à des liqueurs brûlantes et à des aliments chargés d'épices qu'on n'aurait pas supportés dans ma jeunesse (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 205*).

Henry de BUSSY

Intendant militaire, député, conseiller d'État, peu considéré, il avait épousé une sœur d'Hippolyte Royer-Collard (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 142-145 ; Plon, 1962*).

Louis de CARNE (1804-1876)

Député du Finistère (Quimper) de mars 1839 à février 1848.

Auguste CALLET (1812-1883)

Natif de Saint-Étienne, légitimiste de l'école de Genoude, puis démocrate-chrétien derrière Buchez, représentant de Poitiers en 1848 et 1849, il se prononça comme conservateur

monarchiste contre Louis-Napoléon. Exilé volontaire à Bruxelles il en rentra en 1853. Il jouera un rôle à l'Assemblée nationale.

C'était un ancien journaliste et un représentant de la Loire. Il n'était sur aucune liste, il avait des opinions modérées, j'ignore ce qui l'avait forcé à quitter la France, c'est peut-être son titre de compatriote de Persigny. Nous le vîmes assez souvent. Il écrivit un peu dans le *Bulletin français*, et composa quelques brochures détachées où il y avait du talent, une imitation assez heureuse de la manière de Georges Sand. C'est un homme qui n'est pas heureux, à qui son talent n'a servi de rien. Je ne sais comment il vit. Je crains bien que la pauvreté ne lui ait fait du mal de toutes les façons. //Il a fini par se mettre au service du duc d'Aumale qui recevait de lui et lui payait une correspondance en Angleterre. Il est maintenant membre de l'Assemblée nationale où il vote obscurément et passionnément avec la réaction/ (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 11).

CAMBACERES

Neveu de l'archichancelier et fils du général, pair de France en 1835, il sera sénateur du second Empire.

Il y avait là des gens qui criaient fort et qui ne s'en souviennent guère, par exemple cet imbécile de Cambacérès qui n'est plus qu'un valet dans le corps législatif (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 204-205).

CAPO d'ISTRIA

Éminemment distingué par la variété de ses connaissances et la facilité de son travail, mais dominé aussi par une imagination qui se perdait un peu dans les théories, il présentait le singulier mélange d'un esprit fin, délié, subtil, fécond en ressources, avec une âme élevée, un caractère passionné et énergique. C'était le plus complet mélange de la nature grecque et italienne. Les idées généreuses et libérales l'avaient ordinairement pour avocat auprès de l'empereur Alexandre. Rien n'était plus simple de la part d'un homme dont le rêve de tous les moments devaient être la délivrance de la patrie grecque et l'expulsion des barbares sous lesquelles elle gémissait depuis si longtemps. Pour un homme qui poursuivait ce but, il avait fait cependant une grande faute en 1815, car personne au Congrès de Vienne n'avait plus contribué que lui à faire céder à l'Angleterre les îles Ioniennes ; mais alors il regardait le gouvernement anglais comme le protecteur naturel de toutes les libertés en Europe (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. 5 ; Plon, 1894, p. 25).

Joseph CARLIER (1799-1858)

Joseph Carlier, d'abord commerçant puis agent de change à Lyon, n'ayant pas réussi dans ses affaires, vint à Paris en 1830, obtint une place de commissaire de police et devint chef de la police municipale sous la préfecture de Gisquet en 1831 jusqu'en 1833 ; il fit preuve d'énergie et d'habileté dans la répression des agitations diverses. Il revint ensuite à Lyon pour rentrer à Paris après la révolution de Février. Il redevint directeur de la police municipale puis, le 19 novembre 1849, préfet de police. Il organisa les services de la police de Paris et de ses agents à l'étranger. Il appuya de toute son action la politique du prince, il prépara le coup d'État auquel il ne présida pas, ayant été remplacé par Maupas. Il fut membre de la Commission consultative et de la Commission des trois enquêteurs sur la situation des départements. Il en fut récompensé par sa nomination au Conseil d'Etat en 1852.

Lazare-Hippolyte CARNOT (1801-1888)

Fils du Grand Carnot, député de la gauche de 1839 à 1848, il participa à la campagne des banquets. Représentant à la Constituante, ministre de l'Instruction publique sous le gouvernement provisoire, il ne fut élu à la Législative qu'en 1850.

Marquise de la CARTE

Fille du sculpteur Bosio, mariée à un vieux mari de la maison du duc de Bourbon dont on avait voulu en faire la maîtresse (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 351 n.1 ; Plon, 1960*)

Auguste CASIMIR-PERIER (1811-1876)

Casimir-Perier, sans avoir un esprit de premier ordre, s'était de tout temps adonné à l'étude des affaires et de la politique ; il était actif, laborieux, ambitieux, honorablement ambitieux. Il aspirait sinon au commandement, du moins à l'influence, ne craignait pas la responsabilité et rêvait les premiers rôles (...). Sa formule politique était qu'il fallait être plus républicain et plus conservateur qu'on ne l'avait été jusqu'à présent. Il avait raison et il était homme à réaliser ce programme pourvu qu'une certaine vivacité d'humeur ne l'entraînât pas à interrompre brusquement son œuvre par un coup de tête (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 468-469*).

Francesco Javier CASTANOS (1758-1852)

Castanos (...) avait fait honteusement capituler le général Dupont, dans les montagnes de l'Andalousie, et (...) portait en raison de ce souvenir le titre de duc de Baylen. C'était un aimable homme, modeste, simple dans ses moeurs, n'ayant pas l'air de se douter ni de vouloir convenir qu'il était en réalité le Wellington de

l'Espagne, et le premier qui eût fait reculer la fortune jusque-là invincible des armes françaises. Il avait un tour d'esprit doucement et finement railleur, qui rappelait bien la réponse qu'on lui prête quand le général Dupont, se rendant à lui, lui dit avec emphase : " Général, je vous remet une épée illustrée par bien des combats. - J'en suis d'autant plus aise, répondit-il, que pour moi, c'est la première fois que la mienne sert à quelque chose !" Comme, indépendamment du titre de duc, on ne lui avait assuré que des pensions très irrégulièrement payées, il vivait dans une gêne voisine de l'indigence et très noblement supportée (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 103*).

général Esprit Victor de CASTELLANE (1788-1862)

Maréchal de France, il poursuivit une carrière militaire sans interruption de l'Empire à la Monarchie de Juillet. Le gouvernement provisoire de 1848 le mit en demi solde, mais Louis-Napoléon lui rendit son commandement en 1849.

Mauvais fou (...) mais fort en crédit (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 327*).

Henri de CASTELLANE

Henri de Castellane était un grand garçon long, dégingandé, et comme son père mal bâti ; mais sa figure, quoique aussi un peu longue, n'était pas laide. Il avait le teint frais et de la physionomie. Il était entré dans le monde de bonne heure, montrant plus d'assurance que de prétention et plus d'entrain que d'esprit. Cependant il s'était peu répandu ; on ne le connaissait guère, on ne lui savait pas d'amis. Comme sa mère, il avait une conversation gaie et bruyante, mais plus de sécheresse et de malignité. Cependant, il conservait dans ses manières et dans ses propos, un air de jeunesse et d'inconséquence qui désarmait la sévérité. Il se moquait des autres, mais il se moquait aussi de lui-même et l'on pouvait mettre beaucoup de ses travers sur le compte de la fantaisie et de l'enfantillage. Il en avait, en effet, ce qui n'empêchait pas qu'il n'eût des défauts beaucoup plus sérieux et des torts plus calculés. Sa mère avait réussi à lui faire épouser jeune la fille de la duchesse de Talleyrand (...). Castellane s'était attaché à s'emparer de l'esprit de sa femme et il y avait aisément réussi par des soins affectueux, cachant aisément à cette innocente personne des méfaits qu'elle ne pouvait soupçonner (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, pp. 112-113 ; Plon, 1962*).

Il n'avait ni idées, ni études ni convictions, mais il était remuant et hardi, même au besoin malfaisant, aimant à jouer des embarras et des ridicules des autres ; très pressé d'ailleurs de faire parler de lui, de se faire compter, de se faire craindre, il était décidé à employer sa fortune, son salon et sa conversation à la fois décousue et calculée, à se faire une position dans la Chambre. Sa femme s'y employa avec

dévouement (...). Tous deux ouvrirent leur maison, donnèrent des dîners, accueillirent des députés de toutes opinions. En votant avec les ministres, Castellane en parlait mal, louait les nouveaux élus, disait que la jeunesse avait une place à prendre à jouer et, au bout de très peu de temps, il eut une situation à part, sans qu'on pût définir son opinion, expliquer ses vues, qualifier sa valeur et nommer ses amis (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, pp. 114 ; Plon, 1962*).

Pauline de CASTELLANE

C'est une personne correcte dans sa conduite et ses sentiments, honnêtement pieuse, un peu sèche et disgracieuse et qui a épousé, d'abord par sympathie religieuse Max d'Hatzfels, puis par vanité le duc de Valençay (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 142 ; Plon, 1962*).

Pierre de CASTELLANE

Mme de Castellane (...) ne réussit à faire, par les soins de l'abbé Dupanloup, de son fils Pierre qu'un odieux hypocrite qui d'apprenti prêtre devint soldat, puis officier et eut une conduite à se faire renvoyer de l'armée. Il servit assez bien en Afrique, et il a écrit assez bien sur l'Afrique. Mais il vint en congé à Paris et fit tant de sottises qu'il fallut le faire arrêter et ramener de force à Marseille. Il recommença et fut rayé des contrôles de l'armée. Son père, quand il fut maréchal, l'y fit rentrer. Depuis, il s'est marié et s'est fait nommer consul à Ancône, puis à Pest (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 142 ; Plon, 1962*).

Sophie de CASTELLANE épouse CONTADES

Cette jolie Sophie, mariée très jeune à son cousin Contades, très jeune aussi, riche et amoureux, n'avais pas tardé à le trouver ennuyeux. Avec un air caressant et modeste, elle aimait les amusements excentriques et avait trouvé des amants pour lui en donner, surtout un marquis de Coislin, gentilhomme vendéen beaucoup plus âgé qu'elle, énergique et passionné. Elle était devenue grosse, quoique son mari, découragé, se fût fait attacher à l'ambassade de Constantinople. Alors elle était venue demeurer chez sa mère où, sous la garde de son rude amant qui la menaçait de la tuer si elle le trompait, elle était accouchée secrètement d'un fils, simulant toutes sortes d'infirmités pour tromper le monde. Sa mère passait pour avoir eu besoin jadis des mêmes artifices. La fille avait un logement séparé et recevait assez de monde, quoique le mystère de cette vie fût très peu mystérieux. Depuis ce temps, ayant perdu sa mère et devenue veuve, elle a eu des liaisons presque aussi publiques que celle d'une femme entretenue. Puis elle s'était remarié un homme qu'elle aimait et qui est mort presque aussitôt (Beaulincourt, attaché militaire à notre

légation en Prusse). Elle vit obscure, déclassée et peu corrigée. C'était une enfant sans innocence, ayant une mauvaise tête et un cœur faible (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 4, pp. 141-142 ; Plon, 1962).

CASTILLON SAINT-VICTOR

Gentilhomme journaliste d'un esprit libre et vif, léger, mais décidé, et qui, en se moquant un peu de tout, n'avait ni peur ni complaisance (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 4, p. 414 ; Plon, 1962).

Robert CASTLEREAGH, marquis de LONDONDERRY (1769-1822)

Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 1813 à sa mort.



Plus je vois le marquis de Londonderry, disais-je à M. de Montmorency, plus je lui trouve de finesse. C'est un homme plein de ressources, qui ne dit jamais que ce qu'il veut dire ; on serait quelquefois tenté de le croire bonhomme. Il a dans la voix, le rire, le regard, quelque chose de M. Pozzo di Borgo. Ce n'est pas précisément la confiance qu'il inspire (F. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Flammarion, 1949 ; Rééd. Club français du livre, 1969, tome 3, p. 101)

Lord Londonderry surtout était impassible : il embarrassait à la fois par sa sincérité de ministre et sa retenue d'homme. Il expliquait franchement, de l'air le plus glacé, sa politique et gardait un silence profond sur les faits. Il avait l'air indifférent à ce qu'il disait comme à ce qu'il ne disait pas ; on ne savait ce qu'on devait croire de ce qu'il montrait ou de ce qu'il cachait. Il n'aurait pas bougé quand vous lui auriez lâché un saucisson /charge d'artillerie/ dans l'oreille, comme dit Saint-Simon.

Lord Londonderry avait un genre d'éloquence irlandaise qui souvent excitait l'hilarité de la Chambre des lords et la gaîté du public ; ses *blindings* étaient célèbres, mais il arrivait aussi quelquefois à des traits d'éloquence qui transportaient la foule, comme ses paroles à propos de la bataille de Waterloo : je les ai rappelées (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe, Flammarion, 1949 ; Rééd. Club français du livre, 1969, tome 3, p. 109*).

CAUCHOIS-LEMAIRE

C'était un vétéran de la presse libérale, toujours mécontent, jamais bruyant, qui avait écrit avec une certaine fermeté et une certaine amertume, et à qui ses persécutions sous le dernier régime n'avaient rien valu sous le nouveau (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, pp. 352-353 ; Plon, 1960*).

Louis CAUSSIDIÈRE (1808-1861)

Ouvrier dans les fabriques de Lyon et de Saint-Étienne jusqu'en 1834 où il se mêla activement aux insurrections d'avril, il fut condamné par la Cour des pairs à la détention au Mont-Saint-Michel dont il sortit par l'amnistie de 1837 ; il s'occupa de courtage de vins et eaux-de-vie en en profitant pour faire une active propagande républicaine et écrivit à la *Réforme*. Le 24 février 1848, il prit une part active aux manifestations de l'opposition républicaine et aux combats et s'installa à la préfecture de police où il créa une garde spéciale pour la préfecture. Il en fut démis à la suite des événements du 15 mai, ainsi que de sa charge de représentant du peuple. Réélu représentant de la Seine lors des élections qui suivirent, 12 jours après, il dut ensuite s'enfuir à Londres

C'était un grand et gros athlète avec une petite tête sur de larges épaules comme un hercule antique, une voix douce et les yeux d'un jeune veau (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 309 ; Plon, 1962*).

Je vis un corps très grand et très gros, sur lequel était posée une tête triangulaire, fort expressive, enfoncée profondément entre les deux épaules. Je lui trouvais l'œil rusé et méchant avec un air de bonhomie répandu sur le reste du visage. C'était, en somme, une masse de matière fort informe, mais dans laquelle s'agitait un esprit assez subtil pour savoir tirer partie de sa grossièreté et de son ignorance (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 164-165*).

Comte Roger de CAUX

Premier secrétaire de la légation à Berlin en 1821, il fut ensuite chargé d'affaires à Madrid et ministre de France à Hanovre.

général Eugène CAVAIGNAC (1802-1857)

Sorti des écoles Polytechnique et de Metz, lieutenant de génie, il fit la campagne de Morée. D'Arras où il était en garnison en 1830, il adhéra aussitôt à la Révolution. Il fut nommé capitaine le 1er octobre. Mais ses opinions républicaines déclarées le firent affecter à l'armée d'Afrique où il se fit remarquer rapidement par ses qualités militaires et son sang-froid. Mais Clauzel lui fit attendre son avancement et c'est en avril 1837 qu'il fut nommé chef de bataillon aux zouaves ; il prit d'une part brillante aux combats successifs. Il fut nommé lieutenant-colonel le 21 juin 1840 et général le 16 septembre 1844. Il fut ministre de la guerre en 1848, puis chef du pouvoir exécutif, mais il échoua dans sa candidature à la présidence. Il fut réélu à la Législative.

Cavaignac, d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, avait une élégante tournure militaire. Son visage maigre et fatigué plaisait, malgré l'irrégularité des traits, surtout quand on l'avait vu un peu de temps et qu'il s'était animé. Ses yeux vifs et beaux exprimaient l'intelligence, la franchise, le courage, avec une ombre de tristesse et de souffrance. Ses manières, assez simples, réunissaient la liberté des camps et la dignité du commandement. Sa parole brève et facile, distinguée, sans apprêt, juste sans art, répondait sans effort à sa mâle pensée. Il parlait à merveille et n'avait pas de talent.

Dès qu'elle l'entendit, la Chambre se sentit portée vers lui. Un homme entièrement nouveau était devant ses yeux. Il n'avait pas été élevé pour elle, et il était à sa place au milieu d'elle. Tout le singularisait dans cette assemblée d'avocats et de journalistes, pour une bonne part assez mal tenus. Il ne nous ressemblait pas et il nous gagnait tous (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 317*).

On ne pouvait guère l'approcher sans reconnaître qu'on était en présence d'un personnage historique. On n'en doit pas conclure qu'il satisfît à toutes les conditions d'un homme de gouvernement. Il était républicain de naissance, non par réflexion, ni par choix. Ce n'est pas que son caractère et ses moeurs le rendissent impropre à la République. Mais telle est l'apparence de dérèglement et de licence qui s'est toujours attachée en France au régime qu'on y nomme ainsi, que, par sa nature et ses idées, il ne l'aurait pas épousé si ce n'eût été pour lui comme un devoir de famille (...). Eugène Cavaignac avait été nourri à l'école de la Convention, transfigurée et comme épurée par d'honnêtes illusions., il croyait devoir au nom paternel, à sa tendresse pour sa mère, au souvenir et aux amis de son frère, enfin à son honneur personnel, d'aimer la République. Mais depuis qu'il avait l'âge d'homme, c'était un amour platonique ; s'il l'aimait, il ne la désirait pas. Ses études et sa profession ne l'avait pas appelé à beaucoup méditer sur les questions de gouvernement. Il acceptait de confiance les idées libérales et même républicaines qui convenaient à son goût de dignité et de justice ; mais il n'y pensait pas beaucoup. Il aimait son métier, il le faisait bien. Par une circonstance heureuse pour lui, il le faisait en Afrique, c'est-à-dire dans une armée qui avait pu acquérir toutes les qualités militaires, sans perdre aucune de ses qualités civiles, dans une armée obligée par sa situation à tous les devoirs et qui les remplissait tous. Dans ce milieu

qui allait à ses opinions et à ses goûts, il pouvait, éloigné de la France et de Paris, demeurer étranger à toutes nos dissidences politiques, conserver sa fidélité au gouvernement qu'il servait, et des liens d'ancienne camaraderie avec ses plus grands ennemis, sans être obligé d'épouser, ni d'abjurer leurs passions et leur cause. Les occupations de son état ne l'absorbaient pas tellement qu'il restât indifférent à tout ce qui n'était pas la guerre. Ainsi, dans la solitude des commandements éloignés des villes, il ne négligeait pas l'étude et la lecture. Je lui ai entendu dire qu'il avait dans ses cantonnements d'Afrique fait ses délices des *Vies de Plutarque*. Cet ancien élève de l'École polytechnique n'était pas insensible aux choses de l'imagination. Ainsi parlant devant moi du maréchal Bugeaud, quand il disait : "C'est notre maître à tous", il ajoutait : "C'est pourtant un homme dans lequel il y a de grandes lacunes. Par exemple il n'a jamais pu comprendre ce que c'est qu'un beau vers".

La Révolution de Février trouva donc en Cavaignac un homme qui ne l'attendait pas, qui ne la souhaitait pas, à qui même il me l'a dit, elle ne parût ni nécessaire, ni motivée, mais que cependant elle n'étonnait pas, la république lui ayant toujours paru la conséquence naturelle et finale de la Révolution française. Il se serait très bien arrangé de vivre sans la république. Il ne demandait pas mieux que de vivre sous la république et pensait même qu'il devrait s'y plaire mieux que sous tout autre régime, quoique la place qu'elle avait dans les premiers temps faite à l'armée, blessât son cœur de soldat. Les mesures prises par son gouvernement provisoire n'étaient pas non plus toutes de son goût ; mais s'il désapprouvait les mesures, il ne blâmait pas les hommes. Il mettait tout sur le compte de la nécessité et des circonstances.

Voilà l'homme que les événements transportaient subitement à Paris au lendemain d'une révolution, au cœur de la politique, dans le milieu bruyant d'une assemblée, dans le feu d'une guerre civile, au sommet du gouvernement, au faite du souverain pouvoir. Eh bien, il n'en fut ni troublé, ni ébloui, ni enivré, ni accablé. Tout était nouveau pour lui, rien ne semblait au-dessus de lui. Il s'élevait avec sa position sans montrer d'autre hauteur que celle de son âme.

Son esprit était fait pour le vrai. Il y arrivait assez sûrement, mais avec un peu de peine et pas toujours par les voies les plus simples. Il était, on peut le dire, lent et compliqué, comme tous les esprits qui se sont formés seuls. L'inexpérience et l'isolement avait achevé de le rendre défiant. Transporté dans un monde inconnu, on conçoit qu'il fût sur ses gardes. Il craignait trop d'être trompé pour s'abandonner aux autres, il craignait trop de faire des fautes pour s'abandonner à lui-même. Fier et scrupuleux, il hésitait à se décider quoique, ses décisions une fois prise, il les soutînt sans faiblir. C'est par là surtout qu'il a failli dans le gouvernement. Difficile à convaincre, il demandait du temps et perdait l'à-propos. Il arrivait à prendre le bon parti, mais il y arrivait tard et lorsque, forcé par la nécessité, il n'en n'avait plus le mérite et semblait céder au lieu de vouloir.

Aussi, dans ses relations avec les hommes, était-il souvent sec parce qu'il était réservé, et l'on prenait pour morgue ou brusquerie une certaine crainte de s'ouvrir ou de se laisser serrer de trop près ; car, d'ailleurs, il aimait à causer et

causait bien ; mais il fallait qu'il fût sûr de ses interlocuteurs. Lancé au milieu d'hommes de partis, d'hommes politiques dont il ne connaissait que le nom, cette défiance était assez naturelle ; mais il la poussa trop loin, il la laissa trop voir, il s'isola et négligea plus d'un rapprochement utile. Il ne comprit pas l'importance pour lui de gagner, sinon à sa politique, du moins à sa personne, des hommes d'influence comme Barrot, Molé, Thiers, etc. Il parut les dédaigner : il les redoutait peut-être (...). Cavaignac, capable de cordialité, n'y arrivait pas du premier coup ; il voyait venir, et son esprit naturellement un peu subtil se montrait plus difficile que de raison. Je comparais les conférences politiques avec lui aux conversations entre les témoins d'un duel. Il fallait mesurer, peser toutes les expressions, et l'on en sortait mal à l'aise. C'était là son plus grand défaut, et ce défaut a nui à lui et à nos affaires (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, pp. 348-351*).

Il avait un esprit sain, un noble caractère, de la fermeté, de l'autorité, du courage. Il n'était ni inventif, ni entreprenant, et ses vertus comme ses préjugés, ses scrupules comme ses faiblesses le retenaient volontiers dans la sphère où l'enfermait sa sagesse sous l'empire de la nécessité. Il n'avait pas cette hardiesse et cette fécondité d'initiative qui en fait franchir les limites, qui sait se créer un but nouveau hors de la portée de la vie commune, et devancer la marche lente des faits par un mouvement propre et spontané. Au fond, la conduite du général Cavaignac n'était pas une grande nouveauté ; c'était, avec meilleur grâce, plus de dignité personnelle, plus de vivacité militaire et des circonstances plus extraordinaires et plus dramatiques, la politique si connue, si rebattue de Louis-Philippe. Aussi, fit-il bien au dedans, où il n'y avait que de l'ordre à rétablir et à raffermir, et s'il y mit un peu de lenteur et d'indécision, il ne fit de mal qu'à lui. Au dehors, où ni la nécessité, ni les devoirs, ni l'opinion ne lui demandait quoi que ce fût, il ne fit rien, ou si peu de chose qu'on peut dire qu'il n'eut pas de politique étrangère (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, pp. 352-353*).

CAVE

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur des arts et théâtres au ministère de l'intérieur

Cavé, qui était directeur des arts et des théâtres, était intelligent et homme de ressources. Je ne crois pas qu'il fût malhonnête, mais il n'était pas sévère ; il craignait de se faire des ennemis, il cherchait à plaire, et ne trouvait jamais d'objection aux fantaisies du ministre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 347 ; Plon, 1960*).

Camillo CAVOUR (1810-1861)

Je trouvais, dans ce grand homme d'État, le libéralisme franc, hardi et pratique d'un bon *whig*, les lumières d'un publiciste et d'un économiste, le tempérament calme et gai d'un ministre de bonne humeur, la clairvoyance désabusée de l'homme du Midi, la finesse sans duplicité ni fausseté, la confiance sans fatuité, la hardiesse sans aveuglement, la grandeur des vues sans les chimères du rêveur, ni l'infatuation du sectaire, un plan avec de la flexibilité, de la fermeté et point d'entêtement ; enfin le plus précieux assemblage de qualités politiques que j'ai rencontré. Il était au niveau de l'entreprise qu'il avait formée, et il en a fait preuve (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 84*).

C'est un esprit sans éclat, mais sans nuages. Il a en général les lumières et les idées d'un libéral anglais, avec la vivacité et la simplicité de l'esprit italien. Les difficultés, les finesses, les profondeurs des questions ne le troublent pas ; il n'engendre ni scrupule, ni scepticisme, là où nos habiles ne manquent pas de concevoir l'un et l'autre, plus encore par faiblesse d'esprit que par délicatesse de conscience ou excès de pénétration. Ce n'est pas que je crois Cavour d'une grande sévérité morale dans le gouvernement. Ses principes généraux de politique sont parfaitement honnêtes et sa modération naturelle, une certaine bienveillance, l'impartialité d'un esprit calme et ouvert le préservent des sentiments étroits, passionnés, qui engendrent les mauvaises actions. Mais pourvu que ses principes politiques soient saufs, que le but soit avouable et légitime et qu'il ne s'agisse pas de violer l'humanité envers les personnes, il ne s'inquiète pas avec excès de la rigoureuse honnêteté, ni surtout de la dignité des moyens. Italien en cela, l'intérêt avoué lui paraît excuser ou couvrir bien des choses. Seulement, il faut que cet intérêt soit ce qu'une saine et raisonnable politique peut défendre. Comme homme d'État, il a certainement plus de coup d'œil, de promptitude, de résolution, de courage d'esprit et de hardiesse à se compromettre qu'aucun de ceux dont j'ai entendu parler depuis quarante ans. Il est de sang-froid, optimiste, sans présomption, et il a à un haut degré cette qualité tant prisée des Anglais dans un premier ministre : la bonne humeur. On ne sait comment refuser la grandeur à un homme qui a pris sciemment le rôle qu'il remplit en Europe depuis dix ans, et qui a fait avec conscience de son œuvre une chose qui, dût-elle échouer, restera grande. Cependant, la grandeur manque à son esprit autant qu'à toute sa personne. Je crois que cela tient surtout au défaut d'imagination. L'imagination seule ajoute aux grandes choses les proportions qu'elles méritent, elle le suppose même quelquefois, et prête une forme éclatante à ce qui ne la comporte en rien. Cavour n'a rien de cela, il est prosaïque. Sa conversation est solide est assez piquante, mais c'est tout. Au point de vue philosophique, son esprit laisse à désirer autant qu'au point de vue poétique. C'est un de ces esprits anglais qui ne s'élèvent pas en fait de métaphysique au-dessus de l'économie politique. Il s'ensuit que ce que Cavour écrira, s'il écrit quelque chose, pourra bien être au-dessous de ce qu'on attendra ; mais ce double défaut de philosophie et d'imagination ne fait pas un vide bien fâcheux chez un homme d'état. Si l'on est Achille, on a pas besoin d'être Homère. Il

est vrai que je ne parle pas ici un personnage héroïque, mais je parle certainement d'un homme d'État (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 118*)

Mme Zoé du CAYLA (1785-1852)



Le hasard conduisit madame du Cayla dans le cabinet du monarque. Elle avait des restes de beauté, était spirituelle, intrigante et possédait surtout un fond de bassesse que rien n'épouvantait. Les tristes séductions employées auprès du vieux roi ne le cédaient qu'à l'ignoble salaire qu'elle en recevait. Si le ministère avait été plus éclairé sur ces manœuvres, on aurait pu la retenir dans une situation subalterne et mercenaire : l'or aurait suffi à son âpreté ; mais il la méprisa trop. Elle eut le temps d'établir son influence et voulut l'exercer politiquement (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 49*).

Constance CÉRÉ (1769-1842)

Epouse de Frédéric d'Houdetot.



Celle-ci /l'aînée des petites filles de Mme d'Houdetot/ n'avait eu qu'un fils, officier général, qui, ayant servi dans les colonies, avait épousé en secondes noces une jeune créole de l'île de France, Constance Céré, grande femme qui avait eu beaucoup de beauté et qui, sans éducation, sans nulle habitude du monde, était toute déplacée au milieu de la société parisienne, et s'occupait uniquement de sa santé et de celle de ses enfants (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 39*).

général François de CHABAUD-LATOURE (1804-1885)



Le général Chabaud-Latour, ancien aide de camp du duc d'Orléans, était gendre d'Alphonse Perrier. C'était un officier du génie de quelque mérite, mais très personnel, très vain et d'un caractère médiocrement élevé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 4*).

...Un vieux, excellent et brave militaire (...) qui portait sur son visage l'expression de la loyauté et de la franchise. Il n'était pas dépourvu de facilité de parole (...). Le général Chabaud tenait au parti orléaniste par toutes sortes d'attaches. Il avait été dans sa jeunesse aide de camp du comte de Paris, encore enfant ; resté au service sous l'Empire, et fidèle à tous ses devoirs d'État, il n'en n'avait pas moins gardé au fond du cœur ses premières affections. Je l'avais connu moi-même dans l'intimité de la famille Guizot, où il avait été pour ainsi dire élevé sur les genoux du grand ministre (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 316*).

CHABRIER

Neveu de Laromiguière, héritier de ses opinions, il a été directeur général des Archives (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 386*).

François Adolphe CHAMBOLLE (1802-1883)

Entré par l'influence de Manuel au *Courrier français*, il le quitta un moment pour le *National* en 1830. Il devint directeur du *Siècle* en 1837 jusqu'en 1848. Quand celui-ci devient républicain, il s'en sépare pour fonder l'*Ordre*. Il sera représentant de la Mayenne à la Constituante et de la Seine à la Législative. Exilé quelques mois après le coup d'État, il se retire de la vie politique.

Le *Siècle*, qui marchait à une grande publicité, était rédigé avec beaucoup de netteté et de fermeté par Chambolle qui, toujours honnête et fidèle, quoique toujours chagrin et découragé, suivait dans la Chambre la bannière de Barrot, en témoignant à Thiers estime et sympathie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 49 ; Plon, 1962*).

De /Chambolle/, honnête et bon esprit mais incertain, il eût été difficile de faire un homme de gouvernement, car il était mélancolique, timide et n'abordait pas la tribune (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 84*).

Adalbert de CHAMISSO (1781-1838)

Né au château de Boncourt en Champagne, emmené en plus par ses parents émigrés en 1790, il y accomplit une carrière militaire jusqu'en 1807, après avoir été page de la reine de Prusse ; il ne vécut en France que de 1807 à 1811. Naturaliste, écrivain et poète, il mêla en lui l'influence germanique et celle du XVIIIe siècle français. Il avait publié en 1814, et en allemand, le conte qui l'a rendu célèbre : *L'Histoire merveilleuse de Pierre Schlemihl, ou l'homme qui a perdu son ombre*. De 1815 à 1818, il fut le compagnon de Kotzebue pendant son voyage de découverte aux mers septentrionales, dont il se fit l'historiographie. Il était en 1821 directeur du Jardin des Plantes de Berlin.

Il était grand, d'une figure assez agréable. Je me sentais un attrait pour cet exilé voyageur comme moi : il avait vu ces mers du pôle où je m'étais flatté de pénétrer (...).

M. de Chamisso avait été nommé par M. de Fontanes professeur à Napoléonville, puis professeur de grec à Strasbourg ; il repoussa l'offre par ces nobles paroles : “ La première condition pour travailler à l'instruction de la jeunesse est l'indépendance : bien que j'admire le génie de Bonaparte, il ne peut me convenir.” Il refusa de même les avantages que lui offrait la Restauration (...). L'ouvrage le plus touchant peut-être que cet enfant des Muses, caché sous les armées étrangères et adopté des bardes de la Germanie, ce fut ces vers qu'il fit d'abord en allemand et qu'il traduisit en vers français, sur le château de Boncourt, sa demeure paternelle (...).

Embarqué sur le vaisseau armé par le comte de Romanzof, M. de Chamisso découvrit, avec le capitaine Kotzebue, le détroit à l'Est du détroit de Behring, et donna son nom à l'une des îles d'où Cook avait entrevu la côte de l'Amérique. Il retrouva au Kamtschatka le portrait de madame Récamier sur porcelaine, et le petit conte *Peter Schlemihl*, traduit en hollandais.

Je me souviens de Chamisso comme du souffle insensible qui faisait légèrement fléchir la tige des brandes que je traversai en retournant à Berlin (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 54*).

Victor CHAMPEAUX de LA BOULAYE

Il devint secrétaire de Lamartine vers 1833, l'accompagna dans un second voyage en Orient, mais mourut à Malte le 3 août 1850.

Je pratiquais assez assidûment Champeaux dans ce temps-là, quoi qu'il fut très vaniteux, très bavard et fort ennuyeux, parce que, en causant avec lui, je me mettais mieux au courant des pensées et des projets de Lamartine, que je n'eusse pu le faire en écoutant son patron lui-même. L'esprit de Lamartine se réfléchissait dans la sottise de Champeaux comme le soleil dans un verre noirci à la fumée, qui le fait voir sans rayon, mais plus net qu'à l'oeil nu (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 177-178*).

général Théodule CHANGARNIER (1793-1877)

Sorti de Saint-Cyr en 1815 et affecté aux Gardes du corps, il devint capitaine après l'expédition d'Espagne en 1825. À la révolution de Juillet, il fut versé dans un régiment de ligne et envoyé en Algérie. Une série d'actions d'éclat lui valut un avancement rapide. Chef de bataillon après Mascara au 1835, lieutenant-colonel après la retraite de Constantine en 1836 et colonel en janvier 1837, général de brigade le 21 juin 1840 après les combats de Médéa, de Mouzaïa et de Chélif, Il sera général de division 3 ans après. Il entra à l'Assemblée constituante en 1848 ; le gouvernement lui confia le commandement supérieur des gardes nationales, plus celui des troupes régulières ; il réprima la tentative d'insurrection du 13 juin 1849.

Changarnier est un homme bien élevé, d'une bonne famille de bourgeoisie bourguignonne. Il n'a pas eu d'éducation militaire, et il est entré au service, je crois, par la Garde du corps dans les premiers temps de la Restauration. Les occasions de se distinguer lui ont longtemps manqué, il servait depuis près de 20 ans qu'il n'était encore que chef de bataillon. Le dégoût le prenait et, quoique sa fortune fut très modeste, il songeait à quitter l'armée. Il en parla au général Castellane, sous les ordres duquel il était en garnison à Perpignan. Castellane le détourna de prendre ce parti, lui dit que les régiments envoyés dans ses divisions s'y acclimataient pour l'Afrique, et que le sien y serait bientôt. Il prit donc patience, les bonnes occasions ne pouvaient pas tarder. Changarnier écouta ce conseil, et c'est pour l'avoir écouté qu'il est devenu un des hommes considérables de son temps.

C'est à la fin de 1836 il attira les regards du maréchal Clauzel à la retraite de Constantine, et à dater de cette époque, son avancement à été aussi rapide que mérité. Il était 10 ans après lieutenant général. On s'accorde à lui reconnaître une vigueur incomparable dans l'action et le commandement, soutenu d'une habileté suffisante point je ne sais s'il est capable des grandes conceptions militaires., franchement, j'en doute. Il ne parle pas de la guerre en homme qu'il a étudié et ne paraît pas on bien savoir l'histoire, même contemporaine. Mais ce n'est pas sur leur conversation, ni même sur leur instruction qu'il faut juger les généraux d'armée.

Changarnier n'en était pas moins très estimé en Algérie ; il était moins aimé., Il avait peu de camaraderie, sans être ce qu'on appelle mauvais camarade ; mais il est difficile, exigeant, presque hautain avec ses subordonnés et davantage encore avec ses chefs. On l'accusait aussi comme militaire de n'avoir pas l'esprit des détails, de négliger l'administration, de ne pas s'occuper du soldat. C'est là ce que lui reprochait Bugeaud, qui ne lui trouvait des manières ni assez soldatesques, ni assez subalternes. Il disait bien quelque fois qu'il y avait en Afrique des coup de collier à donner dont lui et ce b... de Changarnier étaient seuls capables. Mais le plus souvent, à cause du ton gourmet et des manières soignées du général, il disait que c'était un fat qui ne savait ni obéir, ni commander. La nature grossière de Bugeaud le rendait injuste pour tout mérite qui ne s'humiliait pas devant lui et qu'il fallait reconnaître et ménager. Changarnier d'ailleurs, sévère en matière de désintéressement et de délicatesse, ne pouvait être favorable aux créatures du

Bugeaud, aux Feray, aux Saint-Arnauld, et c'est, dit-on, à propos de dernier qu'il eut son premier démêlé avec son général en chef.

Quand Changarnier revint à Paris sous la monarchie, précédé alors d'une certaine renommée, nous vîmes un homme d'une taille dégagée, soigné dans sa tenue, distingué dans ses manières, dont la tournure était plus jeune que la figure. Entièrement rasé, sauf des sourcils et des moustaches au poil gris, il couvrait sa tête chauve d'une perruque bien serrée, bien arrangée, mais que rien ne dissimulait. Ses traits peu saillants, peu accusés, n'avaient point d'expression prononcée. Cependant sa physionomie était honnête et pouvait dans certains moments exprimer une énergique volonté. Mais il n'y paraissait pas dans l'habitude de la vie. Il causait assez bien, parlait avec un peu d'apprêt, mais avec justesse et, sans un rire et un ton de fausset qu'il prenait par moments quand il voulait plaisanter, il aurait eu l'air d'avoir passé sa vie dans le grand monde. C'est là, du reste, qu'il parut plus occupé de se bien placer qu'auprès du gouvernement. Sa politesse, sa bonne tenue, sa réputation, dont il n'abusait pas, sa réserve sur tout ce qui regardait son état, le firent bien venir dans les salons. Il eut bien auprès des femmes quelques prétentions de chevalerie, et, comme il n'était plus jeune, sa galanterie effleura le ridicule. Mais, somme toute, il fut bien vu. Rien d'ailleurs ne décelait en lui l'ambition d'un rôle politique. Mais la révolution lui ouvrit d'autres perspectives. Il crut d'abord à la guerre; en attendant, il essaya de la diplomatie, puis du gouvernement de l'Algérie; enfin, élu à Paris, aux élections de juin, il entra dans l'assemblée au moment de la grande faveur des généraux africains. Ses camarades lui firent bon accueil, et le commandement de la Garde nationale fut une preuve de confiance qui honore Cavaignac et Lamoricière. Changarnier ne se montra pas indigne. Il fut avec eux réservé, mais convenable. Il ne leur cause ni ennui, ni difficulté, et reconnaissant que son commandement était plus honorable qu'important, lorsque l'état de siège régnait et que la Garde nationale avait plusieurs légions licenciées, il ne manifesta ni humeur ni prétention. Je ne doute pas qu'au fond de l'âme il ne trouvât qu'on exagérait les services rendus par ses compagnons d'armes, qu'à leur place, il aurait fait mieux et autrement. Ils étaient certainement trop républicains, trop démocrates pour lui, surtout trop célébrés. Il devait s'en expliquer dans l'intimité. Mais il se bornait à se distinguer d'eux, sans les trahir ni les inquiéter. Son abnégation ne pouvait aller jusqu'à voir avec satisfaction Cavaignac monter à la première place; il se croyait si supérieur à lui! Aussi ne put-il être mécontent, lorsqu'il surgit un concurrent dont le succès le froisserait moins, puisqu'il serait dû au nom et nullement au mérite. D'ailleurs, si celui-ci arrivait au pouvoir, des hommes d'expérience, de commandement, et de réputation lui seraient bien nécessaires, à lui qui manquait de tout cela. Avec Napoléon tous les autres généraux quittaient la scène. Changarnier, fort satisfait d'ailleurs de voir Cavaignac et Lamoricière rentrer dans l'ombre, calculait qu'il resterait seul de son espèce et qu'il devenait la grande et peut-être l'unique épée du nouveau gouvernement. Comment n'aurait-il pas fait des vœux pour Louis Bonaparte? Qui aurait pu le retenir? Des principes politiques? Il n'était pas obligé d'en avoir. A cinquante ans passés, il n'avait joué aucun rôle dans l'Etat; il n'avait point tenu aux gouvernements qu'il avait servi, par d'autres liens que ses

engagements militaires ; il tenait encore moins à la République. Il a des sentiments politiques honnêtes, c'est-à-dire qu'il aime la France, l'État, l'honneur, la gloire. Il n'aurait pas fait bon marché du bien public ; mais il n'aurait pas repoussé même un gouvernement dictatorial, pourvu qu'il fût exercé avec probité, dignité, sagesse et surtout accepté et soutenu par les hommes distingués du monde politique. Il a toujours tenu avant toute chose à leur estime et à leur concours, à devenir un des leurs, à leur donner ce qui leur manquait, un guerrier, et sous ce titre à devenir au moins par moments leur chef.

Cette ambition assez haute, mais vague, l'avait poussé à s'accommoder de Bonaparte devenu le candidat des gens bien élevés, de Molé et de Broglie comme de Thiers et de Barrot, et qui l'eût été de Talleyrand, si Talleyrand avait vécu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, pp. 388-391*).

On doit reconnaître de grandes qualités au général Changarnier, une âme forte, de nobles sentiments, une ambition élevée ; il a de la patience, du sang-froid, de la tenue, ce qu'il faut d'esprit de conduite pour savoir attendre, mais sa confiance en lui-même le rend oisif et imprévoyant. On dit qu'à la guerre, son mérite se montre quand la nécessité de l'action est venue, et que, comptant sur elle, assuré qu'elle ne lui manquera pas et le trouvera après, il néglige le reste. Peut-être a-t-il agi de même dans la politique. Je veux dire que son esprit n'est pas au niveau de son âme ; son habileté est au-dessous de son ambition. Il compte trop sur lui-même pour préparer, pour juger les événements. Le sentiment de sa force l'aveugle sur l'effet. Toujours heureux à la guerre, trompé parce qu'il a appelé fastueusement son "habitude de vaincre", il a visé aux grandes choses et attendu qu'elle vinsent à lui. En tout il a joué un rôle de dupe (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 392*).

Changarnier n'était point fanfaron. Rien n'était plus vrai, plus sérieux que son courage, sa fermeté d'âme, son dévouement à sa propre gloire. Mais il était si ambitieux d'une grande position qu'il s'exagérait celle qu'il avait, et ses illusions sur sa puissance lui fermaient les yeux sur les conditions pratiques des choses (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 454*).

Il étale ses qualités mais il les a. Son esprit n'est pas sans ressources ; sa conversation a de l'intérêt ; seulement il cherche trop à la rendre piquante et à se faire valoir aux dépens des autres. Il n'a pas grand goût pour le mérite d'autrui et surtout de ses compagnons d'armes. En parlant d'eux, ils dissimulait mal sa jalousie. Sa politique était crédule. Il avait des correspondances dont il se prévalait pour paraître bien instruit ; la plupart lui venait de la maison Rothschild. Il faut savoir que Changarnier est un peu ce qu'on appelait un galantin. Il avait offert ses soins à Mme James de Rothschild qui n'était plus jeune, qui avait été agréable, causante, un peu pédante, gracieuse cependant, habituée aux hommages et à la domination. Flattée de conquérir ce guerrier, elle s'était un peu exaltée pour lui. Elle lui écrivait, lui faisait écrire et mettait à ses ordres tous les correspondants de la maison Rothschild. Changarnier se croyait ainsi en possession de véritables informations politiques et

nous parlait quelquefois en homme officiellement renseigné (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 5, p. 7-8*).

Le général Changarnier ne jouait aucun rôle. Il en était un peu étonné, mais il se disait que son tour ne pouvait manquer de venir, et il prenait patience. Il avait toujours procédé ainsi, même dans ses meilleurs temps. Toujours bercé de grandes ambitions, il lui avait toujours manqué l'occasion, l'habileté ou l'audace de les satisfaire. Toujours annonçant beaucoup, il n'avait rien fait. Son unique entreprise, sa présence au quartier général de l'Empereur, puis du maréchal Bazaine pendant la guerre, n'avait eu aucun résultat et ce qui eût été loué comme le coup de tête d'un jeune homme n'avait paru que la prétention tardive d'un vétéran hors d'âge. En entrant dans la Chambre, il s'était vu perdu dans la foule. Les généraux qui avaient commandé pendant la guerre, même avec peu de succès, attiraient plus que lui l'attention et, quant à l'importance politique, elle était toute absorbée par Thiers, et il n'en restait aucune part pour personne. Jaloux par nature, Changarnier ne le lui pardonnait pas et, tour à tour impatient et dédaigneux, Thiers ne faisait rien pour le regagner. Je dois dire qu'il n'y eût trouvé nul profit. Mon pauvre ami Changarnier n'était plus qu'un vieillard prétentieux et dénudé. Sa vie se sera passée en aspirations d'une certaine grandeur, mais supérieures à son mérite et à sa fortune (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 5, p. 427*).

baron CHAPUYS de MONTLAVILLE (1800-1868)

D'une vieille famille du Mâconnais, d'abord publiciste et auteur d'une *Histoire du Dauphiné*, il fut élu député de Tournus en 1833 et siégea à la gauche dynastique. Il défendit le suffrage universel dans un ouvrage sur *la Réforme électorale, principes et application*. Il fut nommé préfet de l'Isère en novembre 1849, puis de la Haute-Garonne en 1852 et sénateur en mars 1853.

Nous avons à Toulouse un saltimbanque pour préfet. Chapuy de Montlville avait été sous la Restauration un écrivain du parti du trône et de l'autel. Député sous la Monarchie de 1830, il s'était jeté dans l'opposition libérale et même démocratique. Déclamateur et vulgaire, il n'avait nulle tenue. Le défaut de tact et de talent l'avait bientôt fait disparaître de la tribune. Puis il s'était attaché à Lamartine dont il était compatriote ; puis, comme il avait un fond de dévotion, à l'opposition clérical. Personne ne le prenait au sérieux, pas même lui. Sa nomination à la préfecture de l'Isère était un des premiers symptômes qui me fit comprendre de quel gouvernement nous étions menacés. À Toulouse, il prit des allures militaires, il s'habitua à entrer dans les communes, au bruit du tambour, à la tête de la force armée. C'était quelquefois avec cet appareil qu'il allait à la messe. Il tenait à ce que ces fonctionnaires s'y montrassent exacts. "Pourquoi ne communiquez-vous pas ?" disait-il à l'un deux, "Moi je communique carrément". On conçoit qu'un histrion pareil ne négligea rien pour que les députations de ses municipalités fissent à Toulouse une démonstration en faveur de l'Empire. Il se vanta d'avoir répondu à l'Empereur qui lui adressait ses remerciements, qu'il lui demandait pour toute récompense la

préfecture de Londres. Des fonctionnaires ont prétendu que, quelques jours avant l'arrivée du président à Toulouse, il avait, pour garantir sa sûreté ou orner son triomphe, délibéré de me faire arrêter. Il en était capable, mais je doute du fait. Quand il quitta notre département, le conseil municipal, se souvenant qu'on avait décerné à Joly une couronne d'or, vota à Chapuys de Montlaville une épée d'honneur qui lui fut portée par une députation ou figuraient des hommes de 1848 ; on en avait fait alors un sénateur, ce qui était moins ridicule que d'en faire un préfet (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 5, p. 48*).

commandant CHARRAS (1816-1865)

Fils du général d'Empire destitué en 1814, Charras, chassé de l'École-Polytechnique pour manifestations libérales à la veille de la Révolution de juillet, combattit aux barricades et entra à l'école de Metz. Malgré de très brillants états de service en Algérie et des notes excellentes, il n'eut, du fait de ses opinions, qu'un avancement médiocre, capitaine en 1838 et commandant en 1844. Il venait de débarquer à Marseille pour un congé au moment de la révolution de 1848 et gagna aussitôt Paris où il joua bientôt un rôle politique et militaire de premier rang.

On le savait un fils de régicide qui, élève, ce me semble, de l'École polytechnique en 1830, était sorti officier de l'insurrection et avait pris part à la rédaction du *National*. On ne doutait pas qu'il ne fut à la guerre pour tout perdre, et cette opinion a subsisté longtemps. Lamoricière n'en jugeait pas de même. Selon lui, Charras était par sa position et ses qualités plus propre qu'un autre à résister à l'invasion du parti anarchiste dans l'armée et à faire gagner le moment où la guerre pourrait avoir son vrai ministre. Ce ministre était Cavaignac (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 264*).

Républicain ombrageux, bien intentionné, mais fier et bourru, il avait lui-même trop de préventions contre l'Assemblée pour chercher à lui plaire ou même à la rassurer (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 299*).

C'était un homme très distingué ; mais je crois l'avoir déjà dit, un soldat et un Auvergnat, c'est-à-dire qu'il était rude, brutal, emporté dans la discussion, du moins dès que ses sentiments révolutionnaires étaient effarouchés. Il me disait lui-même qu'il avait été élevé par un père régicide qui l'avait nourri à déjeuner du prêtre et à dîner du Roi. De sang-froid, il avait une intelligence remarquable, son esprit était cultivé, il goûtait le talent, en faisait cas, tenait à être apprécié des gens de mérite. Mais dès qu'une circonstance réveillait en lui le jacobin, il prenait feu et éclatait avec violence. Il pouvait donc, suivant le moment, faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. Je crois toutefois que sa mort prématurée a été une perte (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 10*).

Sans avoir une exquise délicatesse de conscience, Charras, par honneur militaires et justesse d'esprit pratique, était capable de comprendre que l'honnêteté et la justice sont des règles en politique comme en toutes choses. Mais la fierté révolutionnaire du fils de régicide, ses haines de représailles contre l'émigration et le royalisme, l'influence de cette littérature démagogique au sein de laquelle son goût et sa plume l'avaient conduit, tout cela, joint à la rudesse du militaire et de l'Auvergnat, lui avait donné une dose d'orgueil et de fanatisme, que le raisonnement et l'expérience avaient peu à peu cantonné dans un coin de son âme : mais là veillaient comme des chiens féroces qu'il ne fallait pas agacer ni seulement éveiller, si l'on ne voulait pas être aussitôt mordu. Cependant, il est dommage que les événements et sa mort prématurée ne l'aient pas mis à même de montrer ce dont il était capable. Il y a de telles circonstances où il aurait pu rendre de grands services ; par exemple celle où, rassuré contre le danger d'être l'instrument ou la dupe d'un parti réactionnaire, il n'aurait eu à contenir et à diriger que son propre parti. J'aurais en ce cas plus attendu de lui que de Carrel lui-même avec lequel il n'était pas sans analogie. Il avait plus agi que Carrel ; il n'avait pas sa vanité dédaigneuse, ses prétentions chevaleresques et littéraires et sa rudesse, pour être moins dégrossie au-dehors, ne couvrait peut-être pas autant de sécheresse et d'insensibilité au bien. Charras songeait plus à sa cause, Carrel plus à lui-même (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 54*).

Jean-Baptiste CHARREYRON (1828-1893)

Parent de Charles Charreyron, il lui succéda, le 7 janvier 1872, comme représentant de la Haute-Vienne. Il avait été précédemment sous-préfet, puis était entré dans la magistrature, et était devenu également conseiller à la cour de Limoges, fonctions qu'il occupa jusqu'à l'époque de sa mise à la retraite, le 21 mars 1884. Élu comme conservateur, Charreyron fit partie au centre droit, et soutint le gouvernement du 24 mai et le ministère de Broglie.

C'était un écrivain peu connu, pédant, déclamateur, qui ne manquait pas d'intelligence et qui parlait avec un certain talent. Il était déplaisant de sa personne, plein de préventions déifiantes et jalouses, mal vu quoi qu'il ne fût pas sans modération. Il se croyait beau, mais il était sale, et sa mise sordide lui donnait plus d'apparence démocratique qu'il n'en méritait. Il vivait avec Mlle Royer qui a traduit Darwin et qui professe l'athéisme (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 516 n.2*).

Duchesse de CHARTRES

La duchesse de Chartres est vraiment une belle personne. C'est une belle brune, chose rare dans sa famille qu'elle ne rappelle en rien. Elle est timide, et je lui crois un esprit peu développé. Elle tient de son père un certain talent pour le dessin et l'aquarelle. On dit que le prince de Joinville aurait fort désiré qu'elle plût de

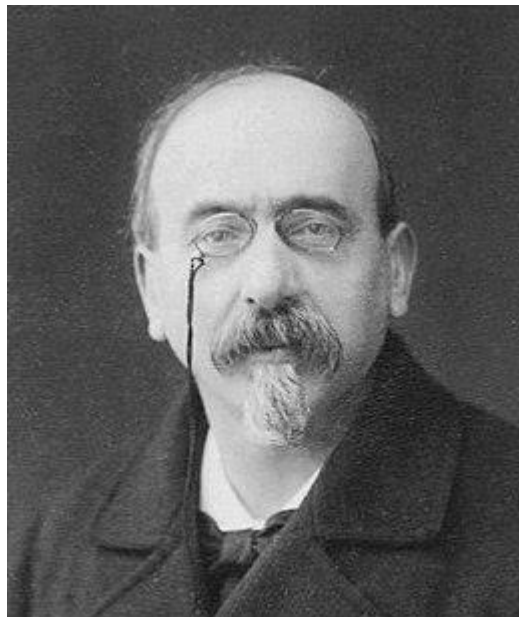
préférence à l'aîné de ses neveux, et je le crois volontiers (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 171*).

Prosper de CHASSELOUP-LAUBAT (1805-1873)

Elu député de la Charente inférieure en 1837.

Le troisième des frères de ce nom, conseiller d'État, esprit et caractère peu sûr pourtant. Il avait dans les affaires plus d'intelligence que de jugement. Il a été ministre sous l'Empire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 79*).

Victor CHERBULIEZ (1829-1899)



Victor Cherbuliez (...) a tout l'esprit qu'annonce ses romans, et cet esprit il l'a sur tous les sujets. Il a habité la Prusse ; il connaît l'Allemagne, sa littérature et sa philosophie. Ses opinions sont celles d'un radical, mais éclairé et qui comprend tout (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 194*).

Eugène CHEVANDIER de VALDRÔME (1810-1878)

Chimiste et homme d'affaires, l'un des directeurs de Saint-Gobain et des membres du Conseil de direction des Chemins de fer de l'Est. Il fut élu au Corps législatif comme candidat officiel dans la Meurthe en 1859. Il y avait joué un rôle important dans les discussions des lois des affaires économiques et financières et se rallia aussitôt à l'Empire libéral. Il restera ministre de l'Intérieur avec Émile Ollivier jusqu'au bout (GHP).



Les négociations pour la formation du ministère qui devait inaugurer l'Empire libéral furent assez longues à mener à fin, et durèrent plus de 6 mois ; plus de temps, hélas ! que ne devait durer ensuite l'Empire libéral lui-même (...). Je fus mis au courant de cette pénible transaction par un des membres du Corps législatif, inclinant sur le centre gauche, et qui se croyait en mesure d'en profiter. C'était mon collègue au conseil d'administration des Glaces de Saint-Gobain, M. Chevandier de Valdrôme, fils d'un grand industriel et très habile fabricant lui-même, qui était envoyé au Corps législatif par un des cantons où était située l'une de nos usines, et qui s'y était distingué, dans plusieurs circonstances, par une élocution facile, bien qu'un peu verbeuse. C'était un homme spirituel et fin, et qui eût été vraiment habile, s'il n'avait pas toujours voulu l'être et même le paraître. Ma confiance en lui était limitée, mais je le voyais avec plaisir approcher du pouvoir, où il portait des idées d'un libéralisme modéré (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 335*).

Françoise dite “Fanny” de CHOISEUL-PRASLIN, née SEBASTIANI (1807-1847)



Toute sa personne (...) m'attirait. Elle avait été belle, avant qu'un embonpoint excessif l'eût privée de grâce et de charme, mais sa tête était encore pleine de noblesse et ses beaux yeux avaient une expression de mélancolie profonde et de

distracted rêveuse qui trahissait des chagrins secrets. On ne pouvait, je crois, la regarder sans émotion, même quand on ne connaissait pas l'origine de sa tristesse : mais je n'en étais plus à l'ignorer.

Ma femme m'avait tout révélé. Je savais qu'elle était délaissée par un mari qu'il avait épousé, elle et lui n'ayant que 18 ans, l'avait adoré pendant quinze ans, puis l'avait prise subitement en dégoût pour s'amouracher successivement de toutes les gouvernantes de ses filles. La dernière en titre et en possession avait eu l'art de s'emparer du cœur non seulement du père, mais des enfants, à qui elle apprenait à manquer d'affection, et même de respect pour leur mère. La pauvre femme était ainsi, dans son intérieur et dans sa vie journalière, l'objet du mépris et des railleries de ceux qui l'entouraient et qui auraient dû l'aimer (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 162-163*).

Albert Pierre CHRISTOPHLE (1830-1902)

Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, auteur d'ouvrages de droit administratif, il fut quelques temps préfet de l'Orne dont il était originaire puis représentant en 1871. Il soutint fidèlement Thiers et vota constamment contre le ministère Broglie. Il sera député de l'Orne à deux reprises.

général de CISSEY (1816-1882)

Officier d'état-major, il fit les guerres de Crimée et d'Italie. Général de division en 1863. En 1870 il appartenait à l'armée de Bazaine et prit part à tous les combats autour de Metz ; à la capitulation, il demandait une percée à tous risques à travers les lignes allemandes. Il commanda contre la Commune les troupes entrées le 22 mai à Paris. Il sera ministre de la Défense dans le gouvernement Thiers, encore ministre sous l'Ordre moral et sénateur inamovible.

Conservateur militaire, peut-être légitimiste d'origine et de préférences, mais que l'expérience et sa profession avaient rendu indifférent à la politique, pourvu qu'elle maintînt l'ordre et l'autorité, galant homme d'ailleurs, réservé mais sincère, et dont l'administration était sage si elle n'était pas très active (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 362*).

Jean CLARY (1814-1889)

Cousin germain des deux reines, il s'occupa d'agriculture exclusivement jusqu'en 1848. Il fut nommé sénateur en janvier 1852.

Augustin COCHIN (1823-1872)

Membre de l'Académie des sciences morales, catholique libéral, écrivain et économiste, père de Denis Cochin.



Avec un seul de mes nouveaux collaborateurs, j'entrai presque tout de suite dans une intimité qui devint très tendre, et a duré près de vingt années sans un nuage. C'était Augustin Cochin ; il était à peu près de mon âge, avec tous les sentiments de ma génération, et venait comme moi d'un milieu assez différent de celui où se recrutait habituellement la jeunesse catholique. Son père était un philanthrope libéral, ayant siégé sous la Restauration, et même pendant les premières années de la monarchie de 1830, sur les bancs de la gauche. Sa foi était donc l'œuvre de sa conviction personnelle, elle ne provenait pas d'une tradition héréditaire. Il lui en avait même assez coûté, et je crois qu'il lui en coûta un peu toute sa vie, d'avoir renoncé, pour se dire ouvertement catholique, à la popularité qu'on n'acquiert jamais en France sans une pointe de libre pensée. Nous nous trouvions dans les conditions d'esprit assez pareil. Mais c'était, je dois le dire sans fausse modestie, à peu près la seule parité : car la ferveur de sa foi, son active et bienfaisante charité, son ardeur désintéressée pour le bien, je n'avais pas même la prétention d'en approcher. Ce qui me dépassait aussi de cent coudées, c'était sa facilité de travail et surtout de parole. Je n'ai, dans ma vie, rien vu de pareil au charme imprévu et à l'aisance naturelle de son éloquence. C'est l'improvisateur le plus complet que j'ai connu : il trouvait tout, d'abondance, sur un sujet pris au hasard, idées et impressions, raisonnements et images. Je lui ai vu faire en ce genre des tours de force qu'on aurait peine à croire, et c'était dans tous les ordres d'idées que ce talent s'épanchait sans effort.

Je l'avais entendu avec admiration dans des conférences religieuses et philosophiques. Quand je le vis entrer avec moi dans l'administration de la compagnie de Saint-Gobain, je le trouvais égal à lui-même pour les questions

d'affaires les plus arides, traitant avec supériorité avec les directeurs des intérêts de leur fabrication, et sortant de là pour charmer les ouvriers par des allocutions familières pleines de grâce. Il n'avait qu'un tort, c'était d'abuser de cette facilité pour se partager entre trop d'occupations, ne se concentrer nulle part, et n'arriver ainsi sur aucun point à une supériorité tout à fait éminente. Il aurait atteint pourtant, j'en suis sûr, les hauts sommets du talent et de la gloire, si sa vie eût été moins courte et si les grandes carrières lui eussent été ouvertes. Mais les circonstances ont fait que jamais il n'a pu aborder la tribune politique, où il aurait été tout de suite au premier rang. Le Père Lacordaire a dit : " Un homme a toujours son jour : il suffit qu'il attende, et ne fasse rien contre la Providence." C'est généralement vrai, mais ça n'a pas été le sort de Cochin : il est mort sans avoir eu son jour, et sans avoir rempli tout son mérite (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 271-272*).

Prosper Victor CONSIDERANT (1808-1893)

Socialiste, représentant à la Constituante et à la Législative, il fut, avec Ledru-Rollin, l'instigateur de la journée du 13 juin, à la suite de laquelle il s'enfuit en Belgique. Il seconda Fourier dans la propagation des idées socialistes et prit la tête du mouvement fouriériste à la mort du maître.

Lamennais et Considérant (...) n'étaient guère que des rêveurs chimériques, Considérant surtout, qui aurait mérité d'être placé aux petites maisons s'il eût été sincère, mais je crains qu'il ne méritât mieux (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 255*).

Etienne CONTI (1812-1872)

Avocat corse, poète et conseiller général, il combattit le régime de Louis-Philippe, fut nommé procureur général à Bastia au lendemain de la Révolution, et élu représentant. Mais il ne fut pas réélu en 1849. Au lendemain du coup d'État il fut nommé conseiller d'État et remplaça Mocquard comme secrétaire personnel de l'Empereur.

Athanase Laurent COQUEREL (1795-1868)

Pasteur protestant à Amsterdam puis à Paris, il fut membre de la Constituante et de la Législative.

Nous avons dans la commission un ministre du Saint Évangile, M. Coquerel, qui, voyant ses confrères du clergé catholique entrer dans l'assemblée, voulut y paraître aussi et il eut tort, de prédicateur fort admiré qu'il était, il se transforma tout à coup en orateur politique très ridicule. Il ne pouvait guère parler sans dire pompeusement quelques balourdises (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 264*).

Claude Anthime CORBON (1808-1891)

Typographe et sculpteur sur bois, un des fondateurs de l'*Atelier*, Corbon avait été pris comme secrétaire par le gouvernement provisoire, élu représentant de la Seine et nommé vice-président de l'Assemblée constituante. Il fit partie de la commission de constitution avec Tocqueville.

Nous avons parmi nous un ouvrier (car on mettait alors les ouvriers à tout) nommer Corbon, dont l'esprit était assez droit, et le caractère ferme (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 275*).

Francisque de CORCELLE (1802-1892)

Beau-frère de Rémusat, il siégea avec Tocqueville dans le groupe de Dufaure à la chambre à partir de 1837. Il fut représentant à la Constituante et à la Législative et fut chargé de deux missions à Rome, la deuxième par son ami Tocqueville en 1849.

Mon beau-frère est un des hommes les plus purs que je connaisse. Son esprit est élevé et délicat avec tendance à la subtilité et à la complication. Au fond, c'est une âme passionnée qui sent vivement et qui savent et qui s'absorbe aisément dans une seule idée. Alors il la suit avec exaltation, avec dévouement et, naturellement sévère et un peu défiant, il prend en dédain ou en aversion tout ce qui ne sympathise pas avec lui ; il tomberait dans tous les torts de l'intolérance, s'il ne lui restait du commencement de sa vie des principes de justice, de liberté et d'humanité auxquels sa dignité ne lui permet pas d'être infidèle. C'est son éducation libérale qui le sauve des conséquences de certains préjugés auquel il est venu insensiblement.

Cette éducation libérale fut un hasard. Je crois avoir dit quelles circonstances fortuites firent du père Corcelle un ennemi de la Restauration. Son exemple n'aurait pas eu de grande influence sur son fils, qui ne le goûtait guère ; mais il le mit nécessairement dans un milieu où le jeune Francisque respira l'air du patriotisme conspirateur. Il s'exalta à la suite de M. de Lafayette, et se jeta avec autant d'enthousiasme que d'abnégation dans les complots du carbonarisme. Sans les circonstances qui décidèrent ainsi de sa jeunesse, il aurait été tout aussi facilement un jeune aristocrate dévot, très entiché de ses idées, les érigeant en théories d'après Bonald et Maistre, et plein d'un consciencieux mépris pour tout ce qui était révolution et démocratie.

Heureusement, il échappa à ce péril en devenant carbonaro. Mais quoique grand, fort et vigoureux, il n'est pas fait pour la vie active. Son esprit un peu confus, son austérité un peu ombrageuse, une préoccupation inquiète de son honneur et de sa vertu, le font hésiter à s'engager et, lorsque l'expérience, la réflexion, l'action très lente sur lui de l'exemple et de la conversation des autres l'eurent éclairé sur les dangers et les torts du parti de la démocratie extrême, il tomba ou monta dans un libéralisme vague, indéfini, au-dessus de tous les partis. Pratiquement, il ne savait plus que penser, ni vouloir.

Ramené par l'élection sur le terrain des faits, il se rattacha sans confiance et sans sympathie au côté gauche. La gravité de Barrot le rassurait un peu sur la

désinvolture de son parti ; mais il trouvait trop d'esprits libertins, il ne voyait dans toutes les nuances gouvernementales qu'un machiavélisme de roués dont le roi, Guizot et Thiers n'étaient que des Variétés. Il est revenu de cette idée, au moins pour les deux derniers. Mais il a fallu du temps. Le bonheur lui envoya Tocqueville et ses amis. Quoique fort différent de Tocqueville, il s'attacha à lui d'une amitié tendre et, cédant à un retour vers les distinctions de race, vers les traditions de bonne compagnie, il chercha l'alliance des idées libérales modernes avec les opinions des hommes de l'Ancien Régime corrigé, et se sentit même attiré vers les légitimistes, pourvu qu'ils ne fussent pas tout à fait absolutistes.

Le sang de sa mère parlait. C'était une femme respectable qui, par ses sentiments et ses manières, était faite pour occuper un rang distingué dans une aristocratie de province. Très pieuse, elle avait donné à ses trois filles une éducation qui en fit des dévotes. Le fils se prit d'estime et de goût pour tout cet ensemble de mœurs et d'idées, auquel, pendant longtemps, il n'avait fait aucune attention ; car il est absolument étranger à tous ce qui ne l'intéresse pas. Jeune et absolu en tout, il avait d'abord pris parti contre la religion. Il ne la connaissait pas, mais les prêtres étaient ses ennemis politiques. Il a même imprimé quelques lignes assez impies. Il se modifia de bonne heure. Voilà bien des années qu'il m'a dit : "Sans les 500.000 diables qui doivent nous brûler, j'aimerais assez le christianisme". Bientôt il l'aima davantage. Sa tendance à la sévérité morale, son ambition d'unir tout ce qui élève et tout ce qui réfrène, le rendit assez favorable à ces dilettantes catholiques qui ont tâché de faire de l'indépendance du clergé une liberté publique, et il commença par entrer dans la croisade contre le monopole universitaire.

Il en était là lorsqu'il perdit son enfant. Sa douleur fut extrême. Sa vie dénuée de devoirs extérieurs, de toutes fonctions actives ne lui donnait rien à opposer à la préoccupation accablante de son malheur. La religion, lorsqu'on l'aime, ou seulement lorsqu'on en a le goût, peut être aisément cette préoccupation rivale qui en tempère ou en supprime une autre. Elle prend beaucoup de place dans la pensée, dans l'âme, dans la vie, et comme elle n'a rien d'une distraction qu'on puisse se reprocher, elle en est une véritable, une légitime et puissante. C'est par là qu'elle est avec raison regardée comme la compagne consolatrice de la douleur. Ainsi Corcelle se rapprocha d'elle. Il médita, il subtilisa, il s'exalta. Et s'il ne devint pas encore aussi décidément catholique qu'il l'est devenu depuis qu'il a cru apercevoir du merveilleux dans sa vie, il fit alors ses plus grands pas dans le chemin du salut. La religion devint sa pensée dominante et, je l'ai dit, il n'a guère qu'une pensée à la fois (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, pp. 149-151*).

Je connais peu d'hommes sur qui l'événement produise plus d'effet. Son optimisme leibnizien le range presque toujours du côté des faits (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 268*).

Avec une honnêteté hors-ligne et beaucoup d'esprit, il est facilement prévenu, il s'échauffe, il est tout d'une pièce (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 395*).

Mon beau-frère a de l'esprit et une rare honnêteté. Mais son esprit et sa conscience sont altérés par une vanité qu'il croit de la dignité et par une subtilité qu'il appelle de la délicatesse. Un certain fonds d'exaltation pour un rien le ferait mystique et sa piété plus adroite que raisonnée a complètement asservi son jugement. Cependant, comme il a de l'élévation dans les idées, une grande envie de n'être pas accusé de petitesse par les gens d'esprit, il est capable dans les affaires romaines de prendre souvent les choses du bon côté et de rester dans le vrai jusqu'au jour où, par quelques raffinement, par quelque susceptibilité inattendue, il se montera sur quelques questions de détail et deviendra intraitable. Je ne le voyais donc pas avec une pleine sécurité nommé à l'ambassade de Rome, mais ce choix était un expédient heureux qui nous tirait d'un pas difficile, et le nom de Corcelles déconcerta tous les soupçons, obscurcit toutes les suppositions et désarma bien malgré lui tout le cléricalisme (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 438*).

vicomte Louis-Marie de CORMENIN (1788-1868)

Publiciste, eminent juriste, il siégea à la Chambre de 1828 à 1846. Il fut membre de la Constituante et président à la commission de constitution dont Tocqueville faisait partie.

Je ne parle pas des coquins conduits par la peur, la haine et l'envie, comme Cormenin... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 388 ; Plon, 1960*)

L'extrême vanité rend, d'ordinaire, très hardi à parler ou très timide. Celle de Cormenin ne lui permettait guère d'ouvrir la bouche dès qu'il avait trois auditeurs (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 260*).

Je crois que, quoique prodigieusement vaniteux, il n'était pas bien sensible aux injures secrètes, et que, pourvu que son amour-propre fut chatouillé en public, il n'aurait pas fait trop de façons pour recevoir quelques coups de bâton en particulier.

Beaucoup ont cru que Cormenin, depuis que de vicomte il était devenu tout d'un coup radical, en restant dévot, n'avait cessé de jouer un rôle et de trahir sa pensée ; je n'oserais dire qu'il en fût ainsi, quoique j'ai souvent remarqué d'étranges incohérences entre les choses qu'il disait en causant et celles qu'il écrivait, et qu'à vrai dire il m'a toujours paru plus sincère dans la peur que lui faisait les révolutions que dans les opinions qu'il leur avait empruntées. Ce qui m'a toujours frappé surtout en lui, ce sont les défauts de son esprit. Jamais auteur n'a mieux conservé dans les affaires les habitudes et les travers de ce métier-là. Quand il avait établi un certain rapport entre les différentes dispositions d'une loi et donné un certain tour ingénieux et frappant à la rédaction, il croyait avoir tout fait ; la forme, l'enchaînement, la symétrie l'absorbaient. Mais, ce qu'il lui fallait surtout, c'était le neuf. Les institutions, déjà essayées ailleurs ou dans d'autres temps, lui paraissaient aussi haïssables que les lieux communs et le premier mérite d'une loi, à ses yeux, était de ne ressembler à rien à ce qui avait précédé. Au moment des élections générales, je le rencontrai, et

il me dit avec une certaine complaisance : “A-t-on jamais vu dans le monde rien de semblable à ce qui se voit aujourd'hui ? Où est le pays où l'on n'a jamais été jusqu'à faire voter les domestiques, les pauvres, les soldats ? Avouez que cela n'avait jamais été imaginé jusqu'ici.” Et il ajoutait en se frottant les mains : “Il sera bien curieux de voir ce que tout cela va produire.” Il en parlait comme d'une expérience de chimie (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 276-277*).

comte Gaspard Henri de COURTAIS (1790-1877)

Le comte de Courtais, officier de l'Empire, se retira de l'armée sous la Restauration. D'opinions démocratiques, il fut élu député de Montluçon en 1842 et 1846 et était devenu colonel. Le Gouvernement provisoire lui donna le commandement en chef de la Garde nationale de Paris au patriotisme de laquelle était confié le maintien de l'ordre et le nomma général. Son indécision et sa faiblesse, lors de la journée du 15 mai où il laisse à envahir le Palais-Bourbon, lui valurent la destitution et la détention préventive, mais il fut acquitté par la Haute Cour de Bourges. Hors de la vie politique sous l'Empire, il sera élu représentant de l'Assemblée nationale.

Celui qu'on appelle quelquefois le vieux général Courtais n'était pas absolument vieux, ni du tout général. C'était un ancien officier de la Garde royale qui n'aimait pas le service et s'en était retiré de bonne heure. Il n'avait pas beaucoup plus de cinquante ans, mais ses cheveux tout blancs et sa vue basse lui donnaient un air de vieillesse, et il avait une bien autre faiblesse que celle de l'âge, celle du caractère et de l'esprit. Son jugement était faux et lui aussi. Naturellement malveillant et jaloux, il s'était, entrant tard dans la politique, jeté dans l'extrême opposition, soit comme moyen de se faire élire, soit par la conviction que la sûreté était dans les partis extrêmes. Le hasard l'avait fait commandant de la Garde nationale parce qu'il s'était trouvé là. Aucun choix ne pouvait être plus malheureux. C'était un homme sans volonté, d'une pauvre intelligence, uniquement occupé d'être en toute occasion du côté du peuple. Tant qu'il conservait son pouvoir, nous n'étions pas en sûreté (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 298*).

Victor COUSIN (1792-1867)

Ministre de l'instruction publique (1er mars 1840)

Cousin n'entrait pas uniquement au pouvoir pour être ministre de l'instruction publique. La vivacité et l'étendue de ce rare esprit ne lui permettait pas de rester étranger à la politique générale. Il s'en était toujours occupé. Il avait des opinions sur l'Europe qu'il prétendait bien connaître, sur la diplomatie, sur la guerre, opinions quelques peu changeantes, mais toujours tranchées. À cet égard, je craignais fort l'indiscrétion et la fougue de ces conversations, l'intolérance de ces idées, à la fois pointues et variables. (...) Je savais combien il avait peu de sûreté et de consistance. Je connaissais cette mobilité d'impression qui se change bien vite en calcul réfléchi,

cette rapidité d'improvisation à la fois étourdie et opiniâtre qui ne permet pas de discuter avec lui, son défaut absolu de véracité, son goût pour les machinations gratuites et les combinaisons secrètes ; je le redoutais comme un dangereux dissolvant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 301 ; Plon, 1960*).

Pour moi, étant admis que le caractère de Cousin est un des moins sûrs qu'il y ait, et que son esprit mobile au gré de son imagination et de sa vanité est peu fait pour la politique, j'ai été content de lui, non seulement dans le rapport de collègue mais comme coopérateur à l'œuvre commune d'un cabinet. Il avait beaucoup de qualités d'un bon ministre de l'Instruction publique. Aussi sortîmes-nous très liés du ministère ; son goût pour moi et notre intime liaison ont été dans leur apogée de la fin de 1840 à la fin de 1849 (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 485 ; Plon, 1960*).

Je déteste la dispute et elle était peu agréable avec lui, car il trouvait toujours moyen d'être à la fois extrême et évasif. Ses idées réactionnaires en toutes choses, ses manies d'admiration pour l'ancien régime et pour l'aristocratie, son intolérance philosophique, ses complaisances affectées pour le cléricalisme, enfin son goût fantasque pour l'Empire portée par moment jusqu'à l'enthousiasme, jetaient quelque froideur entre nous, et nous ne causions plus (...).

Cousin (...) était riche. Très rangé et économe jusqu'à l'avarice, se privant d'une foule de commodités de la vie pour se livrer avec luxe à quelques-uns de ses goûts, il avait de bonne heure, en commençant avec rien, capitalisé ses laborieuses épargnes ; puis, en accumulant toutes sortes de bribes de traitement, tous les avantages que l'administration pouvait lui faire, en remaniant sans cesse ses écrits, en les publiant et republiant sous diverses formes, il réussissait à tirer d'un sac, non pas deux, mais quatre ou cinq moutures, et c'est ainsi qu'il parvint à se créer une magnifique bibliothèque sans renoncer à un revenu considérable. On a prétendu qu'il avait laissé près d'un million (...).

Cousin avait plus d'une qualité, je suis sûr que si l'on connaissait sa vie intime, on y trouverait beaucoup de bonnes actions. Cependant, je n'aimais pas son caractère, et je le jugeais assez sévèrement. Le plus grand de tous ses défauts, c'était le manque de vérité. Par calcul, par intrigue, par politique, par charlatanisme, besoin de discussion, envie d'étonner, ostentation, paradoxe, caprice, il mentait à tout bout de champ. Impossible de croire à sa parole sur un fait, sur un sentiment et souvent même sur ses idées. Je crois que l'habitude prise dès sa première jeunesse d'user de son éloquence naturelle pour produire l'effet d'un oracle sur des condisciples ou des élèves, l'avait rendu ainsi indifférent aux moyens d'atteindre le but et livré sans contrôle à toutes les suggestions d'une imagination vive et d'une irritabilité mobile. Il s'échauffait et prenait un ton inspiré sur des choses qui au fond lui étaient égales. Cela le rendait quelquefois insupportable dès qu'on avait découvert cette faiblesse ou cet artifice et cela finissait par compromettre ou annuler l'incroyable talent qu'il était toujours prêt à prodiguer dans ses improvisations fantasques. Cette fausseté, tantôt calculée, tantôt involontaire, gâtait tous les

rapports avec lui, quelque aimable et bienveillant qu'il sût être quand il le voulait. Il n'était pas incapable d'amitié, quoique la sienne fût sujette à toutes les inégalités de l'engouement. Il pouvait avoir des mouvements de dignité, de générosité et trouvait quelques fois des combinaisons, des démarches, qui dénotaient des sentiments contraires, non par envie, non même par vengeance, mais par des bouffées d'intrigues qui lui prenaient inopinément. Il multipliait alors les entretiens confidentiels, les allées et venues, ordinairement n'arrivait à rien, et puis rentrait soudainement dans un repos absolu comme s'il n'avait jamais pensé qu'à ses livres et à la philosophie de Xénophane et d'Olympiodore. S'il eût été plus sérieux, plus constant et s'il avait porté plus de mesure dans ses démarches et ses propos, il aurait été dangereux, tant il était ardent et ingénieux, tant il était infidèle et changeant dans ses visées. Mais après avoir été quelques temps séduit ou troublé par ses instances, puis contrarié ou même irrité par le peu de sûreté de ses confidences et de ses conseils, on cessait de le prendre au sérieux, et on le traitait en pur comédien. J'ai quelquefois été humilié pour une supériorité si réelle et après tout si éclatante de voir quelles médiocrités arrivaient, et souvent à juste titre, à le traiter avec dédain. "C'est un pantin solennel", disait une femme.

Supposez-le pourtant dans le vrai, placez-le dans sa chaire ou seulement entouré d'amis, que dis-je dans son cabinet près d'un feu presque toujours éteint, ou dans sa chambre sortant de son lit à demi vêtu, vous pourrez entendre l'accent de la raison, de la vérité, de l'honnêteté, qui n'ont jamais depuis les jardins d'Académus parlé un langage plus ferme et plus animé, plus élevé et plus ému. Vous concevrez alors cette foule de jeunes gens qui ont cru trouver en lui, non seulement un professeur incomparable, mais un guide, un maître de la vie. Il n'est guère d'élève de Cousin qui n'ait commencé par là, je crains qu'il n'y en ait pas qui ait continué. Tous ces jeunes gens qu'il a successivement pris à gré, attachés auprès de lui à la glèbe de ses travaux, lui ont dû beaucoup ; il les encourageait, les excitait, les émouvait, mais il n'y en a guère à qui, après leur avoir fait du bien, il n'ait fait du mal, ne fût-ce qu'on abusant quelquefois de l'obéissance pour les condamner, pour son service, à un labeur ingrat qui ne leur donnait ni réputation ni pain. Et plus tard, quand les jours d'émancipation étaient venus, il leur fallait encore plier leur esprit aux lois d'un maître impérieux qui, disposant de leur avenir, voulait encore disposer de leur esprit.

Comme philosophe, Cousin a été avant tout un professeur sans égal, non peut-être qu'il fut le plus propre à enseigner avec la dernière précision et la parfaite exactitude, mais comme exciteur des esprits et propagateur des idées. On ne peut rendre l'empire qu'il exerçait sur les jeunes âmes surtout dans sa jeunesse, alors que son prestige était encore tout entier. Mais il serait aussi très injuste de méconnaître ce que dans la chaire il a fait pour la philosophie même. Non seulement il en a donné le goût, et par là fourni à des esprits qui s'y trouvaient propres l'occasion de s'y adonner, mais il a répandu la connaissance des systèmes, en a vulgarisé l'histoire et la critique. Enfin si l'on ne peut dire qu'il ait créé une philosophie, il a cependant créé une école ; et cette école est non seulement importante par son étendue, par sa durée, par sa fécondité, par les services qu'elle a

rendus à l'enseignement ; mais elle a ; mais elle a un système, elle a au moins deux doctrines fondamentales, l'une qu'il faut entrer dans la science par la psychologie, l'autre que l'histoire de la philosophie est inséparable de la philosophie. Je ne dis pas que ces doctrines suffisent à tout : l'une peut avoir l'inconvénient de retenir les esprits à l'entrée de la science et de les arrêter en deçà de la métaphysique ; l'autre, peut-être sous le nom d'éclectisme, engendre une sorte d'indifférence sceptique sur cette même métaphysique en faisant des systèmes, des époques de l'esprit humain, plutôt que des degrés de la vérité, en enseignant ce qu'on a enseigné plutôt que ce qu'il faut penser. L'école de Cousin, mes amis et moi, nous n'avons pas échappé à ce double inconvénient, et lui pas plus que nous.

Lorsque la révolution de 1830 lui donna la tâche assez singulière d'administrer la philosophie, ses devoirs officiels et les scrupules de sa prudence vinrent accroître l'influence calmante, peut-être énervante, d'une philosophie qui voulait se réduire à l'observation immédiate des faits et à l'exposition chronologique des systèmes. Il prit soin de ne pas lancer l'Ecole Normale dans les hasards de la spéculation et de préserver l'Université d'une téméraire liberté de penser qui aurait donné plus d'apparence et plus de force aux attaques et aux soupçons de ses ennemis. Il recommanda aux philosophes l'érudition philosophique comme s'ils n'étaient que des antiquaires de la pensée, comme si la philosophie n'avait été qu'une archéologie de l'esprit humain. Il voulait systématiquement intimider et refroidir ses jeunes professeurs et ne se souciait pas, lui-même me l'a dit, que l'Ecole Normale nouvelle reproduisît la hardiesse et l'indépendance intellectuelle de celle de son temps. Il réussit en partie, mais cette discipline, recommandée aux autres, il se l'imposa à lui-même et arriva, dans les 30 dernières années de sa vie, à réfréner l'essor qu'il avait provoqué durant les 20 premières. Tout ce qu'il avait de 1815 à 1830 enseigné, bien que d'une manière vague et indécise, poussait les esprits à la métaphysique pure. Plus tard, tout ce qui rappelait l'école de Parménide ou celle des Alexandrins, ou les hardiesse du germanisme, fut soigneusement rayé de ses expressions et disparu, soit de ses leçons privées à l'Ecole Normale, soit de ses nombreux ouvrages, soit même de ses conversations. N'osant plus résoudre ou même aborder les questions ardues, il se mit à les atténuer ou, quand il le pouvait, à les nier, se bornant quelquefois à affirmer ensemble des choses contradictoires et, faute de pouvoir les concilier, à soutenir sans le prouver qu'elles étaient conciliables ou qu'il fallait bien qu'elle fussent vraies toutes deux. C'est ainsi qu'après avoir échoué dans le panthéisme, pour avoir insisté d'une manière trop absolue sur l'infini en Dieu, infini qui devenait la pure indétermination, il imagina de dire que Dieu était bien l'absolu infini qu'il avait dit, mais que malgré ou plutôt par cela même, il était le plus déterminé des êtres, sans se soucier d'accorder ces insertions discordantes, pas plus qu'un théologien ne se charge de concilier dans le dogme de la Trinité la triplicité des personnes et l'unité de la substance. Il s'était fait ainsi, en philosophie, une sorte de foi du charbonnier qu'il n'examinait plus et dont il interdisait également tout écart et tout examen. Pendant 20 ans et plus, il n'a fait que réviser sous ce rapport toutes ses anciennes leçons, tous ses anciens fragments, et en les amenant ainsi quelquefois à la perfection pour le talent et le style, il les a altérés au

point d'en faire des ouvrages nouveaux tout remplis d'anachronismes, parce qu'il s'obstinait à leur conserver leur date antérieure. C'est ce qui rendra fort difficile de faire une édition complète de ses œuvres. Cette prétention de réimprimer presque toujours d'anciens écrits, d'anciens écrits qui n'ont pas été faits, qui n'ont pu l'être, tels qu'il les donne, jettera dans toute son œuvre une incertitude et une confusion qui font le désespoir un éditeur exact.

Pour ajouter à cette sorte de diminution du philosophe en soi, Cousin contracta cette passion singulière qui occupa les 25 dernières années de sa vie, pour une époque de l'histoire de France et pour les femmes de cette époque. Des recherches sur les manuscrits de Pascal et sur sa famille en furent l'occasion et de là date cette série d'études sur divers personnages du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV, dont quelques-unes peuvent bien être au rang des chefs-d'œuvre de notre littérature. Cousin porte dans ce travail cette ardeur, cet esprit exclusif qu'il mettait à tout. Il y puisa aussi cet amour des belles gravures du temps et des premières ou plus belles éditions de nos classiques qui magnifiquement reliées sont une des richesses de sa bibliothèque. Ses recherches historiques furent étendues et originales ; cependant, je ne conseillerais pas de s'en rapporter absolument à lui comme historien des deux premiers tiers du XVII^e siècle. Malgré le grand mérite de quelques récits, de quelques portraits, l'historien est trop partial, il a une résolution formée de trouver tout grand dans l'époque qu'il affectionne. Il récuse ou dédaigne tout ce qui pourrait montrer sous de plus petits côtés ses héros et ses héroïnes. Il ne veut pas voir ce qu'il y a de scélérateuse dans ce détestable citoyen de Grand Condé ou de libertinage dans sa fringante sœur. Toute la partie anecdotique de l'histoire, tout ce qui montre l'aspect familial ou comique de l'humanité est pour lui non avvenu, et le temps de Descartes, de Richelieu, de Corneille, de Pascal, etc., l'éblouit au point de le rendre méprisant pour Louis XIV, Racine, La Bruyère, Madame de Sévigné, etc. La même passion le conduisit à mettre l'art français au-dessus de l'art italien, le gouvernement de la même époque au niveau des meilleurs, et l'aristocratie anglaise ne fut plus rien auprès de l'aristocratie française.

Sur tous ces sujets, Cousin fut, pendant un temps, intolérant et intraitable. Cela contribua à le jeter dans un esprit de réaction en faveur de l'ancien régime ; il devint partisan de la noblesse, du clergé, et par suite, pendant un ou deux ans, fusionniste zélé, mais bientôt un certain bonapartisme prit le dessus. Après avoir été, après le 24 février, républicain presque trop résigné, et soutenu fidèlement le général Cavaignac, le succès de Louis Bonaparte produisit sur lui l'effet que produisaient tous les succès. Il se monta sur cette idée classique que l'anarchie doit toujours amener le despotisme. Platon l'a dit et le despotisme étant nécessaire, était légitime. C'est alors que Cousin se sépara le plus de nous, de Thiers et de moi qu'il appelait des fous. Il prit en grippe les princes d'Orléans, visita l'Angleterre, qu'il trouva pitoyable, s'exalta sur le mérite de l'Empereur, disant souvent : " Enfin j'aurais vu un politique dans ma vie", et puis par ses disparates et ses exagérations, il se donna les ridicules qui, surtout dans sa vieillesse, nuisirent tant à sa considération.

Je comprends que tout ces travers firent tort à la philosophie qu'il ne cessa pourtant jamais d'aimer. Mais, en même temps, il s'aperçut que, peut-être un peu par sa faute, celle qu'il avait entendu fonder était en déclin et perdait crédit. Il l'avait rendu timide et banale en la faisant officielle ; en insistant trop sur le côté historique, il avait lui-même donné l'exemple, ouvert la voie à la critique ; à la critique comme l'entend Renan, qui ne voit dans les idées que des faits moraux, dans les doctrines que des états successifs de l'esprit humain. Le positivisme qui a des points de commun avec la critique bafouait la psychologie et grossissait un flot d'athéisme et le matérialisme qui se répandait partout. Cousin contemplait avec tristesse ce nouveau mouvement des esprits ; il s'en étonna d'abord, il me dit qu'il ne se serait pas cru réservé à devenir témoin d'un pareil spectacle. Tout n'était pas sentiment personnel dans ses regrets ; mais cependant, comme tous les pouvoirs menacés, il s'efforçait de conserver son influence en l'exagérant, il mettait au régime le plus étroit les jeunes penseurs qui pouvait encore dépendre de lui ; il limitait l'essor de leur esprit et le champ même de la science. À notre section de philosophie de l'Institut, confondant l'Académie avec l'Université, il voulait exercer la nomination d'un chef d'école, et, dans nos élections comme dans nos concours, il s'attachait à maintenir une orthodoxie étroite qui était plutôt dans l'intérêt de son autorité que de la philosophie. Par déférence ou faiblesse, nous lui cédions souvent, et peut-être en décernant, non pas les prix, mais les mentions, avons-nous quelquefois manqué pour lui à la stricte justice. C'est dommage, car les travaux que nous avons provoqués et les jugements que nous avons rendus ont été généralement d'une véritable utilité pour la science. La dissidence qui s'est élevée pour la dernière élection à laquelle il ait pris part, lors de la candidature de Vacherot, l'émut très vivement. Nul n'était plus pénétré que lui du mérite de Vacherot, et c'est avec un trouble singulier qu'il l'attaqua sans pouvoir se dispenser de dire, ce qui selon moi décidait la question : " C'est un écrivain et un penseur".

La crainte que lui inspirait le clergé, ou plutôt le désir de le ménager, le conduisait aux hyperboles les plus étranges. Il lui faisait des avances, quelquefois dédaigneusement repoussées, plus souvent accueillies avec une indulgence protectrice. Le rôle a été changé. 30 ou 40 ans auparavant, c'était la philosophie de l'Université qui protégeait la religion ; maintenant la religion recevait à merci la philosophie de l'Université. Ce n'est pas que Cousin trahît cette dernière, mais espérant la servir, il cherchait à tout prix au spiritualisme des alliés contre de nouveaux ennemis. L'esprit de réaction de ces derniers temps a produit beaucoup de ces évolutions singulières et de ces gauches manœuvres qui compromettent une bonne cause et ne la sauvent pas. J'ai dit d'ailleurs que vers la fin il était un peu modifié. Il exprima à un ou deux de mes confrères quelques regrets de sa sévérité pour Vacherot. Impatienté de quelques réflexions de Guizot où la philosophie était assez légèrement traitée, il lui écrivit une lettre assez longue que Guizot a insérée dans une publication subséquente. Lorsqu'il nous lut à l'Académie le fragment dont elle faisait partie (c'était après la mort de Cousin), cette lettre qui ne contenait rien de neuf, mais dont le style sentait la main d'un maître, lue d'ailleurs par Guizot avec une honorable habileté, provoqua dans l'auditoire un murmure d'approbation. On put

rarement mieux et plus finement apercevoir la supériorité d'un écrivain de premier ordre. Certes Guizot n'en est pas un du dernier, il a de grandes parties de talent. La lettre de Cousin fit pâlir tout l'éclat des réflexions par lesquelles Guizot avait espéré en affaiblir l'effet.

C'est que Cousin est, je le crois du moins, le premier écrivain de son temps. J'ai dit quelque part que son caractère le plus saillant était la grandeur. Il me semble avoir dit vrai. Mais il avait d'autres mérites encore, et sauf peut-être une gravité un peu tendue, qu'excuse ordinairement le choix des sujets, je lui cherche en vain de véritables défauts (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 5, Plon, 1967 ; p. 212-221*).

Adolphe CREMIEUX (1796-1880)

Avocat à Nîmes, sa ville natale, il fit des débuts éclatant aux assises en 1817 et acquit très vite une vaste réputation, locale et nationale, dans les procès criminels et les procès politiques. Au lendemain de la révolution de Juillet, il prit le cabinet d'avocat à la Cour de cassation d'Odilon Barrot qu'il céda en 1836. Il défendit en justice les journaux et la liberté de la presse ; il fut élu député de Chinon en 1842 et réélu en 1846 et siégea avec la gauche dynastique. Il fut ministre de la Justice sous le Gouvernement provisoire, et représentant à la Constituante et à la Législative.

Ce n'était pas un mauvais homme, ni même un mauvais esprit. Il était pour la République, en rhéteur, sans y tenir, sans le vouloir. La déclamation dominait chez lui l'esprit de parti (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 227*).

Janvier a dit de Crémieux que c'était un *pou éloquent* (...). Je ne crois pas qu'on ait jamais rencontré et je doute qu'on ait jamais imaginé un homme qui fût plus laid ni plus disert (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 233*).

général CRENY

Crény était un homme bien élevé qui n'avait guère servi que dans les états-majors, mais bien servi. Il avait été chef d'état-major de Lamoricière, puis de Bugeaud, puis du duc d'Aumale. Il connaissait bien l'armée, il en caractérisait avec justesse les principaux chefs. Il mettait Lamoricière fort avant tous les autres (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 55*).

Nicolas Joseph CRETON (1798-1864)

Élu député en 1846 à Amiens où il avait échoué en 1842 (gauche dynastique), il sera également représentant de la Somme en 1848 et 1849 où il siégea à droite et maire.

Creton, qui venait du barreau d'Amiens où il tenait la première place, avait plus réfléchi que Paillet sur la politique. Ses opinions étaient plus arrêtées, son esprit avait plus d'élévation et sa conscience le dévouait à ses opinions. Mais il était modeste, patient, même timide, et ne se fit connaître que dans les assemblées de la République (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 109 ; Plon, 1962*).

Avocat de mérite, noble coeur et esprit élevé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 438, n.1 ; Plon, 1962*).

Amédée Louis CUBIÈRES (1786-1853)

Fil d'un page de Louis XV, il est nommé lieutenant général en 1837. Ministre de la guerre (12 mai 1837), pair de France.

Cubières avait été très brave soldat. Portant un nom connu qui le liait par une naissance, illégitime à la vérité, à une famille qui avait des charges à l'ancienne cour, il avait été bien élevé, et son éducation comme ces manières l'avaient mis au nombre de ses officiers gens du monde, distingués sous l'Empire et opposants sous la Restauration. (...) Malheureusement l'expérience devait m'apprendre, longtemps avant les fautes qui l'ont perdu et dont on a exagéré la gravité, qu'on ne pouvait guère compter sur lui. Ses formes parfaitement convenables lui donnaient les apparences d'un homme d'esprit, tandis qu'il n'était qu'un homme bien élevé, un esprit incertain et lent, sans principes, sans vues, sans tact, craignant de se risquer et se risquant sans s'en douter, et à l'exception de deux ou trois idées sur le service qui allaient aux militaires, incapable de mener le ministère de la guerre, même en paix, avec autorité et activités. Les difficultés l'effrayaient, quand il les comprenait, et préoccupé alors de sa position personnelle, il n'était plus d'aucun service (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 303 ; Plon, 1960*).

Quant à Cubières, il prenait peu de part à l'oeuvre commune. Il avait évidemment peu réfléchi sur son métier, et l'on eût dit que presque tout ce qu'il entendait lui était nouveau. Léger, indécis, défiant, il me parut tellement au dessous de ce que les circonstances pouvaient exiger du ministre de la Guerre qu'un jour en sortant, je ne pus m'empêcher de le dire à Thiers : "Mon Dieu", me répondit-il, "je le trouve comme vous, mais je n'osais pas vous le dire. Et puis, qui prendre ?" (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 459 ; Plon, 1960*).

Mme de CUBIÈRES

Madame de Cubières était une femme d'esprit, un peu pédante, qui avait fait quelques romans agréables. Elle était sœur de Madame Sanpayo, célèbre par sa beauté. Mlles Buffault étaient nièces de Mme Regnault de Saint-Jean-d'Angély. Cette circonstance et quelques liaisons avec les Bassano faisaient de leurs monde

un noyau de société bonapartiste qui, lié avec une partie de la famille de Lafitte, avait eu une certaine importance dans le parti libéral de la Restauration (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 302 ; Plon, 1960*).

chevalier de CUSSY (1795-1866)

Deuxième secrétaire de la légation de Berlin en 1821, il devint premier secrétaire à Dresde et fit jusqu'en 1848 une longue carrière dans les consulats.

François DABEAUX (1796-1864)

Il se fit inscrire en 1823 au barreau de Saint-Gaudens, dont il fut plusieurs fois bâtonnier. Membre du conseil général, il échoua aux élections de 1842 et 1846, mais, élu représentant du peuple en 1848 et 1849, il se rallia de plus en plus à la droite et à l'Élysée. Il approuva le coup d'État et fut membre de la commission consultative, récompensé par une nomination comme maître des requêtes au Conseil d'État, puis par la préfecture de l'Aude en 1855. En 1860 il fut élu député au Corps législatif.

Cet ancien membre du conseil général avec qui j'étais en bons termes, était le fils d'un prêtre marié, et l'avocat le plus employé de la ville. C'était quelque chose pour être élu. Une grande expérience des affaires et une éloquence lourde, lente, terne, inépuisable, c'était tout tout le talent que nous avons pu lui reconnaître depuis 10 à 12 ans qu'il nous assomait au Conseil des longueurs d'une loquacité acharnée à démontrer l'évidence. Il m'avait toujours paru défiant, cauteleux, sournois, et il était au moins tout cela, il l'a prouvé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 284*).

Victor DALLOZ (1795-1869)

Fondateur du célèbre *Répertoire de Jurisprudence*, ancien avocat à la Cour de cassation, député de Saint-Claude de 1837 à 1848, il siégeait dans la majorité conservatrice.

comte Edouard DALTON-SHÉE de LIGNIÈRES (1810-1874)

Pair de France depuis 1836.

Dalton-Shée, célèbre dès sa jeunesse par sa danse dans les bals publics, était un garçon de quelque esprit qui, sans aucun principe sérieux, avait imaginé de percer dans la politique ; il avait essayé du légitimisme dont sa famille le rapprochait; il s'attacha à nous en 1840. Mécontent de Thiers, il passa à Guizot. Finalement, il s'était jeté dans l'extrême gauche démocratique. Il a essayé depuis lors de la littérature avec un médiocre succès. Il a écrit des *Mémoires* légèrement cyniques. Il représente le Jockey-Club dans la démocratie. Il est devenu presque aveugle *C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 204, n.1*).

Comtesse Aglaé de DAMAS, née ANDRAULT de LANGERON (1759-1827)

Elle épouse Charles de Damas le 11 avril 1779 dont elle divorcera en 1812.

La comtesse Charles de Damas (...) a toujours passé vis-à-vis de ses contemporaines pour avoir prodigieusement d'esprit. Je n'en ai jamais vu trace ; mais je me récuse, ne pouvant avoir raison contre l'opinion générale. Toujours gémissante, toujours larmoyante, elle me représentait "la plaintive élégie en longs habits de deuil", et ses sentiments étaient trop affectés pour jamais m'émouvoir (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 15*).

Auguste DARBLAY (1784-1873)

Député de Corbeil depuis octobre 1840.

Darblay, qui a fait une fortune dans le commerce des farines, est un sot plein de suffisance et de prétention et d'un caractère peu sûr (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 116, n.1*).

Napoléon DARU (1807-1890)

Représentant de la Manche à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Ollivier en 1870, député à l'Assemblée nationale.



COUNT NAPOLEON DARU
(FOREIGN AFFAIRS).

Daru était un homme intelligent, laborieux, d'une conversation fine et agréable, très honnête, très pur, avec du calcul, du manège et beaucoup de prétention sous un air de rondeur ; il parlait nettement et simulait la résolution quoi qu'il en manquât dans les occasions difficiles. Il craignait excessivement le blâme de la très bonne compagnie qu'il aimait, et du salon du duc de Broglie à qui il s'était fort attaché dans ces dernières années ; mais par nature, sa manière de raisonner était toute différente, et il lui avait emprunté beaucoup de ses opinions sans les comprendre. Il avait ce genre d'esprit qui peut justifier les préjugés répandus contre l'École polytechnique ; c'était un esprit aiguisé, raisonneur, argumentatif, mais peu juste, mal sûr, fécond en idées singulières, prompt à conclure et à se hasarder sur la foi de ses conclusions. Comme il ne craignait pas le travail, il aimait à faire, et à faire seul, craignant les contradictions, les embarras, les négociations, enfin compensant toutes ses qualités qui étaient réelles par ses défauts qui ne l'étaient pas moins (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 255-256*).

Bien que fils d'un des ministres du Premier Empire, les plus renommés et entrés le plus avant dans la confiance du maître, il ne s'était pas rapproché, après le 2 décembre, du régime auquel son nom et ses souvenirs semblaient devoir le rattacher. Il était resté fidèle aux amitiés qu'il avait contractées à la Chambre des pairs, où il était arrivé très jeune par hérédité, et aux princes d'Orléans, avec qui il avait servi comme officier d'artillerie. Il avait eu le mérite de garder dix-huit ans cette

attitude réservée, malgré les offres que des Tuileries on n'avait pas manqué de lui faire, à plusieurs reprises. Mais, du moment où on se rapprochait des principes auxquels il était resté attaché, il n'avait pas de raisons personnelles pour se tenir à l'écart, et Il était une des anciennes notabilités parlementaires auxquelles on devait songer pour opérer la transition qui se préparait. C'était un cœur chaud et loyal, un esprit droit, doué d'une grande capacité de travail, et enrichi de beaucoup de connaissances, dans divers ordres. Il n'avait qu'un défaut, et des plus étranges, il ne voyait et surtout ne racontait jamais exactement les faits qui se passaient sous ses yeux. Il altérait la vérité avec une ingénuité inconsciente, si bien que ses amis n'ajoutaient pas toujours foi à un récit rapporté par lui, même sur des faits dont il avait dû être témoin oculaire (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 335-336*).

DAUNOU

C'était un homme de formes polies et humbles qui se sentaient d'un autre temps... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 353 ; Plon, 1960*).

duc Elie DECAZES (1780-1860)

Avocat à Libourne, puis juge au tribunal de la Seine (1806), secrétaire de Louis Bonaparte (1807), conseiller à la Cour de Paris (1811), il était devenu en même temps secrétaire des commandements de Madame Mère. A la première Restauration, il se rallia aux Bourbons et, sous les Cents jours leur demeura fidèle avec éclat. Préfet de police le 7 juillet 1815, député de la Seine le 22 août, ministre de la Police générale le 24 septembre, comte et pair de France en septembre 1816, il fut fait ministre de l'Intérieur le 29 décembre 1818 et président du Conseil le 19 novembre 1819. Démissionnaire le 17 février 1820, il reçut le titre de duc et l'ambassade de Londres qu'il conserva jusqu'au 9 janvier 1822. sous Louis-Philippe, il fut, à partir de 1834, grand référendaire de la Chambre des pairs.



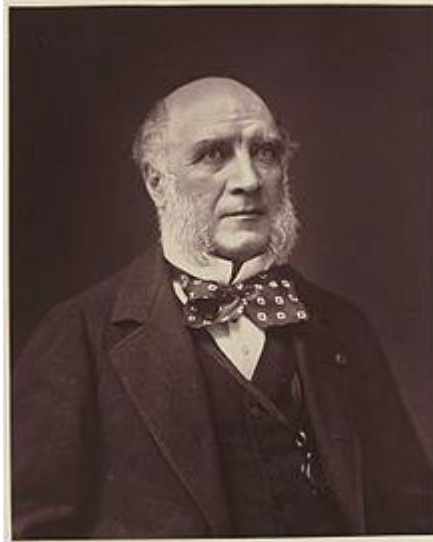
Compatriote de Murat, mais de Murat sans royaume, M. Decazes nous était venu de la mère de Napoléon. Il était familier, obligeant, jamais insolent ; il me voulait du bien, je ne sais pourquoi je ne m'en souciais pas : de là vint le commencement de mes disgrâces. Cela devait m'apprendre qu'on ne doit jamais manquer de respect à un favori. Le roi le combla de bienfaits et de crédits, et le maria dans la suite à une personne très bien née, fille de M. de Saint-Aulaire. Il est vrai que M. Decazes servait trop bien la royauté ; c'est lui qui déterra le maréchal Ney dans les montagnes d'Auvergne où il s'était caché, de même qu'il fit jouer le télégraphe pour la catastrophe sanglante de Grenoble (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Club français du livre, 1969, tome 3, p. 12*).

Sa taille était élevée, sa figure régulière et agréable, son accueil affable, sa parole douce, rapide et animée, quoiqu'un peu monotone (...). On prétend que la première fois que Decazes avait été présenté à M. de Talleyrand, ce dernier lui avait trouvé une tournure de perruquier. Ce qu'on appelle un bel homme, s'il n'a pas tout-à-fait les manières du grand monde, court toujours le risque de cette épithète. On peut bien convenir que Decazes, dans ses façons, même sa physionomie et sa parole, n'offrait pas le type d'une exquise distinction, mais cependant il frappait en bien. Ses yeux étaient beaux, quoiqu'une habitude de regarder en l'air à côté de vous, en vous parlant, ôtât de la franchise à l'expression de son visage (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1958, t. 1, p. 293*).

Decazes était aussi malveillant qu'obligeant. Il obsédait les ministres de sollicitations, de recommandations, de conseils et d'informations ; rarement utile, souvent désagréable, il semblait prendre un certain plaisir à vous instruire du mal qu'on disait de vous, quoiqu'il fût toujours prêt à vous rendre service (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 380 ; Plon, 1960*).

duc Louis DECAZES (1820-1910)

Fils du ministre de Louis XVIII, d'abord diplomate, puis député de la Gironde à l'Assemblée nationale et ministre des Affaires étrangères.



Ce dernier est intelligent, mais c'est un mauvais esprit, et qui ne manque pas d'audace ; il ne se fera jamais une position à la tribune, mais il pourra s'y compromettre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 489*).

Zélie DECAZES, épouse PRINCETEAU

Madame Princeteau, sœur de M. Decazes, était une agréable, modeste et excellente personne ; le Roi sans était amouraché en perspective (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe, tome 3 ; Club français du livre, 1969, p. 13*).

Joseph Marie DEGOUSEE (1795-1862)

Ingénieur, il se joignit à de nombreux complots sous la Restauration. Il fut élu représentant de la Sarthe et questeur dans la Constituante.

Quand je rentrais, le questeur Degousée était à la tribune. Sa grande taille, son visage de couleur sombre, encadré d'une épaisse chevelure et d'une longue barbe noire, quelque peu grisonnante, lui donnait un air lugubre, fort assorti à la voix caverneuse avec laquelle il nous annonçait que l'Assemblée était envahie par un attroupement (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 301*).

Degousée seul ne parut pas au dessous de son pouvoir. J'en avais conservé dès 1830 une mauvaise opinion. Il avait alors été renvoyé de l'état-major du général Lafayette à cause de l'exaltation hostile qu'il avait montrée dans les troubles occasionnés par le procès des ministres. En 1848, sa conduite a été exemplaire. Il a rendu de réels services. Il n'avait ni illusion, ni faiblesse et, dépositaire de la confiance du président Buchez, il a exécuté et même dépassé ses ordres. Peut-être

a-t-il été l'unique instrument civile de la délivrance de l'Assemblée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 313*).

Ce Degousée, qui était un fort bon homme, avait la figure la plus patibulaire et la voix la plus caverneuse qu'on pût rencontrer (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 186*).

Général DEJEAN

“Un conservateur brutal et colère...” (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 323 n. 1 ; Plon, 1960*)

Gabriel DELESSERT

Delessert n'avait rien de la rouerie et de la sorte d'habileté de Gisquet. Mais avec l'avantage d'une réputation au-dessus du soupçon, il était si consciencieusement dévoué à ses devoirs que l'attention, la vigilance, le zèle, l'activité infatigable et le courage à toute épreuve compensaient, et au-delà, ce qui pouvait lui manquer du côté de la sagacité et de la finesse. D'ailleurs la police n'est pas un métier de ruse et ne demande pas ces profondes habiletés qu'on suppose. Et celui qui ne se relâche jamais, qui ne néglige rien et qui se fait obéir ponctuellement, est un bon magistrat de police. A tout prendre, Delessert n'a pas fait plus mal ce que Gisquet faisait le mieux, et il a fait tout le reste infiniment mieux que lui. Il a eu quelques revers et quelques échecs, comme son prédécesseur dans sa guerre contre les factions, mais la catastrophe de 1848 n'est pas à son compte (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 185 ; Plon, 1960*).

Au premier abord, il lui manquait bien des choses pour la police. Il n'avait point d'esprit, il n'avait nulle finesse, nul instinct de la rouerie des hommes et des partis et, contre les gens dangereux, contre toute opposition remuante, il nourrissait une de ces haines vigoureuses qui passionnent et peuvent aveugler. Mais il était attentif, zélé, vigilant ; son énergie, sa volonté, sa probité rigide, son activité inépuisable, son dévouement chevaleresque compensaient, et au-delà, ce qui pouvait lui manquer en sagacité et en adresse. Il commençait d'ailleurs à avoir de l'expérience, à connaître son terrain. Il s'était entouré d'auxiliaires sûrs. Prompt à croire ceux qui le servaient bien, il se fiait peut-être trop à ses informations, ne les contrôlait peut-être pas assez par son jugement personnel, mais il en tenait un compte exact et prenait au sérieux tout ce qui lui parvenait ainsi. Cela vaut encore mieux que d'appliquer trop hardiment la critique au renseignement et de se conduire par ses propres inductions et ses propres conjectures. La police hypothétique est tantôt tracassière, tantôt négligente. Il vaut mieux suivre les faits comme ils se présentent. C'était mon système aussi et j'encourageais fort Delessert y être fidèle. Si d'ailleurs il pouvait laisser à désirer du côté de l'invention et de l'initiative, il était

incomparable pour l'exécution car, à défaut des hommes, il connaissait très bien les choses et savait parfaitement toutes les conditions matérielles d'une opération quelconque. Robuste, infatigable, il remplissait les ordres qu'il avait reçus avec la passion du devoir et, quoi qu'on lui demandât, il mettait son amour propre à être toujours prêt, à ne jamais trouver qu'on lui en demandait trop (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 374 ; Plon, 1960*).

Henri DEMBENSKI (1791-1864)

Général polonais, il commanda l'armée hongroise, lors du soulèvement de la Hongrie contre l'Autriche mais fut vaincu en 1849 ; il se réfugia à Pest en Turquie et vint s'établir à Paris en 1851.

Octave DEPEYRE (1825-1891)

Représentant de la Haute-Garonne, garde des Sceaux en 1873, il était un des plus passionnés orateurs de la droite. Il sera sénateur de 1876 à 1879.



Avocat de second ordre, déclamateur provincial et subalterne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 490*).

M. Depeyre était un avocat d'un grand talent, bien qu'un peu gâté par le ton emphatique de la province et du Midi. Son caractère inégal et sa figure un peu rébarbative me faisaient craindre de trouver un lui un collègue d'humeur difficile. Je me trompais : j'eus en lui, et j'ai encore, un ami sûr dont la loyauté ne s'est jamais démentie. Jamais apparence ne fut moins conforme à la réalité (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 261*).

Malgré une apparence raide et un caractère irascible et pointilleux, M. Depeyre, je l'ai déjà dit, est, au fond, un esprit droit et un cœur généreux. Sa personnalité un peu âpre peut lui faire oublier un instant, mais ne l'entraîne jamais à méconnaître les conseils d'un patriotisme désintéressé. Quand on fait appel à sa loyauté, à son amour du bien public, on ne le trouve jamais sourd (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 297*).

Emile DESAGES (1793-1850)

Diplomate, conseiller d'État et ministre plénipotentiaire, il a été particulièrement important comme directeur politique du ministère des Affaires étrangères pendant toute la durée de la Monarchie de Juillet.

Ce successeur des premiers grands commis de l'Ancien Régime était comme imbu jusqu'à la moelle de ses traditions diplomatique qui, suivies depuis François 1^{er} à travers Henri IV, Richelieu et Louis XIV, ont conduit la France à l'apogée de sa grandeur. Mais c'était en même temps, par le plus singulier des contrastes, l'âme la plus vraiment, je dirais même la seule vraiment républicaine, dans la plus noble acception du mot, que j'ai rencontrée en France.

Jamais serviteur dévoué de l'État ne fut plus citoyen et moins courtisan. Nul ombre d'ambition personnelle ; nul souci de briller et de paraître ; peu d'attachement même, j'ai lieu de le penser, pour une dynastie quelconque ou même pour une forme de gouvernement : l'unique préoccupation de l'intérêt national, quel qu'en fût le représentant, c'était là ce qui rend M. Desages si merveilleusement approprié au poste qu'il avait à remplir. Les ministres passaient et se succédaient rapidement au-dessus de sa tête : il a porté à tous un concours également loyal, également utile, sans ombre de flatterie ou de complaisance, et en gardant au fond de l'âme sur chacun d'eux une liberté de jugement un peu dédaigneuse. Son abord froid, son regard fixe, son attitude impassible intimidait involontairement ceux qui, ayant pour un jour le droit de le commander, auraient été tentés d'en user pour méconnaître ses conseils. Il se dressait devant eux comme l'image des graves et inflexibles devoirs qu'il avait à remplir, faisant rentrer dans le néant les intérêts du pouvoir éphémère dont ils étaient momentanément dépositaires (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 72*).

Agathe DESFOSES épouse BARROT

Mme Barrot était dans sa jeunesse un peu grisette et un peu poissarde. Elle avait été jolie, mais la mauvaise santé l'avait gâtée avant le temps, et la poissarde avait pris le dessus. Elle ne sortait jamais qu'avec mille précautions pour des promenades de santé en voiture, et passait le temps au coin de son feu à invectiver tout ce qui contrariait ou gênait la politique de son mari. Honnête femme, passionnée, jalouse, elle épousait avec violence tous ses intérêts et ne portait ni

jugement ni mesure dans ses antipathies, ni dans ses expressions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 375*).

Michel Albert DESJARDINS (1838-1897)

Professeur de droit ; député de l'Oise à l'Assemblée nationale ; sous-secrétaire d'État à l'Instruction publique et à l'Intérieur ; membre de l'Académie des sciences morales en 1887.

Louis Henri DESMORTIERS (1782-?)

Entré dans la magistrature sous la Restauration, il fut nommé procureur à la Seine après la Révolution de 1830. Il avait été élu député de Saint-Jean-d'Angély en 1834 et le resta, sauf interruption de 1837 à 1839.

Desmortiers, procureur du Roi, homme fort maussade, qui avait la capacité d'un bon juge d'instruction, était mal dans ses affaires. Il vivait d'expédients, sa signature courait partout. Le décri était flagrant. Cependant, ni procureurs généraux, ni garde des Sceaux n'avait eu le courage d'y mettre ordre. Il était député et, quoi qu'il ne jouât aucun rôle, c'était une voix. Hébert y mit ordre. Il était capable de ces actes d'honnêteté (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 117*).

Bernard DESMOUSSEAUX de GIVRE (1794-1854)

Député d'Eure-et-Loir (Dreux), nov. 1837-février 1848
Représentant d'Eure-et-Loir (1849)

“Quelques conservateurs aigris et malicieux comme Desmousseaux de Givré...” (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 295 ; Plon, 1960*).

Esprit fantasque et méchant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 116*).

comte Antoine DESTUTT de TRACY (1785-1864)

Fils du célèbre idéologue, il sert comme officier sous l'Empire puis se retire sur ses terres de l'Allier où il opère des transformations agricoles. Elu député en 1822, il siège à la gauche de la Chambre en gardant beaucoup d'indépendance. Il fut représentant à la Constituante et à la Législative et ministre de la Marine dans le cabinet Barrot.

Tracy avait naturellement un caractère faible, qui s'était trouvé d'abord comme renfermé et soutenu dans des théories très systématiques et très absolues qu'il devait à l'éducation idéologique que lui avait donné son père. Mais, à la longue, le contact des faits journaliers et le choc des révolutions avaient comme usé cette enveloppe rigide, et il n'était plus resté qu'une intelligence flottante et un cœur mou,

mais toujours honnête et bienveillant (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 296*).

Elisa DILLON épouse GUIZOT (1804-1833)

Mlle Dillon, l'épouse promise de monsieur Guizot, avait un visage régulier et plein de noblesse ; elle eût été vraiment belle, si sa tête trop grosse pour son corps n'eût été portée sur une taille courte et disgracieuse. Sa voix, son geste avaient quelque chose de mâle et de doctoral qui manquait de charme (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, p. 23*).

Mme de DINO

Madame de Dino (...) voudrait faire des révolutions populaires avec des robes de crêpe et des turbans d'argent, remuer les masses par des bons mots et bouleverser la société sans déranger ses soirées. C'est une singulière personne ; elle est toujours sur la défensive ; elle a de l'humeur, et ne le cache pas plus qu'une personne tout-à-fait naïve, qui n'aurait appris à cacher aucune de ses impressions. C'est une singulière réunion. Son esprit est tranchant et formel, mais elle en a beaucoup (*Albertine de Broglie, citée in : Victor de Broglie, Souvenirs ; Calmann-Lévy, 1886, t. II, p. 317*).

Maréchal Guillaume DODE de la BRUNERIE (1775-1851)

Élève de l'Ecole de génie de Metz donc il sortit lieutenant en 1795, il était chef du génie de l'armée d'Espagne quand il fut nommé général de brigade en 1809 et commandait le génie sur le Rhin, puis en Italie en 1814. Il devint inspecteur général du génie en 1817. Il fut nommé président du comité des fortifications le 15 mai 1840 et directeur supérieur et des travaux des fortifications de Paris le 10 septembre. Il sera fait maréchal de France le 17 septembre 1847.

C'était un homme un peu séparé du monde et que ses opinions éloignaient de la politique libérale ; il n'avait guère qu'accepté le gouvernement de 1830. Mais c'était un homme droit, ami de sa patrie, ami de son art, un des personnages les plus dignes et les plus respectable que j'ai rencontrés. Il s'appropriâ sans hésitation un plan sur, auquel il n'avait eu, je crois, antérieurement aucune part, et consacra à l'exécuter les dernières années actives de son honorable vie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 465 ; Plon, 1960*).

Auguste DORNÈS (1799-1848)

Rédacteur au *National*, représentant à la Constituante, il mourut des suites de blessures reçues en juin 1848 sur les barricades de la Porte Saint-Martin. C'était un ami de Marrast.

Eurydice DOSNE, née MATHERON (1794-1869)



Je n'ai jamais eu qu'à me louer de Mme Dosne ; mais elle ne m'a jamais plu. J'étais gêné avec elle, et ses sentiments soupçonneux et malveillants ne m'inspiraient aucune sympathie. Ni son esprit, ni sa personne n'avaient de charme. Ses traits vulgaires, sa conversation vive, médisante et quelquefois rude était pauvre d'idées, assaisonnée d'un sel grossier, vide de pensées élevées et généreuses. On l'aurait pu croire absolument dépourvue de bonté, et cependant elle avait du cœur. Elle était cordialement dévouée à ceux qu'elle aimait ; d'autres même auraient pu avec confiance réclamer d'elle un service ; elle n'aurait reculé devant aucune peine à prendre pour obliger ce qui s'adressait à elle. Une partie du bien et du mal s'explique en elle par un seul mot : elle était passionnée et conséquemment partielle toujours et en tout.

Son mouvement d'esprit n'était pas de l'esprit ; elle croyait en avoir beaucoup et s'y connaissait peu, mais elle avait de l'intelligence, même de la capacité pour les choses de son ressort. Au nombre de ces choses, je ne mets pas la politique, ni même l'intrigue qui est souvent toute la politique des femmes et à laquelle elle fut presque toujours étrangère, mais elle savait se rendre agréable et même nécessaire à ceux avec qui elle vivait ; elle veillait à tout pour eux, les dispensait de tout fatigue

et de tout ennui, et son activité attentive, vigilante, se consacrait sans relâche au bonheur d'autrui. Autrui, c'était surtout ses deux filles, et au-dessus d'elle, son gendre. Elle vivait pour ces trois personnes.

Toutes trois s'étaient donc habituées à se reposer sur elle du soin de toutes choses. Elle était l'intendante, l'économe, la femme de charge, la bonne, le factotum. Ces trois personnes étaient arrivées à la vieillesse ou à l'âge mûr sans avoir eu à s'occuper du ménage de la vie. Le regret qu'elle leur laissait était accru par le vide qui se faisait tout à coup dans leur existence. Ils le sentaient et ils le disaient. En rappelant avec émotion toutes ses qualités, Thiers gémissait du même ton de n'avoir plus en voyage le lit, la lampe, le vin auquel il était habitué. C'était tout cela qu'il avait perdu avec elle ; les soins qu'il fallait prendre du matériel de la vie l'excédaient, il en est terriblement embarrassé. Je lui disais : " Vous êtes à soixante-douze ans comme un jeune homme de dix-sept qui viendrait de perdre sa mère auprès de laquelle il aurait toujours vécu." (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 252-253*).

On dit que madame Dosne avait de l'esprit naturel, quand elle donnait carrière à sa verve un peu vulgaire : je ne l'ai jamais entendue en liberté (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 85*).

De tous les salons du monde et libéral, aucun n'était moins fait pour séduire une jeune femme que celui que tenait alors en commun madame Thiers et sa mère, madame Dosne.

On y trouvait aussi peu de profil que de plaisir. La société de la douairière la plus dévote n'est ni plus guindée ni plus froide que n'était cette réunion de quelques habitués subalternes en adoration devant une pagode, et où chacun s'entretenait à voix basse de peur de réveiller ou d'interrompre M. Thiers qui, tour à tour, dormait ou parlait tout seul (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1941, t. 2, p. 16*).

Ximénès DOUDAN (1800-1872)

Choisi en 1825 par le duc de Broglie comme précepteur du jeune Alphonse Rocca, il resta jusqu'à sa mort dans la famille qu'il avait accueilli. Il a publié un recueil de lettres et un *Essai sur les révolutions du goût* qui le présente comme un lettré délicat.

L'éducation d'Alphonse, toujours manquée et toujours à recommencer, avait amené dans la maison une suite de précepteurs qui quittaient la partie l'un après l'autre, découragés par l'incapacité de leur élève. Celui qui s'essayait cette année à cette oeuvre désespérée était un tout jeune homme, d'une figure remarquablement jolie, et qui annonçait une distinction d'esprit plus rare encore. M. Doudan, - tous les amis des lettres aujourd'hui connaissent ce nom -, était simple maître d'étude au collège Henri-IV, quand l'un des précepteurs des jeunes princes d'Orléans, M. Trognon, l'avait fait connaître à mes parents. Bien qu'il ne fût avec eux que depuis quelques mois, il ne leur avait pas fallu longtemps, à ma mère surtout (car les

femmes ont, en ce genre, un discernement d'une rare promptitude), pour reconnaître que ce n'était pas là un maître ordinaire, avec qui on pût se borner à entretenir pendant quelques années des rapports de politesse et même de protection bienveillante. Ils ne se trompaient pas : la relation qui commençait ce jour-là devait durer très demi-siècle, et pendant cette longue série d'années, M. Doudan ne devait plus passer un seul jour hors du toit de la maison ; les enfants ont grandi, les parents sont morts ; de nouvelle génération se sont élevées ; la place de M. Doudan est restée la même : celle d'un fils ou d'un frère adoptif, et il repose aujourd'hui dans la place du cimetière de Broglie réservée à notre famille, à côté des êtres chéris que nous avons perdu.

Cette longue intimité, si peu conforme aux habitudes de la société, a fait faire je le sais, à ceux qui voyaient un étranger si familièrement établi parmi nous beaucoup de suppositions plus ou moins charitables (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 5-6*).

...Revenons en 1825. M. Doudan n'était alors qu'un inconnu ; mais c'était déjà un esprit d'une portée rare, un cœur susceptible des affections les plus vives et les plus délicates ; en un mot, un être d'élite. Malheureusement, c'était aussi déjà ce qu'il n'a jamais cessé d'être, une de ces natures toujours souffrantes qui, par là même, malgré qu'elles en aient, font souffrir ceux qui les approchent ; se défiant également de lui-même et des autres, mécontent de la situation difficile que lui avaient fait les malheurs de sa jeunesse, et ne sachant pas se mettre résolument à l'œuvre pour en sortir, doué des facultés les plus brillantes et dépourvu de l'énergie suffisante pour les mettre en œuvre ; avec l'esprit le plus fin et l'imagination la plus heureuse, incapable de rien produire, non par défaut de travail, mais parce que, trop difficile pour lui-même, il rêvait toujours un idéal qu'il ne pouvait réaliser ; enfin atteint de cette étrange maladie nerveuse, que les médecins connaissent mais ne comprennent pas, et qui fait qu'on se plaint, qu'on s'alarme et même qu'on souffre de tous les maux qu'on a pas : tel il a été toute sa vie, tel il était dès lors, et c'est ce qui explique qu'il ait dû sa renommée uniquement à la publication posthume de correspondances qui ne devaient pas voir le jour. Ses faiblesses n'étaient pas encore bien visibles chez un si jeune de débutant, sauf pour l'œil perspicace que ma mère qui, prenant à lui un vif intérêt, s'inquiétait déjà avec une tendresse presque maternelle de le voir si peu fait pour la condition où il était réduit, et si mal armé contre les épreuves qui l'attendaient (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, p. 8*).

général DROLLENVAUX

Homme d'un génie caustique et prétentieux, mais honnête et digne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 55*).

Mathieu DROUET-DESVAUX (1793-1868)

Garde du corps et inspecteur des forêts démissionnaire en 1830, conseiller municipal d'Alençon et conseiller général de l'Orne sous Louis-Philippe, il fut représentant de l'Orne aux assemblées de 1848 et 1849.

Un de nos meilleurs collègues, légitimiste libéral... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 478*).

Edouard DROUIN de LHUYS (1805-1881)

Il entra, après de brillantes études, dans la carrière diplomatique en 1831, se fit particulièrement honneur comme chargé d'affaires à La Haye (1833-1836), puis sous l'ambassade de Rayneval à Madrid, et fut attaché en 1840 à la direction commerciale du ministère. Il fut élu député de Melun en 1842 et se montra indépendant, puis nettement opposant, au point d'être destitué pour son vote contre l'indemnité Pritchard. Réélu en 1846, il prit une part active à la campagne réformiste. Il fut élu représentant du peuple de Seine-et-Marne et siégea à droite. Il devint ministre des Affaires étrangères sous Louis Napoléon et en juin 1849 fut envoyé comme ambassadeur à Londres. Il fut encore trois fois ministre des Affaires étrangères en 1851-1852, 1855 et de 1862 à 1866.

C'est assurément un homme d'esprit. Il a remporté le prix d'honneur, il en est resté lettré et *scholar*. Sa conversation est assez piquante, il s'y complaît. En politique, ses idées générales sont à peu près nulles. Elles se bornent à prendre en toute chose le parti qui lui paraît le plus sûr, et un esprit de conduite souple et circonspect le conduirait en tout, si l'unité n'en était de temps en temps dérangée par les boutades d'un caractère triste et morose. Il a la vue très basse, il est un peu sourd, il est maladif. Sa vie n'est pas heureuse et son intérieur lui est insupportable. On dit dans le monde que c'est parce qu'il est impuissant. Il y en a une raison plus notoire. Quoique très riche, il a épousé la fille d'un fou. Celle-ci n'est guère que capricieuse et déraisonnable et son genre de désordre ne suppose pas toujours l'aliénation d'esprit. Son mari en est très malheureux et ne le cache pas. Son humeur déteint sur sa politique, qui n'a jamais été active, décidée, influente. Il n'a réussi à rien dans la diplomatie ; il a souvent entrepris ce qu'il n'approuvait pas ; il s'est dégoûté dans l'exécution et il a quitté les affaires sans avoir rien fait de ce qu'il voulait (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 384-385*).

Félix DUBAN (1797-1879)

Directeur de l'École des Beaux-Arts (1837)

“Duban me parut un homme de goût, plein de sciences et d'habileté, mais sans invention, disons tout, sans génie” (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 320 ; Plon, 1960*).

Napoléon-Joseph DUCHATEL (1804-1884)

Frère de Tanneguy Duchâtel, officier d'état-major de 1827 à 1837, nommé préfet des Basses-Pyrénées en 1837 et de Haute-Garonne le 27 février 1842, député de Marennes de 1834 à 1845, date à laquelle il fut créé pair.

Tanneguy DUCHATEL (1803-1867)

Ministre de l'Agriculture, puis des Finances et de l'Intérieur, membre de l'Académie des sciences morales en 1842.



Tout calcul fait, il croyait plus sûr de rester avec ce qu'il appelait le *bon gros centre*. Le calcul n'était pas mauvais et il était encore excité à le faire par un changement qui s'était opéré dans sa position et qui a influé sur son caractère politique. Après de longues hésitations, il s'était décidé à combler les vœux de sa mère en épousant une fille médiocrement agréable, médiocrement élevée, dont l'immense fortune n'avait pas l'origine la plus honorable (...). Sa présence éloigna Duchâtel de la société distinguée où il vivait exclusivement ; elle lui donna son entourage, qui développa chez lui un certain goût pour les subalternes et pour les complaisants, que nous n'avions pas soupçonné. Il se trouva de plus en plus enfoncé dans la partie conservatrice de la garde nationale parisienne, dans ce monde que les artistes qualifient d'épicier, et, à force d'y chercher sa clientèle, il devait peu à peu s'habituer à prendre pour règle de sa propre conduite les lieux communs de politiques et de pot-au-feu qu'il leur débitait d'abord pour les contenter en se moquant d'eux (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1960, t. 3, p. 245-246*).

Duchatel a plus d'esprit que /Passy/ et plus de savoir-faire. Il parle plus habilement quoiqu'il n'ait pas précisément de talent. Il est un excellent homme d'affaires et il aurait pu rendre sous ce rapport de grands services et arriver à une grande réputation, si sa paresse et son goût ne l'avaient entraîné de préférence vers la diplomatie parlementaire. Il y était très propre, s'y étant adonné dès son entrée dans la carrière, et ayant mis du soin et presque de l'amour-propre à se défaire peu à peu des qualités et des besoins d'un esprit distingué ou du moins à les dissimuler pour se mettre au niveau des intelligences vulgaires et des idées bourgeoises de son entourage habituel (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 271; Plon, 1960*).`

Un des talents de Duchatel est d'avoir su allier une conduite très prudente, très réservée, très calculée, avec une singulière liberté de propos. Sa conversation animée, piquante, mordante, tranche étrangement avec la froideur un peu terne de sa politique et de sa conduite. Elle est pleine de verve et de naturel, deux choses dont il ne peut être soupçonné quand on le voit agir. Il ne gênait ni sur ses collègues, ni sur le Roi qu'il trouvait exigeant et égoïste. Ce reproche d'égoïsme est un de ceux qu'il prodigue. Il l'adresse à tous ceux dont la personnalité gêne la sienne. Son mariage un peu vulgaire, son immense fortune, la facilité de son succès l'ont gâté. Les qualités remarquables de sa prompte et sûre intelligence, sa sagacité dans l'appréciation des hommes et un fond d'honnêteté et d'équité en auraient fait un homme d'Etat d'une tout autre valeur s'il avait consenti à se donner plus de peine et persisté dans une fidélité plus courageuse aux principes de sa jeunesse et aux lumières de son esprit. La crainte d'être dupe, de se compromettre et d'échouer lui a beaucoup nui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 271-272 ; Plon, 1960*)

Duchâtel était peut-être, par ses lumières et le tour de son esprit, le plus capable de concevoir les plans d'exécution d'une semblable politique /réformiste/, et c'est à cela même que, plus jeune, le destinait notre amitié et qu'il se destinait lui-même. Mais le scepticisme, la paresse, la crainte de se risquer dans l'inconnu et de cesser de paraître sage à tous les esprits routiniers l'avaient bien guéri de cette noble ambition. De la politique, il en était venu à n'aimer que le maniement des hommes, la stratégie parlementaire, l'influence par la conversation. Il détestait le travail, les affaires, le nouveau, l'incertain. Il a ainsi manqué sa renommée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 12 ; Plon, 1960*).

Duchâtel n'avait point de princesse. Il vivait dans un intérieur oisif, bavard et monotone. Sa femme qui lui avait apporté une immense fortune gagnée par ses deux grand-pères, fournisseurs du mauvais temps, était une bonne et honnête femme qui, d'une jeune fille assez désagréable, est devenue pendant un temps une femme un peu forte, d'assez bon air. Élevée dans un milieu des plus vulgaires, elle avait de bonnes manières, faisait bien les honneurs de chez elle et tenait bien sa maison. Mais frivole et mondaine, elle, elle n'avait ni esprit, ni goût d'esprit. Elle ne pouvait exercer une bonne influence sur son mari, ni élever, ni animer son cœur.

Elle s'entourait d'un monde fort commun, dont il finit par s'accommoder. Malgré une verve de conversation assez piquante, Duchâtel ne se déplaît pas dans un entourage subalterne. D'ailleurs il n'en excluait pas ses anciens amis, et le commérage politique, le whist et de bons dîners occupaient son temps. De bonne heure, il avait pensé que l'avenir appartenait à ce qu'il appelait le *bon gros centre* ; il s'y attacha en s'en moquant et finit par croire que c'était ce qu'il y avait de mieux dans une société qui ne valait pas grand-chose. Cette élite au moins ne voulait ni désordre, ni révolution, ni ruines. Il ne fallait pour la contenter que lui donner du repos et les moyens de s'enrichir, comme lui-même par l'excellente administration d'une fortune qui aujourd'hui, dit-on, dépasse 20 millions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 43-44*).

Duchâtel (...) était aussi bien portant dans sa personne et dans ses manières que /Duvergier de Hauranne/ était malingre, anguleux et parfois aigre et tranchant. Il avait autant de scepticisme que l'autre avait de convictions ardentes, de molle indifférence que celui-ci d'activité fébrile ; esprit très souple, très délié, très subtil, enfermé dans un corps massif, comprenant admirablement les affaires, en parlant avec supériorité ; connaissant bien la grosse corde des mauvaises passions de son parti et sachant toujours la tirer à propos ; sans préjugés, sans rancune, d'un abord chaud, facile et toujours prêt à obliger quand son intérêt ne s'y opposait pas ; plein de mépris et de bienveillance pour ses semblables, un homme enfin qu'on ne pouvait guère ni estimer ni haïr (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 59*).

Théodore DUCOS (1801-1855)

Fils du girondin, armateur, membre de la Chambre de commerce et du conseil général de commerce. Elu député de Bordeaux en juin 1834 et constamment réélu, il siégea dans l'opposition libérale. Représentant en 1848, Il fut au contraire conservateur déterminé. Non réélu à Bordeaux en 1849, il le fut par la Seine et suivit la politique de Louis-Napoléon qui au coup d'État le fit ministre de la marine et sénateur.

Il avait l'entente des affaires et un talent un peu déclamatoire. Il était peu sincère et peu hardi (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 509 ; Plon, 1960*)

Jules DUFAURE (1798-1881)

Avocat, député de la Charente-maritime (Saintes) de 1834 à 1848, ainsi qu'aux deux Assemblées de la Seconde République. Ministre des travaux publics (12 mai 1839) et Ministre de l'intérieur sous Cavaignac et Barrot.



Ayant longtemps vécu d'une vie modeste et relativement obscure, /Dufaure/ ne connaissait pas le monde, il ne cherchait pas à le connaître. Sa conscience était délicate, son esprit défiant, son caractère ombrageux. Par prudence et par pruderie, il s'était peu montré, il apprenait, il acquérait longuement. On le trouvait sournois, et il l'était un peu, autant par honnêteté que par indécision. Peu connu d'ailleurs, il ne frayait avec aucun parti. Cette position et ce caractère le rapprochaient de Passy avec lequel il n'avait pourtant nulle intimité. Neuf aux affaires, il ne se produisait qu'à la dernière extrémité et étudiait consciencieusement ses travaux publics, où il était arrivé sans préparation, afin de s'y créer comme on dit une spécialité (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, pp. 273 ; Plon, 1960).

Dufaure me dit, avec cette sorte de divination parlementaire qui fait son seul génie... (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Folio Gallimard, 1978, p. 53).

M. Dufaure (...) se sentait dans la situation critique et compliquée d'un chef d'opposition prêt à se transformer en ministre et qui, après avoir senti l'utilité dont lui étaient ses amis, commence à penser aux embarras que leurs prétentions pourraient bien lui causer.

M. Dufaure avait un esprit un peu sournois, qui donnait volontiers entrée à de pareilles pensées, et une sorte de rusticité naturelle qui, entremêlée d'honnêteté, ne lui permettait guère de les cacher. C'était du reste le plus sincère et de beaucoup le plus homme de bien de tous ceux qui, à ce moment, avaient la chance de devenir ministre. Seulement il croyait toucher au pouvoir et il espérait celui-ci d'une passion

d'autant plus entraînant qu'elle était combattue et discrète (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 73*).

Ses vertus privées et ses vertus publiques, car il avait des unes et des autres et de fort grandes, ne marchaient point du même pas, les premières précédaient toujours les secondes. Nous les verrons plus d'une fois prendre la même allure. Je ne saurais, du reste, lui en faire un grand crime. Les vertus de toute nature sont assez rare pour qu'il ne faille pas chicaner ceux qui les possèdent sur leur espèce et sur leur rang (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 81*).

Les avocats ne peuvent guère échapper à l'une de ces deux habitudes : ils s'habituent à plaider ce qu'ils ne croient pas, ou à se persuader fort aisément ce qu'ils ont envie de plaider. Dufaure était fait de cette dernière façon. L'entraînement de l'opinion publique, de ses propres passions ou de son intérêt ne l'eût jamais conduit jusqu'à embrasser une cause qu'il eût jugée mauvaise, mais il arrivait jusqu'à lui donner le désir de la trouver bonne et souvent cela suffisait. Son esprit naturellement incertain, ingénieux et subtil l'inclinait peu à peu vers elle ; et il finissait quelquefois par y entrer non seulement avec croyance, mais avec emportement. Combien de fois me suis-je étonné en le voyant défendre si vivement des thèses que je lui avais vu prendre avec tant d'hésitation ! (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 262*).

Dufaure (...) était resté au fond du coeur un vrai bourgeois de l'Ouest, ennemi des nobles et des prêtres (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 321*).

Je n'ai jamais pu concevoir qu'un homme si maître de sa parole à la tribune, si habile dans l'art de choisir les arguments et les mots les plus propres à plaire, si sûr de s'y tenir toujours dans les nuances qui pouvaient le mieux y faire agréer sa pensée, fût si gêné, si maussade et si maladroit dans la conversation. Cela venait, je pense, de son éducation première.

C'était un homme de beaucoup d'esprit ou plutôt de talent, car de l'esprit proprement dit, il n'en avait guère, mais d'aucun usage du monde. Il avait eu une jeunesse laborieuse, concentrée, presque sauvage. À quarante ans il s'était marié. Cette union ne fit que donner une nouvelle forme à sa sauvagerie. Il s'était retiré alors dans son ménage où il n'avait plus vécu dans la solitude, mais toujours dans la retraite. À vrai dire, la politique même ne l'entraînait pas. Il se tenait à part, non seulement des intrigues, mais du contact des partis ; détestant le mouvement des assemblées, redoutant la tribune qui était pourtant sa seule force, ambitieux pourtant à sa manière, mais d'une ambition mesurée et un peu subalterne, qui visait au maniement des affaires plutôt qu'à les dominer. Ses façons de traiter les gens comme ministre étaient quelquefois bien étranges. Un jour, le général Castellane (mauvais fou il est vrai, mais fort en crédit) lui demanda une audience. Il est reçu, il explique longuement ses prétentions et ce qu'il appelait ses droits. Dufaure l'écoute

longuement et attentivement, puis il se lève, reconduit le général à la porte avec force révérences et l'y laisse ébahi, sans lui avoir répondu un seul mot, et, comme je lui reprochais cette conduite : "Je n'aurais eu à lui dire que des choses désagréables, répondit-il, le plus aimable n'était-il pas de ne lui rien dire du tout !" On peut croire qu'on ne sortait guère de chez un pareil homme que de très méchante humeur.

Par malheur, il s'était doublé d'un chef de cabinet aussi rustre que lui, et de plus, très sot ; de telle sorte que, quand les solliciteurs passaient du cabinet du ministre dans celui du secrétaire, cherchant à se reconforter un peu, ils trouvaient les mêmes aspérités avec l'esprit en moins. C'était comme si après avoir traversé une haie vive, on fût tombé sur un fagot d'épines (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 326-327*).

Dufaure avait conservé tout son talent, un talent accompli. Il parlait avec une justesse, une mesure, une sûreté incomparables et en même temps une force contenue qui en faisait le plus redoutable des adversaires. Celui qu'il réfutait, il l'exécutait pour ainsi dire, et personne n'osait lui répondre. Mais quelqu'un avait défini Dufaure *Ursus dicendi peritus*. D'un commerce facile dans les relations privées, il échappait à toute intimité dans la vie publique. Il ne témoignait à personne confiance ou sympathie. Il fuyait le monde, il se cachait. Il ne parlait et ne paraissait même à la Chambre que lorsqu'il y était obligé pour les affaires de son ressort. Il en était de même au Conseil. Il venait tard, partait de bonne heure et n'ouvrait la bouche que sur les choses qui le regardaient personnellement. Il conduisait son ministère avec application et diligence, ne parlant de ce qu'il faisait que le moins possible et se dérochant au contrôle de Thiers, fort étranger d'ailleurs à ces sortes d'affaires. L'horreur de la solidarité en faisait un ministre égoïste qui rendait le minimum de service au gouvernement dont il était une partie importante (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 359-360*).

Personne n'a jamais eu moins que lui la qualité, si commune aux avocats, de parler sans conviction. La nature de son talent, pénétrant et incisif, et qui n'arrive à l'émotion que par la puissance d'une logique irrésistible, se refuse aux effets déclamatoires et à l'éloquence de convention (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 165*).

La réponse de M. Dufaure fut très faible, comme en général toutes les répliques qu'il a eu l'occasion de m'opposer. Nos tournures d'esprit étant très différentes, les idées générales auxquelles je suis naturellement porté lui étant étrangères, je le surprends par ma manière d'argumenter, et sa puissante dialectique glisse en quelque sorte sur la surface des considérations plus larges que je lui présente (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 321*).

Marc DUFRAISSE (1811-1876)

Commissaire puis préfet de l'Indre en 1848, il représenta en 1849 la Dordogne, son pays natal, à la Législative.

J'ai dit que malgré un républicanisme passionné, il m'avait paru au-dessus des préventions aveugles de son parti et capable de comprendre qu'il valait mieux s'entendre avec nous pour sauver la Constitution, que de la laisser perdre pour nous donner le tort de l'avoir mal défendue. L'expérience l'avait confirmé dans toutes ses idées. J'ai trouvé en lui un homme sincère, nourri dans les traditions de la Révolution, républicain à la manière des conventionnels, indulgent pour quelques-unes de leur rigueur, plutôt par enthousiasme pour l'exemple de Brutus que par un calcul de machiavélisme ; un girondin capable dans un jour donné d'être jacobin, mais malgré tout cela ami vrai de la liberté, et la préférant à la domination ou à la satisfaction de son parti. Les circonstances que nous avons traversées étaient plus faites pour mettre en valeur les bons côtés de sa nature que les préjugés régicides qu'il avait longtemps regardés comme classiques. Il avait compris toute la sottise d'humilier sa raison devant le peuple ou de croire à sa toute-puissance, et reconnu qu'il pouvait y avoir parmi ceux que le peuple n'aimait pas, plus de ressources pour la défense de la liberté. Il croyait urgent de refaire l'éducation du public ; il voulait que tous ceux qui tenaient pour les principes de la Révolution française se réunissent pour publier quelque ouvrage, quelque encyclopédie qui fût comme la profession de foi de leur temps. (...). Dufraisse a trouvé moyen de faire en Suisse un emploi utile de son temps et de ses idées. Il vient de publier sur le droit de paix et de guerre un livre intéressant où l'on trouve du talent, de la verve, de la déclaration. Cette redondance et cette préoccupation de soi-même, naturelle à quelqu'un qui écrit dans la solitude, les illusions obstinées de l'exilé qui s'est changé en émigré, un singulier mélange de crédulité et de défiance, de mélancolie et d'énergie, mais partout un accent d'honnête homme (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 13*).

Pierre-Sylvain DUMON (1797-1870)

Lauréat du Concours général en 1814, il a attaché son nom à l'installation et au développement des chemins de fer en France.

Au ministère des Travaux publics, Dumon avait passablement réussi. Son intégrité, son goût pour le travail, son esprit délié, son talent d'exposition suffisaient, et au-delà, à remplacer les grandes vues, les plans d'ensemble et l'autorité de caractère (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 121*).

DUMOULIN

C'était un pauvre diable que l'empereur au 20 mars avait ramassé à Grenoble et attaché à son état-major. Depuis lors, il s'était enrichi puis ruiné à la Bourse et il

est mort peu après (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 237, n.2 ; Plon, 1962*).

Pierre-François DUPAN (1783-1846)

Sorti de l'école polytechnique et sous-lieutenant du génie en 1804, il était lieutenant-colonel lors de l'expédition d'Espagne. Il fut créé baron à la suite de la prise du Trocadéro. Il commanda comme colonel le génie à l'armée d'Afrique à partir de décembre 1830, fut nommé général le 1er octobre 1840 et mis à la retraite en 1845.

Auguste Dupan, d'une famille bourgeoise de Carbonne, avait été, précisément à cause de son extraction, pris pour aide de camp de l'armée du Génie par le Dauphin à la suite de la guerre d'Espagne. C'était un homme modeste, timide, un peu légitimiste. Il est mort maréchal de camp (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 466, n.1 ; Plon, 1960*).

Félix DUPANLOUP (1802-1878)



Nous commençons avec le patronage très apparents de deux des plus grands noms de l'église : Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, et le Père Lacordaire ; l'un et l'autre, alors au comble de leur réputation, nous encourageaient et promettaient leur concours.

Singulière bonne fortune que de réunir ainsi sur le même terrain, pour nous appuyer, ces deux hommes éminents : car c'était bien les deux esprits les plus dissemblables qui se soient trouvés servir ensemble sous le même drapeau. Origine, éducation, manière d'être, genre de talent et, sauf en matière religieuse et sur les points tout à fait dogmatiques, tour d'idées et nature d'opinions, tout différait entre eux. Ils venaient des deux bouts de l'horizon. Lacordaire, jeune avocat, élève de l'Université, ayant partagé tous les sentiments et tous les préjugés de la jeunesse libérale de 1820, est revenu à la foi surtout par les côtés où l'Évangile est opposé au faux éclat des distinctions sociales et où la fraternité chrétienne touche à l'égalité

démocratique. L'abbé Dupanloup, élevé à l'ombre de l'autel, dans le moment de son union la plus intime avec le trône, enfant chéri des prélats les plus en faveur sous la Restauration, M. de Rohan et M. de Quélen, confesseur des belles et grandes dames du faubourg Saint-Germain ; ils semblaient faits pour ne jamais s'entendre.

Et effectivement, jusqu'à la campagne de la liberté de l'enseignement, à laquelle il avait tout deux pris part, aucun lien, aucune relation même, je crois, n'existait entre eux. Mais cette conquête de la liberté, faite en commun, les avait rapprochés, et, le résultat une fois obtenu, ils voulaient l'un et l'autre le garder par le moyen qui les avait aidés à le conquérir, c'est-à-dire par l'appel au droit comme à la liberté. Ils répudiaient donc l'un et l'autre comme une véritable apostasie la veine subite d'intolérance et d'esprit de domination qui s'emparait des catholiques, et restaient libéraux, mais avec des motifs et des nuances très différents : Lacordaire par le fond du cœur, par goût, par souvenir de jeunesse ; l'évêque, par prudence et esprit politique, parce qu'il comprenait que dans notre siècle et avec nos mœurs, la domination de l'Église sur le gouvernement est impossible, et la protection du gouvernement nuisible à l'Église, par honneur aussi, parce que sa nature généreuse répugnait à se déjuger et avoir l'air de n'avoir demandé la liberté que pour conquérir le pouvoir.

L'expérience et l'âge les avaient mûri l'un et l'autre, calmant l'imagination et le feu de Lacordaire, élargissant l'esprit de l'évêque, et ce double travail de la vie et de la conscience les amenait au *Correspondant* sur un terrain commun, à un point de rencontre où il était par moments assez étonnés de se retrouver.

Leurs talents, je l'ai dit, étaient aussi différents que leurs caractères : seulement il semblait qu'ils eussent fait un échange de qualités, chacun ayant gardé celle qui paraissait le moins naturellement lui convenir. L'éloquence de Lacordaire, très originale et nullement affectée, était pourtant correcte et châtiée comme s'il eût eu la plume à la main, et il parlait comme il aurait écrit. L'évêque avait une manière fougueuse, un style un peu lâché et touffu, comme celui de l'improvisation : il écrivait comme il aurait parlé. Dernier contraste virgule tous deux étaient le désintéressement même, prêts à tout sacrifier à leur cause et refoulant tout sentiment de vaine gloire ; cependant le moine, qui vivait de privation et se mortifiait avec la haire et la discipline, était malgré lui et sans s'en douter resté assez préoccupé de sa réputation et convaincu de son mérite. L'évêque, homme du monde, semblait ne plus avoir aucun sentiment personnel. Je ne l'ai jamais vu, même dans les assemblées politiques où il aurait paru naturelle de désirer le succès, au moins pour le bien de la cause, attacher le moindre prix aux applaudissements.

J'ai apprécié cette différence, quand j'eus, ce qui m'arrivait parfois, à leur soumettre quelques observations sur les écrits qu'ils destinaient au *Correspondant*. Le Père n'en acceptait jamais aucune ; l'Évêque, au contraire, était très facile, corrigeait et retranchait sans disputer. De plus il se faisait souvent aider dans son travail, et je l'ai vu insérer presque textuellement dans ses écrits des notes que lui préparait mon ami Cochin. Le Père Lacordaire n'aurait jamais consenti à signer une page qui ne fût pas de lui ; il n'en aurait trouvé aucune digne de figurer à côté des siennes (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 274-276*).

Emmanuel DUPATY (1775-1851)



C'était un galant homme, très aimé, très estimé, très digne de l'être, mais son esprit vieillot n'allait qu'à des critiques de la force du roi Jérôme (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 144 ; Plon, 1962*).

Amiral DUPERRE

C'était un homme d'une figure agréable et fatiguée, plus vieilli par la maladie que par les années. Ses manières étaient distinguées, d'une politesse parfaite mais un peu étudiée. Ses opinions étaient libérales, et il avait adopté et compris la politique française en Orient (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 472 ; Plon, 1960*).

Ce marin si habile, si peu routinier, qui avait réalisé déjà dans son métier d'utiles perfectionnements, était pourtant encore étranger et presque hostile à ceux qui commençaient alors et qui allaient faire une révolution dans l'art de la guerre navale (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 473 ; Plon, 1960*).

André DUPIN, dit DUPIN Aîné (1783-1865)

Avocat, membre du parti libéral, il entra à la chambre en 1826 et en devient président en 1832. Louis-Philippe le nomma procureur général à la Cour de cassation. Il fut représentant à la Constituante et à la Législative. Dupin fut élu à l'Académie française en 1831.

Je lui connaissais un cœur habituellement intéressé et lâche, sujet seulement de temps à autre à des soubresauts de courage et d'honnêteté. Je l'ai vu, pendant dix ans, rôder autour de tous les partis sans y entrer et courir sus à tous les vaincus ; moitié singe et moitié chacal, sans cesse mordant, grimaçant, gambadant et toujours prêt à se jeter sur le malheureux qui tombait (...). Il restait d'ordinaire silencieux tant

que la majorité était indécise ; mais, dès qu'il la voyait se prononcer en faveur d'opinions démocratiques, il courait impétueusement se mettre à sa tête et la dépassait souvent de très loin. Une fois, il s'aperçut au milieu du chemin qu'il s'était trompé, et que la majorité ne marchait pas dans le sens qu'il avait cru ; aussitôt par un prompt et leste effort de l'intelligence, il s'arrêta, se retourna et revint toujours en courant vers l'avis dont il s'éloignait (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 264-265*).

Jacques Charles DUPONT de l'Eure (1767-1855)

Président du gouvernement provisoire en 1848.

Armand DUPORTAL (1814-1887)

Journaliste dans l'opposition sur la Monarchie de Juillet, il est le fondateur du journal *L'Émancipation* (1848). Déporté du 2 décembre 1851, Il revient en France en 1853, mais est inquiété à plusieurs reprises comme militant républicain. Préfet de la Haute-Garonne le 4 septembre 1870, il dirige l'éphémère insurrection communaliste de mars 1871, est arrêté, mais est acquitté par la Cour d'assises de Pau. Il est député de la Haute-Garonne de 1876 à 1887, siégeant à l'extrême gauche. Il est l'un des 363 qui refusent la confiance au gouvernement de Broglie, le 16 mai 1877. Directeur de plusieurs journaux, il attaque les différents gouvernements, tant conservateurs que radicaux.

Écrivain d'une certaine verve grossière, plus corrompu que méchant, plus cynique que violent. Il a tout désorganisé, il n'a persécuté personne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 313, n. 1*).

Pascal DUPRAT (1815-1885)

Collaborateur de Lamennais dans *le Peuple constituant*, il avait été élu représentant des Landes. C'est lui qui prit l'initiative, lors des journées de Juin 1848, de proposer la mise en état de siège de Paris.



(Assemblée législative. — 17 juillet 1851.)

Lettré prétentieux, rhéteur insipide, mais bien intentionné... (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 334).

Lettré de troisième ordre, républicain modéré qui avait un peu d'esprit et encore plus de mauvais esprit (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1962, t. 4, p. 473)

Claire de DURAS, née de KERSAINT (1777-1828)



Madame de Duras cherchait, quoiqu'un peu honteusement, à recueillir la succession de madame de Staël. Elle était elle-même effrayée de cette prétention et aurait voulu qu'on la reconnût sans qu'elle eût à la proclamer. Ainsi, par exemple, n'osant pas arborer le rameau de verdure que madame de Staël se faisait régulièrement apporter après le déjeuner et le dîner et qu'elle tournait incessamment dans ses doigts, dans le monde comme chez elle, madame de Duras avait adopté des bandes de papier qu'un valet de chambre apportait *in fiocchi* sur un plateau après le café et dont elle faisait des *tourniquets* pendant toute la soirée, les déchirant les unes après les autres.

Elle s'occupait dès lors à écrire les romans qui ont depuis été imprimés et auxquels il me semble impossible de refuser de la grâce, du talent et une véritable connaissance des mœurs de nos salons. Peut-être faut-il les avoir habités pour en apprécier tout le mérite. *Ourika* retrace les sentiments intimes de madame de Duras. Elle a peint sous cette peau noire les tourments que lui avait fait éprouver une laideur qu'elle s'exagérait et qui, à cette époque de sa vie, avait même disparu.

Ses occupations littéraires ne la calmaient pas sur ses chagrins de cœur que l'attachement naissant de monsieur de Chateaubriand pour madame Récamier rendait très poignant, et ses chagrins de cœur ne suffisaient pas à la distraire de son ambition de situation (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 11*).

Clara de DURAS, duchesse de RAUZAN (1799-1863)

Mariée, le 30 août 1819, avec Henri-Louis de Chastellux (1786-1863). Le roi, en faveur de ce dernier mariage, a accordé à ce dernier le titre de duc de Rauzan et les honneurs du

Louvre. Par ordonnance royale du 21 décembre 1822, le duc de Rauzan a été appelé à succéder aux titre et dignité de pair de France dont jouissait alors le duc de Duras, son beau-père.

Les contemporaines de madame de Rauzan ont établi qu'elle était fort bornée. Je ne puis être de cet avis. Elle a beaucoup de bon sens, un grand esprit de conduite ; elle est très instruite, sait plusieurs langues dont elle connaît la littérature. Peut-être n'a-t-elle pas beaucoup d'esprit naturel, mais elle en a été tellement frottée pendant ses premières années qu'elle en est restée suffisamment saturée pour me satisfaire pleinement.

Je ne sais si je m'aveugle par l'affection que je lui porte, mais elle me paraît à cent pieds au-dessus de la plupart de celles qui la critiquent (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 12-13*).

Félicie de DURAS, comtesse de La ROCHEJAQUELEIN (1798-1883)



Félicie de Duras sortait à peine de l'enfance lorsque le manuscrit de monsieur de Barante (connu sous le nom des *Mémoires de madame de La Rochejaquelein*) circulade dans nos salons. Ce récit s'empara de sa jeune imagination. Depuis ce temps, elle a constamment rêvé la guerre civile comme le complément du bonheur, et, pour s'y préparer, dès qu'elle a été maîtresse de ses actions, elle a été à la chasse au fusil, elle a fait des armes, elle a tiré du pistolet, elle a dressé des chevaux, elle les a monté à poil, enfin elle s'est exercée à tous les talents d'un sous-lieutenant de dragons, à la grande désolation de sa mère et à la destruction de sa beauté qui, avant vingt ans, avait succombé devant ce régime de vie.

Madame de La Rochejaquelein s'est donné depuis 1830 la joie de courir le pays le pistolet au poing, d'y fomenter des troubles, d'y attirer beaucoup de malheurs et de ruines. Je ne sais si la réalité de toutes ces choses lui aura paru aussi charmante que son imagination les lui avait représentées ; mais elle est plus excusable qu'aucune autre personne de s'être jetée dans la guerre civile, car c'était son rêve depuis l'âge de douze ans (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 10-11*).

Eugène DURIEU (1800-1874)

Directeur des hospices (1847) puis directeur des cultes sous la Seconde République, il publia des ouvrages sur les impôts et la comptabilité et se présenta sans succès à la députation de Paris en 1846. Sous l'Empire, il se livra à des entreprises industrielles qui furent malheureuses et le menèrent devant les tribunaux en 1860.

Il est par ailleurs connu des historiens de l'art comme une figure importante des débuts de la photographie en France et pour avoir collaboré avec Eugène Delacroix, sur les indications duquel il réalisa une série de photographies de modèles nus (cf. Existe sur ce personnage intéressant un excellent article de Sylvie Aubenas : *Eugène Durieu, haut fonctionnaire, photographe et faussaire ; Etudes photographiques, n° 32, printemps 2015 ; <http://journals.openedition.org/etudesphotographiques/3504#ftn33>*)



Durieu n'était pas aimé, mais il était capable. C'était un esprit cultivé, qui même avait travaillé pour le théâtre avec Alexandre Dumas. Il n'en savait pas moins

la comptabilité à fond, ainsi que la législation municipale, et même un peu d'économie politique. Il était libéral, avec quelques accointances avec le parti républicain ; de là un certain goût pour la réforme et le progrès. Il était très capable de l'une et de l'autre ; il avait le travail facile, il rédigeait bien et sa conscience de fonctionnaires était, ce qui arrive quelquefois, fort dessus de sa conscience d'homme privé. Il était insinuant, un peu flatteur. Il s'attacha à moi et moi à lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 183 ; Plon, 1960*)

Une circulaire longue et détaillée fut adressée aux préfets pour leur prescrire une sorte d'enquête sur tout ce qui concerne l'assistance publique dans leurs départements respectifs. Je fus bien servi dans ce travail par Durieu qui est le principal rédacteur de cet acte administratif. Je le retrouvais en effet au ministère un peu disgracié, réduit à ses institutions de bienfaisance, et même assez mal vu. La suite a prouvé qu'il y avait de bonnes raisons pour cela (Il avait des habitudes de désordre et de mauvaises affaires. Il a fini par aller en cour d'assises). Mais rien alors n'avait éclaté, et j'attribuais cette défaveur à son esprit un peu malveillant, à son caractère inquiet, à ses prétentions et à ses rapports avec quelques chefs de l'opposition démocratique. Mais je connaissais sa capacité, son envie de faire, il avait je ne sais trop quel coin de socialisme qui le rendait agréable même aux coryphées de la charité dévote. M. de Melun, le patron de toutes les bonnes oeuvres en faisait grand cas. Il paraissait m'être très attaché et je songeais même à l'avancer et à lui donner la direction des fonds et de la comptabilité qui pouvait devenir vacante, ce qui était une grande faute. Provisoirement, c'était un collaborateur très utile, sur lequel je comptais pour mes plans encore mal définis (...). On introduisait péniblement les bonnes méthodes de comptabilité dans ces établissements /les hospices/ qui en ont tant besoin. Durieu était animé et intéressant sur tout cela. Qui m'eût dit qu'il finirait en Cour d'assises ? (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 330 ; Plon, 1960*).

J'avais un ami, homme d'infiniment d'esprit, chef ou sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur ; – cet ami s'est même fait un nom depuis dans l'administration. Il s'appelait et, par bonheur, s'appelle encore Eugène Durieu.

Deux ou trois fois, depuis un an, je l'avais rencontré, et, chaque fois, il m'avait raconté quelque sujet de pièce, tantôt en un acte, tantôt en deux actes, tantôt en trois actes. Jamais, cependant, je ne sais pourquoi, nous n'avions rien arrêté.

Je lui écrivis ; il accourut.

– Passons la revue de vos sujets, lui dis-je ; j'ai besoin d'une pièce en un acte pour la représentation à bénéfice de mademoiselle Dupont.

– Êtes-vous fou ? elle est affichée pour mardi prochain !

– Elle est retardée de huit jours.

– Et vous croyez que, d'ici là, la pièce pourra être écrite, lue, distribuée, apprise et jouée ?

– J'en fais mon affaire.

– Bon !

– Un jour pour écrire la pièce, un jour pour la recopier, un jour pour la lire ; il restera encore sept jours pour les répétitions ; c'est du luxe ! Eugène Durieu reconnut la justesse du calcul, et me vida son sac. Nous nous arrê tâmes au sujet du Mari de la veuve ; mais le plan était loin d'être fait.

– Écoutez ! dis-je à Durieu, il est midi ; j'ai affaire jusqu'à cinq heures. Anicet Bourgeois désire avoir ses entrées au Théâtre-Français ; pourquoi ? je n'en sais rien : un caprice ! Allez le trouver de ma part ; débrouillez avec lui le scénario ; revenez ensemble à quatre heures et demie, nous dînerons. Dans la soirée, nous ferons le numérotage des scènes ; je pourrai me mettre à la pièce cette nuit ou demain matin, et, en tout cas, à quelque heure que je m'y mette, vingt-quatre heures après celle où je m'y serai mis, elle sera finie.

Durieu partit tout courant. Je rentrai à cinq heures, comme j'avais dit, et trouvai mes deux collaborateurs à la besogne. Le terrain n'était pas encore déblayé : je vins à la rescousse.

Ils me quittèrent à minuit, me laissant un numérotage de scènes à peu près complet.

Le lendemain, ainsi que je m'y étais engagé, je me mis à l'œuvre (A. Dumas ; *Mémoires de ma vie*).

Jean DUTIER

Avocat et maire de Baugé, député de cet arrondissement de 1837 à 1848, il vota avec le centre gauche. Il sera représentant de Maine-et-Loire en 1848.

Homme bien intentionné et intelligent (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 4, p. 235, n. 2 ; Plon, 1962).

Prosper DUVERGIER de HAURANNE (1798-1881)

Historien, représentant à la Chambre, à la Constituante et à la Législative, il fut un des organisateurs de la campagne des banquets. Il publia une *Histoire du Gouvernement parlementaire en France de 1814 à 1848* (1857-1873).



Duvergier est un esprit d'une rectitude et d'une étendue remarquables (...). Mais il a de la ténacité et de la volonté et par sa droiture même, quand il se croit dans le vrai, il va jusqu'au bout. La lutte lui plaît et l'échauffe et une fois qu'il s'y est engagé, une logique batailleuse s'empare de son esprit. Ses opinions en elles-mêmes ne sont ni extrêmes, ni absolues ; il ne les excède pas, mais il n'en retranche rien. Plus fait peut-être pour la controverse politique que pour la politique même, admirablement propre aux luttes des Etats libres, il a eu le tort peut-être de s'y renfermer et de ne rien voir au-delà. Il est, si je puis dire, trop constitutionnel. Ne sortant jamais par ses intentions du cercle de la légalité, il croit aisément que tout ce qui est légal est innocent, et, fort des exemples de l'Angleterre, il n'hésite à rien faire de ce qui s'y fait impunément. Ce n'est pas qu'il méconnaisse entièrement ce tempérament révolutionnaire de la France. Mais il espère le satisfaire et le contenir en montrant ce que le cercle des luttes constitutionnelles offre aux émotions et aux passions politiques, sans leur ouvrir la carrière des révolutions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 243*).

Duvergier de Hauranne (...) ne visait qu'à une chose, l'établissement complet et normal du régime parlementaire ; c'était pour lui le remède à tous les maux. Il entendait entourer et armer le système de toutes les garanties libérales qui pouvaient lui manquer encore, pour le mettre à l'abri des influences de cour, des réactions ultra-conservatrices, plutôt que pour lui donner une couleur plus démocratique. Dévoué par système et par goût à la vie politique en Angleterre, c'est-à-dire à la vie de parti, il ne se trouvait à l'aise que dans les négociations, les conférences, les conventions intérieures où l'on délibère sur la tactique à suivre, où l'on se distribue les rôles dans l'action. Il nous pressait incessamment dans ce sens. Je disais que nous devrions tous nous cotiser pour faire graver son portrait avec cette devise : "*Agitante calescimus illo*" (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 83*).

Duvergier de Hauranne jugeait des autres par ses goûts et ses impressions. Si l'on ne sentait pas comme lui, on avait tort ; on devait s'aguerrir à ce qui ne l'effrayait pas. La était son erreur, celle de bien d'autres avec lui. Il y était encouragé, animé dans la pratique par son besoin d'activité, par sa persévérance intrépide, par son goût pour la lutte, enfin par un certain entraînement logique qui le dominait dans l'action, et par instants fourvoyait un esprit équitable, ouvert, flexible et mesuré dans la spéculation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 167-168*).

J'avais pour lui de l'estime et de l'amitié, quoi qu'il possédât à peu près tous les défauts que l'esprit de parti peut donner mais il y joignait, du moins, une sorte de désintéressement et la sincérité qui se rencontrent dans les passions vraies, deux avantages rares de nos jours où l'on n'a guère d'autre passion vraie que de soi-même (...). Homme résolu et borné, borné avec beaucoup d'esprit toutefois, mais de cet esprit qui, voyant clairement et en détail tout ce qui se trouve dans son horizon,

n' imagine point que l' horizon puisse changer ; érudit, désintéressé, ardent, bilieux, vindicatif, appartenant à cette race savante et sectaire qui fait de la politique par imitation étrangère et par réminiscence historique, qui renferme sa pensée dans une seule idée, s'y échauffe et s'y aveugle (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 58*).

Clément DUVERNOIS (1838-1879)

Publiciste et homme politique, représentant des Hautes-Alpes au Corps législatif, ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1870.



Un des noms qu'on prononçait assez fréquemment /à Alger/ était celui d'un journaliste qui faisait le métier d'attaquer violemment l'autorité militaire et d'être en relation avec la compagnie la moins honorable, l'écume de la colonie. Ce folliculaire avait nom Clément Duvernois, et, comme on avait lieu de s'étonner que, la liberté de la presse existant encore moins à Alger qu'en France, un écrivain crût pouvoir prendre à partie avec tant d'audace et de liberté tous les chefs de l'armée, on supposait naturellement qu'il était en relation avec le prince Napoléon, chargé de le débarrasser de l'opposition sourde qu'il rencontrait dans l'ancienne administration militaire. Ça Sa polémique tournant aisément à la personnalité, il fut souvent appelé à en répondre par des officiers peu endurants, et il fit sur le terrain assez pauvre figure : c'était la conversation courante des cafés et des cercles militaires. Quelques années après, l'administration militaire ayant repris le dessus quand le prince Napoléon fut appelé à jouer un plus grand rôle, Duvernois quitta l'Algérie et revint en France faire argent de sa plume. Je ne sais comment il parvint à se faire agréer par le gouvernement qui le prit à son service et lui fit même don d'un bourg pourri électoral dans les Basses-Alpes, pour entrer au Corps législatif. Il y figura tout de suite à l'extrême droite, et fit au ministère Ollivier une opposition qui, au moment où ce cabinet fut renversé par la nouvelle de nos premières défaites, le désigna pour faire partie du dernier ministère, celui du général Palikao. Il occupa le ministère de l'Agriculture et du Commerce et, en cette qualité, fut chargé de l'approvisionnement

de Paris avant le siège. Mais n'est-ce pas une singularité que cet humble écrivain qui harcelait de sa plume venimeuse l'armée commandée en Algérie par Mac-Mahon se soit trouvé, 10 ans après, faire partie du ministère qui envoya le malheureux Maréchal achever, bien malgré lui, la fortune de la France à Sedan. "Tout arrive en France", a dit La Rochefoucauld (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 292*).

DUVIVIER (1794-1848)

Élève de l'École polytechnique, lieutenant d'artillerie en 1814, combattant de Juillet, il se distingua surtout en Algérie et rentra en France en 1841, mais il fut tenu à l'écart par le gouvernement. En février 1848, le gouvernement provisoire le nomma général de division et lui confia l'organisation de la Garde mobile. Blessé au pied dans les journées de juin, il mourut une quinzaine de jours après.

Sébastien ERARD (1752-1831)

Célèbre facteur d'instrument de musique, premier constructeur de pianos à queue en 1796.

Mme ERARD, épouse SPONTINI

Mme Spontini, fille de M. Érard, était agréable, mais elle semblait expier la volubilité du langage des femmes par la lenteur qu'elle mettait à parler : chaque mot divisé en syllabes expirait sur ses lèvres ; si elle avait voulu vous dire : *Je vous aime*, l'amour d'un Français auraient pu s'envoler entre le commencement et la fin de ces trois mots. Elle ne pouvait pas finir mon nom, et elle n'arrivait pas au bout sans une certaine grâce (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 56*).

Jean Edmond ERNOUL (1829-1899)

Avocat et homme politique ; Représentant de la Vienne à l'Assemblée nationale ; ministre de la Justice en 1873.

Avocat d'un talent facile et même élégant, mais d'un très médiocre esprit (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 472*).

Isabelle II d'ESPAGNE (1830-1904)



Le pays où elle a été élevée ni le sang d'où elle sort par les femmes ne semblaient la recommander à la confiance d'un homme intelligent et sage. Elle a pourtant réussi généralement. Elle est grande et mince et, sans être belle, elle est agréable. Son grand nez et ses traits ont je ne sais quoi de difficile à définir et qui rappelle confusément la maison de Bourbon et même aussi Marie-Antoinette. Elle est blonde, malgré les cheveux noirs de sa mère et les cheveux bruns de son père. Malgré l'embonpoint de tous deux, elle est encore trop maigre, mais elle est très jeune. Cette extrême jeunesse lui donne quelque chose d'enfantin qui ne déplaît pas dans le parler et les manières, et cependant elle n'a nul embarras et s'exprime en personne bien élevée et plus avancée que son âge. Je ne serais pas surpris qu'elle fût une bonne et aimable femme, ce qui est plus qu'il ne faut pour une princesse, et bien nécessaire pour un prince condamné à l'isolement de l'exil (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 171*).

Baldomero ESPARTERO (1793-1879)



Espartero, sans être un général fort habile, ni fort actif, avait mieux mené la guerre que ses devanciers. Vainqueur et célébré par le parti populaire, il conçut des projets de vagues ambitions. Il avait de l'esprit, de la politesse, de la séduction, peu de jugement, nuls principes, et des vues confuses de grandeur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 386 ; Plon, 1960*).

Joseph de l'ESPEE (1793-1876)

Ancien officier, député de Lunéville de 1833 à 1837 puis de 1839 à 1848.

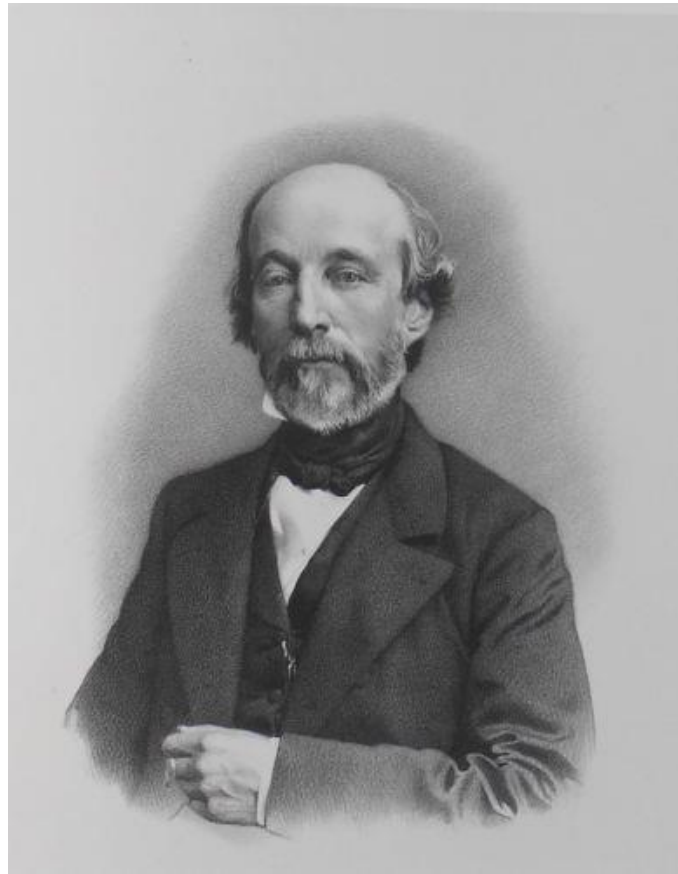
Jean-Pierre Marie de l'ESPINASSE (1780-1868)

Officier de garde du corps de Charles X, il quitta l'armée après le siège d'Anvers. Élu député légitimiste à Toulouse en 1837, il se rallia à Louis-Philippe sous le ministère Molé, il fut élu en 1842 mais échoua en 1846, votant avec les conservateurs. Aux assemblées de 1848 et 1849, il soutint toutes les mesures de la droite, mais sans approuver la politique personnelle de Louis-Napoléon. Il se présenta, mais échoua, contre le candidat officiel en 1852.

Alfred de FALLOUX (1811-1885)

Après avoir échoué en 1842 aux élections législatives, il fut élu en 1846 à Segré, battant le député sortant et Lamoricière, et siégea dans les rangs de la droite. Élu ensuite à la

Constituante, il provoqua les journées de juin en demandant la clôture immédiate des ateliers nationaux. Il fut ministre de l'instruction publique, soutint l'expédition de Rome de 1849 et déposa le célèbre projet de loi sur l'enseignement voté en 1850. Il entra à l'Académie française en 1856.



Le vicomte de Falloux, d'une origine obscure ou contestée, titré sous la Restauration, avait, quoique élevé dans le cœur du jésuitisme, épousé l'héritière de La Chalotais ; riche par lui-même et par son mariage, grand propriétaire, il s'était fait une position importante dans l'Ouest par sa fortune, son agriculture, sa tenue et la protection du clergé. C'était un grand garçon maladif, d'une figure longue et assez agréable, digne avec apprêt, poli sans aisance, bienveillant sans cordialité, aristocrate de province, littérateur de province, mais sachant se conduire et compensant le défaut de connaissance du monde par l'assurance et le savoir-faire. Plus attaché à l'église qu'à la légitimité et naturellement sans opinions politiques, mais prêt à prendre celles qui serviraient le mieux sa foi, son amour-propre et son ambition. Avec des airs de galant homme, je le tiens pour un des menteurs les plus déterminés que j'ai rencontrés. Il a cette fausseté consciencieuse et sans scrupule, sans limite, que soutient la conviction d'être l'instrument d'une cause sainte. Il jouit de cette indulgence plénière assurée à la dévotion. Au fond, il a assez peu d'esprit et encore moins de vrai talent, de l'aplomb, de l'à-propos, servi par une facilité suffisante. Il ne pourrait parler plus d'un quart d'heure ou il parlerait mal, faute d'haleine, d'idées, de raisonnement. L'art qu'il montre dans le débat est celui qui

servirait autant dans les rencontres de la vie qu'à la tribune, celui que donnent quelquefois la préoccupation et la possession de soi-même. C'est une certaine habileté de parole sur le terrain qui promet une véritable habileté politique ; et il l'aurait eue peut-être s'il avait eu l'esprit plus large et plus libre, moins de préjugés à l'état d'arrière-pensées, plus de sûreté dans ses engagements, plus de ressources dans l'action, et une haine pour l'orléanisme moins passionnée. Ce n'en est pas moins un personnage. La première fois qu'il parla à la chambre dans le commencement de la session, il parut froid, emprunté, et les ministres levaient les épaules. Il me parut avoir de l'intention, de la confiance, un certain art et une éloquence passable, et je lui crus de l'avenir (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 107-108 ; Plon, 1962*).

Falloux vit comme homme politique sur la réputation qu'il s'est faite alors /en Juin 1848/. Il avait reçu une mission difficile, et il l'a remplie, sinon avec du talent, avec ce qui, dans la circonstance, valait mieux que le talent, du tact, de la justesse, de l'aplomb. Il a, de l'homme politique l'esprit de conduite, la possession de lui-même, du calme et de l'à-propos. Ne lui demandez pas un grand discours : il n'a point d'haleine, il a pas d'idées ; il lui manque cette force de raison qui opère la conviction et s'empare des intelligences ; mais il sait se tirer d'un mauvais pas, avec bonne grâce et sang-froid.

Il est d'ailleurs très calculé ; il se ménage au besoin ; au besoin aussi il se risque, et ses manières agréables, distinguées, encore qu'un peu guindées, cachent, sous une politesse qui semble toute bienveillante, une personnalité qui ne s'oublie pas. Il faut bien appeler les choses par leur nom, vulgaire mais juste, c'est un jésuite: jésuite par le caractère encore plus que les opinion ; celles-ci, il sait les tempérer, les transformer même quand il le faut. Comptez toujours avec lui, ne vous y fiez jamais.

Ce qui n'empêche pas, au contraire, qu'il ait de la tenue et de la ténacité... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 322-323*).

L'homme valait la peine qu'on cherchât à l'utiliser. Je ne sais si, dans ma carrière politique, j'en ai rencontré aucun qui fût d'une espèce plus rare. Il possédait à la fois les deux choses les plus nécessaires à la conduite des partis : une conviction ardente qui le poussait continuellement vers son but sans se laisser détourner par les déboires ou par les périls, et un esprit peu scrupuleux, aussi souple que ferme, qui appliquait une grande multiplicité et une variété prodigieuse de moyens à l'exécution d'un plan unique. Honnête en ce sens qu'il ne considérait, comme il le disait, que sa cause et non son intérêt particulier, mais au demeurant très fourbe et d'une fourberie peu commune et très efficace, car il parvenait à mêler momentanément dans sa propre croyance le vrai et le faux avant de servir ce mélange à l'esprit des autres ; seul secret qui puisse donner les avantages de la sincérité dans le mensonge et permettre d'entraîner vers l'erreur qu'on juge bienfaisante ceux qu'on pratique ou qu'on dirige (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 320-321*).

La nature l'avait fait léger et étourdi, avant que l'éducation et l'habitude l'eussent rendu calculé jusqu'à la duplicité (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 372*).

M. de Falloux était alors encore dans tout l'éclat de la grande réputation qu'il avait acquise à la tribune dans l'Assemblée législative. Il y avait remporté, dans des jours très difficiles, des triomphes dont l'éloquence n'avait pas tous les mérites. Un courage intrépide y avait eu une grande part. C'était lui qui, à la veille des journées de Juin, avait réclamé la dissolution des ateliers nationaux et amené ainsi l'insurrection. Certainement il y aurait péri si l'assemblée eût été vaincue. Appelé au ministère de l'Instruction publique, pendant les beaux temps de l'alliance des conservateurs avec Louis Bonaparte, il y avait préparé la loi de 1850 sur la liberté d'enseignement, grand acte qui a fondé cette liberté en France, et dont il avait gardé tout l'honneur à bon droit, quoique, tombé malade à la veille de la discussion, il ne pût y prendre part. Mais, auparavant, il avait fait un chef-d'œuvre d'habileté en plaçant M. Thiers et M. Cousin dans la grande commission qui avait préparé cette loi, et en prenant sur eux tant d'ascendant que le dernier consentit à tout ce qu'il proposait, et l'autre devint le défenseur éloquent de la loi et contribua puissamment à la faire adopter. Cet art de manier les hommes étaient la rare supériorité de M. de Falloux, et comme le public associe toujours certains défauts aux qualités qu'il voit, parce qu'il était habile, il avait (surtout alors) la réputation de n'être pas franc. Quelque chose d'insinuant et d'un peu patelin dans les manières contribuait à accréditer ce faux jugement. Jamais erreur ne fut plus complète. Sous ces dehors un peu trop caressants se cachait un caractère très ferme, obstiné et même un peu tranchant. Non seulement ne rusant jamais avec sa conscience, et ne pactisant avec aucun intérêt, mais très difficile à amener au compromis et aux transactions qui sont cependant nécessaires dans tout genre d'affaires à conduire, c'était, au contraire de l'allocution habituelle, une barre de fer peinte en roseau (...).

J'ai vu peu d'hommes exercer sur ceux qui l'approchaient un ascendant plus naturel. Dans les dernières années de sa vie, il s'était enfermé en province et ne sortait guère de sa retraite. Quand il venait à de rares intervalles à Paris, son antichambre était dès le lendemain pleine de ses amis et sa présence à l'Académie faisait événement. Des cinq que nous étions /du *Correspondant*/, il était le seul royaliste de naissance et resté attaché à la légitimité. Il l'est resté jusqu'à sa mort, quoique assez mal vu du comte de Chambord, en raison des bons conseils qu'il lui donna. C'est le plus grand reproche qu'on puisse faire au prince et à son parti que d'avoir fait si peu de cas et tiré si peu de profit d'un homme pareil (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 269-270*).

Léon FAUCHER (1803-1854)

Journaliste, économiste, il entra à la Chambre en 1847 et fut membre de la Constituante, ministre des Travaux publics, ministre de l'Intérieur. Il fut plusieurs fois vice-président de la Législative et fit partie de la commission qui prépara la loi électorale du 31 mai 1850.



Il avait fait ses études à Toulouse. Sa famille était tellement pauvre que pour les terminer, il avait été obligé d'en gagner le prix, en se faisant de bonne heure, dès la classe de 4^e, le répétiteur de ses camarades de classe inférieure. Sorti du collège, il avait vécu et fait vivre sa mère du produit des plus humbles fonctions de l'enseignement. Cela ne l'avait pas empêché de se livrer à d'autres travaux et de se destiner à la profession d'écrivain et d'écrivain politique. Son austérité, son orgueil et son ambition lui rendaient toutes les épreuves supportables. Dès qu'il le put, il vint à Paris, et là, par sa persévérance, son travail et sans talent, il était parvenu à une importance véritable dans la presse, mais il n'était pas d'humeur à la diminuer. Il traitait d'égal à égal avec Odilon Barrot ; il avait fait son programme de réforme électorale qu'il croyait avoir imposé à la gauche. Il croyait également protéger Thiers en le soutenant. Mais son indépendance lui donnait de l'autorité, et sa manière d'écrire claire et nerveuse, ainsi que ses études solides, ses connaissances variées en faisaient un journaliste sérieux et important. Son outrecuidance, sa raideur, sa gaucherie doctorale, son défaut de souplesse et de tact étaient des défauts insupportables dans la vie active et dans les relations directes avec les hommes, mais dans la presse, surtout alors qu'elle était anonyme, la personne de l'écrivain est à peine aperçue, et les qualités de son esprit sont plus sensibles que les travers de son caractère. Au fond, Faucher avait bien un but personnel en se rapprochant de nous. Il avait l'ambition très légitime de devenir député, et l'obscurité de son origine, la nullité de sa fortune, la médiocrité de son existence, tout ce qui ajoutait à son mérite, lui rendait très difficile d'obtenir la situation de candidat sérieux. Pour devenir moralement moralement éligible, il avait besoin d'un appui extérieur et aussi de l'appui du gouvernement. Ses principes ne lui interdisaient pas de rechercher le nôtre... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 359 ; Plon, 1960*).

Par la solidité de son instruction et de ses principes, par ses habitudes de travail énergique, par sa volonté, sa certitude d'arriver, Léon Faucher semblait plus appelé qu'aucun autre à une vraie fortune politique. Il se proposait d'être le lien entre

Barrot et Thiers, et même leur mentor à tous deux. Car ce n'était pas pour rien qu'on l'appelait Napoléon Faucher. De très précieux dons étaient gâtés chez lui et pouvaient être perdus par une suffisance incomparable, une gaucherie désespérante que ne rachetait pas assez un talent de discussion sec, terne et cassant. Point d'abandon, point de mouvement, point d'aisance ni de relief ; mais il avait peut-être assez de ressources d'esprit et de force de caractère pour se former. Le temps lui a manqué. Faucher, à ses vues politiques, ajoutait des études et des plans économique. Il se proposait de soutenir les principes de la liberté du commerce (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 109-110 ; Plon, 1962*)

Jules FAVRE (1809-1880)



Thiers avait imaginé de faire nommer Jules Favre à l'Académie en récompense de ses grands services parlementaires et du bon esprit qu'il montrait dans toute sa conduite. Le talent correct et élevé de Favre le rendait un candidat très sortable. Peut-être même était-il plus académique que Dufaure que nous avons nommé en 1863, et dont je place le talent bien au-dessus du sien. Cependant Favre est un orateur. De l'avocat, il n'a pas la vulgarité et la banalité d'idées et de forme, mais il a la prolixité et quelquefois l'argumentation sophistique qui met les raisons subtiles sur le même rang que les fortes raisons. Sa parole est d'une facilité, d'une clarté et même d'une élégance singulières. Sa déclamation est souvent de bon aloi, et parfois assaisonnée d'une ironie sarcastique qui porte coup. Son départ est d'une froideur qui naît de la monotonie. Il est assez lettré par ses goûts, quoique peu au courant de la littérature, comme presque tous les avocats.

Favre est un des hommes à qui la fréquentation du monde politique a le plus profité. Républicain de premier mouvement comme on l'est souvent dans la jeunesse, ayant commencé sa carrière d'avocat au milieu des séditions de Lyon qui lui donnèrent des clients, il les avait suivis à Paris pour les défendre devant la Cour des Pairs, et il était tombé au milieu de la démocratie conspiratrice dont les chefs ont été longtemps les seuls hommes d'Etat qu'il eût connus. Cette sorte d'isolement, joint à un tour satirique dans l'esprit, l'avait rempli de prévention, de soupçons injustes et d'idées outrées ou fausses sur les personnes et les choses. Lors donc que 48 le jeta dans la politique active, il y entra avec beaucoup de préjugés et une grande inexpérience, quoiqu'il eût fort dépassé l'âge d'être inexpérimenté. Ainsi je m'explique les excès de parole, les exagérations politiques qui lui furent justement reprochées. Sa figure, qui est ingrate, n'a pas, vue de près, une mauvaise expression ; mais de loin, à La tribune, elle produit un tout autre effet, et sa parole souvent amène, interprétée par la figure qu'on lui suppose, ne lui gagne pas la sympathie. Aussi n'en obtenait-il aucune dans les assemblées de la République et c'était un des orateurs les plus odieux à la majorité. Ses variations et ses inconséquences qui nous étonnaient souvent auraient dû nous révéler un esprit encore flottant, qui manque des lumières véritables que l'esprit acquiert rarement, lorsque, abandonné à lui-même, il est privé de l'enseignement que donne le commerce des hommes éclairés. La vie des assemblées, des relations qu'il y a formées, surtout la leçon du Coup d'État, la connaissance qu'elle lui a donné du fort et du faible des partis ont fait son éducation politique, et ses opinions se sont tellement améliorées que nul républicain, peut-être excepté Ernest Picard, n'est plus goûté de toutes les nuances du parti libéral. Il a, je crois, beaucoup de bonnes qualités, une fidélité parfaite à ses opinions et à sa cause, un certain défaut d'amour-propre ou si l'on veut d'inquiétude d'amour-propre, qui le rend toujours prêt à se commettre à la tribune pour son parti, soit dédain du succès, soit confiance dans le succès. Quoique défiant, il n'est pas envieux ; il aime le talent et souffre les conseils et la contradiction. Il ne cherche pas volontiers les difficultés avec son parti et les évite quand il peut. Mais s'il faut les affronter, il maintient franchement ses opinions et sa dignité. Aussi l'Académie consentit-elle aisément à faire à Thiers le plaisir de l'élire. Beaucoup de démocrates le blâmèrent ; il avait tort d'accepter nos voix, surtout celle de Falloux, de Montalembert. Bien plus, on lui écrivit des lettres à signatures collectives et on lui envoya des députations de jeunes gens pour lui notifier que si, dans son discours académique, il se permettait, à propos de la philosophie de Cousin, quelques phrases, quelques insinuations en faveur de l'existence de Dieu, on saurait l'en punir, et l'empêcher d'être réélu à la prochaine dissolution. Il répondit en affirmant sa croyance, qui était le Déisme, et en les remerciant d'une franchise qu'il imiterait et qui lui apprenait bien à qui il aurait affaire. Son discours de réception contient en effet l'expression nette des opinions qu'on voulait lui interdire et seulement, dans un passage où Dieu était nommé, un sifflet très distinct se fit entendre ; mais il fut isolé et n'eut pas de suite. Le discours était d'ailleurs estimable, sans être bon ; il exprimait de sages idées. C'était l'ouvrage d'un

esprit élevé qui ne se doute guère de l'art d'écrire ni même de l'art de penser (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 5, Plon, 1967 ; p. 229-231).

Dans ses meilleur temps, dans ses veines même les plus heureuses, M. Jules Favre a toujours été très mordant, très incisif, mais jamais habile (...). De plus, depuis ses dernières mésaventures, depuis ses missions malheureuses auprès de M. de Bismarck, la première d'une forfanterie déplacée, la seconde d'une si déplorable étourderie, il était devenu véritablement la bête noire de l'assemblée. On ne pouvait lui confier que les cause qu'on voulait perdre (A. de Broglie, *Mémoires ; Aux Armes de France*, 1941, t. 2, p. 340).

Ernest FERAY (1804-1891)

Petit-fils d'Oberkampf et beau-frère de Salvandy, il avait ses établissements industriels (filature, fonderie et papeterie) à Essonnes, dont il était maire. Il fut représentant de Seine-et-Oise en 1871, puis sénateur en 1876. Il s'était déclaré fort nettement républicain à la veille de la chute de Thiers et fut président du Centre gauche.

Giuseppe FERRARI (1811-1876)



Joseph Ferrari me parut un amateur de philosophie plutôt qu'un philosophe. Son érudition spéciale n'était ni solide ni suffisante quoiqu'il eût une instruction étendue et variée, surtout dans les branches de la littérature italienne qui nous était inconnue. Il parlait à propos des questions, mais il ne les traitait pas. Son

improvisation n'avait ni clarté, ni facilité, ni agrément ; rien de ce qu'il faut pour être un bon professeur. Ce n'en est pas moins un esprit original, piquant, fécond même, mais hasardeux et superficiel. Il l'a prouvé depuis (...). Le résultat du concours /le/ brouilla avec l'Université qu'il avait déjà compromise par des boutades de socialisme ou prétendu tel (...). Ferrari /a/, depuis, joué (...) un rôle dans sa patrie. /Il/ est entré au Parlement, il y développe avec esprit des opinions excentriques (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 424-425 ; Plon, 1962*).

Charles de la FERRONAYS (1805-1873)

Élu député le 7 février 1847 à Lectoure en remplacement de Salvandy qui avait opté pour Évreux.

Prétentieux et sensé, n'ayant que les dehors de l'indépendance... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 106 ; Plon, 1962*).

Carlo FILANGIERI, prince de SATRIANO (1784-1867)

Général, ministre de Naples, il commanda l'expédition de Sicile, qu'il soumit en 1849 et où il resta comme lieutenant du roi Ferdinand II jusqu'en 1855.

Mlle de FINGUERLIN

Mlle de Finguerlin était une vieille fille d'une famille attachée à la Maison d'Orléans par le côté de Mme de Genlis (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 28 n.1*).

Charles de FLAHAUT (1785-1870)



Flahaut avait une belle figure franche et bienveillante, des manières élégantes et simples. Il couvrait son peu d'esprit de sa bonne mine. Il était d'un temps où ses pareils pouvaient faire des dettes, mais ne faisaient pas d'affaires. On ne cumulait pas alors les calculs de l'usurier avec les désordres du dissipateur. Flahaut était un

gentleman et Morny un chevalier d'industrie, et tel est le cours du temps que le gentleman admire le chevalier d'industrie et se glorifie de l'avoir mis au monde (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 492-493*).

Mme Adelaïde de FLAHAUT, née FILLEUL (1761-1836)

Madame de Flahaut, veuve depuis 1793 (son mari avait été guillotiné à Amiens), était rentrée d'émigration en 1797. Elle avait épousé M. de Souza, diplomate portugais en octobre 1802. C'est en janvier 1816 qu'elle devait se charger de l'éducation du jeune Auguste de Morny, enfant naturel de son fils Charles de Flahaut et de la reine Hortense, né en 1811.



vicomte de FLAVIGNY

Secrétaire de la légation de Berlin en 1821, il devint secrétaire de M. de Polignac, puis se rallia à la Monarchie de Juillet qui fit de lui un pair de France en 1841. Il appartint ensuite à l'Assemblée législative de 1848 et au Corps législatif sous l'Empire jusqu'en 1863.

Ferdinand FLOCON (1800-1866)

Ferdinand Flocon a fait ses débuts dans le journalisme comme sténographe et rédacteur au *Courrier français* et par un pamphlet contre les Jésuites en 1824, mais faisant en même temps de la critique artistique (Salon de 1824) et traduisant des *Ballades allemandes* (1827), publiant simultanément un roman (*Ned Wilmor*). Après 1820, il passa à l'extrême gauche, collabora à *la Tribune* et fit partie de la Société des Amis du Peuple et de toutes les tentatives révolutionnaires. C'est en 1845 qu'avec Baune et Grandmenil, il prit la direction de *la Réforme*.

Flocon, longtemps un de nos sténographes, pauvre garçon de mauvaise mine, ne nous avait pas laissé un souvenir bien redouté. Les hommes de Juillet savaient seuls qu'il s'était alors bien battu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 195*)

Théophile FOISSET (1800-1873)

C'était (...) un magistrat de la cour de Dijon dont tous les catholiques et même la plupart des gens de bien de cette époque ont gardé pieusement le souvenir. Jamais figure ne fait plus originale. C'était un grand vieillard dont la taille, encore droite et ferme à plus de 70 ans, atteignait bien près de 6 pieds.

Ses moeurs avaient toute l'austérité propre à la vie provinciale et parlementaire de l'Ancien Régime. Pas un souffle de l'atmosphère sceptique et relâchée des temps nouveaux n'avait pénétré dans cet intérieur où plus de 7 enfants vivaient groupés autour du chef de famille et de sa digne épouse.

Dans un autre temps, il n'aurait vécu et pensé que pour servir Dieu et obéir au Roi, et probablement sa piété sévère aurait eu une assez forte teinte le jansénisme gallican. Mais à force de conscience et de droiture son esprit c'était élargi, et, sans partager les écarts momentanés de son ami et camarade de jeunesse Lacordaire, il le suivait, le contenait et le guidait tout à la fois dans la voie du libéralisme modéré où il avait beaucoup contribué à le faire rentrer. Comme lui, en même temps que libéral, il était devenu ultramontain. Les écrits dont il allait assez souvent enrichir le *Correspondant* avait un caractère de modération et de force tout ensemble qui leur donnait une véritable autorité. Mais c'était comme conseiller surtout, comme correcteur et réviseur des travaux de ses amis qu'il était d'une valeur inappréciable. Montalembert n'écrivait pas une ligne sans la lui montrer, sauf bien souvent à ne pas tenir suffisamment compte de ses avis. J'ai pris bientôt la même habitude et peut-être me montrai-je plus docile. J'ai dû beaucoup à cet excellent vieillard, et je ne pense jamais à lui sans éprouver comme autrefois en sa présence une émotion respectueuse (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 272-273*).

Henri FONFREDE (1788-1841)



De bonne heure, il avait mis au service de la monarchie de 1830 la popularité révolutionnaire de son nom, un caractère pur et indépendant, une plume facile et véhémement (...). C'était un girondin monarchique, déclamatoirement éloquent, dont l'intelligence, naturellement saine, se laissait emporter aux passions de la lutte. Profondément orléaniste et conservateur, il avait pris parti pour nous, quand Molé s'était séparé de nous (...), mais le moment approchait où, découvrant enfin que nous étions plus parlementaires que monarchiques, il devait se retourner violemment contre nous. Il passa bientôt toute mesure dans ses attaques, non pas contre nous, ce qui importait peu, mais contre l'influence et les droits des Chambres. Il tendait à la fin de sa carrière vers une sorte de quasi-absolutisme, et sa polémique, presque maniaque discrédita son journal qui avait eu ses jours de grande vogue et qui a laissé à Bordeaux un grand souvenir (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, t. 3, p. 230).

Eugène FORCADE

D'abord journaliste dans sa ville de Marseille, il vint à Paris en 1840 et entra en 1843 à la *Revue des Deux Mondes* dont il resta un collaborateur assidu ; il fonda en 1846 la *Revue nouvelle* et en 1851 le *Messenger des Chambres* où il annonça le Coup d'État. Ses *Etudes historiques* (1853) sont son premier ouvrage, son *Histoire des causes de la Guerre d'Orient* (1861) le second qui fonda sa réputation.

...Eugène Forcade que je regarde comme le premier écrivain politique de son temps. Encore s'est-il borné à opiner sur le présent. Il n'a guère abordé l'avenir (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 78).

Charles FORSTER

Charles Forster, Polonais ou se disant tel, avait servi et rempli quelques emplois dans son pays. Il vivait à Paris en homme au-dessus du besoin, et il avait publié sur la Pologne quelques ouvrages médiocres et décents. Il avait l'air d'un Allemand et s'exprimait en homme bien élevé, grave, mystérieux, important et niais. Il disait avoir à révéler un secret de la plus haute gravité, se rattachant à un complot contre l'honneur et l'existence de la dynastie. Mais, avant de le révéler, il demandait le secret le plus absolu en ce qui touchait sa personne, des lettres de naturalisation, la Croix d'honneur, une somme de 100.000 francs et la promesse d'une seconde somme égale ou d'une place inamovible après qu'il aurait complété ses révélations. Je lui représentai l'exorbitance de ses prétentions, l'impossibilité de lui promettre une rémunération déterminée pour un service inconnu, que c'était à moi d'apprécier la valeur d'un service rendu au gouvernement, et que si de nous deux l'un devait s'en rapporter à l'autre, il était naturel que ce fût lui qui eût confiance en moi et non moi en lui. Il revint me voir plusieurs fois, persistant dans son système de conditions préalables. Seulement, il finit par me demander 30.000 francs d'avance, se contentant des assurances de mon intérêt pour le reste, d'ailleurs tout justifiait cet intérêt. Des renseignements de police ne donnaient rien, ni pour, ni contre ce personnage. L'impression qu'il me faisait était celle d'un homme sérieux, de peu de jugement, plein d'amour propre et de crédulité, d'ailleurs calculé et âpre sur ses intérêts. Je ne croyais pas qu'ils m'en imposât, mais il pouvait être fort abusé sur la gravité de la confiance qu'il me proposait (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 380-381 ; Plon, 1960*).

Achille FOULD (1800-1867)

Second fils du banquier, élu député de Tarbes en 1842.

Benoît FOULD (1792-1858)

Fils aîné du banquier et directeur de la banque Fould-Oppenheim et Cie, il était député de Saint-Quentin depuis 1834. Il échoua aux élections de 1842 et 1846.

Amiral Martin FOURICHON (1809-1884)

Ministre de la Marine après le 4 septembre, député à l'Assemblée nationale, sénateur inamovible.



C'était en même temps qu'un officier de premier mérite, une nature droite, élevée, loyale, incapable d'une bassesse, et toujours prêt à s'oublier lui-même. Son seul défaut tenait précisément à son extrême modestie. Ne s'estimant pas assez haut et n'ayant pas en lui-même une assez juste confiance, il subissait aisément l'influence de plus présomptueux ou plus entreprenants que lui. C'est ainsi qu'il était devenu tout à fait soumis au joug de son ami, le général Trochu, qui disposa de lui sans le consulter, après la chute de l'Empire, pour faire partie du gouvernement de défense nationale, et l'expédia ensuite en province où il devint, bien malgré lui, l'instrument, et souvent le jouet, de Gambetta. Plus tard, quand il siégea avec nous dans l'Assemblée nationale, séparé de la droite par ce passé trop républicain, il se rattacha à M. Dufaure qui en disposa aussi trop complètement (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 289*).

Hugues FOURNIER (1821-1898)

Entré dans les services du ministère des Affaires étrangères à 23 ans en 1844, il occupa à partir de 1848 d'assez nombreux postes de secrétaire d'ambassade. Il fut nommé ministre plénipotentiaire à Stockholm en 1862 puis envoyé extraordinaire à Rome le 20 février 1872. Il paya ses démêlés avec l'ambassade au Vatican par sa mise en disponibilité le 4 décembre 1873. Ce n'est que le 31 décembre 1877 qu'il fut replacé comme ambassadeur à Constantinople. Sénateur en 1879 il fut mis à la retraite l'année suivante.

Fournier a une figure fine, l'air de l'esprit que sa conversation ne dément pas. Ayant causé deux fois avec lui je lui trouvai la mémoire pleine d'observations diplomatiques, et un jugement très indépendant sur les actes de la politique impériale. Il avait un goût médiocre pour l'Italie, mais nul enthousiasme pour le pape. Il me dit doctrinairement que sa femme était trop religieuse pour être papiste ; faute de mieux, Thiers et moi, nous le nommâmes. A l'usage, il s'est montré un homme qui entend les affaires ; il les suit avec application et, quand on lui donne une besogne, il s'en acquitte bien ; mais hors de là, c'est un esprit pointu, prétentieux, prompt aux hypothèses hasardées, possédé du besoin de produire sur toutes les questions son avis théorique et de s'ériger en juge et critique de la politique qu'il est chargé

d'exécuter. Il écrit mal, quoique avec recherche, voulant être neuf et piquant, et vous servant à tout propos des généralités systématiques. Ce défaut se montrait surtout dans ses lettres particulières qu'il multipliait outre mesure ; j'en communiquai quelques-unes à Thiers à qui elle déplurent souverainement, car elles étaient pleines de ces spéculations hasardées, absolues, qui ne sont bonnes que pour les journaux. A ce défaut, ils en joignait un plus grand ; c'était une susceptibilité vive et soupçonneuse, prompte à se répandre en critiques, en médisances, en propos irréfléchis, dont on dit qu'il n'a pas conscience et qu'il oublie avant la fin de la conversation. La chose est grave pour un diplomate.

En vivant en Italie, il avait assez bien pris les Italiens ; il était entré dans leurs idées, il avait reconnu chez beaucoup d'esprits distingués, de bonnes dispositions pour la France ; chez d'autres, en qui il trouvait des préjugés contraires, il les expliquait, il les excusait souvent avec une extrême complaisance. Conservateur décidé, il avait épousé avec raison le ministère actuelle, et il goûtait fort Visconti-Venosta. Mais quoique conservateur, il avait pris le cléricalisme en aversion ; il professait, dans la conversation et dans ses lettres, sur la transformation de la papauté et du christianisme des doctrines alambiqués et confuses qui paraissaient à Thiers de la viande creuse. Par là il s'était fait bien venir des Italiens et détester des dévots. Il avait bien pu se permettre quelques libertés sur l'ambassade et l'ambassadeur. De bonne heure et même avant lui, les chargés d'affaires, les secrétaires des deux missions ne s'étaient pas ménagés. Ceux de l'ambassade, se regardant comme les seuls légitimes, traitaient ceux de la légation avec une froideur hautaine. La malignité et l'incrédulité avaient reporté de l'un à l'autre des propos blessants. Il en était résulté une rupture sans éclat, mais envenimée par le bavardage. Bourgoing n'était pas précisément brouillé avec Fournier ; mais il le craignait, il le voyait avec embarras. Il le regardait comme un mauvais camarade, plutôt par sa mauvaise langue que par ses mauvais procédés (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 439-440*).

Oscar de FOURTOU (1836-1897)

Député de la Dordogne à l'Assemblée nationale de 1871 à 1878 ; nommé par Thiers ministre des Travaux publics, puis ministre des Cultes ; ministre de l'Instruction publique dans le cabinet de Broglie, 26 novembre 1873 ; ministre de l'Intérieur dans le cabinet Cisse, 22 mai 1874 ; ministre de l'Intérieur au 16 mai 1877 ; sénateur de 1880 à 1885 puis de 1889 à 1892..



Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. de Fourtou, déployait dans le poste où il avait été appelé un peu par hasard et faute de mieux, des qualités qu'on n'avait pas soupçonnées. Déjà, au ministère de l'Instruction publique, j'avais remarqué avec quelle habileté il avait dirigé une administration de nature très délicate où l'on a affaire à des esprits indépendants dans une position subalterne, et où il faut user avec ménagement des ressorts du pouvoir, si on veut lui conserver son autorité morale. Je fus donc moins surpris que d'autres de le voir, dès qu'il fut à la tête d'un ministère tout à fait politique, prendre les allures d'un véritable chef de gouvernement. Son langage à La tribune avait quelque chose de ferme dans la pensée et de net dans l'expression qui avait manqué au pauvre Beulé. C'est le propre de l'éloquence parlementaire de donner, à certains moments, la mesure non seulement de la portée de l'esprit ou du talent, mais de la valeur du caractère ; quelques mots suffisent pour faire sentir à une assemblée qu'elle est en présence d'un homme. M. Fourtou trouva quelques-uns de ces traits révélateurs (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 305*).

Nul doute que M. de Fourtou, qui est avant tout un homme de gouvernement, qui, par tempérament, a le goût de l'autorité, et peu de penchant pour les institutions libérales, n'eût servi l'Empire sans scrupule, s'il l'eût trouvé encore debout ; nul doute que si l'Empire renaissait, il ne lui refuserait pas son concours. Mais aucun lien n'existait et ne s'est formé depuis lors entre lui et le bonapartisme actif et militant dont le centre était à Chislehurst. Plein d'une ambition légitime, il était prêt à mettre ses talents au service de qui aurait voulu les employer pour l'aider à rétablir l'ordre et l'autorité légale, comme il l'entendait. Je suis certain qu'il s'offrit souvent aux princes d'Orléans et qu'il aurait été heureux d'être agréé. La seule chose qu'il ne pouvait leur promettre, c'était de partager leurs ressentiments un peu aveugles et un peu étroits (je persiste à le croire) contre les bonapartistes. Il s'est expliqué plus d'une fois avec moi à cet égard, et quand il me disait que le parti conservateur se perdait par ces divisions, par les vues égoïstes et personnelles de chacune de ses fractions, - que l'union de toutes était nécessaire et à peine suffisante pour les préserver de l'invasion du radicalisme, - quand il ajoutait que cette union profiterait à celui qui saurait le mieux la pratiquer et commander à ces forces coalisées, et que personne

n'était mieux placé pour prendre ce rôle, que des princes pleins de jeunesse et de talent, ayant l'épée au côté, j'étais trop de son avis pour le contredire (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 308-309*).

Par une singularité que j'ai vu reparaître depuis lors, dans une circonstance plus grave, cet homme si énergique à la tribune, doué d'une grande autorité morale dans le commandement, est sujet à d'étranges accès d'abattement, pendant lesquels il s'affaisse comme un cheval qui manque des quatre pieds (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 312*).

FREDERIC-GUILLAUME IV (1795-1861)

Fils aîné du roi Frédéric-Guillaume III et de la reine de Louise. Après la mort de son père en 1840, il devient roi sous le nom de Frédéric-Guillaume IV. En 1858, une congestion cérébrale le laisse partiellement paralysé et largement incapable mentalement. Comme il est sans postérité, c'est son frère cadet Guillaume qui assume la régence, avant de lui succéder sous le nom de Guillaume Ier de Prusse.



Pour le roi (...), bien que ce fût un esprit chimérique, rêveur, et épris d'idées un peu romanesques, rien n'était moins idéal que sa personne. C'était un homme gros, et à l'apparence fort commune : Il riait très haut, et un moment je m'aperçus que le rire devenait particulièrement bruyant en me regardant (...). Je sus qu'on lui avait dit que j'étais le petit-fils de madame de Staël et qu'il s'était souvenu qu'au moment du voyage de l'auteur de *l'Allemagne* à Berlin, il avait dansé à un bal d'enfants avec ma mère qui devait être à peu près de son âge. Comme il manquait à une figure par distraction, sa petite compagne lui avait appliqué un grand soufflet qui retentit dans toute la salle. Ce soufflet lui restait sur le cœur, et c'était là ce qu'il racontait en riant si franchement (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 88*).

Pierre FRESLON (1808-1867)

Avocat libéral à Angers, nommé Procureur du roi en 1830, il démissionna très rapidement, n'admettant pas l'orientation conservatrice du régime. Il fit une opposition vigoureuse au gouvernement, fonda en 1839 le *Précurseur de l'Ouest*, organe républicain. Le Gouvernement provisoire le nomma commissaire de la République et Procureur général., il fut élu à la Constituante où il vota avec la droite ; il ne fut pas réélu à la Législative, mais fut nommé en août 1849 avocat général à la Cour de cassation.

Armand FRESNAU (1823-1900)

Fils d'un préfet et secrétaire particulier de Duchâtel en 1847, il fut élu représentant de l'Ille-et-Vilaine aux deux assemblées. Il siégea à droite. Il sera plus tard membres de l'Assemblée nationale de 1871 et sénateur.

Amédée GABOURD (1805-?)

Il dirigea de 1830 à 1835 deux journaux démocratiques, et entra à la direction de la sûreté générale sous le ministère Guizot. Il avait composé des ouvrages de vulgarisation historique dont d'une histoire de France en 3 volumes, d'inspiration monarchiste et ultramontaine qui fut adoptée pour l'enseignement dans les écoles ecclésiastiques ; d'autres sur Louis XIV, Napoléon, la Révolution et l'Empire. Il commença en 1855 une histoire de France en 20 volumes.

Amédée Gabourd était un ancien journaliste juste milieu, sage, dévot, qui avait écrit au point de vue catholique une histoire de la Révolution. Il y avait dix ans et plus qu'il était au ministère. Il était étonné d'y être encore (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 270*).

Prince de GALLES

J'ai été plus content du prince de Galles que je ne m'y attendais. Il est petit, un peu gros, destiné ce semble à l'être trop, car il faut bien avouer que sa tournure, même sa figure est ouverte et bienveillante, ses manières sont aisées et franches ; il parle avec politesse et liberté comme un véritable Anglais. J'ai été frappé de son attitude au milieu de la société qui l'entourait. Il était là comme avec des égaux. Eux seuls indiquaient par quelques signes d'une déférence digne et mesurée qu'il était leur supérieur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 172*).

Léon GAMBETTA (1838-1882)

Gambetta seul a de l'action et de la volonté, quoique avec beaucoup d'incohérence et de décousu ; son langage est assez déclamatoire pour être taxé tantôt de révolutionnaire, tantôt de mensonges. Il manque de tact et de justesse, mais il fait quelque chose (...). Il agirait plus constamment dans le sens de l'ordre, s'il trouvait plus souvent chez les hommes d'ordre le zèle, l'ardeur et la décision dont il a besoin. Je l'ai vu une fois à Tours ; il m'a parlé avec assez de sens et d'esprit. C'est tout ce que j'en ai pu juger. Je crois que ce qui lui manque c'est l'éducation qu'il aurait pu recueillir dans la fréquentation des hommes distingués. Il est pourtant de ceux qui attirent et méritent l'attention générale (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 311*).

GANNERON

C'était un homme aimé et considéré, d'une sagesse et d'une loyauté parfaites (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 15 ; Plon, 1962*).

Giuseppe GARIBALDI (1807-1882)

C'était un homme simple qui, comme les gens de l'Amérique du Sud où il avait fait ses premières armes, n'avait jamais qu'une idée à la fois et qui, plus enthousiaste que charlatan, plus exalté que prétentieux, ne cherchait pas à se rendre exigeant et incommode par vanité. En dehors de ses fantaisies belliqueuses et chevaleresques, il ne suscite point d'embarras aux gouvernements qui ont affaire à lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 320*).

Adolphe GARNIER (1801-1864)

Professeur à l'Ecole normale, adepte de l'école écossaise, il succéda à Jouffroy, qu'il avait d'abord suppléé et dont il était le disciple, à la chaire de philosophie dogmatique de la Sorbonne. Il succédera en 1860 à Tocqueville à l'Académie des sciences morales et politiques.

Etienne GARNIER-PAGÈS (1801-1841)

Avocat, membre de la société *Aide toi, le Ciel t'aidera*, il est élu député en 1831 et y siège à l'extrême-gauche jusqu'à sa mort.

Dans l'intervalle des deux sessions, Garnier-Pagès était mort. La chambre avait perdu en lui un improvisateur assez facile, dont la malice paraissait spirituelle et qui, passant pour être seul de son opinion parmi nous, était écouté du centre avec une faveur marquée, d'autant qu'il ne ménageait pas toujours et embarrassait

quelquefois l'opposition de gauche (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 28-29 ; Plon, 1962*).

Louis-Antoine GARNIER-PAGÈS (1803-1878)

Courtier de commerce, combattant de juillet, demi-frère d'Étienne Garnier-Pagès, il fut adopté par les républicains en souvenir de son frère et élu député de l'Eure (Verneuil) le 9 juillet 1842. Il participa activement à la campagne des banquets. Il fut membre du Gouvernement provisoire, maire de Paris, représentant à la Constituante et membre de la commission exécutive. Auteur d'une *Histoire de la Révolution de 1848* (1861-1862).

C'est un honnête homme et même un des mieux intentionnés que je connaisse. Le nom qu'il portait et le souvenir de son frère l'avaient seuls enrégimenté dans la faction républicaine. Mais, quoique fidèle à ses opinions et capable de se dévouer pour elle, il n'était pas impatient de se sacrifier pour les voir triompher. Le métier d'opposant parlementaire lui plaisait. Naturellement bienveillant, il n'avait ni aversion, ni jalousie à l'égard de la gauche, ni même du centre gauche. Il ne doutait pas que ses sentiments ne fussent ceux de son parti. Comme je n'ai jamais rencontré tant de vanité unie à si peu d'esprit, il se croyait le maître et le représentant de tout ce qu'il y avait de sérieux dans la République. Il nous répondait de tout et se déclarait satisfait si, en rouvrant la voie des réformes, on rendait des chances à ses idées d'avenir, car tout pas en avant à ses yeux nous rapprochait de la République, et cela lui suffisait (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 193*).

Paul de GASPARI (1812-?)

Second fils d'Adrien et frère d'Agénor, élu en 1846 député de Tarascon.

D'un l'esprit moins élevé et moins animé que son frère, tranquille et gai, protestant tiède qui prenait volontiers Guizot pour chef de file... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 107 ; Plon, 1962*).

Félix GATIEN-ARNOULT (1800-1886)

Docteur et agrégé de philosophie, professeur aux collèges de Nevers, Bourges, Reims et Nancy. Après la publication d'un cours de philosophie, il fut nommé sous le patronage de Victor Cousin à la faculté de Toulouse. Militant dans le parti libéral, il fonda *l'Emancipateur* et fut maire de Toulouse. Élu quatrième aux élections d'avril 1848, il ne put par suite de la loi des incompatibilités se présenter à la Législative et reprit son cours et ses ouvrages. Il sera en 1871 maire et élu à l'Assemblée nationale.

C'est un homme d'esprit, professeur de philosophie à la Faculté de Toulouse. Il s'était en quelque sorte naturalisé dans la ville, s'étant jeté dans toutes nos discussions municipales et préférant aux grandeurs universitaires les honneurs de la

mairie. Comme philosophe, comme écrivain, comme professeur, il est loin du premier rang ; mais il est intelligent, remuant, taquin d'ailleurs, et maldisant, et d'un caractère sur lequel on ne peut compter, quoi qu'il ne soit ni violent ni exalté. Il lui manque d'avoir eu de véritable succès : il vaudrait mieux (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 290*).

GAUGUIER (1793-1855)

Député des Vosges (1831)

Il y avait un député dont la Chambre était dans l'usage de rire. Il se nommait Gauguier. C'était un manufacturier, ancien militaire, dont le cerveau passait pour affaibli par un coup de sabre. Avec une solennité imperturbable et une parfaite bonne foi, il venait chaque année déposer une proposition (...) pour diminuer le nombre des fonctionnaires... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 263 ; Plon, 1960*).

Auguste GENIE (1794-1870)

Avocat à Toulouse, secrétaire général de la Haute-Garonne en 1830, Rémusat le recommande à Guizot qui le prend comme chef de cabinet en 1833.

Génie n'est pas un fripon, mais c'est un homme d'une éducation méridionale et d'une moralité grossière (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 178*)

Félicité de SAINT-AUBIN, épouse de GENLIS (1746-1830)

Félicité Ducrest de Saint-Aubin, marquise de Sillery, comtesse de Genlis, née en 1746, près d'Autun. Elle épousa, en 1762, Charles Brulard, comte de Genlis, né en 1737, capitaine de vaisseau, qui prit le titre de marquis de Sillery, lorsqu'il hérita cette terre quelques années après. M. de Sillery, plus tard député aux États généraux, fut guillotiné avec les Girondins le 31 octobre 1793. Sa femme, qui garda toute sa vie le nom de comtesse de Genlis, fut nommée dame d'honneur de la duchesse de Chartres en 1770, gouvernante de Madame Adélaïde, puis gouverneur des jeunes princes d'Orléans. Elle émigra avec Madame Adélaïde en 1792, se retira en Suisse, puis à Berlin, et rentra en France en 1800. Madame de Genlis a beaucoup écrit, elle a laissé de nombreux romans, des ouvrages d'éducation. Sous l'Empire, elle écrivait tous les 15 jours dans différentes publications. Elle a laissé en outre des *Mémoires* intéressants.

Quand on est un composé d'ambition et de modération, d'abandon et de réserve, de principes et de complaisance, on est certainement une personne dont la vie et l'intimité doivent offrir des résultats extraordinaires. C'est par des moyens toujours opposés qu'elle ne sépara jamais, que madame de Genlis a réussi à tout ce que son ambition voulait. Étant jeune, jolie, isolée, c'est en hasardant le matin chez

des hommes quelques visites, qu'elle a trouvé un mari ; plus tard elle a pris les échasses du rigorisme dans une carrière tout de galanterie ; avec la même plume, elle écrivait les *Chevaliers du Cygne* et des *Leçons de morale pour les enfants* ; sur la même table, elle composa un livre d'église pour mademoiselle de Chartres, et un discours aux Jacobins pour M. le duc d'Orléans. Toute sa vie présente les mêmes contrastes.

Mademoiselle de Saint-Aubin, c'était son nom, avait une taille élégante, mais sans noblesse ; l'expression de son visage était fort piquante ; elle avait peu de trait dans la conversation, peu de charme dans l'usage habituel de son esprit, mais fort à la main toutes les avantages que peuvent donner l'instruction, l'observation, la réserve et le tact du monde (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Kindle, tome 1, empl. 2128*).

Si aujourd'hui nous la voyons déchoir, et suivre sans gloire, en sa qualité de femme de lettres, une route singulière et déconsidérer, c'est qu'enivrée de ses premiers succès, elle cède à son orgueil et ne consulte plus son jugement ; c'est qu'elle veut traiter l'indépendance jalouse du public comme elle traitait jadis l'obéissance soumission de ses élèves ; c'est qu'elle ne peut pas adoucir sa morale avec des faveurs pour subjuguier le public, comme elle l'avait fait autrefois pour subjuguier tous ceux qui étaient autour d'elle. Je ne puis m'empêcher de remarquer deux choses. L'une, que le commandement est un tel point nécessaire à Madame de Genlis, que, quand elle n'a plus de prince à régenter, elle a pris au hasard le premier venu pour en faire un élève ; l'autre, que malgré le rigorisme qu'elle prêche et la morale qu'elle professe dans ses écrits, on rencontre toujours dans ses derniers romans quelque chose de la facilité de ses premières mœurs ; on y trouve toujours quelques amours ou quelques enfants illégitimes. Pour qui, pourquoi écrit-il encore ? Ce ne peut plus être que par amour pour le bruit ; elle pensait plus solidement dans sa jeunesse (*C.M. de Talleyrand, Mémoires ; Ed. Kindle, tome 1, empl. 2150*).

Abbé de GENOUDE

Le parti royaliste avait recruté l'abbé de Genoude, mauvais esprit et mauvais homme, combinant le royalisme et la démagogie, et suspect même à son parti (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 107 ; Plon, 1962*).

GEORGE IV (1762-1830)

Roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et de Hanovre du 29 janvier 1820 jusqu'à sa mort. Du fait de la maladie mentale de son père, le roi George III, George fut prince-régent de 1811 à son accession au trône.



George IV n'est plus le prince de ses belles gravures, mais il est encore d'une grande élégance ; quoi qu'il soit un peu gros et qu'il marche avec difficulté à cause de la goutte, j'ai été frappé de son air de santé, et presque de jeunesse ; il parle français avec un léger accent fort agréable ; il dit *je cré* pour je crois, *si fait* pour oui, dans toute la négligence affectée de l'ancien prononciation de cour. Il se pique d'avoir les manières d'autrefois et de conserver la tradition de la meilleure compagnie. Après la conversation politique obligée, il m'a conté l'histoire de la haute société de France, la généalogie des familles, les faiblesses de toutes les aïeules, mères et filles. Il m'a fait le portrait du duc d'Orléans (Egalité) et du duc de Lauzun. Il niait quelques-unes des aventures de ce dernier ; il en confirmait quelques autres. En tout, il voulait paraître le gentilhomme français par excellence, descendre en ligne droite du comte de Gramont (...). S'il avait pu lire dans ma pensée, il aurait vu que je l'étudiais, non comme un modèle de bon goût du dernier siècle, mais comme un type de roi qui sera brisé dans sa personne (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe, Flammarion, 1949 ; Rééd. Club français du livre, 1969, tome 3, p. 106*).

Mlle GEORGES

Je ne l'avais pas revue depuis qu'à l'âge de 4 ou 5 ans mon père m'avait mené dans sa loge, et que toute suante encore d'un rôle tragique, elle m'avait embrassé dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté (...). Elle me dit qu'elle avait 54 ans, et elle n'exagérait pas. C'était une statue massive et délabrée, mais imposante. Elle était solennelle, déclamatoire, mais parlait avec esprit de son art (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 348 ; Plon, 1960*).

Maréchal Etienne Maurice GERARD (1773-1852)

Il servit dans les campagnes de la Révolution et de l'Empire. Membre de l'opposition libérale sur la restauration, il fut ministre de la guerre sous Louis-Philippe. Il commanda les gardes nationales de la Seine de 1838 à 1842.

Personne ne paraissait avoir une rondeur tout militaire comme Gérard, il était amical et gai, mais au fond il avait qu'une vanité inflammable qui prenait feu au moindre choc (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 398 ; Plon, 1960*).

Général Alexandre de GIRARDIN (1776-1855)

Fils du comte René de Girardin et père naturel du journaliste Émile de Girardin. Brillant officier de l'Empire, rallié à la Restauration pour l'abandonner pendant les Cent jours et lui revenir ensuite. Louis XVIII le nomma grand veneur, poste où il se maintint jusqu'en 1830, à cause de son "talent incontestable pour organiser les équipages de chasse" (Mme de Boigne).

Alexandre de Girardin était un homme très laid, au teint brun et sanguin, fortement constitué et qui, à l'armée, s'était plus signalé par son énergie physique que par aucun talent militaire. Aide de camp du prince de Neuchâtel qui ne pouvait lui pardonner d'être toujours levé avant lui, il était parvenu au même grade auprès de l'empereur. Serviteur très dévoué, prêt à tout, compromis en 1814 pour avoir, disait-on, apporté le 31 mars des ordres terribles pour la défense de Paris, il ne s'en était pas moins fait très royaliste et faufile auprès des Princes, surtout par ses qualités de premier veneur. Il avait de l'ordre, de l'application, de la volonté ; il se croyait administrateur et avait souvent rêvé d'être ministre de la guerre, pour avoir bien administré la vénerie. Il avait des systèmes sur l'organisation de l'armée, sur la politique de l'Europe, sur les chemins vicinaux, sur l'amélioration de la race chevaline. Tout cela était embrouillé dans un esprit mal fait et louche comme ses yeux. Il en ennuyait tout le monde et ne réussissait qu'à être parfaitement inintelligible. Par là, il avait des analogies avec son fils qui lui est toutefois fort supérieur. La révolution de 1830 l'avait contrarié. Il n'aimait ni ne comprenait le libéralisme. Cependant, voyant le gouvernement s'affermir et son fils prendre de l'influence, il se réconcilia avec l'un et l'autre, et songea à devenir pair de France. Émilie l'y poussait, lui offrait de l'aider, et mettait un grand prix à lui rendre ce service. Il en avait traité avec Molé. Il reprit la négociation avec Guizot qui s'y prêta. Guizot ne haïssait pas ces sortes d'arrangement. Hardi et confiant dans sa réputation de puritanisme, il entra sans prudence en négociation avec Girardin, à ce point qu'il consentit dans une occasion, la *Revue* nous l'a appris, à prendre pour intermédiaire avec lui une courtisane qui passait pour sa confidente. La pairie fut promise au général Girardin, mais Guizot eut la naïveté de lui dire qu'il espérait bien que la *Presse* deviendrait bienveillante ; le père et le fils se courrouchèrent, et le marché fut rompu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 128-129*)

Emile de GIRARDIN (1806-1881)



Sans la moindre poésie, Girardin est chimérique. Il aime les situations paradoxales. Avant d'entrer décidément en politique, il s'était dit aussi du parti social. Par goût pour le neuf et le singulier, il s'était posé en ennemi du vieux libéralisme. Son esprit est l'antipode de l'esprit dédaigneusement pratique de Thiers. Aussi n'en a-t-il jamais obtenu un regard ; aussi ne l'a-t-il jamais pu souffrir... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 229*).

Émile de Girardin avait passé dans l'opposition. J'ai oublié à quelle époque et pour quel motif, quelques affaires personnelles probablement. Ces sortes d'affaires étaient de deux natures. Il y avait celles de son intérêt et celles de son amour-propre. J'ai rarement entendu parler de Girardin, sans trouver qu'on était pour lui plus sévère que moi ; mais je n'hésite pas à dire que c'est un être malfaisant. Je n'ai pas à m'en plaindre. Il a été quelquefois bien pour moi, il n'a jamais été mal. Je crois même que je ne lui suis pas antipathique, quoiqu'il me le soit souverainement. Non que je le tienne pour absolument méchant, quoique capable de haine et de vengeance. Il est brouillon, il peut être perturbateur sans avoir aucun goût pour le trouble et l'anarchie. C'est un Gracque qui n'est pas séditieux. Mais son esprit chimérique, remuant, fiévreux, téméraire, lui interdit de s'astreindre longtemps à une marche commune, un ensemble régulier d'idées, de plans et d'opérations, et n'eût-il ni passion intéressée, ni vue personnelle, il serait encore capable de porter partout le désordre et la discorde avec lui. Je fais peu de cas de son esprit, dont l'activité et la fécondité font toute la valeur. La rectitude, la justesse, la mesure, l'élévation, l'étendue, la souplesse lui font absolument défaut. Comme écrivain, il n'a aucun

talent. On n'a jamais autant écrit sans apprendre à écrire. Mais c'est un journaliste infatigable, armé d'une mémoire, d'une facilité, d'une présence d'esprit, d'une abondance, d'une présomption, d'une audace qui n'ont pas d'égales. Il ne craint rien, ni le danger, ni l'injure, ni le blâme, ni la haine, ni l'abandon. Il n'a ni scrupule, ni conscience, sauf ce point : il ne se méprise pas lui-même.

Il prend très au sérieux son esprit, ses idées, son talent, son rôle, son importance, son personnage. De très bonne heure, sa naissance et sa pauvreté l'ont décidé à engager une lutte acharnée contre la société et contre la fortune. Il s'est juré de se faire une position par tous les moyens. Il a réussi à devenir connu, puis fameux, puis riche, puis redouté. Ce succès n'a fait qu'ajouter à ses prétentions, à sa présomption. Il a toujours senti qu'il n'était ni aimé, ni considéré ; il n'a pas compris pourquoi ; il a pensé qu'il ne lui fallait pour changer cela que quelques efforts de plus, et il s'est évertué à conquérir ou à suppléer ce qui lui manquait, en essayant de tout, en variant et en compliquant ses manœuvres, en changeant adversaire et de but, sans abandonner jamais cette idée fixe : gagner une influence qui le fît assez craindre pour le faire estimer. Il n'a été que craint et encore pas toujours.

Sa figure est très ingrate. Elle frappe d'abord par une blancheur de poulet, signe de mollesse et de débilité, et signe très trompeur. En regardant mieux, son œil incertain et un peu louche trahit la fausseté et l'impudence. Sa conversation est verbeuse et tranchante, rarement spirituelle et, chose étrange, gauche et malhabile. Faute de tact et de jugement. Il ne dit pas ce qu'il faut dire, il ne sait ni plaire, ni persuader, ni dominer, ni amuser, et il choque sans cesse, par son outrecuidance à débiter des paradoxes insignifiants.

Il s'est toujours dit le fils de la femme d'un magistrat de Paris et d'Alexandre de Girardin, quoique celui-ci l'ait souvent désavoué, jamais publiquement reconnu. Je crois cependant à cette paternité. Girardin, peu scrupuleux, mais attaché aux préjugés du beau monde, fut longtemps assez embarrassé d'un journaliste qui prenait son nom, le livrait à toutes les publicités et même imprimait son père tout vif. Émile se proposa longtemps de se faire reconnaître par lui ou du moins ouvrir sa maison, et peut-être d'avoir un jour son héritage. Devenu riche lui-même, il tint moins à tout cela, mais il tint toujours à se créer des relations régulières avec son père, et il y réussit à peu de chose près (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 127-128*).

Henri GISQUET (1792-1866)

C'était un homme avisé, prompt, résolu au besoin et qui ne manquait pas de courage. Il connaissait la population de Paris, et il avait rendu des services. Mais il commençait à se fatiguer ; il avait des habitudes peu régulières qui avaient nui à sa vigilance. Quoique placé là par Perrier dont il était la créature, il inclinait aux opinions du tiers-parti. Enfin c'était un homme d'une moralité grossière qu'on ne pouvait voir

avec sécurité dans une place assiégée de tentations comme la préfecture de police (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 398 ; Plon, 1960*).

Armand Elie de GONTAUT-BIRON (1817-1890)

Député des Basses-Pyrénées à l'Assemblée nationale, ambassadeur à Berlin de 1871 à 1878.

Michel GOUDCHAUX (1797-1862)

Banquier, membre de l'opposition, il fut ministre des Finances sous le gouvernement provisoire et sous Cavaignac, et représentant à la Constituante.

Il était tout à la fois radical et banquier, union rare, et, à force de voir de près les affaires, il avait fini par recouvrir de quelques idées raisonnables le fond de son esprit, qui était rempli de théories folles, et dont on finissait toujours par les voir sortir. Il ne sentait point du tout son juif par la figure quoiqu'il le fût de père et de mère, car il avait des joues rebondies, de grosses lèvres vermeilles, un corps dodu et court qui l'aurait fait prendre pour un cuisinier de bonne maison. Il était impossible d'être plus vaniteux, plus irascible, plus querelleur, plus pétulant, ni plus facile à émouvoir. Il ne pouvait parler des embarras du budget sans verser des larmes ; au demeurant l'un des plus vaillants petits hommes qu'on pût rencontrer (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 229-230*).

Alexandre GOUIN

Ministre du commerce (1er mars 1840)

Gouin était ce qu'on appelle un bon enfant, quoiqu'il cachât sous un extérieur très simple plus de prétention qu'il n'en avouait. Il n'avait nul esprit, nulle instruction et son ton extrêmement commun n'était relevé par aucune verve, par aucun piquant. Il a traversé la politique sans y rien comprendre que l'utilité de se ménager ; j'aurais ajouté et de ménager la fortune publique si, depuis douze ans, la vieillesse et des pertes de fortune n'en avaient fait dans le Corps législatif une des approbateurs les plus complaisants des profusions du régime impérial. De mon temps, il passait pour un homme d'ordre, ayant des idées bourgeoises, de petites idées sur l'administration des finances d'un grand Etat, mais qui les défendait avec une fidélité vigilante et qui tenait beaucoup à la popularité modeste, attachées à la réputation d'un gardien économe des deniers publics (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 299 ; Plon, 1960*).

Marc de GOULARD (1808-1874)

Elu député des Hautes-Pyrénées (Bagnères de Bigorre) en 1845, membre du parti conservateur, il sera représentant du peuple en 1850, membre de l'Assemblée nationale en 1871 et nommé par Thiers ministre à Rome près de Victor-Emmanuel.



C'était un galant homme dont la courtoisie et la modération, paraissant étudiées, faisaient douter à tort de la sincérité et de la fermeté de son caractère ; conservateur un peu timide, son ambition était prudente et patiente, son langage clair, froid, élégant ; il discutait bien, quoique avec un peu d'effet ; il était fait pour devenir quelque chose (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 108*).

Goulard, conservateur éclairé, mais scrupuleux, ne s'était, par esprit de conciliation, associé à aucun de nos actes d'indépendance et nous l'avions mal jugé. Il était aussi indigné que nous, et il se conduisit depuis ce jour avec une fermeté d'autant plus méritoire qu'il a peu de fortune, et que l'amitié de Fould et sa valeur personnelle auraient pu l'élever aux plus hauts emplois de l'Empire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 484-485*).

Goulard, quoique résigné à la République, décidé même à l'instituer régulièrement, avait toutes les craintes, tous les scrupules du centre droit. Il désapprouvait l'aigreur, l'opiniâtreté, les menées des conservateurs, mais il partageait presque tous leurs sentiments. Il admire Thiers et le complimentait beaucoup, mais il différait de lui sur bien des détails d'administration (...). C'était un homme honnête, consciencieux et réservé, complimenteur un peu humble, craignant de lutter autant que de céder, persistant en silence dans ses déterminations, laissant ainsi planer un certain doute sur ce qu'il comptait faire, ce qui lui donnait une apparence de fausseté (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 464*).

M. de Goulard était un caractère élevé, délicat, mais faible, que M. Thiers dominait par la supériorité de son esprit, mais sans réussir à le rassurer complètement sur les périls de la voie où il l'entraînait. Je savais qu'il donnait timidement de bons conseils à M. Thiers et qu'il constatait ensuite avec douleur que ses avis n'étaient jamais suivis (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 120*).

général Charles de GOYON (1802-1870)

Le comte Charles de Goyon du corps de cavalerie, général de brigade en 1850 et commandant de l'école de Saumur, nommé général de division en 1859, fut envoyé à la tête des troupes d'occupation de Rome. Il revint après des difficultés avec Xavier de Mérode et fut nommé sénateur en 1862. En 1868 il fut mis à la tête du grand commandement militaire de Toulouse.

Ferdinand de GRAMMONT (1805-1889)

Député de la Haute-Saône de 1839 à 1848, représentant du peuple en 1848 et en 1849, député du Corps législatif de 1852 à 1870, il sera membre de toutes les Chambres jusqu'à l'Assemblée nationale de 1871.

Opposant par hérédité non moins que par une humeur taquine et un esprit querelleur... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 105 ; Plon, 1962*).

Député inepte et grossier mais réactionnaire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1967, t. 4, p. 451*).

Abbé GRATRY (1805-1872)

Il était depuis 1841 directeur du collège Stanislas et devint en 1846 aumônier de l'École normale supérieure.

L'abbé Gratry, alors directeur de Stanislas, perdit un peu la tête. Ardent, mobile et nerveux, il s'échauffe en parlant, il se mit à pleurer. Ce devait être un singulier chef de maison (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 66*).

Mme Louise Cordélia GREFULHE, épouse de CASTELLANE

Madame de Castellane avait un peu arrangé sa fortune. Avec une aisance sagement conduite, elle habitait un petit hôtel à elle, voisin de l'Élysée, et qui donnait d'une part sur la rue du Faubourg Saint-Honoré et de l'autre sur un jardin

communiquant avec les Champs-Élysées. Elle y était presque tous les soirs avec deux lampes et une tasse de thé, y recevait bonne compagnie, une partie de son ancienne société, moitié Faubourg Saint-Honoré, moitié faubourg Saint-Germain, des étrangers de distinction (Cavour par exemple), très peu d'hommes politiques, car il y en avait très peu qui fussent gens de salon. Son mari paraissait quelques instants, mais ne gênait nullement et s'en allait bientôt. Son frère et son fils y venaient rarement. Elle était très accueillante et, sans paraître complimenteuse, très occupée des gens qu'elle recevait. Elle les brusquait, les raillait quelques fois, mais comme pour leur prouver qu'elle les connaissait bien et qu'elle les traitait en amis. Très animée, presque tapageuse, elle paraissait prendre si vivement ce qu'elle disait qu'on ne pouvait douter que ce fût amusant. Elle avait beaucoup plus de mouvement que d'esprit, mais ses réactions étaient quelquefois assez piquantes. Avec peu d'idées, et surtout peu d'idées justes, elle ne tarissait pas. Elle ne comprenait pas toujours bien, son intelligence étant un peu lente et obstruée des préjugés du monde. Mais elle connaissait les gens et trouvait assez bien les moyens de leur plaire. Avec toutes les apparences d'une originalité et d'une vivacité étourdie qui s'amuse et ne se contient pas, elle soignait son monde et, avec sa brusquerie calculée, flattait tout ce qui l'approchait.

À ma femme et à moi, ce qu'elle demandait, ce qu'elle promettait, c'était une véritable amitié. Elle nous faisait de petites confidences, même sur le compte de Molé. Elle nous donnait de petits déjeuners tête à tête, à ma femme sans moi, à moi sans ma femme. Elle nous promettait des souvenirs dans son testament. Je ne me fiais pas à cette amitié, mais j'y croyais. Elle n'était pas toute fausse., elle était vraiment obligeante et serviable ; elle voulait sincèrement plaire à qui lui plaisait et cherchait de bonne foi la bienveillance. Seulement, rien de tout cela n'eût tenu contre un intérêt pressant et contre le plus pressant de tous, la nécessité de plaire à Molé.

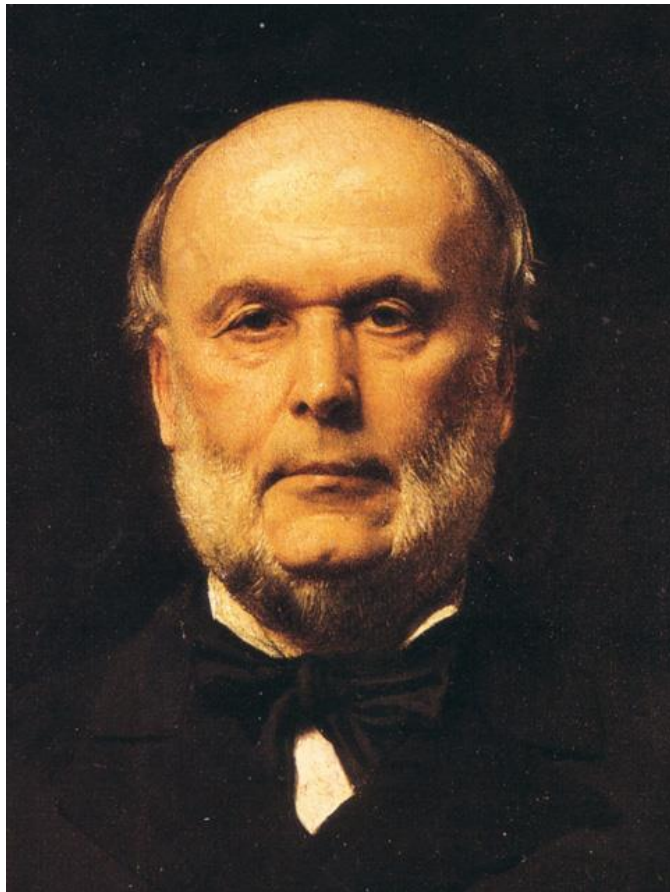
Elle regardait en effet son intimité avec lui comme la condition de son bonheur, comme la clé de voûte de sa situation, comme l'honneur de sa vie. À l'entendre, cette liaison conservait toutes les ardeurs, tous les soins et jusqu'aux coquetteries muettes d'une passion nouvelle, et il fallait qu'il en fût ainsi pour qu'elle durât. Elle avait conservé des cheveux assez abondants, de beaux yeux, de belles dents, mais son visage était bouffi et sa taille gâtée par une obésité mal placée. Il fallait l'entendre dire, en baissant les yeux avec une pudeur effrontée, que Molé voulait bien la trouver toujours jeune. Il est très vrai que je restais assez souvent fort tard chez elle avec Molé ; que vers 1 heure du matin Il me proposait de me ramener, qu'il me ramenait en effet et que, plus d'une fois en rentrant chez moi, ma porte cochère fermée, j'ai entendu la voix de monnaie disant à son cocher : "Chez Mme de Castellane." (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, pp. 140-141 ; Plon, 1962*).

Sans réussir entièrement à l'estimer, je ne pouvais m'empêcher de l'aimer. Elle avait un fond de bienveillance pour moi. Elle avait de la bonté. Elle se rendait agréable, utile même, à ceux qui lui plaisaient. Elle prenait même quelque place dans leur vie. Sa maison, son intérieur avaient quelque chose d'original ; on s'y

amusait. Elle avait aussi pour moi le mérite de me rappeler la société où s'était passé ma jeunesse (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, pp. 147-148 ; Plon, 1962*).

Jules GREVY (1807-1891)

Député en 1848 ; député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale dont il présida les premières réunions ; président de la Chambre en 1876 ; président de la République après la démission du maréchal de Mac-Mahon, le 30 janvier 1879 ; réélu en 1885, démissionnaire en 1887.



Grévy, esprit peu étendu, mais digne et sérieux, avocat estimé, s'était fait une excellente position en se séparant dès le début, lui républicain invariable, de ses amis de l'Hôtel de Ville, tant qu'ils n'auraient pas abdiqué leur pouvoir usurpé dans les mains d'une assemblée nationale (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 320, n.1*)

Grévy, républicain pur et modéré, qui n'avait ni dans ses opinions, ni dans ses antécédents, rien de révolutionnaire, avait jusque-là présidé avec la déférence universelle. C'était un homme hautement estimable, ayant d'un Président d'assemblée toutes les qualités qui dépendent de l'autorité, du caractère, de la

droiture, de l'esprit et de l'exquise justesse du langage (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1967, t. 5, p. 451*)

Grévy, âme noble, esprit élevé mais étroit, conscience puritaine, métaphysicien sans métaphysique (disait assez joliment Pascal Duprat) (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1967, t. 5, p. 518*).

L'ordre du jour allait être voté sans débat, si le président M. Grévy l'eût mis aux voix avec un peu de résolution. Mais ce président, très partial au fond, sous une apparence grave et froide, avait l'art de faire naître les incidents qu'il désirait, par une longueur et une mollesse calculée qui n'était visible qu'à un œil très attentif (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 100*).

Louis GRIVART (1829-1901)

Avocat, député à l'Assemblée nationale, ministre de l'Agriculture et du Commerce sous le gouvernement Cissey du 23 mai 1874 au 9 mars 1875, sénateur de 1876 à 1879 puis de 1893 à 1901.



Charmant esprit, mais dont la hardiesse n'était pas le caractère dominant... (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 311*).

Esther GUIMONT



Hardi et confiant dans sa réputation de puritanisme, Guizot entra sans prudence en négociation avec Girardin, à ce point qu'il consentit dans une occasion, la *Revue* nous l'a appris, à prendre pour intermédiaire avec lui une courtisane qui passait pour sa confidente. Elle se nommait Esther Guimont. Elle n'était pas jolie, mais elle avait une grande réputation d'esprit parmi les journalistes, et elle s'était fait assez raconter le monde par ses amants pour croire le connaître. L'ambition lui vint d'y pénétrer, et quelques hommes eurent l'indignité de mettre en rapport avec elle des femmes de la société qu'ils avaient séduites. Il en est résulté des malheurs et des scandales sur lesquels on a fait des romans. Cette femme a été pour beaucoup dans ce commerce interlope entre la mauvaise compagnie et celle qui s'intitule la bonne, un des traits les plus fâcheux des moeurs de ces derniers temps (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 129 et n.1).

François GUIZOT (1787-1874)

Je pense que le danger, que le défaut du système constitutionnel est de fixer trop exclusivement l'attention, l'activité, la passion des hommes politiques sur ce point : à qui sera le pouvoir ? et non sur celui-ci : que fera le pouvoir ? L'esprit de parti ne tient guère qu'à ceci : vaincre et exclure. Nous avons consumé trop de temps pendant 30 ans de liberté à savoir qui serait le maître. Guizot est un des plus grands exemples de cette exclusive préoccupation. Former une majorité et la maintenir ensemble, il a réduit à cela presque tout le gouvernement (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, p. 325 ; Plon, 1960).

Si je pouvais croire que mon opinion eût contribué à faire former le ministère Guizot au lieu du ministère Molé, je ne devrais sans doute pas m'en féliciter. Ni pour le pays, ni pour Guizot, ni pour moi, ce ne fut un bonheur. Ce choix valut au pays le ministère distingué, énergique, persévérant, mais imprévoyant, inappliqué, inactif et infatué qui a conduit la monarchie à sa ruine. Guizot y a gagné l'occasion d'accroître peut-être la renommée de ses talents de tribune, mais il y a quelque peu compromis sa considération, la dignité de son caractère, et il a mis dans le plus grand jour il n'a plus de son esprit l'inaptitude de son esprit à diriger un gouvernement, à suffire au besoin des affaires, à voir clair dans le présent et dans l'avenir... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 487 ; Plon, 1960*).

Guizot était ministre des Affaires étrangères. Naturellement, de tous les ministres, il attirait le plus l'attention. Il l'aurait appelée de lui-même si elle l'avait négligé. Son talent supérieur, son ton provocant, et, il faut bien le dire, son obstination à se vanter même des côtés faibles de sa situation et de sa conduite, tout attirait le fort de la discussion sur le terrain diplomatique (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 9 ; Plon, 1960*).

Guizot donnait l'exemple de l'abdication ; peu s'en faut qu'il ne la fît valoir quelquefois comme une mortification méritoire. J'ai l'orgueil de croire qu'il y a des choses qu'il n'aurait pas faites, si notre intimité avait subsisté. Mais ceux même de ses anciens amis qui lui restaient l'entouraient de moins prêt et, dans les dernières années, quelques-uns se sont plaints à moi-même de ce qu'il s'était isolé d'eux. Sa nouvelle société s'était emparée de lui, le centre de cette société était la princesse de Lieven. (...) Il y avait quatre ou cinq ans qu'il s'était lié avec elle ; cette liaison était devenue très étroite, car Guizot ne sait pas s'attacher à demi. Il devint bien vite attentif, assidu ; bientôt il la vit tous les jours, puis il s'écrivirent tous les matins.

Brogie disait que /la/ conversation /de Mme de Lieven/ ressemblait aux *Mémoires* de lord Malmesbury. Une telle conversation aurait suffi pour charmer Guizot, mais elle ne lui suffisait pas. Il voulait plaire et dominer (...). Guizot cependant n'avait pas plu du premier coup. Quoi qu'il soit aimable et poli, il n'a point les manières d'un grand seigneur, et sa familiarité tranchante pouvait choquer une personne habituée à plus de cérémonie ; mais il l'intéressa ; il l'occupa ; c'était une recrue importante pour son salon, une distraction attachante pour son désœuvrement. Elle sentit le prix de captiver sur ses vieux jours un homme si distingué, au premier rang dans son pays, et qui fixait tous les regards. Il s'emparait d'elle par des soins de tous les moments, par les ressources inépuisables de sa conversation. Il attira peu à peu chez elle toute sa société politique. Il lui fit une première position à l'âge où elle craignait de ne plus en avoir et dans Paris où elle n'en n'avait jamais eu. Tout en se moquant quelquefois de lui, et ne pouvant s'empêcher de lui prouver quelques ridicules, elle l'aima autant qu'elle pouvait aimer. Quant à lui, maintenant qu'il l'a perdue, il en parle comme de ses deux femmes. Ce sont, à l'entendre, les trois affections de sa vie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 41-42*).

Je ne crois pas que Madame de Lieven ait trahi Guizot, ni pour l'empereur Nicolas, ni pour aucun cabinet. Elle lui a nui en lui rendant précisément les services qu'il attendait d'elle. Elle a achevé de le mettre dans le monde diplomatique. Elle a pleinement satisfait cette ambition puérile, à laquelle Guizot n'échappait pas, de se voir incorporé dans la clique des Metternich de tous les pays, sans cesser d'être un bourgeois, un savant, un orateur, un puritain. Cette manie d'être compté parmi les hommes d'État de l'ancienne école comme leur pair, si ce n'est comme leur maître, le sépara de plus en plus de ses antécédents, de ses anciennes opinions, de ses anciennes relations, l'enfonça davantage dans la politique mesquine et routinière, à laquelle il a prostitué un esprit et un talent fait pour les grandes choses. Il a mis, et il met surtout aujourd'hui dans ses *Mémoires*, beaucoup d'art pour montrer qu'il a toujours été le même. Mais cela n'est pas exact, ou s'il est aujourd'hui, chose possible, dans sa vraie nature, j'aime mieux le temps où il dissimulait (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 42-43*)

Guizot était à la fois plus agréable, plus actif et plus habile que lui /Thiers/, et, quoique sa diligence à contenter et à conduire ses amis ait baissé dans les derniers temps, il n'a jamais sacrifié les autres à ses aises et subordonné leur intérêt ou leur amour-propre à ses opinions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 948 ; Plon, 1962*).

Guizot était l'homme de la proclamation, non de l'exécution (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 118*).

Il ne connaissait pas de situation impossible, ayant depuis longtemps réduit son rôle à contempler les événements, à les juger à son point de vue, à prêcher tout le monde, et à croire avoir assez fait s'il avait pu empêcher un peu de mal, en laissant, d'ailleurs, les choses suivre leur cours. Guizot, au gouvernement, était un historien qui donne son avis. Lorsqu'on lit ce qui a été depuis lors publié de sa correspondance sur les affaires d'Italie, on l'y voit toujours devancé, surpris par les événements, n'ayant rien de prêt, visiblement contrarié, craignant d'avoir des partis à prendre, s'attachant à persuader à tout le monde qu'il n'en faut prendre aucun, d'ailleurs moralisant en bons termes sur les révolutions, faisant des serments très bien écrits, de sagesse, de modération, de patience, engageant volontiers les gens à sentir autrement qu'il ne sentent, à être autres qu'ils ne sont et, comme saint Jean-Baptiste, prêchant la conversion universelle. Les apologistes de sa politique reconnaissent qu'elle a eu le tort de ne s'être pas assez tôt complètement fait connaître en Italie. Sans doute, on aurait vu dans ses dépêches des sentiments honorables, bienveillants, et un sincère désir que tout s'arrangerait pour le mieux, et que l'on pût avoir les résultats d'une révolution sans faire une révolution, mais ce sont là des puérités respectables, et dans tous les appels qu'il fait à la tempérance politique, je vois l'illusion opiniâtre d'un pouvoir qui veut qu'avec des positions toutes différentes les libéraux de tous les pays pensent chacun de leur ce qu'il pense de la

France, et s'abstiennent de faire ou de désirer ce qu'en France il trouve superflu de désirer ou de faire après 1789 et 1830 (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 170-171*).

Un grand contraste avec Villemain, c'est Guizot. Une âme forte, une organisation saine, un caractère heureux, une humeur sereine, un esprit étendu et souple, toujours prêt, toujours entier, toujours lui-même, un talent sans effort, sans défaillance, auquel ce qui manquait du côté de la perfection n'ôtait rien de sa force et de sa puissance, enfin un contentement de soi inaltérable, excessif assurément et rempli d'illusions, mais assez fondé pour être digne d'envie. Aussi la vie de Guizot a-t-elle été heureuse, malgré quelques épreuves de cœur auquel il est loin d'être insensible, sans en avoir été abattu ou troublé. Rentré dans l'oisiveté de la vie privée, il put avoir le tort de chercher à l'animer quelquefois, en croyant agir parce qu'il tournait sur lui-même. Il se dépensait quelquefois en soins, en démarches inutiles et en négociations oiseuses qui lui faisaient accroire qu'il jouait encore un rôle (...).

Mais ces puérités mêmes prouvaient l'intégrité de ses forces. L'âge ne les avait pas diminuées, s'il avait accru ses défauts. On admira justement la fécondité laborieuse de sa vieillesse. Comme en d'autres temps il fit deux parts de son travail ; l'une, c'est honorable et triste à dire, avait pour but de lui assurer l'aisance dont il avait besoin ; à tout âge, écrire lui a été nécessaire sous ce rapport. Ses ministères assez longs et quelques successions ne l'avaient pas rendu riche. Il avait pu acheter le Val-Richer et s'y faire une retraite agréable, mais c'était à peu près tout. Ses deux filles, mariées selon leur goût et leur raison, ne lui donnaient que du bonheur, mais la cadette avait trop d'enfants pour sa fortune. Son fils n'avait dû affecter la situation de la famille que par des dettes (...). Sauf ce point, sur lequel Guizot se taisait, son intérieur de famille était digne et serein. En tout, son existence était parfaitement assortie à son personnage, car il posait un peu, jusque dans la vie privée.

J'ai parlé d'une seconde partie de son travail. C'était celle qui était destinée à satisfaire son esprit et à soutenir sa réputation. On conçoit que celle-ci dut de bien meilleurs fruits que l'autre, et depuis vingt ans, Guizot a honoré sa vieillesse par une activité d'esprit dont peu d'hommes pourraient égaler la puissance et la fécondité. Si ses nombreux ouvrages n'ont pas tous une valeur égale, si quelques-uns se ressentent des atteintes de l'âge et de la rapidité de la composition, c'était chose inévitable, mais il n'y en a aucun qui ne soit admirable par quelques parties. Je leur reprocherais peut-être ce que je reproche à l'auteur lui-même, c'est un parti pris général de faire rentrer toutes ses idées, tous ses sentiments dans le cadre de sa vie politique, tel qu'il en a arrêté les traits au moment où il l'a finie. Il en résulte une unité artificielle, voulue, forcée, qui lui ôte de la liberté et de la variété, parfois même de la profondeur et de la vérité. Sa politique conservatrice est un lit de Procuste où il s'oblige à faire tenir de force l'histoire, la philosophie, la science, la religion, l'érudition même. Comme il ne peut tout savoir, ni tout apprendre, et que le monde a marché depuis sa jeunesse, il arrive à ce grand et ferme esprit d'être routinier et superficiel.

La fin de son *Histoire de la Révolution d'Angleterre* ne vaut pas, au point de vue de l'exécution littéraire, les premiers volumes. Ses mémoires ont été critiqués ; on l'a même blâmé de les avoir entrepris. Broglie qui n'aimait jamais qu'on se mît en avant aurait voulu l'en détourner. Guizot tint bon et je crois qu'il eut raison. C'était le moyen de mettre, avec un art dans lequel il est passé maître, sa personne, sa conduite et ses opinions devant le public et la postérité. Il a, pour ainsi dire, le possessoire pour lui. C'est aux adversaires, c'est aux critiques de le lui enlever ; c'est à eux de prendre l'offensive et de défaire ce qu'il a fait, tâche toujours ingrate et suspecte. Il a, au moins en partie, atteint son but. Si l'ouvrage n'a pas semblé aussi amusant que le faisait espérer le titre de *Mémoires*, si même comme document historique il a été jugé peu instructif, il faut se rappeler qu'un homme politique qui publie son histoire de son vivant et parle de ses contemporains, ne pouvait multiplier les révélations et les anecdotes. Guizot a cependant mis beaucoup d'esprit dans certains portraits et beaucoup d'habileté dans l'exposition de certaines affaires, mais il omet tous ce qui le gêne, comme on fait à la tribune. Il feint d'ignorer et souvent ignore réellement l'autre côté des questions dont il n'a présenté qu'une face. Le mouvement démocratique du temps n'est, par exemple, pour lui que l'ouvrage accidentel de quelques révolutionnaires, et les problèmes sociaux sont comme s'ils n'étaient pas. Quant aux détails, les inexactitudes sont fréquentes. Sa préoccupation de lui-même a été trop exclusive pour qu'il rendît justice, même aux siens. Je sais que Duchâtel était très mécontent des deux derniers volumes et en contestait, avec sa vivacité ordinaire, la véracité. Ses amis trouvaient qu'il était traité dans l'ouvrage en petit garçon. Ceux qui sont restés fidèles au roi Louis-Philippe se plaignent aussi de la part qui lui a été faite. Les princes d'Orléans ne se louent pas de l'ouvrage. Il est vrai que Guizot n'a pas de goût pour eux.

Les écrits sur la religion et la philosophie ont une prétention plus haute ; cependant ils n'ont pas eu de succès. Guizot ne pouvait se départir d'une certaine impartialité dans la question romaine, et, en mécontentant les protestants, il n'a pas contenté les catholiques. Ce qu'il dit de la révolution d'Italie semblait écrit par un homme qui n'en serait pas contemporain. L'indifférence politique perce, malgré qu'il en ait, en tout ce qu'il dit de l'Église et de toute Eglise. Quant à son apologie de la religion, elle ne pouvait pas être au courant de tout ce qui s'est écrit depuis le temps qu'il a dû interrompre les études de cabinet. Elle apparut aux croyants manquer de force et de nouveauté. Ce qui affaiblit pour moi tout ce qu'il écrit en ce genre, c'est le fond de scepticisme qu'il ne peut dissimuler à des yeux clairvoyants. Son argumentation repose toujours sur les idées que voici : " Il y a toujours eu une religion - l'humanité ne peut s'en passer - la religion exerce sur les individus et sur la société une influence que rien ne remplace, il y a dans l'esprit et dans le cœur humain des besoins et des facultés auxquels ne suffit pas la philosophie". Et il ne voit pas que ce genre d'argument plus ou moins favorable à toutes les religions, n'établit la vérité d'aucune ; il peut servir tout au plus à les classer en raison de leur utilité. La nécessité, l'action, l'effet des gouvernements et des législations peut être démontré de la même manière, il en résulte qu'il faut un gouvernement, qu'il faut des lois. Il n'en résulte pas qu'aucun gouvernement soit parfait, qu'aucune législation soit

parfaite ; c'est tout le contraire. Or celui qui écrit en chrétien est obligé de croire et de prouver que le Christianisme est parfaitement vrai.

Mais la rigueur de la discussion, la précision des idées, la dialectique enfin, celle de Platon comme celle d'Aristote, ne sont pas les qualités éminentes de Guizot. Le ton d'autorité, la gravité, l'ampleur, l'élévation du langage et la beauté de quelques pensées masquent dans ses écrits la faiblesse du raisonnement et la vague des convictions. C'est un esprit historique enfin, non un esprit philosophique (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 224-227*).

Guillaume GUIZOT (1833-1892)

Guillaume est un bon enfant, peu agréable de sa personne, spirituel, instruit, surtout lettré, incapable d'écrire bien, mais sans caractère, mou, paresseux et de bonne heure livré à ses plaisirs, dont malheureusement le jeu était un (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 225*).

Louis HACHETTE (1800-1864)

Il était élève de l'École normale supérieure quand celle-ci fut fermée en 1822 ; éloigné ainsi de l'enseignement, il fonda en 1826 la célèbre librairie.

Amiral A. de HACKAU (1788-1855)

Il entra à 16 ans dans la marine avec Jérôme Bonaparte, son condisciple. Un fait d'armes contre un brick anglais lui valut en 1811 le grade de lieutenant de vaisseau et la croix, et l'année suivante le grade de capitaine de frégate après de nouvelles croisières. Il commandait la défense des côtes de Toscane à la fin de l'Empire. Il resta en service à la Restauration. Une mission sur les côtes de Sénégal en 1819 le fit conclure à l'inutilité d'un établissement colonial. Il eut en 1825 la mission de négocier l'indépendance de Saint-Domingue. Il fut nommé contre-amiral puis élu député de Lorient le 11 juin 1830. Il commanda l'escadre bloquant les côtes de Hollande en 1832, puis la démonstration contre Carthagène. Gouverneur de la Martinique en 1836, il eut à s'occuper de la question de l'esclavage. Vice-amiral en 1837, il commanda l'escadre d'opérations à la place de Baudin en octobre 1840. Pair de France en 1842, ministre de la marine 1843, il démissionna en mai 1847 et fut nommé amiral de France. À ce titre il sera sénateur de l'Empire en janvier 1852.

Charles Jean HAREL (1790-1846)

Auditeur au Conseil d'État, inspecteur général des Ponts et sous l'Empire préfet des Landes. Sa carrière administrative ayant été arrêtée net par la Restauration, il obtint en 1829 la direction du théâtre de l'Odéon. Il s'était fait directeur de théâtre parce qu'amant de Mlle Georges. "On plaisantait Harel sur son bonapartisme, sur son manque de scrupules, mais il

avait le génie de la publicité et allait se faire le héros du drame romantique” (A. Maurois : *Les Trois Dumas*, 1957 ; Hachette, rééd. Livre de Poche, 1961, p. 84).

Harel, sorte de Figaro assez roué, à qui l'on trouvait beaucoup d'esprit quoiqu'il n'en eût qu'un peu...

Harel avait eu, jeune, une jolie figure ; il en profita pour être ce que Saint-Simon appelle crûment le greluchon d'abord de Mlle Duchesnois, puis de Mlle Georges. Il resta avec celle-ci jusqu'à sa mort, il vécut à ses crochets, la ruina, puis fit avec elle des entreprises théâtrales, toutes désastreuses (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1960, t. 3, p. 347).

Il vous fait toujours plaisir à voir parce qu'il est amusant à entendre ; donnez-lui pour valets de chambre Mascarille et Figaro et, s'il ne les joue pas tous deux, je veux être un George Dandin (A. Dumas, cité in : A. Maurois : *Les Trois Dumas*, 1957 ; Hachette, rééd. Livre de Poche, 1961, p. 84).

HAUREAU (1812-?)

Il fut au début de la Monarchie de Juillet un journaliste d'extrême gauche et resta collaborateur des journaux républicains, tout en bâtissant une œuvre importante d'érudition. Bibliothécaire du Mans, il fut révoqué en 1845 pour avoir collaboré au discours du maire Trouvé-Chauvel au duc de Nemours. Le Gouvernement provisoire le nomma conservateur du Département des manuscrits à la Bibliothèque nationale et il fut représentant de la Sarthe à la Constituante où il siégea à gauche. Il fut destitué de ses fonctions pour avoir refusé le serment après le coup d'État. Les avocats de Paris le prirent comme bibliothécaire en 1862 et l'année suivante, il fut élu à l'Académie des inscriptions.

Très honnête homme... (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 491).

baron d'HAUSSEZ (1778-1854)

Fonctionnaire sous l'Empire puis membre de la Chambre introuvable, préfet à la fin de la Restauration, ministre de la Marine dans le ministère Polignac. Auteur de nombreux ouvrages et de *Mémoires* publiés en 1896.

Othenin Bernard d'HAUSSONVILLE (1809-1884)

Pair de France, sénateur, membre de l'Académie française.

Mme d'HAUTPOUL née BERTHIER

Madame d'Hautpoul, femme du fils du général de cavalerie mort sous l'Empire, était fille du prince de Wagram. Elle n'était distinguée en rien (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 30 n. 1*).

Léonor HAVIN (1799-1868)

Député de la Manche (Saint-Lô), de 1831 à 1848, il siégea dans les rangs de la gauche dynastique et participa à la campagne des banquets. Il fut vice-président de la Constituante et directeur du *Siècle* de 1836 jusqu'à sa mort.

Havin, entre autres, était en ce genre /les Croix d'honneur/ d'une avidité remarquable. C'était alors un bon enfant qui n'avait nul esprit. Depuis la fondation de l'Empire, son influence sur le journal *le Siècle* lui a donné de l'importance et il a cessé d'être bon enfant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 322 ; Plon, 1960*).

Je le connaissais pour un de ces ambitieux dérouterés, qui s'étaient trouvés arrêtés pendant dix ans dans l'opposition, en croyant d'abord ne faire que la traverser. Combien n'avais-je pas vu près de moi de ces âmes tourmentées de leurs vertus et tombant dans le désespoir, parce qu'ils voyaient la plus belle partie de leur vie se passer à critiquer les vices des autres sans pouvoir jouir enfin un peu des leurs, et sans avoir à se repaître que de l'imagination des abus ! La plupart avait contracté dans cette longue abstinence un si grand appétit de places, d'honneurs et d'argent, qu'il était facile de prévoir qu'à la première occasion, ils se jetteraient sur le pouvoir avec une sorte de glotonnerie, sans se donner le temps de choisir le moment et le morceau. Havin était le type de ces hommes (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 153*).

Général HAXO

Haxo avait laissé une assez grande réputation due à son esprit piquant presque autant qu'à son mérite comme officier du génie. C'était un de ces frondeurs des armes savantes dont la conversation est plus indépendante que la conduite (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 465, n. 1 ; Plon, 1960*).

Michel HEBERT (1799-1887)

Avocat, entré au Parquet comme procureur à Rouen en 1833, il y fit une carrière brillante : avocat général à la Cour de cassation en 1836, procureur général à la cour de Paris peu après. Élu député de Pont-Audemer en 1834, il se signala par le rapport sur la loi relative aux cours d'assises du 9 septembre 1835. Sa nomination comme ministre est du 14 mars 1847.

On ne pouvait mieux choisir pour la probité, la fidélité, même un certain genre de capacité. Hébert devait être un ministre attentif, exact et consciencieux dans son travail. Il n'aimait pas les abus et il était assez décidé, assez courageux pour les poursuivre (...). Mais dans la politique, il pouvait manquer d'équité et de mesure, surtout il en avait l'air. C'est un homme sec et maigre, un visage anguleux, pointu, grimacier ; il parle d'une manière fiévreuse, il a toujours l'air de se disputer. Son esprit vif et subtil n'a ni élévation, ni étendue, ni culture. Il portait à la tribune une facilité nerveuse, une discussion claire et serrée, mais pointilleuse et qui sentait la chicane. Il était et paraissait surtout âcre et irritable. Il n'avait donc aucune faveur dans l'opposition, et il était plus estimé que goûté dans le reste de la Chambre. Enfin il avait été de la coalition et des fidèles de Guizot. Lui, Dumon, avec Guizot et Duchâtel, réunis dans le même conseil, complétaient cette domination de la coterie doctrinaire redoutée et évitée longtemps (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 117*).

en

Étroit d'esprit et irrité par la lutte, il ne savait que défendre le statu quo avec énergie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 117*).

J'ai toujours remarqué que les magistrats ne devenaient jamais des hommes politiques. Mais je n'en ai jamais rencontré aucun qui le fût devenu moins que M. Hébert, En devenant ministre, il était resté procureur général jusque dans la moelle des os ; il avait le caractère et la figure de cet emploi. Figurez-vous une petite face étroite, grippée, chafouine, comprimée vers les tempes, des yeux secs et vifs, des lèvres retirées et sans rebords ; ajoutez à cela une longue plume placée d'ordinaire en travers de la bouche et qui, de loin, paraissait la barbe hérissée d'un chat et vous aurez le portrait de l'un des hommes que j'aie jamais vu ressembler le plus à un animal carnassier. Il n'était, cependant, ni bête ni même méchant, mais il avait un esprit raide et sans jointures qui ne savait jamais se plier à propos ni se détourner à temps et qui tombait dans la violence sans le vouloir par ignorance des nuances (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 62-63*).

Charles d'ANTHES, baron de HEECKEREN (1812- ?)

Il doit son titre à son adoption par un diplomate hollandais de Saint-Pétersbourg. Il passa de Saint-Cyr en 1830 au service de la Russie où il fut capitaine de la Garde. Il dû quitter la Russie pour avoir blessé mortellement en duel son beau-frère le poète Pouchkine (1837), et rentra en Alsace. Représentant du Haut-Rhin aux deux assemblées, il siégea avec la majorité de droite dont il se sépara quand elle entra en conflit avec le prince-président. Il sera sénateur de l'empire de 1852 à 1870.

Amiral HERNOUX (1797-1861)

Il était député de Mantes de 1834 à 1848. Il sera également représentant à la Législative en 1849 et se ralliera à la politique de l'Élysée.

Amélie de HESSE-HOMBOURG

Femme du prince Guillaume de Prusse, frère du roi Frédéric-Guillaume.

La princesse Guillaume (...) se plaisait à me conduire dans les appartements. Je n'ai jamais vu un regard plus triste que le sien ; dans les salons inhabitée derrière le château, sur la Sprée, elle me montrait une chambre hantée à certains jours par une dame blanche, et, en se serrant contre moi avec une certaine frayeur, elle avait l'air de cette dame blanche (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 55*)

HETZEL (1814-?)

Né en 1814 en Alsace, après des études de droit à Paris et à Strasbourg, il s'associa au libraire Paulin en 1835, participe à pendant 10 ans à l'édition des publications républicaines virgule et collabora particulièrement à la *Revue comique*. S'étant joint en 1848 aux insurgés à l'Hôtel de Ville, il fut chef de cabinet de Lamartine et d'Arago, puis secrétaire général du pouvoir exécutif ; il se retira des fonctions publiques après l'élection présidentielle et revint à la librairie, au *National* et à la polémique politique. Rentré à Paris en 1859, il donna un grand développement à sa maison d'édition et créa des publications à bon marché d'ouvrages divers et de littérature.

C'était un républicain d'ancienne date, fort lié avec tout l'état-major du parti, d'ailleurs très répandu dans la littérature moderne, et ayant écrit lui-même sous le nom de Stahl. Je n'aime guère ce que j'ai lu de lui ; il me semble dénué d'idées, de verve et son enjouement est très affecté. Il imite Stern, Beyle et Musset ; cependant quelques-unes de ses nouvelles ont eu un vrai succès. Il aime à causer et doit faire très grand cas de sa conversation qu'il jette avec négligence et afféterie. Cependant il est homme d'esprit, fort au courant des choses, des hommes, des idées, assez impartial et même indifférent en causant, assez homme de parti en agissant. Il avait des correspondances assez intéressantes, particulièrement des lettres de Mme Sand. Il nous donnait des nouvelles de Victor Hugo que je me reproche de n'avoir pas recherché... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 12*).

baron Joseph Alexandre de HÜBNER (1811-1892)

Diplomate et écrivain autrichien, il fut ministre plénipotentiaire à Paris de 1849 à 1859 et prit part au Congrès de Paris de 1856.

Petit diplomate très semblable au renard par la mine et aussi par le naturel (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 362*).

Georges HUMANN (1780-1842)

Humann, dont les idées générales en fait de gouvernement et de finances étaient fort saines, ne prévoyait pas toujours bien l'effet politique des mesures administratives, ne s'en inquiétait pas assez d'avance, et ne prenait pas assez de soin pour s'en entendre avec ses collègues. Il communiquait peu et agissait seul (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVII, 2319 ; Library of Alexandria*).

C'était un homme d'un esprit élevé, de moeurs graves, d'une grande autorité financière, laborieux, ombrageux, susceptible, inquiet en silence, très soigneux de sa considération personnelle, portant dans la vie publique plus de dignité que de force et de prudence que de tact, conservateur par goût comme par position, trop éclairé pour ne pas être libéral autant que le comportaient les intérêts de l'ordre, et tenant bien partout sa place sans se donner nulle part tout entier (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2321 ; Library of Alexandria*).

baron Guillaume de HUMBOLDT (1767-1835)

Ambassadeur ministre d'État, il était aussi un illustre philologue, l'un des initiateurs de l'étude comparer des langages.

Suspect au gouvernement à cause de ses opinions, il menait une vie retirée ; pour tuer le temps, il apprenait toutes les langues et même tous les patois de la terre. Il retrouvait les peuples, habitants anciens d'un sol, par les dénominations géographiques du pays. Une de ses filles parlait indifféremment le grec ancien ou le grec moderne ; si l'on fût tombé sur un bon jour on aurait pu deviser à table en sanskrit (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 52*).

Victor HUGO

Hugo avait compté jusque-là dans la droite de l'assemblée ; assez réactionnaire pour ne pas se contenter de Cavaignac, il passait pour antirépublicain. On a prétendu qu'il n'avait point pardonné à Cavaignac d'avoir dédaigné une recommandation signée du nom d'un grand poète. Je crois bien plutôt qu'il était encore alors un mécontent de Février. Mais j'ai compris que depuis, la surprise et le dépit d'avoir vu un Bonaparte qui écoutait des Thiers et des Molé plutôt que le glorificateur de son nom, aient été pour beaucoup dans sa subite transformation démocratique. Je doute qu'il ait jamais été appelé à l'Élysée ; en tout cas, il n'y a pas été écouté. Les politiques ne l'auraient pas souffert. Hugo avait peut-être été autorisé par un premier accueil à compter sur mieux. Il n'est pas de ceux qui sont sciemment conduits par l'intérêt personnel ; il n'est certes ni plat ni servile. Mais une blessure faite à son orgueil doit, presque sans qu'il s'en doute, lui faire découvrir de

grands charmes dans le parti contraire à ceux qui l'ont offensé. La foi dans la démocratie illimitée a d'ailleurs, comme tout ce qui est illimité, des droits sur cet esprit ennemi de la mesure, amoureux de l'excès, infatué de l'énorme, et c'est, Dieu me garde d'en douter, très sincèrement, il l'a prouvé, qu'il s'est donné à la cause de la rénovation sociale. On me disait dernièrement qu'il convenait avoir souvent changé. "Mais je n'ai jamais changé", ajouta-t-il, "que pour aller en avant" (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 403*).

Louis Aloysius HUBER (1815-1865)

Conspirateur, il fut en prison de 1837 à 1848 et dût s'enfuir à Londres après la journée du 15 mai, dont il avait été l'un des organisateurs.

François André ISAMBERT (1792-1857)

Il avait conquis la notoriété comme avocat de causes politiques célèbres sous la Restauration. Il entra à la Cour de cassation en 1830 et publia un recueil de lois dont le plus célèbre est celui des *Anciennes lois françaises*. Député de 1830 à 1848, il représenta l'Eure-et-Loir et la Vendée. Siégeant à la gauche dynastique, ses thèmes favoris étaient la défense des droits de l'individu et l'anticléricisme.

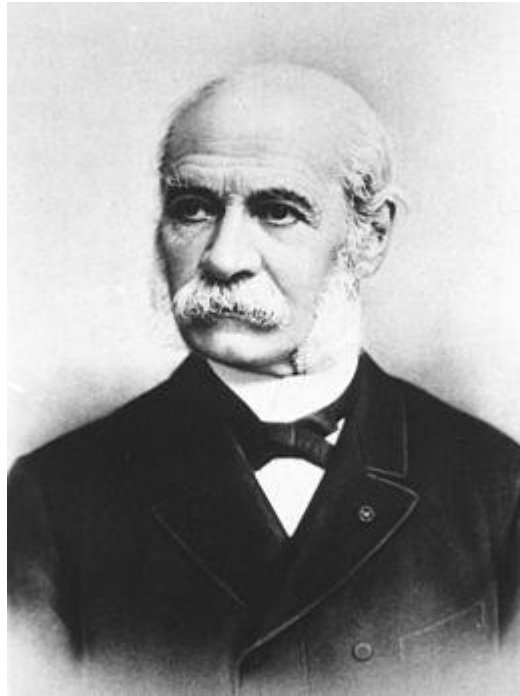
Général Jean-François JACQUEMINOT (1787-?)

Beau-père de Duchâtel, député de la Seine, commandant de la Garde nationale de Paris, "homme médiocre et sans prestige" (A. Jardin).

C'était un homme fort ordinaire, qui prenait la camaraderie avec les habitués de l'état-major pour de l'influence sur le gros des légions. Après avoir un peu courtisé le tiers-parti, il s'était, surtout depuis le ministère Molé, jeté dans le parti conservateur où on lui avait donné trop d'importance. C'est un inconvénient, dans le poste qu'il occupait de jouer un rôle dans les Chambres. On s'identifie avec la majorité donc on fait partie ; on ne veut pas qu'elle ait eu tort, ni que la politique qu'elle soutenait ait manqué son but et mécontenté l'opinion. On refuse de voir les changements que celle-ci peut éprouver (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 207-208*).

Paul JANET (1823-1899)

Philosophe français. Professeur de philosophie morale à Bourges (1845-1848), à Strasbourg (1848-1857), puis de logique au lycée Louis-le-Grand à Paris (1857-1864). À partir de 1864, il occupe la chaire de philosophie à la Sorbonne. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques (Wk).



Paul Janet me semble aujourd'hui ce que l'Université a produit de mieux en philosophie parmi les professeurs de sa génération. Janet n'a de religion qu'une philosophie religieuse (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 424 ; Plon, 1962*).

Eugène JANVIER (1800-1852)

Avocat, député du Tarn-et-Garonne de 1834 à 1848, il fut élu à la Législative. Il était ami de Duchâtel et partisan de Guizot.

Eugène JANVIER de la MOTTE (1823-1884)

Fils du député Eugène Janvier, préfet de la Lozère (1853-1856), de l'Eure (1856-1869) et du Morbihan (1870). Député conservateur de l'Eure (Bernay) de 1876 à 1881.

M. Thiers avait lancé contre lui un mandat d'arrêt, sous l'inculpation de faux en écritures publiques, de détournement de fonds et de concussion, actes qu'il aurait commis alors qu'il était préfet de l'Eure. Arrêté à Genève en 1871, il fut extradé et conduit par les autorités françaises à la prison de Rouen. Le 1er janvier 1872, il comparut devant la cour d'assises de la Seine-Inférieure. Le témoignage de M. Pouyer-Quertier, alors ministre des Finances, cité comme témoin à décharge, et qui déclara légitime le système des « virements de fonds », fit acquitter l'accusé ; mais les théories de M. Pouyer-Quertier provoquèrent à l'Assemblée nationale et au conseil général de l'Eure de telles protestations que le ministre des Finances dut démissionner. La cour des comptes, juge en dernier ressort des actes de comptabilité des agents du gouvernement, condamna, par arrêt des 18 et 20 février 1873, M. Janvier de la Motte à restituer à l'État la somme de 110 832 francs dont il n'avait pu justifier l'emploi (Wk).



M. Janvier, - c'était son nom, encore populaire dans nos contrées, - est resté le type légendaire du préfet impérial. Parcourant incessamment les communes du département, il avait organisé, dans toutes, des compagnies de pompiers qu'il comblait de gratifications. De tous ses moyens d'action, le plus grand pourtant était encore une étonnante faculté de reconnaître les visages de ceux qu'il n'avait vus même qu'une fois et dans une foule. Au bout de quelques temps, il n'y a pas un de nos paysans normands, - que leurs blouses uniformes rendait semblables les uns aux autres, qu'il ne connût et n'appelât par son nom, et dont il n'eût présentes à l'esprit toutes les circonstances de fortune et de famille. Je me suis convaincu par cet exemple que reconnaître les gens et les nommer sans se tromper est le plus grands moyens de popularité auprès du suffrage universel : cela explique le rôle de nomenclateurs attachés à Rome au pas de tous les candidats, et c'est de toutes les facultés celle dont je suis le plus dépourvu.

S'étant rendu maître par cet art souverain de toutes les élections, il l'était, par là même, de tous ceux qui prétendaient à un mandat électif quelconque. Aussi eut-il bientôt tout le conseil général du département dans sa main et entièrement à sa dévotion (...).

La popularité de M. Janvier, et l'impopularité que je m'étais acquise en le combattant, ont survécu, - le croirait-on ? - à la révolution qui devait emporter l'Empire. Destitué, mis en jugement d'abord devant son propre tribunal, pour avoir injurié un honnête homme dans son salon, puis traduit après la chute de l'Empire devant la Cour d'assises pour malversations, il est resté chéri du département de l'Eure, s'y est fait élire, et est mort député de mon propre arrondissement, celui de Bernay (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 332-333*).

JAUBERT

Beau-frère de Duvergier de Hauranne, son père est mort à Aboukir et il en a gardé, selon Rémusat, une rancune anti-britannique. Ministre des Travaux publics dans le gouvernement Thiers (1er mars 1840. "Né conservateur" (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 84*), il entre à la Chambre des pairs le 27 novembre 1844.

Je ne pouvais me dissimuler qu'il lui manquait beaucoup pour être un ministre politique. Je savais tout ce qu'il y avait d'artifice et de bonheur dans la réputation d'homme d'esprit qu'il s'était faite à la tribune. Mais enfin il avait cette réputation ; elle attestait au moins un certain savoir-faire et de la hardiesse. Il était loyal et bienveillant, modeste même et sensible aux bons procédés. Son nom, sa fortune, sa politesse, ses manières, tout lui donnait comme ministre une attitude excellente. Il était consciencieux et appliqué et, quoique je doute que dans ses travaux publics, il se fût heureusement tiré d'une question neuve et compliquée (...), il avait en ces matières une réputation d'aptitude spéciale que rien n'avait encore ébranlée... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 297 ; Plon, 1960*).

JAYR

C'était un bon préfet mais il venait peu à la chambre et n'y parlait pas. Sa fortune vint d'avoir bien géré par intérim le département de l'Ain où il était conseiller de préfecture, dans un moment critique où Lyon était bouleversé. Il avait été nommé et appuyé par Montalivet, son camarade au lycée Napoléon. Il en avait été renvoyé pour avoir pissé dans les burettes. Il a été depuis l'administrateur du chemin de fer de l'Est et ne put se maintenir dans cette position (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 122 et note 1*).

Robert JENKINSON, comte de LIVERPOOL (1770-1828)

Homme politique britannique, il a été le Premier ministre du Royaume-Uni resté le plus longtemps en fonction, de 1812 à 1827.



Lord Liverpool n'était pas, comme lord Londonderry, le principal ministre ; mais c'était le ministre le plus influent et le plus respecté. Il jouissait de cette réputation d'homme religieux et d'homme de bien, si puissante pour celui qui la possède ; on vient à cet homme avec la confiance que l'on a pour un père ; nulle action ne paraît bonne si elle n'est approuvée de ce personnage saint, investi d'une autorité très supérieure à celle des talents (...).

il est possible que lord Liverpool, enclin aux réformes, et à qui M. Canning a dû son dernier ministère, fût influencé, malgré la rigidité de ses principes religieux, par quelque déplaisance de souvenirs. À l'époque où j'ai connu Lord Liverpool, il était presque arrivé à l'illumination puritaine. Habituellement il demeurait seul avec une vieille sœur, à quelques lieues de Londres. Il parlait peu ; son visage était mélancolique ; il penchait souvent l'oreille, et il avait l'air d'écouter quelque chose de triste : on eût dit qu'il entendait tomber ses dernières années, comme les gouttes d'une pluie d'hiver sur le pavé. Du reste, il n'avait aucune passion, et il vivait selon Dieu (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe, Flammarion, 1949 ; Rééd. Club français du livre, 1969, tome 3, p. 110-111*).

Prince François de JOINVILLE (1818-1900)

Troisième fils et septième enfant de Louis-Philippe.



Il était dès son enfance dans l'usage de se peu contraindre, et de troubler ses parents par des sorties inattendues. Plus tard, menacé de bonne heure de surdité, il s'est un peu isolé ; il a eu de longs jours de retraite et de silence. Mais dans la vie ordinaire, s'il se trouve à l'aise, il donne carrière à la vivacité originale de son esprit, et de temps en temps partent comme des éclairs les inspirations hardies d'un esprit supérieur (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 158).

De tout point, le prince de Joinville (...) est bien supérieur /au duc de Nemours/. Il y a en lui des signes de grandeur, la pensée d'avoir à remplir un premier rôle, quelque chose de ce qui agit sur les hommes et les entraîne. En attendant que la fortune le mette à même de faire ses preuves, ce dont elle ne paraît pas fort pressée, sa conversation présage tout ce qu'il vaut. Elle est originale, animée, parfois piquante et comique et pourtant semée de traits qui annoncent l'élévation de l'esprit et la vivacité d'imagination. Il était déjà fort sourd en 1852 ; cette infirmité l'attriste, elle lui nuit dans l'action ; peut-être contribua-t-elle, avec la nature de son tempérament, à lui donner des accès de sauvagerie. Mais peut-être aussi qu'elle ajoute à l'indépendance de ses jugements et à ce tour particuliers d'esprit que nul autre ne me rappelle (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 29).

Thomas JOLLIVET (1799-1848)

Avocat libéral, député de Rennes depuis 1831 sauf une interruption d'un an en 1839-1840. Il est tué d'un coup de feu le 24 février 1848.

JOLY

Joli n'était pas bon, mais il était plus corrompu qu'il n'était méchant. Compromis par ses moeurs et son langage, il ne pouvait se faire respecter, ni aimer ce qui était respectable. Mais ses passions, un peu usées par l'âge, se laissaient tempérer par la pratique de la vie et des affaires. Il avait, d'un avocat du Midi, le savoir-faire en même temps que la faconde et, quand il avait dit de gros mots et de grandes phrases, il devenait assez sensé ; sa grossièreté ne tournait pas à la violence, et il se contentait de l'étalage de la domination. À Toulouse, satisfait de se sentir le maître, de ne rencontrer ni résistance, ni critique, de voir déférente et docile autour de lui toute la grosse bourgeoisie, il se pavana dans son autorité proconsulaire, mais en usa très peu, au moins dans les premiers temps où il en fut revêtu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 276-277*).

JOUFFROY

Jouffroy avait parmi nous une place à part. La simplicité de sa vie, la gravité de ses moeurs, sa dignité personnelle, jusqu'à son extérieur dont le calme et la douceur avaient quelque chose s'imposant, lui attiraient le respect même de ses camarades. Sous ces dehors tranquillement philosophiques s'abritaient cependant une sensibilité malade, un amour-propre un peu inquiet, un fond de passion cachée qu'il contenait, mais ne maîtrisait pas. Il souffrait et ne conservait qu'avec un peu d'efforts sa sérénité. Absorbé en lui-même, il veillait sur son repos, se détachait facilement des autres et se donnait péniblement les apparences du bonheur. Son esprit distingué, pensif et lent ne se décidait pas sans travail et, capable d'une attention persévérante, il ne prétendait nullement à la vivacité, au mouvement, à la variété. À parler sévèrement, ce n'était pas un philosophe, mais un psychologue. Encore a-t-il consumé presque toutes ses forces à démontrer itérativement qu'il y avait une psychologie et ce que c'était que la psychologie, mais il n'a fait aucune découverte psychologique et n'a pas cherché à en faire. En métaphysique, il n'affirmait rien, et de ses méthodes même il résultait qu'on ne pouvait rien affirmer. Il n'a jamais établi théoriquement que le scepticisme, mais lorsqu'il avait affaire aux opinions des autres, ils étaient moins sceptique, et sa critique était sévère pour les doctrines négatives. Aussi l'ouvrage où il s'est le plus avancé, où il a le plus échappé à l'impuissance décourageante de conclure, est-il son *Cours d'esthétique*.

Ce n'est pourtant pas ce qu'il a fait de plus achevé. C'est dans ses mélanges, c'est dans ses essais détachés, qu'il a mis tout son talent qui était d'un ordre fort élevé. Sérieux et calme comme lui-même, ce talent sans paraître s'animer, rendait par une chaleur contenue, intéressantes et attachantes les recherches sévères d'un

esprit occupé uniquement d'établir le strict point de vue psychologique. Il n'entraînait pas, mais il captivait. Lorsqu'il sortait de ses analyses, son talent montrait même des qualités nouvelles, et quelques-uns de ces morceaux de polémique, ses deux leçons sur le problème de la destinée humaine sont d'une grande beauté. Peut-être y aurait-il gagné à ne se pas cantonner dans la philosophie où sa circonspection rigoureuse l'arrêtait dès l'entrée de la carrière et le condamnait à la stérilité et à la monotonie. L'écrivain avait plus de ressources que le philosophe. Sa carrière politique fut plus digne qu'active. Jaloux de son indépendance et de son repos, il avait longtemps formé un tiers-parti à lui tout seul. Sous le ministère du 1er mars et du 11 octobre il n'avait pas voulu s'engager avec nous deux. Il nous trouvait trop conservateurs. Plus tard, las du bruit des passions politiques, un peu affaibli, il avait ouvert son esprit sceptique à quelque réaction contre les idées de sa jeunesse. Car le scepticisme devient aisément réactionnaire, et dans son impartialité un peu dédaigneuse, il prit l'opposition en impatience et ne s'intéressa plus qu'à la politique étrangère, pour laquelle il avait toujours eu du goût. À la tribune, son calme n'empêchait pas qu'on ne l'écoutât, et il ne disait rien qui ne dût être écouté (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 18-19 ; Plon, 1962*).

Gabriel JOURDAIN (1817-?)

Après avoir fait du droit, il s'était mis à la philosophie et était professeur au collège Stanislas ; il fut en 1849 chef de cabinet de Falloux et prit une part importante à la préparation de la loi du 15 mars 1850.

Paul de JOUVENCEL (1817-1889)

Avocat et publiciste, mêlé aux luttes des partis de gauche contre Louis-Philippe, mais battu aux élections de 1848 et 1849. Il fut exilé au coup d'État jusqu'à l'amnistie de 1859. Elu membre du Corps législatif aux élections de 1869 à Meaux où il eût pour concurrents le candidat officiel de Jaucourt et Ernest Renan. Il vota systématiquement contre l'Empire, y compris le plébiscite. Il participa comme volontaire aux armées de la Défense nationale.

Jacques JOUVENEL (1811-1886)

Député de Brive, il sera représentant en 1848, membre du Corps législatif de 1852 à 1863, puis de l'Assemblée nationale.

Fils d'un arpenteur qui s'était fait baron, tempérant son ministérialisme par les inspirations d'Émile de Girardin... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 106 ; Plon, 1962*).

Simplicie Gabrielle de JUMILHAC, née du PLESSIS de RICHELIEU (1778-1840)

Epouse d'Antoine-Pierre Joseph Chapelle, marquis de Jumilhac (1764-1826), lieutenant-colonel de la Garde constitutionnelle de Louis XVI en 1791 puis Lieutenant-Général.

Madame de Jumilhac promenait son épouvantable figure sans le moindre embarras à travers toutes les foules et toutes les fêtes. Un esprit extrêmement piquant, une imperturbable gaîté, un entrain naturel que je n'ai vu à personne autant qu'à elle, la faisaient rechercher de tout ce qu'il y avait de plus élégant dans la meilleure compagnie.

Il n'y avait pas de bonne fête sans madame de Jumilhac. Elle était très à la mode et, chose bien bizarre, malgré sa figure, c'était le but et l'ambition de toute sa vie (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 19*).

Edmond JURIEEN de la GRAVIÈRE (1812-1892)

Marin et historien, il commanda l'escadre française pendant la campagne du Mexique. Vice-amiral en 1862, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française.

Souvent nous allions achever la journée et passer la soirée à bord d'un petit brick français appeler le Palinure (...). Ce petit navire était commandé par un jeune officier, fils d'un vieil amiral, collègue de mon père à la Chambre des pairs, M. Julien de la Gravière. Lui aussi avait des goûts très prononcés de littérature : ce qui, avec un grand charme de manières, rendait son commerce très agréable (...).

Julien a suivi sa carrière de marin, dont il occupe encore aujourd'hui le grade le plus élevé. La politique est venu (...) le chercher un jour, où il a eu à conclure, au début de la fatale expédition du Mexique, une convention qui aurait épargné à la France une humiliation et des désastres, mais qui n'a pas été ratifiée. Il avait pris, avec un peu trop de modestie peut-être son parti de ce désaveu, dont l'Empereur l'a consolé en le mettant comme aide de camp dans son intimité. À travers ces vicissitudes, il est resté fidèle à la littérature, il a beaucoup écrit, et ses vingt-cinq ou trente volumes l'ont conduit à l'Académie, où je suis heureux de le retrouver, quoique j'ai de la peine à reconnaître en lui le brillant officier du Palinure. Il en dit probablement autant de moi, qui ne ressemble plus guère au jeune secrétaire d'ambassade de Barcelone. (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 101-102*).

Amiral Pierre Roch JURIEEN de la GRAVIÈRE (1772-1849)

Engagé dans la marine avant la Révolution, il avait fait partie de l'expédition du *d'Entrecasteaux* que Louis XVI envoya la recherche de La Pérouse. C'était un vieillard de la plus aimable humeur. Il était intarissable en récits très intéressants sur la marine de l'Ancien Régime, et les vicissitudes de sa transformation pendant la Révolution et sous le Premier Empire (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 101*).

Mme KALERGI

Grande, blanche, blonde, dodue, ayant l'esprit, la grâce, le laisser-aller d'une Polonaise... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 292*).

Delphine de KOMAR, épouse comtesse POTOCKA Ludmila de KOMAR, épouse princesse de BEAUVAU

Delphine et Ludmila de Colmar, toutes deux charmantes. L'une, mal mariée, avait une coquetterie touchante qui lui a valu maintes adorations. L'autre, plus vive, plus pétulante, parlant à l'étourdie, avait épousé Charles de Beauvau qui avait 30 ans de plus qu'elle. Elles étaient curieuses de tout, s'intéressaient à tout et ne tenaient à rien (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 306, n.1 ; Plon, 1962*).

David Ferdinand KOREFF (1782-1851)

Docteur en médecine, il naquit à Breslau et mourut à Paris où il passa la plus grande partie de son existence. Il dut sa célébrité moins à sa science qu'à sa connaissance affichée du magnétisme et de la magie, ainsi qu'à sa façon fantaisiste de pratiquer sa profession ; très riche, il ne soignait que les malades qui lui plaisaient. Il voyagea en Italie et fit une sorte de séjour d'essai à Berlin qu'il quitta pour Paris en 1823. À Paris, où Chateaubriand fut l'un de ses protecteurs, il acquit, dans les milieux romantiques et mondains, la célébrité d'un guérisseur mystérieux et un peu diabolique. Mme de Custine, qu'il accompagna en Italie, le prit, dans ses dernières années, pour médecin attitré.

...Le docteur Koreff que je rencontrais à cheval trottant dans les lieux écartés entre le diable, la médecine et les Muses (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 59*).

Otto de KOTZEBUE (1787-1846)

Explorateur et officier de la marine russe, fils du célèbre poète et écrivain allemand.

Louis KOSSUTH (1802-1894)

Publiciste et homme d'État hongrois, il fut élu à la diète de Presbourg en 1847, contribua à l'insurrection de 1848 et fut ministre des Finances dans le cabinet Batthyany. Il fut président du comité de défense nationale et en 1849 fit proclamer par l'Assemblée l'indépendance de la Hongrie. Les forces hongroises furent écrasées par les troupes autrichiennes et que Kossuth se réfugia en Turquie où il fut emprisonné jusqu'en 1851.

LA BOURDONNAYE

Dès son entrée dans la Chambre des députés en 1815, M. de La Bourdonnaye s'était fait remarquer par l'exagération de ses sentiments politiques ; d'un tempérament maladif, impressionnable, excessif, placé dès les premiers jours à l'extrême droite, il a eu du moins le mérite de ne jamais changer, de rester toujours le plus exagéré et le plus violent de son parti (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 85*).

Edouard LABOULAYE (1811-1883)



À la place d'un tribun décrié /Jules Favre/, tout couvert de la boue sanglante de deux révolutions, on vit paraître à la tribune un moraliste aimable dont la figure éclairée par une gaieté douce présentait un mélange de bonhomie et de finesse ; à la place d'une paroles amère et ampoulée, on entendit un petit filet de voix et une faconde discrète n'ayant d'autre affectation que celle de la simplicité. M. Jules Favre avait insulté toutes les formes et toutes les phases de la monarchie ; M. de Laboulaye, au contraire, n'eut que des douceurs pour chacune d'elles ; elles n'avaient toutes, à ses yeux, qu'un seul tort, celui d'être impossibles. Mais la monarchie constitutionnelle surtout fut de sa part l'objet d'hommages et de regrets qu'il semblait ne pouvoir assez multiplier. Après tout, que demandait-il ? Une république qui ressemblât comme deux gouttes d'eau à la monarchie parlementaire, une république à laquelle il ne manquerait qu'un roi (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 344-345*).

Gustave de LABOULIE (1800-1867)

Député de Marseille de 1834 à 1837, représentant des Bouches-du-Rhône en 1848 et 1849.

Bernard LACAZE (1798-1874)

Avocat de Toulouse, représentant des Hautes-Pyrénées et réélu en 1849. Il approuva le coup d'État, fut nommé conseiller d'État puis en 1866 sénateur.

Henri LACORDAIRE (1802-1861)

J'entendis un homme en blouse qui disait, à côté de moi, à son camarade : “Vois-tu, là-bas, ce vautour ? J'ai bien envie de lui tordre le cou.” En suivant le mouvement de son bras et de ses yeux, je compris sans peine qu'il parlait de Lacordaire, qu'on voyait assis en habit de dominicain sur le haut des gradins de la gauche. Le sentiment me parut fort vilain, mais la comparaison admirable ; le cou long et osseux de ce père sortant de son capuchon blanc, sa tête rasée, entourée seulement d'une houppe de cheveux noirs, sa figure étroite, son nez aquilin, ses yeux rapprochés, fixes et brillants lui donnaient, en effet, avec l'oiseau de proie dont on parlait, une ressemblance dont je fus saisi (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 188*).

Nous commençons avec le patronage très apparents de deux des plus grands noms de l'église : Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, et le Père Lacordaire ; l'un et l'autre, alors au comble de leur réputation, nous encourageaient et promettaient leur concours.

Singulière bonne fortune que de réunir ainsi sur le même terrain, pour nous appuyer, ces deux hommes éminents : car c'était bien les deux esprits les plus

dissemblables qui se soient trouvés servir ensemble sous le même drapeau. Origine, éducation, manière d'être, genre de talent et, sauf en matière religieuse et sur les points tout à fait dogmatiques, tour d'idées et nature d'opinions, tout différait entre eux. Ils venaient des deux bouts de l'horizon. Lacordaire, jeune avocat, élève de l'Université, ayant partagé tous les sentiments et tous les préjugés de la jeunesse libérale de 1820, est revenu à la foi surtout par les côtés où l'Évangile est opposé au faux éclat des distinctions sociales et où la fraternité chrétienne touche à l'égalité démocratique. L'abbé Dupanloup, élevé à l'ombre de l'autel, dans le moment de son union la plus intime avec le trône, enfant chéri des prélats les plus en faveur sous la Restauration, M. de Rohan et M. de Quélen, confesseur des belles et grandes dames du faubourg Saint-Germain ; ils semblaient faits pour ne jamais s'entendre.

Et effectivement, jusqu'à la campagne de la liberté de l'enseignement, à laquelle il avait tout deux pris part, aucun lien, aucune relation même, je crois, n'existait entre eux. Mais cette conquête de la liberté, faite en commun, les avait rapprochés, et, le résultat une fois obtenu, ils voulaient l'un et l'autre le garder par le moyen qui les avait aidés à le conquérir, c'est-à-dire par l'appel au droit comme à la liberté. Ils répudiaient donc l'un et l'autre comme une véritable apostasie la veine subite d'intolérance et d'esprit de domination qui s'emparait des catholiques, et restaient libéraux, mais avec des motifs et des nuances très différents : Lacordaire par le fond du cœur, par goût, par souvenir de jeunesse ; l'évêque, par prudence et esprit politique, parce qu'il comprenait que dans notre siècle et avec nos mœurs, la domination de l'Église sur le gouvernement est impossible, et la protection du gouvernement nuisible à l'Église, par honneur aussi, parce que sa nature généreuse répugnait à se déjuger et avoir l'air de n'avoir demandé la liberté que pour conquérir le pouvoir.

L'expérience et l'âge les avaient mûri l'un et l'autre, calmant l'imagination et le feu de Lacordaire, élargissant l'esprit de l'évêque, et ce double travail de la vie et de la conscience les amenait au *Correspondant* sur un terrain commun, à un point de rencontre où il était par moments assez étonnés de se retrouver.

Leurs talents, je l'ai dit, étaient aussi différents que leurs caractères : seulement il semblait qu'ils eussent fait un échange de qualités, chacun ayant gardé celle qui paraissait le moins naturellement lui convenir. L'éloquence de Lacordaire, très originale et nullement affectée, était pourtant correcte et châtiée comme s'il eût eu la plume à la main, et il parlait comme il aurait écrit. L'évêque avait une manière fouguese, un style un peu lâché et touffu, comme celui de l'improvisation : il écrivait comme il aurait parlé. Dernier contraste virgule tous deux étaient le désintéressement même, prêts à tout sacrifier à leur cause et refoulant tout sentiment de vaine de gloire ; cependant le moine, qui vivait de privation et se mortifiait avec la haire et la discipline, était malgré lui et sans s'en douter resté assez préoccupé de sa réputation et convaincu de son mérite. L'évêque, homme du monde, semblait ne plus avoir aucun sentiment personnelle. Je ne l'ai jamais vu, même dans les assemblées politique où il aurait paru naturelle de désirer le succès, au moins pour le bien de la cause, attacher le moindre prix aux applaudissements.

J'ai apprécié cette différence, quand j'eus, ce qui m'arrivait parfois, à leur soumettre quelques observations sur les écrits qu'ils destinaient au *Correspondant*. Le Père n'en acceptait jamais aucune ; l'Evêque, au contraire, était très facile, corrigeait et retranchait sans disputer. De plus il se faisait souvent aider dans son travail, et je l'ai vu insérer presque textuellement dans ses écrits des notes que lui préparait mon ami Cochin. Le Père Lacordaire n'aurait jamais consenti à signer une page qui ne fût pas de lui ; il n'en aurait trouvé aucune digne de figurer à côté des siennes (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 274-276*).

Bernard Joseph LACROSSE (1796-1865)

Il siégea à la Chambre dans les rangs de la gauche dynastique (juin 1834- février 1848), fut représentant du peuple à la Constituante et à la Législative où il assura les fonctions de vice-président (1848-1851). Il fut ministre des Travaux publics dans les deux cabinets Barrot (1848, 1851) puis sénateur (1852).

Lacrosse était un pauvre diable, assez dérangé dans sa fortune et dans ses moeurs, qui, du plus épais de l'ancienne opposition dynastique, avait été poussé par les hasards de la Révolution à la direction des affaires, et qui ne se blasait pas sur le plaisir d'être ministre. Il s'appuyait volontiers sur nous, mais il cherchait en même temps à s'assurer la bienveillance du président de la République par toutes sortes de petits services et de menues platitudes. À vrai dire, il lui eût été difficile de se recommander autrement, car il était d'une nullité rare et n'entendait précisément rien à rien (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 296-297*).

Clémence de LAFAYETTE, épouse de BEAUMONT

Petite-fille du général, elle a épousé Gustave de Beaumont en 1836.

...Cette femme distinguée et attachante, l'une des plus véritablement est constamment vertueuses que j'ai rencontrées dans ma vie, et celle qui a jamais su le mieux prendre la vertu touchante et aimable (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 74*).

comte Edmond de LAFAYETTE (1818-1890)

Petit-fils du général, avocat, il fut député du Centre à l'Assemblée constituante.

Oscar de LAFAYETTE (1815-1891)

Fils de Georges, officier d'artillerie, élu député de Meaux, il sera également représentant du peuple en 1848 et 1849, membre de l'Assemblée nationale en 1871 et sénateur en 1875.

Oscar De La Fayette, conduit par une fidélité religieuse aux traditions de famille dans une âme, humble, triste et désabusée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 105 ; Plon, 1962*).

Jacques LAFFITTE (1767-1844)

Président du Conseil en 1830-1831.

Charles LAGRANGE (1804-1857)

Artilleur de marine, qui subit la peine des fers pour avoir protesté contre le châtimeut corporel infligé à un matelot qui prit part à contrecœur à l'attaque de Cadix en 1823. Il quitta le service en 1829. Il combattit en juillet 1830, fut un des chefs de l'Insurrection des Droits de l'homme à Lyon en 1834, condamné au procès d'avril (où il fut un des plus véhéments accusés) à la détention dont le délivra l'amnistie de 1837. Mis sous la surveillance de la police, il connut encore la prison. En février 1848, on lui attribua le coup de feu sur l'officier du poste des Capucines qui détermina la fusillade du boulevard et, en réponse, l'insurrection de Paris. Le 24 au matin, il s'empara de l'Hôtel de Ville où il trouva et garda l'acte d'abdication de Louis-Philippe. Ardent propagandiste des idées d'extrême gauche et élu le 4 juin dans la Seine, puis réélu en 1849, il ne prit pas part aux journées de Juin, mais vota constamment avec la Montagne. Il fut arrêté au coup d'État et proscrit en janvier 1852. Il passa son exil en Belgique, puis en Angleterre, enfin en Hollande, où il mourut.

... Cet ivrogne de Lagrange (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 316*).

Théodore de LAGRENEE (1800-1862)

Diplomate, pair de France, député à l'Assemblée législative en 1849.

Philibert de LAGUICHE (1815-?)

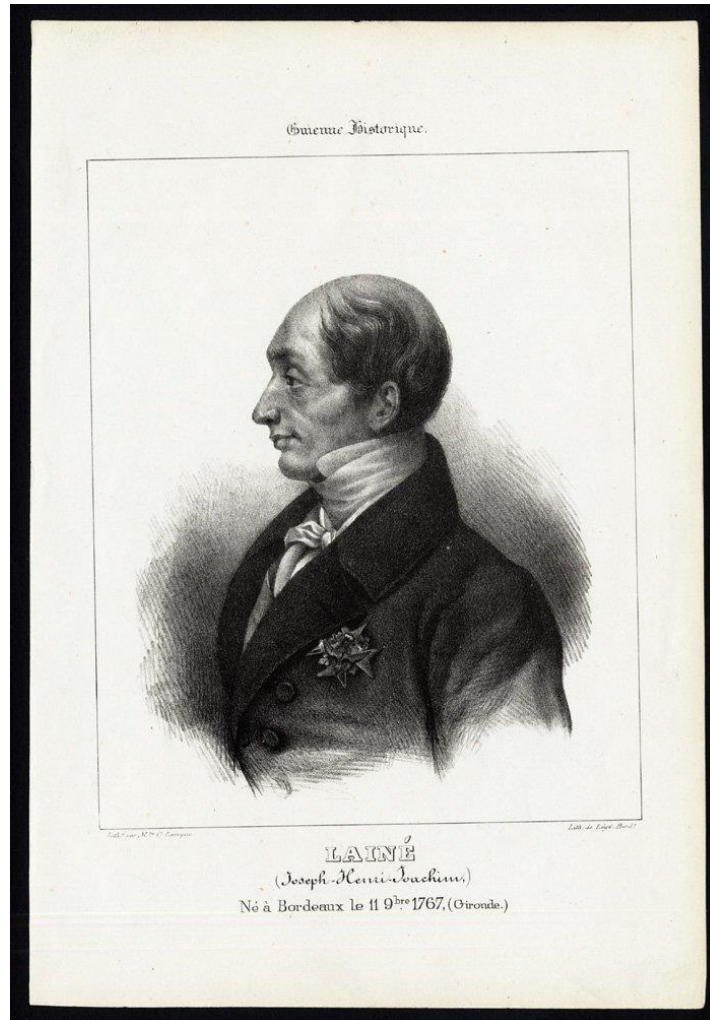
Fils d'un pair de France, député de Saône-et-Loire, il sera également représentant en 1848 et en 1871.

Dans un tiers parti, nuancé de légitimisme, Philibert de la Guiche, très digne, très loyal, aristocrate un peu dévot... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 105-106 ; Plon, 1962*).

Joachim LAINÉ (1767-1835)

Il se fit connaître par son rapport du 28 décembre 1813 au Corps législatif où il représentait la Gironde. Il y réclama la fin de la guerre ainsi qu'une libéralisation du régime impérial. Il fit

sous la Restauration figure de modéré. Il fut ministre de l'Intérieur dans le premier cabinet Richelieu (1816-1818), et nommé pair de France avec le titre de vicomte en 1823 (JCB).



C'est pendant le séjour que je fis aux eaux, cette année /1820/, que je vis le plus familièrement monsieur Lainé et que je me confirmai dans l'idée qu'il n'était point du tout homme d'État (...).

Monsieur Lainé ouvrait ses lettres avec le frisson et leur lecture déterminait un accès de fièvre, soit qu'elle lui apportât l'espoir ou l'inquiétude. Il venait les attendre chez moi, et je l'ai vu passer alternativement, trois fois en dix jours, de la confiance absolue en un entier découragement : tout était sauvé ; tout était perdu.

Il déduisait alors les motifs de ses craintes ou de ses espérances avec une éloquence bien propre à entraîner mais qui perdit bientôt toute influence sur mon esprit par la mobilité des impressions qu'elle exprimait. Et c'était moi, faible femme, qui cherchait à le remonter en lui répétant ses arguments de la veille ; mais il ne les écoutait plus dès que son imagination se trouvait autrement frappée. Après avoir fait son hymne de joie ou de désespoir, il retournait chez lui, se mettait au lit, avec un

accès de fièvre, et attendait le jour de poste en devisant plus tranquillement dans l'intervalle.

Monsieur Lainé était un homme grand, sec, dégingandé, gauche, d'une figure laide et dénuée de physionomie. Sa conversation était généralement froide, compassée et peu intéressante. On pouvait passer des soirées entières avec lui en lui entendant jeter, çà et là, dans la conversation des phrases courtes, sans rédaction et sans effet ; mais si quelque circonstance frappait son imagination, alors le Dieu se révélait en lui, sa physionomie s'animait, son regard brillait, son geste s'ennoblissait, Sa voix devenait sonore et timbrée ; il s'opérait en lui une véritable métamorphose, mais aussi une surexcitation après laquelle il retombait dans un état d'atonie véritable.

C'était pour lui-même que monsieur Lainé éprouvait ses mouvements d'inspiration ; il n'avait pas besoin d'être exalté par son auditoire. Je lui ai entendu faire, dans ma petite chambre d'Aix, dix morceaux qui auraient été applaudis avec transport s'ils avaient été prononcés à la tribune ; mais aussi, s'il avait fallu répliquer, un instant après, à quelque antagoniste, hormis qu'il n'eût réussi à le mettre en colère, notre brillant improvisateur n'aurait eu ni un mot ni une pensée à son service.

Monsieur Lainé avait un magnifique talent d'opposition ; personne ne s'élevait plus grandement, plus noblement contre ce qu'il trouvait le mal ; mais le genre même de son éloquence n'était pas gouvernementale. Il était trop irrité contre les arguments de mauvaise foi qu'emploient les partis et lorsqu'il ne les pulvérisait pas au premier coup, il était incapable de leur faire cette guerre de poste à laquelle les ministres sont astreints. Il m'est resté, des dix semaines que j'ai passées à voir monsieur Lainé tous les jours, de l'amitié pour sa personne, de l'admiration pour son éloquence et nulle confiance dans son jugement (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 39-40*).

Amiral LALANDE (1787-1844)

Il commandait l'escadre du Levant depuis de nombreux mois. Il fut élu député de Morlaix en décembre 1840 et nommé vice-amiral au début de 1841 (GHP).

L'honneur de l'avoir formée et aguerrie /la flotte/ a suffi pour donner à l'amiral Lalande un grand nom dans la marine. Sans avoir livré de bataille, il a laissé la réputation d'un homme de guerre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 471-472 ; Plon, 1960*).

Encore engagé dans les idées qui prévalait à l'Amirauté, il ne songeait pas assez qu'avec la vapeur presque toutes les côtes et presque toutes les places peuvent être attaquées. De moyens qu'il n'avait pas employés, qu'il jugeait inutiles et dont l'amiral Stopford n'était que trop bien pourvu, il ne prévoyait pas l'emploi et il n'est personne dont les pronostics sur la campagne de l'escadre anglaise aient été plus démentis par l'événement (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 473 ; Plon, 1960*).

Trophime-Gérard de LALLY-TOLLENDAL (1751-1830)

Il publia des Mémoires et des plaidoyers pour obtenir la réhabilitation de son père le général mort sur l'échafaud, faussement accusé de trahison. Député de la noblesse aux États généraux, il émigra en Suisse, mais voyant la royauté menacée, il rentra en France ; arrêté le 10 août 1792, il fut incarcéré à l'Abbaye, d'où il sortit la veille des massacres de septembre et se réfugia en Angleterre. Il fut pair de France et ministre d'État. Nommé à l'Académie par l'ordonnance royale de 1816, il occupa le fauteuil de Sieyès qui était exclu (JCB).



Monsieur de Lally a fait des requêtes, des mémoires, des discours, des tragédies, des satires, des panégyriques des morts, bien plus des éloges des vivants. Je ne sais si rien de tout cela le mènera à la postérité. Ses contemporains l'ont appelé le plus gras des hommes sensibles, on aurait pu ajouter le plus plat des hommes bouffis. Peut-être cela tenait-il à l'affaiblissement de l'âge, mais je ne l'ai jamais vu que plein de ridicules et d'affectation, répandant des larmes à tout propos, pleurant sur l'enfance, pleurant sur les vieillards, pleurant pour la gloire, pleurant pour la défaite, pleurant de joie, pleurant de tristesse, enfin toujours pleurnichant. Je le voyais beaucoup au Palais-Royal, où il jouait son grand jeu, interrogeant tous les enfants jusqu'à ceux au maillot, s'attendrissant de leurs réponses, et les encensant avec un excès de flatterie qui n'avait pas cours en ce lieu (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 16-17*).

Charles-François de LALOT (1772-1842)

M. de Lalot (...), nommé député par l'influence du duc de Doudeauville dans la Marne, assez grand propriétaire dans ce département, arrivait avec une réputation

d'éloquence acquise à peu de frais, car il la devait à quelques paroles de remerciement qu'il avait prononcées dans le collège électoral après son élection. Il y avait longtemps qu'il écrivait d'une manière peu remarquable, même assez lourde, dans les journaux. Le *Mercur*e l'avait compté parmi ses rédacteurs ; /à cette époque, dans un salon où MM. de Chateaubriand et de Fontanes se trouvaient presque tous les soirs avec quelques amis intimes, la plaisanterie habituelle, lorsqu'il échappait à quelqu'un de dire un mot un peu attardé, était de condamner le délinquant à lire d'un bout à l'autre un article de M. de Lalot/. Depuis, il s'était attaché au *Journal des Débats* et se trouvait placé sous l'influence d'un homme bien autrement capable que lui, M. Bertin de Vaux, principal propriétaire et rédacteur en chef de ce journal, ami intime de M. de Chateaubriand. M. de Lalot été mis en avant par eux pour sonder le terrain et pour essayer l'impression que produirait sur la Chambre son éloquence temps annoncé. Il ne manqua pas, en effet, de gens dans le côté droit pour admirer sa belle voix, son attitude théâtrale, ses gestes d'un tragédien de province et quelques phrases assez ronflantes, évidemment apprises par cœur, pour se donner l'air de l'improvisation (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 84*).

Alphonse de LAMARTINE (1790-1869)



Pris d'abord par la Chambre comme légitimiste et comme poète, à ces deux titres, il était sans crédit. Mais il ne devait avec le temps lui rester du légitimiste qu'un fond d'aversion tenace pour la Monarchie de Juillet et la dynastie qu'elle avait couronnée. Du poète, il garda toujours un certain goût pour le vague et le grandiose,

qui lui fit bientôt préférer au libéralisme constitutionnel le lyrisme démocratique. Quand la révolution s'incarnait dans quelques individus capables et pratiques, elle lui était odieuse ; quand elle menaçait de soulever des masses, elle parlait à son imagination et il lui pardonnait (...). Enfin, qui l'aurait pu croire, il est envieux ; du moins ne l'ai-je jamais entendu louer de bon cœur un grand talent. Son aversion pour Thiers en avait fait un défenseur du 6 septembre, et son peu de goût pour le talent d'autrui lui faisait préférer Molé à Guizot (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 229*).

Son talent se ressent du genre lyrique dans lequel il est un maître, il n'est ni positif, ni solide, ni dialectique. Il prête de l'éclat à une politique indéterminée, et s'il s'élève, c'est dans les nuées. J'accorde que son esprit est vague, décousu, chimérique même, mais lui n'est rien de tout cela. Il pense constamment à lui et ne pense qu'à lui. Eveillez-le subitement dans son plus profond sommeil, donnez-lui la nouvelle la plus surprenante, la plus tragique, il ne songera qu'à une chose : au rôle qu'elle peut lui imposer et répondra en parlant de lui. C'est un esprit mobile et flottant, mais c'est une nature forte, une âme intrépide. Sa préoccupation de son succès, sa confiance dans ses forces, son ambition d'influence, ses aspirations de grandeur ne le quittent jamais ; son imagination s'allume, mais lui ne s'émeut, ni ne se trouble. Sans le mépriser on peut s'en défier et le craindre, même le haïr peut-être. Lamartine a plus d'élévation que de moralité, de dignité que de droiture, d'honneur que de conscience, d'intelligence que de sagesse, de génie que de raison. C'est un homme dangereux. Il le serait bien davantage, s'il avait le jugement, sans lequel on est rarement habile. Car souvent il ne choisit pas mieux les moyens que le but. Il est vrai qu'un bon jugement l'améliorerait peut-être et le remettrait dans la droite voie. Donnez-lui le jugement de Casimir Périer et vous auriez peut-être un grand homme (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 31*).

Il était bien l'homme de la situation ; Il n'a ni le scrupule, ni les préjugés, ni les craintes qui en empêcheraient d'autre de respirer au milieu du désordre. Une ambition que rien n'arrête, un calme que rien ne trouble, une personnalité que rien le distrait, un courage que rien n'ébranle, lui permettent d'habiter en paix la région des orages. Entouré de nuées, il y voit mieux que dans un jour pur. Il a reçu un don précieux, c'est de conserver en toute circonstance la présence de tout l'esprit qu'il a, esprit grand, facile, abondant, doublé d'une imagination splendide, servi par un intrépide sang-froid. Il pourrait être un scélérat formidable s'il n'avait en dégoût la bassesse et la peur, si le sentiment du beau ne lui tenait lieu des fermes principes de l'honnêteté. Il est de ces gens qui ont plus de générosité que de justice, plus d'élévation que de conscience, et qui ne voudrait perdre à aucun prix la dignité de leur attitude.

Il est facile de dire que Lamartine n'a pas le sens politique. Tous les témoins assurent que son histoire de 48 est un roman, et quand il dit les faits, la vérité semble le fuir. Tout le positif du gouvernement se briserait dans ses mains. Mais il a

la politique de la place publique, une intelligence instinctive de l'état des hommes en révolution, la langue d'Orphée qu'entendaient les ours et les lions.

Il a rendu alors de notables services. Il a inspiré un véritable enthousiasme ; jusqu'au vague de ses idées, de ses prophéties de régénération sociale, (je me souviens l'avoir entendu douze ans auparavant donner douze ans à l'événement pour s'accomplir), le faisait regarder par quelques-uns comme un *Vates* dont les inspirations valaient mieux que les vues réfléchies des hommes d'État. Aussi ne serais-je pas étonné que ce temps, dont ses collègues parlent comme d'un temps de purgatoire, n'eût été le plus heureux de sa vie. Ceux-là disent aussi que tout n'était pas or dans le brillant du personnage. Tandis que le public se plaisait à le considérer comme le vigilant et constant défenseur des idées d'ordre et de sagesse, ses collègues racontent qu'il avait de fréquentes défaillances, qu'il se posait souvent comme un intermédiaire flottant entre la majorité modérée et la minorité qui ne l'était pas, et qu'enfin telle était son inconsistance qu'on ne pouvait avec certitude compter sur lui. Arago, à la vérité peu bienveillant, me l'a décrit avec beaucoup de sévérité. Il disait qu'il ferait des mémoires de ce temps où le vrai Lamartine serait mis à nu. Je doute que la maladie lui a laissé le temps de les écrire ou de les achever. Mais qui ne sait que Lamartine n'est pas un personnage d'accord avec lui-même, que son jugement est très inférieur à son esprit, le porte sans cesse hors du vrai, que ses vues sont compliquées, jamais simples, qu'il n'a pas un discernement sûr du possible et de l'impossible, de l'utile et du nuisible, même du juste et de l'injuste ? Comment espérer que l'auteur des *Girondins*, placé entre une Gironde et une Montagne nouvelle, se déclarât invariablement pour la première ? Ce rôle d'arbitre entre deux influences rivales devait tenter son orgueil. Il aimait que tout le monde ait besoin de lui. On disait qu'il pouvait beaucoup sur Ledru-Rollin., pour garder sur lui du pouvoir, il ne fallait ni le combattre, ni l'annuler. Il n'était pas fâché qu'il y eût des extrême pour être le modérateur, qu'il y eût du péril pour se faire sauveur. Enfin sa conduite au début de l'Assemblée constituante autorise à supposer que sa conduite antérieure n'avait pas été aussi conséquente et aussi franche que la France se l'était persuadé. Tout cela a été durement expié (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 265-267*).

Je ne sais si j'ai rencontré dans ce monde d'ambitions égoïstes, au milieu duquel j'ai vécu, un esprit plus vide de la pensée du bien public que le sien. J'y ai vu une foule d'hommes troubler le pays pour se grandir : c'est la perversité courante ; mais il est le seul, je crois, qui me semblait toujours prêt à bouleverser le monde pour se distraire. Je n'ai jamais connu non plus d'esprit moins sincère, ni qui eût un mépris plus complet pour la vérité. Quand je dis qu'il la méprise, je me trompe ; il ne l'a jamais assez honorée pour s'occuper d'elle d'aucune manière. En parlant ou en écrivant, il sort du vrai ou y rentre sans y prendre garde ; uniquement préoccupé d'un certain effet qu'il veut produire à ce moment-là (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 175-176*).

Comment prévoir où peut aller une imagination toujours bondissante que la raison ou la vertu ne limitent pas ? Le bon sens de Lamartine ne me rassurait pas plus que son désintéressement, et, en fait, je le tenais pour capable de tout, excepté d'agir lâchement et de parler d'une façon vulgaire (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 180-181*).

Félix LAMBRECHT (1819-1871)

Polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, il visite l'Algérie, combat l'insurrection parisienne en 1848 au sein de la Garde nationale puis part en mission en Inde en 1850. De retour en France en décembre 1851, il s'occupe d'affaires industrielles et de ses propriétés de Lallaing (Nord), dont il devient maire, et fait construire en 1853 le château de Montigny-en-Ostrevent. Ami personnel de Thiers, il est élu député du Nord en 1863, contre le candidat officiel. Il échoue à sa réélection en 1869, refuse la préfecture du Nord et les fonctions de sous-gouverneur de l'Algérie que le ministre Ollivier lui offre. Il retourne à l'Assemblée en 1871 comme député de Marchiennes (Nord) et est appelé au gouvernement comme ministre de l'agriculture et du commerce par Thiers. Il quitte ce portefeuille pour prendre l'intérieur le 5 juin 1871. Souffrant depuis trois ans d'une affection de poitrine, il meurt en octobre de la même année.



Lambrecht était ministre de l'intérieur. C'était un homme des meilleurs, doux, égal, d'une pureté de sentiments et d'une droiture d'intention qui frappaient tout de suite et lui gagnaient les cœurs. Avec une teinte de légitimisme dans ses origines et des croyances religieuses, son bon esprit et sa modération naturelle en avaient fait un politique volontiers libéral. Il avait dans la parole, dans les manières, dans la démarche, une certaine lenteur qui n'était pas sans grâce, et son bon sens aidé de sa patience lui assurait dans la conduite une fermeté suffisante pour maintenir l'administration dans la bonne voie et résister sans éclat aux plus grosses exigences des partis et même du chef du gouvernement. Il était aimé dans la Chambre, il

n'avait pas d'ennemis. En le perdant, nous avons regretté un appui modeste, mais sûr (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 360*).

...Un digne homme, conservateur d'origine et même légitimiste, mais entièrement dominé par le génie supérieur de M. Thiers, pour lequel il professait une admiration sans réserve (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 93*).

Félicité de LAMENNAIS (1782-1854)

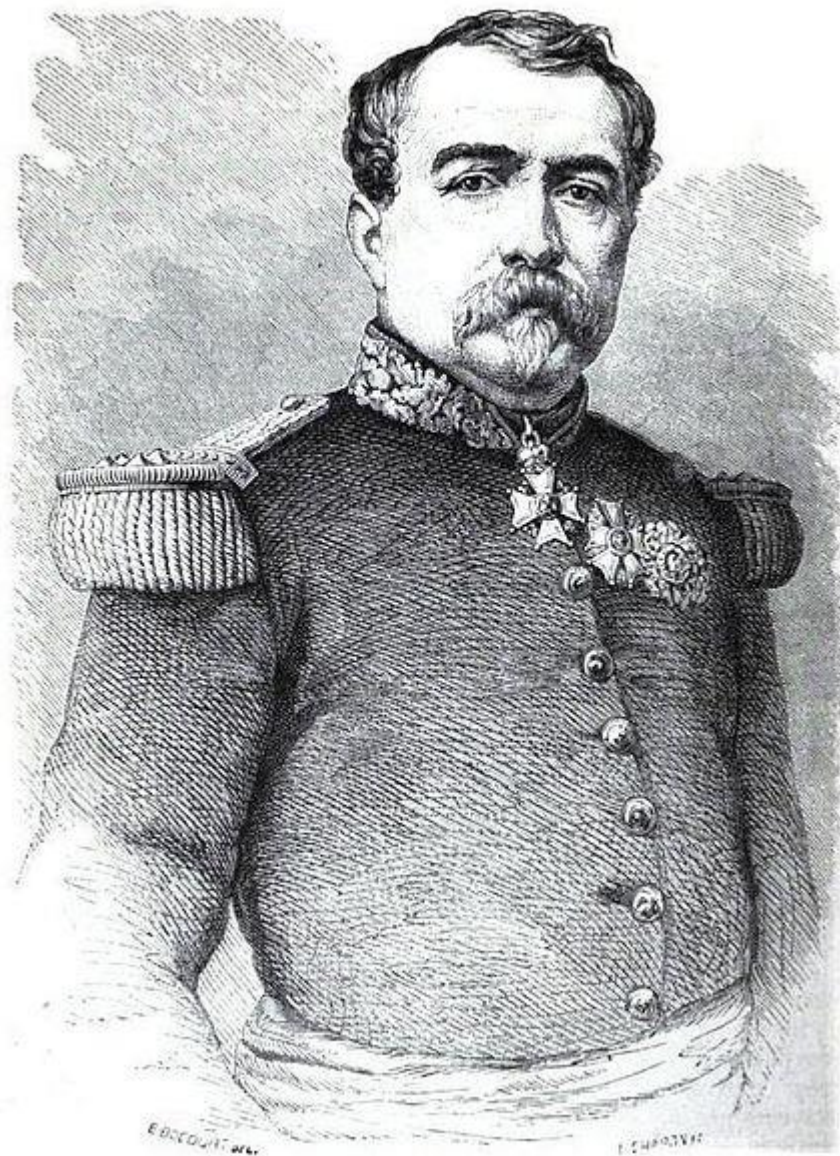
Prêtre, il fonda le journal *l'Avenir*, que le pape condamna dans l'encyclique *Mirari vos* en 1832. Il siégea à la gauche de l'Assemblée constituante et soutint l'insurrection de juin.

Son esprit était toujours occupé en entier par un seul système et toutes les idées qui s'y trouvaient y adhéraient si bien entre elles que, quand l'une en sortait, il était nécessaire que toutes les autres suivissent (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 257*).

Ce sont surtout les prêtres défroqués qu'il faut considérer si l'on veut se faire une idée juste de la puissance indestructible et pour ainsi dire infinie qu'exercent l'esprit et les habitudes cléricales sur ceux qui les ont une fois contractés. L'amener à Debo porter des bas blanc, un gilet jaune, une cravate bariolé et une redingote verte, il n'en n'était pas moins rester prêtre par le caractère et même par l'aspect. Il avançait à petit pas pressés et discrets, sans jamais détourner la tête ni regarder personne, et se glissait ainsi dans la foule d'un air gauche et modeste, comme s'il fût sorti d'une sacristie, et avec cela un orgueil à marcher sur la tête des rois et à tenir tête à Dieu (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 259-260*).

général Louis de LAMORICIERE (1806-1865)

Chef du 1er bureau arabe (1833), nommé colonel (nov. 1837) puis général (juin 1840), Héros de la conquête de l'Algérie, député et ministre de la Guerre en 1848. Il commanda en 1860 les troupes de la papauté et fut vaincu à Castelfidardo.



Incapable d'envie (qualité si grande et si rare dans notre armée), aimant le mérite, bienveillant par nature, Lamoricière n'aimait pas à hasarder ses jugements. Il ne parlait des personnes qu'avec réserve. Malgré sa vivacité d'esprit et de langage, malgré une pétulance qui devient bien vite de l'importunité, il calculait ses conversations (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 430-431 ; Plon, 1960*).

Sa réputation s'était faite de bonne heure, elle s'était soutenue. Il avait toujours été heureux. J'en avais la meilleure opinion. Il m'avait beaucoup plu quand je l'avais connu en 1840. J'entrevois quelques-unes des grandes qualités qu'on lui a connues depuis. Lamoricière était un assez petit homme, fortement constitué, adroit aux exercices du corps. Sa figure régulière et expressive était un peu forte pour sa taille et engoncée dans les épaules. Ses manières étaient franches et soldatesques, médiocrement distinguées, son accent angevin très commun ; mais

ce qu'il disait ne l'était pas ; il parlait en bons termes, mêlés de certaines licences, et au milieu de quelques étourderies, de quelques exagérations de langage, on reconnaissait toujours un esprit prompt, pénétrant pénétrant, capable d'observations, de réflexions. Sa vivacité d'intelligence, sa promptitude à conclure, un besoin de netteté et de décision, le tour absolu d'esprit propre à un ancien officier du génie, l'emportaient dans la conversation. Il tranchait vite et pouvait paraître irréfléchi. Mais, appliqué à une besogne positive, il était attentif, laborieux, prudent, même exact et studieux ; il cherchait à s'éclairer et en choses sérieuses, il ne se décidait pas sans examen. Aussi avec la valeur la plus brillante, n'était-il pas téméraire. De bons juges, et je les ai crus, le regardaient comme le premier homme de guerre, de la manière la plus attachante, la plus précise, la plus modeste, car il n'avait nulle présomption. De sorte que très sensible à la gloire, il n'enviait ni ne dédaignait celle de personne et, en cherchant toujours à se distinguer, il redoutait le premier rang. J'aurai à revenir plus d'une fois sur cet homme supérieur qui a fait beaucoup, mais qui n'a pas fait tout ce qu'avec une meilleure fortune, il aurait pu faire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 111 ; Plon, 1962*).

Lamoricière, comme ministre de la guerre et général en chef de l'armée de Paris, signala son active capacité. Il était décidé, toujours prêt et, sous une forme brusque et vive, il avait un vrai talent de discussion. La facilité de son esprit s'appliquait à tout. Je l'ai vu plus tard président de la Chambre et la conduire habilement à travers les dédales d'un débat sur les hypothèques. Dans cet homme de guerre, il y avait aussi un homme d'assemblée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 348*).

...Homme si amoureux de l'action et si habitué à agir, qu'après avoir fait les choses nécessaires et les choses utiles, il est toujours prêt à entreprendre les nuisibles et les dangereuses plutôt que de ne rien faire du tout (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 123*).

Je savais que son tempérament était impétueux, mais que son esprit formé à l'école de la diplomatie arabe, la plus savante de toutes les diplomaties, était circonspect et fin jusqu'à l'artifice (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 374*)

De tous les hommes de guerre, Lamoricière était certainement celui qui avait le plus d'esprit, le plus d'instruction, l'aptitude la plus étendue, la conversation la plus variée. De bons juges, entre autres le général Crény et je crois aussi le général Cavaignac, le regardaient comme le premier des généraux d'Afrique. Je le croirais volontiers, mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il parlait de la guerre et de l'Algérie de la manière la plus claire, la plus attachante et la plus modeste. Il avait lu et réfléchi sur son métier et quoique nullement pédant, il portait dans ses récits la précision naturelle ; une vulgarité troupière d'accent et de manières donnait le change sur la distinction innée de son esprit, et prompt à opiner et à conclure en tout, il bavardait

quelquefois en étourdi, sur des choses qu'il ne savait pas. Cependant même ses premières vues n'étaient pas toujours à dédaigner, et quand il avait pratiqué ou réfléchi, il n'était point de sujet touchant lequel il ne fut beau à entendre. Ce qui me charmait en lui, c'était la manière dont il parlait de ses compagnons d'armes. Rien en lui qui annonçât l'envie et le dénigrement. Aussi s'est-il toujours bien entouré ; il aimait les gens de mérite et les servait bien (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 8-9*).

Mme LAMORICIERE

C'était une personne de peu d'esprit, mais de réflexion et de caractère, élevée selon le cœur du faubourg Saint-Germain, et qui devait avec le temps ramener son mari à quelques-uns des sentiments de l'ancien gentilhomme breton (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 10*).

Eugène LANDRIN (1803-1869)

Avocat à Versailles, il n'entra dans la politique qu'en 1848. Il fut nommé procureur de la République en février et élu représentant de Seine-et-Oise en avril. Il se démit de sa charge de magistrat parce qu'il fut désapprouvé par Crémieux pour avoir demandé l'autorisation de poursuivre Louis Blanc le 31 mai. Non élu à la Législative, il retourna au barreau. Il sera, sans succès, candidat libéral en 1857.

Républicain honnête et convaincu, vrai magistrat pour la conscience et la vérité (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 309 ; Plon, 1962*).

Victor Ambroise LANJUINAIS (1802-1869)

Avocat, élu député de la Loire-Inférieure en février 1838 et constamment réélu, il sera représentant du peuple en 1848 et 1849 et député au Corps législatif en 1863. Il fit, avec Tocqueville dont il était l'ami, partie du second ministère Barrot.

Son humeur était aussi calme et aussi paisible que la mienne était inquiète et troublée. Méthodique, lent, paresseux, prudent, méticuleux même, il n'entraît que très difficilement dans une entreprise ; mais, une fois entré, n'y reculait jamais et s'y montrait, jusqu'au bout, résolu et têtu comme un paysan breton. Très réservé à exprimer son opinion, et très explicite et même d'une franchise fort rude quand il l'exprimait. Il ne fallait attendre de son amitié ni entraînement, ni chaleur, ni abandon ; mais on ne devait non plus y redouter et ni défaillance, ni trahison, ni arrière-pensée. En somme c'était un associé très sûr et, à tout prendre, le plus honnête homme que j'ai rencontré dans la vie publique, et celui de tous qui m'ait paru mêler à son amour

du bien public le moins de vues particulières ou intéressées (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 292*).

Napoléon LANNES de MONTEBELLO

Fils aîné du maréchal, pair de France en 1830, il entra dans la diplomatie en 1833. Il était ambassadeur à Naples quand il fut nommé ministre de la marine le 9 mai 1847.

Napoléon de Montebello avait débuté avec un certain éclat. Sous la Restauration, il passait pour le prince de la jeune aristocratie impériale. Avec un nom illustre et populaire, une grande fortune pour le temps, un extérieur digne et agréable, des manières contenues et distinguées, il passait pour avoir fait de bonnes études ; il se posait comme fort libéral et, très jeune, il avait parlé à la Chambre des pairs avec une facilité assez heureuse. Marié à une Anglaise belle et sans fortune, il avait plusieurs enfants et n'était plus assez riche pour sa famille et pour son rang. La révolution lui avait ouvert la carrière diplomatique : mauvaise école pour apprendre à connaître et à diriger nos affaires intérieures. On s'y habitue à juger la France de loin, à travers ses exigences, ses opinions, ses manifestations intempestives et malsonnantes. C'est un pays qui manque sans cesse aux convenances et compromet ses ambassadeurs. Ils finissent par être embarrassés de leur patrie devant toute la bonne compagnie de l'Europe. Montebello n'avait échappé à aucun des travers du métier ; comme il avait plus d'apparence que le fond, il s'était d'ailleurs montré sans habileté ni pénétration. Il représentait, avec une froideur polie, avec une dignité inerme, une politique sans caractère et son but. On savait qu'à Naples, où tant de mécontentements fondés menaçaient la monarchie des Bourbons, où le danger était assez imminent pour que Louis-Philippe conseillât au roi son neveu de donner une charte constitutionnelle, il s'était pris d'admiration pour l'absolutisme opiniâtre de Ferdinand II. Il tendait à n'être plus qu'un grand seigneur de fraîche date, infatué de prétentions réactionnaires. C'était celui qu'on choisissait pour inaugurer l'avènement des fonctionnaires de l'ordre civil au ministère de la Marine. Là où il fallait en conséquence un homme de la Chambre, un homme d'affaires, un administrateur, on prenait un tory de raccroc qui n'avait ni les opinions, ni les habitudes, ni les connaissances, ni l'expérience réclamée par sa nouvelle position (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 122-123*).

LANYER

Ancien médecin à Saint-Etienne, nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat par ordonnance du 21 septembre 1839.

Homme d'un caractère jaloux, inquiet et désagréable (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 291 ; Plon, 1960*).

Roger de LARCY (1805-1882)

issu d'une vieille famille du Vigan, juriste de formation, il fut toute sa vie un fidèle partisan du comte de Chambord. Député et conseiller général du Gard dans le 3^e canton (traditionnellement légitimiste), il a été ministre des Travaux publics du 19 février 1871 au 7 décembre 1872 (cabinet Dufaure) et du 26 novembre 1873 au 21 mai 1874 (cabinet Broglie). Sénateur inamovible le 4 décembre 1877, vice-président du Sénat en 1881.

Larcy était un bourgeois provincial qui avait eu jeune une physionomie et des manières assez agréables. On avait de cela fait de l'esprit avec cette indulgence qu'on porte dans l'appréciation d'un adversaire qu'on prend en bonne part. Un peu de mouvement, méridional, des goûts relâchés, des habitudes de paresse, une gaieté sans traits faisaient de Larcy un représentant du Trône et de l'Autel d'un accès facile et d'une conversation joyeuse, ce qui suffisait pour le faire bien venir dans une société d'un goût médiocre. Dévoué à son parti, dont il avait les préjugés, non les passions, il aimait ses aises, craignait les affaires, travaillait peu et ne parlait pas, si ce n'est pour donner avec peu de facilité la réplique aux expositions qu'une ou deux fois par semaine Thiers nous servait de son système politique. Jamais ni l'un ni l'autre n'était las de ces répétitions fastidieuses, et Larcy était toujours en fonds pour répondre à ce qu'il ne comprenait pas (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 363*).

Baron Fortuné de LASCOURS (?-1849)

Pair de France, général de division, marié à Sophie d'Argenson, fille du marquis d'Argenson et de Sophie de Rosen, veuve en premières noces de Victor de Broglie.

Jules de LASTEYRIE (1810-1883)

Le frère de Mme Charles de Rémusat et petit-fils de La Fayette était, depuis 1842, député de La Flèche et membre du tiers parti. Il fut partisan de la régence de la duchesse d'Orléans, le 24 février 1848. Il sera représentant du peuple en 1848 et en 1849 et vice-président de la Législative. Il était très conservateur mais très hostile à Louis Napoléon. Député de Seine-et-Marne à l'Assemblée nationale de 1871, il a été aide de camp de Don Pedro lors de l'expédition par laquelle celui-ci chassa don Miguel du Portugal. Sénateur inamovible en 1876.

Marie-Pauline de LASTEYRIE, épouse REMUSAT (?-1882)

Mariée en 1828 à Charles de Rémusat.

La jeune madame de Rémusat, à peine mariée depuis quelques mois, apparaissait dans tout l'éclat et toute la fraîcheur de la première jeunesse. Ses traits étaient un peu forts, mais son teint était d'une blancheur éblouissante, et son épaisse chevelure blonde retombait en boucle gracieuses sur ses épaules (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 23*).

Lionel de LAUBESPIN (1810-?)

Officier d'artillerie il fit campagne en Afrique et fut aide de camp du maréchal Valée. Il sera sénateur royaliste de la Nièvre sous la IIIe République.

Il était fils d'une fille du vieux Tracy et, par conséquent, neveu de Georges de Lafayette. C'était un officier d'état-major loyal et sûr (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 224*).

LAVERGE (?)

Espion

Duchâtel, assez indiscret, s'était vanté plus d'une fois d'avoir fait dîner un repris de justice à la table du comte de Chambord. C'était un jeune marchand de Nantes condamné à une peine infamante pour banqueroute frauduleuse (...). Il était jeune, d'une figure douce, très poli, même de bonnes manières, quoique avec un peu d'examen, il fut facile de lui reconnaître des habitudes et une éducation très commune. Il n'avait qu'un commencement d'orthographe, et sa correspondance peu intelligente n'offrait d'autres mérite qu'une sincérité naïve. C'était une nature douce et affectueuse qui se prenait de tendresse pour ceux qui l'employaient et pour ceux qu'il espionnait. Il ne voulait, ni ne croyait faire de mal à personne, et je n'ai jamais vu porter dans l'espionnage plus l'amour du prochain (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 383 ; Plon, 1960*)

Léonce de LAVERGNE (1809-1880)

Journaliste et homme de lettres, collaborateur à la Revue des Deux Mondes ; maître des requêtes au Conseil d'Etat (1842) ; chef de division au ministère des affaires étrangères (1844) ; député du Gers (1846-1848) ; député de la Creuse à l'Assemblée nationale (1871) ; sénateur inamovible (1875) ; Membre de l'Académie des sciences morales.



Il avait beaucoup plus d'esprit que Mallac, surtout plus de capacité. Il était soigneux, laborieux, son travail était facile et sa rédaction excellente. Il était même de bon conseil et il me fut très utile. En sa qualité de Toulousain, il me devait une partie de sa position et de ses relations à Paris. Cependant, je n'avais pas en lui une entière confiance. Je le savais très occupé de lui-même et de son avenir, peu disposé à se compromettre. Quoique son esprit soit porté aux idées de tiers parti, il les concevait plutôt à la manière de Passy qu'à celle de Thiers et il ne devait jamais sympathiser avec celui-ci, ayant gardé de son éducation toulousaine un fond de haine pour la Révolution française racheté seulement par un libéralisme théorique. Il avait de plus des habitudes provinciales, des manières peu agréables et, quoique fort calculé et assez fin, une suffisance gauche et déplaisante qui lui aliénait le monde au premier abord. C'est ce dernier point qui m'inquiétait le plus. Cependant, sa présence auprès de moi a eu, sous ce rapport, peu d'inconvénients, et pour tout le reste, son exactitude, sa vigilance, son aptitude au travail et sa manière habile de s'en acquitter m'ont été d'un réel service (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 306-307 ; Plon, 1960*).

Lavergne, tiers-parti par son tour d'esprit et par ses opinions, mais inféodé à Guizot par reconnaissance et par aversion pour Thiers et par crainte de se nuire... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 107 ; Plon, 1962*).

général Emmanuel LE FLO (1804-1887)

Sorti de Saint-Cyr, il fit l'essentiel de sa carrière en Afrique depuis novembre 1831, de façon assez brillante pour être colonel en 1844. Le gouvernement provisoire le nomma général de

brigade et l'envoya en mission extraordinaire pendant laquelle il fut élu représentant du Finistère. Il le sera encore en 1849 à la Législative.

...Un vrai breton, qui avait escaladé la brèche de Constantine après Lamoricière, aussi brave et moins républicain que lui, mais jaloux de son honneur de représentant comme de son honneur de militaire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 472*).

général Casimir LEBRETON (1791-1876)

Engagé volontaire en 1813, combattant de 1814 et de Waterloo, il resta dans l'armée où il fit une carrière sans éclat. Il était directeur des études au collège militaire de La Flèche et colonel à la fin de la monarchie de Juillet et venait d'être nommé général en novembre 1847. Il fut élu représentant d'Eure-et-Loire à la Constituante et de la Législative et député sous l'Empire de 1853 à 1870.

Eugène LECOMTE (1805-1883)

Entrepreneur de transports et, après la révolution de Juillet, chef d'escadron de la garde nationale. Député de l'Yonne (1852-1870)

Alexandre LEDRU-ROLLIN (1807-1874)

Avocat au barreau de Paris depuis 1830 ; l'attention fut attirée sur lui par une consultation contre l'état de siège en juin 1832, à laquelle la Cour de cassation donna raison, puis par un mémoire contre le massacre de la rue Transnonain. Il défendit Caussidière au procès des insurgés d'avril. C'est surtout la défense des journaux républicains qui le mit en vedette. En 1838, il avait acheté la charge de Dalloz, avocat près la Cour de cassation. Il s'était présenté aux élections de 1839 dans la Seine Inférieure. Il fut élu le 24 juillet 1841 par 124 voix sur 127 votants. Son discours de la veille, exposant sa profession de foi démocratique, le fit traduire devant la Cour d'assises d'Angers car on craignait un acquittement par celle du Mans. Le 23 novembre 1841, il fut condamné à 4 mois de prison et une amende mais la Cour de cassation annula l'arrêt. Il fonda le journal *la Réforme* et fut un des promoteurs de la campagne des banquets. Membre du Gouvernement provisoire puis de la commission exécutive, représentant à la Constituante et à la législative, il s'enfuit en Angleterre après l'insurrection du 13 juin 1849, dont il avait été l'un des chefs.



Ledru-Rollin était peu connu ; avocat et jurisconsulte, il avait peu agi. On ne le redoutait pas. On vit en lui un homme d'une taille et d'une corpulence à faire un tribun, mais dont la figure fraîche et replète n'avait rien de désagréable ni d'effrayant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 29 ; Plon, 1962*).

Jamais tribun ou démagogue n'a paru, longtemps du moins, plus dénué de ce genre d'ascendant qui passionne ceux qu'il veut flatter et ceux qu'il veut intimider. Il y gagnait de pouvoir très impunément, très paisiblement, faire appel à la révolution future ; mais il y gagna aussi que Barrot et Duvergier purent le traiter avec un certain dédain... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 88*).

Ledru-Rollin qui avait, comme on sait, déconcerté quelquefois les espérances séditeuses, soit en reculant à temps, soi même en prenant contre le désordre des précautions inattendues, parla en homme qui veut mettre en évidence ce côté de sa conduite, mais ne veut pas s'abaisser, qui ménage l'Assemblée mais qui ne la flatte pas. En général, toutes les fois qu'il s'est expliqué devant la Chambre, il l'a fait avec une force contenue et un ton de hauteur assez digne. On sentait toujours qu'il ne nous reconnaissait pas au fond pour ses juges et que ses espérances étaient ailleurs. Cependant, il ne lui échappait guère de paroles provocantes. Le sens de son discours était : "Je ne vous déclare pas la guerre, c'est à vous de voir si vous

voulez me la faire ; je vous attends et ne vous crains pas". Comme homme de tribune, il s'est fait honneur dans les assemblées de la République (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 296*).

Ledru-Rollin n'était qu'un gros garçon très sensuel et très sanguin, dépourvu de principes et à peu près d'idées, sans véritable audace d'esprit ni de cœur, et même sans méchanceté, car il voulait naturellement du bien à tout le monde et était incapable de faire couper le cou à aucun de ses adversaires, si ce n'est peut-être par réminiscence historique ou par condescendance pour ses amis (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 179*).

Victor LEFRANC (1809-1883)

Représentant des Landes en 1848 et 1849, puis en 1871 député puis sénateur, et ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Avocat de deuxième ordre, plus lettré que bien des avocats du premier, entendant les affaires, les sachant bien, judicieux, mais étourdi, mobile et faible, ne prenant rien au sérieux longtemps et conservant dans toute son attitude un sans-
façon qui tranchait un peu avec la gravité du titre et des fonctions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 362*)

Charles LEGENTIL (1788-1855)

Député de Paris (novembre 1837-1842), Pair de France (1846-1848), Président de la Chambre de commerce, Régent de la Banque de France.

Pierre LEROY (1812-1853)

Fils d'un préfet, il fut sous-préfet de Marennes en 1837, puis de Saint-Gaudens en 1838, de Dunkerque en 1845, de Bayonne en 1847. Révoqué en 1848, il devint préfet de Saône-et-Loire en 1849 et du Calvados en 1851. Frappé de folie, il disparaît en 1853.

Charles LE HON (1792-?)

Avocat belge, élu aux États généraux de Belgique en 1825, il fut l'un des acteurs de l'indépendance et au Congrès un des actifs soutiens de la candidature du duc de Nemours au trône de Belgique. Il fut nommé par le régent ambassadeur à Paris où il acquit une situation importante. Léopold le créa comte. Il avait épousé la fille du plus riche propriétaire de houillère belge, Mlle Mosselman. Mais en 1842, de malencontreuses affaires de son frère notaire l'amènèrent à démissionner et il se retira à Tournai. Mme Le Hon resta à Paris où elle tenait une grande place dans le monde.

Louis LE HON (1832, ?)

Il fit carrière au Conseil d'État français, il était chef de cabinet de Morny en 1851 et fut député au Corps législatif de 1857 à 1870.

Jean-Baptiste LEMERCIER (1789-1854)

Fils du comte Lemerrier, officier de marine puis de dragons, mise à la retraite sous la restauration, il devint maire de Saintes sous la Monarchie de Juillet et député de cet arrondissement de 1842 à 1846. Représentant à la Législative, il se rallia à la politique de Louis-Napoléon et sera élu comme candidats officiel au Corps législatif en 1852.

Charles LENORMANT (1802-1869)



J'ai peu de choses à dire de M. Lenormant. C'était un professeur distingué de la Faculté des Lettres, à qui sa conversion éclatante au catholicisme avait fait quelque tort dans ce monde peu tolérant. Il avait très bien soutenu cette épreuve, et quoique son érudition eût des lacunes, et à plusieurs reprises ait été en défaut, il était estimé à l'Académie des Inscriptions. Sa situation dans le monde littéraire et scientifique était en partie due à sa femme, la nièce favorite et l'enfant adoptif de la célèbre madame Récamier, qui avait recueilli après sa mort quelques épaves de la société de l'Abbaye-aux-Bois. Il devait aussi beaucoup à l'amitié de M. Guizot qui l'avait pris pour suppléant au Collège de France. C'était un esprit judicieux, solide, un peu lourd, et un caractère susceptible (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 269*).

Félix LEPELLETIER d'AUNAY (1782-1855)

Cousin de Tocqueville, préfet sous l'Empire, il fut député de 1827 à 1848 et vice-président de la Chambre de 1842 à 1848. Il entra à la Législative en 1849.

LE ROYER (1816-1897)

Député du Rhône à l'Assemblée nationale, sénateur inamovible en 1875 ; plus tard ministre de la justice et président du Sénat.

Charles de LESSEPS (1804-1880)

Secrétaire de Mauguin, il fut rédacteur à *La Tribune*, puis directeur du *Commerce*, journal bonapartiste. Après un échec en 1842, il avait été élu député de Villeneuve sur Loir en 1846. Républicain modéré en 1848, il fut un moment conseiller d'État élu, mais non maintenu par le législateur, il se rallia à la Montagne. Après le coup d'État, il ne s'occupa plus que de littérature.

Ferdinand de LESSEPS (1805-1894)

Entré dans les services de chancellerie en 1825, il fit une carrière consulaire dans les pays méditerranéens (Tunis 1828, le Caire 1833 1838, puis en Espagne) ; il resta longtemps à Barcelone, depuis 1840 ; il venait d'être chargé d'affaires à Madrid le 16 avril 1848 quand il fut chargé à Rome le 8 mai 1849 de la mission de négocier un accommodement avec les républicains. Accusé d'avoir débordé ces instructions, il sera déféré à une commission d'enquête du Conseil d'État.

Princesse Dorothee de LIEVEN (1784-1857)

Femme du général de Lieven qui, après avoir représenté la Russie à Berlin (1809-1812), devint ambassadeur à Londres en 1812 et le demeura jusqu'en 1834. Séparée de son mari, elle s'établit en 1836 à Paris où elle tint à Paris un salon diplomatique célèbre. En 1839, elle inaugura avec Guizot une liaison à la fois intime et politique que sa mort seule devait interrompre.



Madame de Lieven n'était ni jeune ni belle ; c'était une grande haquenée, maigre et anguleuse, pointue. Son nez pointu était rouge comme ses yeux, petits et malades. La forme de ses traits et de toute sa personne lui donnait l'air aigre et maussade. Elle ne l'était nullement, excepté quand on l'ennuyait et qu'elle prenait ses airs de grande dame pour se débarrasser des sots. Le reste du temps, elle avait, avec un assez joli son de voix, une manière de parler négligée qui n'était pas sans grâce. C'est à ce point que Thiers la trouvait "gentille". Je l'ai à peine vue mais ce que j'en ai vu m'a donné l'idée d'une conversation simple de ton, bienveillante, facile, assez exempte de pédanterie officielle et de singularité étrangère. Pour le fond, elle ne brillait que dans les commérages de la politique, surtout de la politique européenne ; elle avait connu tout le monde des cours et des cabinets depuis trente ou quarante ans. Elle savait toutes les chroniques secrètes de la diplomatie ; elle en racontait les anecdotes avec une aisance assez piquante. Elle s'amusait et elle amusait. Sur d'autres sujets, son esprit paresseux et peu cultivé tombait tout à plat. Mais sur la politique anecdotique, quand il fallait peindre un caractère ou débrouiller une intrigue, elle n'avait peut-être pas de rivale. Broglie disait que sa conversation

ressemblait aux *Mémoires* de Lord Malmesbury (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 41*).

C'était, sans doute une intimité assez peu naturelle, et on pouvait croire même dangereuse pour un ministre français, qu'une grande dame, attachée longtemps au service du souverain d'Europe alors le moins bienveillant pour la France. On devait craindre que des secrets dont nos intérêts pouvaient dépendre ne fussent pas placés là en des mains bien sûres. Je dois à Madame de Lieven la justice de dire que jamais ce soupçon, qu'il était légitime de concevoir, n'a été justifié. On ne s'est pas aperçu un seul jour qu'elle ait mis à profit les confidences de M. Guizot, dans un autre intérêt que celui de lui faciliter son ministère, et de rapprocher la France des autres gouvernements d'Europe, en dissipant la méfiance qu'ils étaient trop portés à lui témoigner. Son amitié a été aussi loyale que fidèle.

En tout, c'était le trait particulier de son caractère que l'habitude et le goût de la diplomatie ne lui avaient rien ôté de sa franchise au naturel. Franche, elle l'était même jusqu'à l'excès, Car elle ne pouvait se résigner à faire bonne mine aux visages qui lui déplaisaient, ni à supporter même dans ses entretiens avec ses amis un quart d'heure d'ennui. Elle faisait bonne garde pour ne laisser pénétrer dans son salon que ceux qui pouvaient y apporter quelques renseignements utiles ou une conversation intéressante, et je lui ai vu faire d'assez rudes exécutions sur ceux qui prétendaient y pénétrer malgré elle. Son influence n'a donc jamais tenu à ces adresses délicates ou à ces grâces mêlées d'artifice, qu'en général les femmes savent apporter même dans les relations de la politique. Un esprit net, précis, plus d'intelligence et de sagacité que de vivacité et d'éclat, c'était là ce qu'avaient apprécié en elle tous les hommes d'État qui lui ont successivement laissé prendre place dans leurs conseils et dans leur confidences (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 82-83*).

La comtesse de Lieven avait eu des histoires assez ridicules avec Mme d'Osmond et George IV. Comme elle était hardie et passait pour être bien en cour, elle était devenue extrêmement fashionable. On lui croyait de l'esprit, parce qu'on supposait que son mari n'en n'avait pas ; ce qui n'était pas vrai : M. de Lieven était fort supérieur à madame. Mme de Lieven, au visage aigu et mésavenant, est une femme commune, fatigante, aride, qui n'a qu'un seul genre de conversation, la politique vulgaire ; du reste, elle ne sait rien, et elle cache la disette de ses idées sous l'abondance de ses paroles. Quand elle se trouve avec des gens de mérite, sa stérilité se tait ; elle revêt sa nullité d'un air supérieur d'ennui, comme si elle avait le droit d'être ennuyée ; tombée par l'effet du temps, et ne pouvant s'empêcher de se mêler de quelque chose, la douairière des congrès est venue de Vérone donner à Paris, avec la permission de MM. les magistrats de Pétersbourg, une représentation des puérités diplomatiques d'autrefois. Elle entretient des correspondances privées, et elle a paru très forte en mariages manqués. Nos novices se sont précipités dans ses salons pour apprendre le beau monde et l'art des secrets ; ils lui confient les leurs, qui, répandus par Mme de Lieven, se changent en sourds cancans. Les

ministres, et ceux qui aspirent à le devenir, sont tout fiers d'être protégés par une dame qui a eu l'honneur de voir M. de Metternich aux heures où le grand homme, pour se délasser du poids des affaires, s'amuse à effiloquer de la soie. Le ridicule attendait à Paris Mme de Lieven. Un doctrinaire grave est tombé aux pieds d'Omphale : "*Amour, tu perdis Troie*" (F. de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Flammarion, 1949 ; Rééd. Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 99).

Edmond de LIMAIRAC

Un des hommes les plus honnêtes et les plus droits que j'ai connus (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*; Plon, 1962, t. 4, p. 414).

LOUBERS

C'était un ancien militaire, avocat sous la Restauration, procureur du Roi à Muret en 1830, puis juge à Toulouse, maintenant en retraite, riche, goutteux, morose et très mal vu. //Il faisait partie d'un très petit groupe de bonapartiste purs, de ceux qu'on nommait *ratapoils*, mécontents alors parce que leur représentant au Corps législatif, Massabiau, avait cessé d'être sur la liste des candidats officiels (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 47).

LOUIS XVIII

...Un vieillard malicieux et jaloux qui ne manquait ni de gravité ni de tenue, et dont l'esprit toujours éveillé, toujours aiguisé, était sans force et sans fécondité, mais capable de calcul, de ruse et de persévérance (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1958, t. 1, p. 290).

LOUIS-PHILIPPE (1773-1850)



Le roi n'était nullement avare. Il était même dépensier, il l'était par ses goûts, qui le portaient à un certain luxe, il l'était par ses habitudes d'administration surannées et irrégulières. On sait maintenant que dans le cours de son règne, il a plus dépensé qu'il n'a reçu, et qu'il a laissé ses affaires dans un désordre qui prouve plus de laisser-aller que de prévoyance. On était porté et même fondé à présumer le contraire. On lui connaissait l'esprit et les vertus du bon père de famille. Sous la Restauration, il avait avec beaucoup de soin et de persévérance refait sa fortune et la fortune de ses enfants. Il n'était nullement indifférent, en effet, aux intérêts ; il redoutait et détestait la pauvreté, pour lui comme pour tout le monde. Aussi était-il non pas avare, mais intéressé. Je veux dire qu'il ne faisait pas aisément de sacrifice d'argent. Il ne cédait rien de ses droits ou de ceux qu'il croyait avoir ; il ne transigeait pas aisément, croyant très aisément qu'il avait bonne cause. Il n'aurait pas reculé devant une réclamation hasardeuse, devant un mauvais procès, étant persuadé que tout le monde était déchaîné contre la fortune des Princes (...). Comme la dignité et la réserve n'étaient pas les mérites éminents de sa conversation, il s'expliquait avec complaisance sur ses intérêts toujours menacés. Il avait peut-être aussi pris aux Anglais quelque chose de leurs manières libres de parler sans fausse prudence de leurs affaires d'argent. Il se plaignait sans mesure et sans fin des embarras qu'il éprouvait, des lésions qu'il avait essuyées, des sacrifices qu'il avait dû faire, et ne s'apercevait nullement de ce que sa verve sur de pareils sujets avait de mauvaise grâce. Il trouvait avec raison qu'on parlait de tout cela sans connaître ni lui, ni ses affaires et, convaincu de l'injustice de l'opinion à son égard, il la bravait en ne croyant que se plaindre et se défendre. On peut dire qu'il a lui-même ainsi provoqué les accusations dont il a été l'objet et qu'il n'en a mérité aucune (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, p. 293-294 ; Plon, 1960).

Je savais que le roi connaissait les affaires étrangères, qu'il en tenait le fil et que, si quelque chose altérait la sûreté de son coup d'œil, c'était l'excès de sa circonspection, c'était la crainte des nouveautés hasardeuses, des engagements irrévocables et de tout conflit avec les idées reçues et les gouvernements établis (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 437 ; Plon, 1960*).

Il ne faut pas croire que le roi fût indifférent aux grandes choses qui pouvaient honorer la mémoire de son gouvernement. C'est là, entre autres motifs, ce qui l'attachait tant à la conquête de l'Algérie. C'est assurément sa volonté inflexible et persévérante qui a sauvé les fortifications de Paris de la réaction ultra-pacifique qui a suivi notre administration, et du mauvais vouloir du maréchal Sout (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie, t. 3, p. 467 ; Plon, 1960*).

Louis-Philippe était un homme de moyenne taille, assez fort, agile et dispos, marchant bien, la tête haute, mais un peu disgracieux, parce qu'il avait le buste trop long pour sa taille. Sa figure était une large face régulière, assez belle dans l'ensemble, et qu'on eût dit faite pour porter la grande perruque de Louis XIV dont elle avait singulièrement la ressemblance. Il tenait cela de sa mère, dont le profil était le sien. Lui et ses enfants étaient physiquement plus bourgeois par ce côté que la lignée d'Orléans, et ils étaient en effet plus rapprochés d'un degré de Louis XIV que de son frère. La Palatine avait introduit dans sa race des traits ronds qui disparurent avec la génération de Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie ne devait pas les ramener dans la famille.

La figure du roi au repos était assez imposante. Ses yeux un peu bridés et moins beaux qu'animés avaient une expression de finesse, de bonté et de gaieté. Son nez aquilin et qui, chez le duc de Nemours, est devenu celui d'Henri IV, était le trait noble et royal de son visage. Sa bouche, très expressive et assez agréable, avait des mouvements mimiques qui auraient réussi sur un théâtre de comédie. Sa physionomie suivait sa conversation. La vivacité, l'entrain, une certaine malice qui n'était pas sans bonhomie, une verve joyeuse et familière, et dans le sérieux, plutôt la dignité du bon sens que celle de l'âme, plutôt le calme du courage éprouvé que la flamme de l'héroïsme, voilà ce que disait ses traits, animés encore par un accent varié et pénétrant et par une imitation involontaire et parlante de ceux dont il racontait quelque chose. Sa parole, son geste, son attitude en public avaient peu de majesté et, en perdant l'aisance, il ne gagnait pas la noblesse. On retrouvait davantage dans sa conversation, sinon le roi, au moins le personnage important, l'homme que la naissance et l'habitude ont formé aux grandes situations, quoique sa gravité fût sans cesse égayée par des éclats et des rires qui interrompaient ses discours les plus augustes. Sa perruque, haute en frisure, séparée sur le côté par une raie marquée, serrée sur sa tête comme une coiffure qu'on craint de perdre, sa grosse cravate blanche à mille plis, son jabot, sa chaîne de montre à breloques, enfin la gesticulation de ses mains à manches un peu courtes, lui donnaient quelque chose d'un opérateur italien et composaient en tout cas une figure originale, pleine de contrastes piquants. Sa conversation lui ressemblait et, quoique assurément

remarquable, elle devait beaucoup à sa personne. Comme dans l'éloquence de l'orateur grec, l'action y entraînait pour beaucoup. Avant de le connaître, je voyais souvent ses ministres, Thiers surtout, revenir auprès de lui, très frappés de ce qu'ils avaient entendu. Il les avait étonnés, enchantés, divertis. C'était un esprit incomparable. Puis, quand ils rendaient compte de l'entretien, l'effet ne se reproduisait pas, le relief s'était émoussé, le charme avait disparu. Ce n'était plus guère que des lieux communs intelligents, facilement déduits. Quand je l'approchais à mon tour, je compris et je retrouvais l'intérêt de ce genre d'improvisation dont la voix, le mouvement, le geste, la propos et une grande sincérité d'impression doubleraient l'effet. Le roi n'avait pas les plus grandes qualités d'esprit. Il n'était fait ni pour les choses profondes, ni pour les choses sublimes. Le domaine de l'imagination lui était fermé. Mais il avait avec intensité les facultés moyennes. Son intelligence prompte et vive était servie par une grande aptitude au travail, pourvu qu'il y eût quelque variété dans ses occupations. Elle était toujours prête, toujours en haleine, et ne se reposait qu'en passant d'une chose à une autre. Ce changement d'objet suffisait pour le distraire de ce qui l'agitait le plus, et, chose très désirable dans les affaires publiques, il était, sans effort, tout entier à ce qu'il faisait. Au milieu des plus grands soucis, il allait à Versailles ou à Fontainebleau, et ne songeait plus qu'à ses bâtiments et à ses jardins.

Sa faculté éminente était peut-être la mémoire. D'une vie longue, traversée par une foule d'événements, d'épreuves et de voyage, il n'avait rien oublié. Il apprenait aisément, retenait tout, mais sans classement ni méthode. Les souvenirs lui revenaient en foule sans autre lien que celui de l'association des idées, combinaisons presque toujours fortuites et dont la secrète origine nous échappe souvent. Aussi y avait-il dans son abondante conversation bien des choses qui semblaient des propositions parce qu'on n'en saisissait pas le rapport et l'application. Toute la liaison venait de spectacles qu'il avait vus, d'anecdotes qu'il avait apprises, des langues qu'il savait. Sa facilité de polyglotte était en effet remarquable. Il parlait couramment l'anglais, l'italien, l'espagnol et un peu l'allemand. Le souvenir lui en suggérait des locutions, des proverbes, des images, des allusions quelquefois peu intelligibles pour qui n'était pas au courant, et comme il avait la tête pleine des traditions de Versailles et des détails de l'Ancien Régime, il y faisait sans cesse des retours qui échappaient à une bonne partie de ceux qui l'approchaient. La révolution de Juillet l'avait placé dans un monde où l'on ne savait guère de quoi il voulait parler, ce qui lui faisait dire quelquefois : "On ne sait plus l'histoire de France".

Ses autres connaissances, variées, souvent techniques, toujours présentes, lui donnaient un sens pratique qui trouvait sa place dans les affaires. Mais il ne savait rien systématiquement, non plus qu'à la manière moderne. Car, en tout, les idées nouvelles avaient conservé dans son esprit les formes de la fin du dernier siècle. C'était un philosophe du temps de Voltaire, élevé par Mme de Genlis et nourri par sa famille dans les souvenirs de l'Ancien Régime. Hostile à l'émigration, il en avait quelques idées, du moins en jugeant la France depuis le 18 brumaire. Élève de Dumouriez et admirateur de l'Angleterre, il ne connaissait pas l'Empire et n'avait nul goût pour l'Empereur dont les qualités et les défauts lui étaient presque également

antipathiques. Il le jugeait comme un tory de 1810. Aussi les prétentions et les vanités de la France nouvelle lui faisaient-elles assez grande pitié, quoiqu'il sût les ménager au besoin, mais avec une nuance d'impatience et de dédain. Au fond, il n'avait pas grande idée des peuples, excepté du peuple anglais qui lui paraissait le seul sensé et le plus capable. Quoique, par ses sentiments privés, il fût en pleine communion avec la société française, il avait sur sa constitution économique et civile des préjugés tout britanniques et faisait des gémissements sans fin sur l'égalité des partages et l'appauvrissement de la nation. Il n'avait pas même apporté de Londres une connaissance parfaite de la Constitution anglaise, interprétée dans le sens exclusivement monarchique et doutait fort qu'elle convînt à la France qu'il trouvait trop républicaine pour elle. Il était fidèle à la Constitution il avait jurée, plutôt par sagesse, par devoir, par nécessité que par goût et conviction. La calomnie qui l'a indignement poursuivi lui a prêté bien des intentions qu'il n'a jamais eues, bien des paroles qu'il n'a jamais proférées. Telle était cependant l'imprudence de ses propos sur les théories et les procédés parlementaires, que la haine même les eût difficilement exagérés, et il faut qu'il ait été généralement entouré de gens très honnêtes et très attachés pour que les sorties qu'il faisait souvent dans son salon toujours ouvert, ne soient jamais venues à la connaissance de la presse. Cet homme, tenu pour circonspect et craintif, se permettait tout ; et même sur les personnes il se contenait peu, plus prompt cependant à les traiter d'absurdes que de pervers.

Ce qu'il pardonnait le moins au régime constitutionnel et à ses prosélytes orthodoxes, c'était la prétention de l'effacer. Il revendiquait dans chaque occasion sa part d'influence et de réputation. De là vient l'éloignement qu'il conserva pour la personne et la mémoire de Casimir Périer qui avait donné son nom au gouvernement dont il était le chef. Il pardonnait bien plus aisément à ceux qui l'avaient combattu. Le combattre, ce n'était pas le dominer ; aussi n'en voulut-il jamais sérieusement à Thiers qui n'avait pu que le contredire et qui reconnaissait la réalité du gouvernement personnel puisqu'il l'attaquait. C'était encore plus vanité qu'ambition ; car il avait une grande idée de lui-même, se croyait propre à tout, et ne pouvait souffrir qu'on eût la prétention de mieux faire, ou qu'on méconnût sa supériorité. Il estimait les gens à proportion du cas qu'ils faisaient de lui, et ne gardait rancune qu'à ceux qui l'avaient compté pour rien. Cette vanité extrême était difficile à comprendre et à suivre. On n'en aurait pas précisément donné la formule générale. Il fallait un tact assez fin pour discerner les choses qui l'irritaient, qui le mettaient parfois hors de lui, à l'encontre du nombre immense de choses qu'il dévorait sans mot dire ou dont il ne se souciait même pas. On peut dire qu'en général on trouvait grâce devant lui, pourvu qu'on prît en bonne part le nom de la maison d'Orléans, et qu'on le tînt pour un homme de beaucoup d'esprit.

Pour le reste, sa tolérance, sa clémence étaient sans bornes. Je ne parle pas de celle qu'il a montrée à des ennemis de son trône et de sa vie qu'on a trouvée excessive. Elle fait aujourd'hui l'honneur de sa mémoire et de son gouvernement. Elle dénote à la fois une âme et un esprit qui s'élèvent au-dessus de la colère et de la peur ; et c'est par cette générosité qu'il était bien supérieur aux derniers Bourbons

et à tous les Bonapartes. Mais il poussait la tolérance plus loin que la dignité ne l'eût quelquefois permis. Blessé par l'expérience des diverses fortunes, par les mécomptes des révolutions, il y a des choses qu'il ne sentait pas assez, et le premier mouvement d'impatience passé, il l'acceptait avec complaisance, il réparait sans fierté ; ce qui l'avait choqué d'abord était non-venu. Il faisait sa paix avec humilité et sa facilité à caresser les gens, à souscrire à des choses qui lui répugnaient n'était pas le trait le plus noble de son caractère. On n'en était le plus frappé des occasions où relevant la tête, il paraissait se sentir lui-même et parlait avec l'autorité de son nom, de son rang et de sa vieillesse.

On ne saurait donc démentir ses enfants quand ils parlent du grand cœur du roi. Il avait certainement assez de bonté, de courage, d'expérience et de sagesse pour montrer par instant un grand cœur. Il ne faut pas que la manière fâcheuse dont il est tombé du trône trompe sur ce qu'il valait. On ne doit pas le juger par là. Il y a eu vraiment du malheur dans les circonstances de sa chute même. La surprise et la vieillesse ont fait le reste. Tous ceux qui l'ont bien connu avoueront que capable de se tirer noblement d'une grave et périlleuse épreuve, il n'avait pas la malignité intéressée qui fait face aux cas désespérés, mais Napoléon l'avait encore moins que lui.

C'est certainement une injustice du sort qu'un prince, après tout si spirituel et si bon ait perdu sa couronne. Ce qu'il avait de vanité et de préjugés, d'artifice et de personnalité, était fort au-dessous de ce qu'on en rencontre en moyenne dans ceux de sa condition ; Il était de la meilleure moitié de l'humanité. Il avait de plus ce qui ne se définit pas : il était aimable. Il avait envie de plaire et, plus encore, la crainte de faire de la peine ; il aimait le bien public et le bonheur des autres. Il n'aspirait qu'à laisser une mémoire recommandée par tout ce qui mérite la reconnaissance des peuples. Ses fautes et ses défauts n'étaient pas tels que sa perte dût s'ensuivre. S'entêter dans ces idées, s'infatuer de soi-même, abonder dans son sens, trop dédaigner les besoins de l'esprit, ceux de l'imagination, les variations de l'opinion en respectant d'ailleurs les lois, le repos et la liberté du pays, n'a jamais constitué une manière de régner qui mérite une révolution et, s'il en devait arriver autant à quiconque commet les mêmes erreurs, il faudrait rayer le mot de stabilité des almanachs des États libres.

La vie était facile et presque amusante avec lui. J'ai déjà dit que ce qu'il aimait en nous, c'était l'égalité de nos relations avec lui. Il n'avait pas à travailler à nous mettre d'accord, il n'avait pas à panser les plaies de notre amour propre. Thiers seul pouvait lui donner quelque ombrage ; mais Thiers avait du goût pour son esprit ; Thiers lui plaisait quand il ne l'inquiétait pas et avait avec lui des manières aisées et un respect d'assez bonne grâce qu'un accès d'humeur pouvait seul interrompre. Or de ces mouvements, je ne lui ai vu qu'un (...). L'expérience du roi le portait à prendre les gens tels qu'ils étaient et à tolérer leur tempérament. C'est en cela qu'il montrait plutôt l'indifférence d'un philosophe que la fierté d'un prince. Ce sont deux choses peu conciliables, et l'on peut à volonté préférer l'une ou l'autre.

Il n'était guère prince que par ses souvenirs de famille. Point de prétentions ou de ressentiments de la maison d'Orléans qu'il eût oubliés, d'ambitions de branche

cadette qu'il eût abdiquées. Lorsqu'il parlait du passé, il se présentait toujours, lui et les siens, comme ayant été déprimés, jalouxés, étouffés, spoliés quelquefois par la ligne régnante, et il abondait en histoires pour montrer celle-ci dans un déclin physique et moral dont il donnait d'assez bonnes preuves. Quelques-unes étaient d'un genre assez burlesque et avaient besoin pour être contées de la liberté de Rabelais ; sorte de conversation que le roi ne fuyait pas, quoiqu'il y portât plutôt la grosse gaîté du XVIIe siècle que le goût des indécences du XVIIIe. Le naturel était un des agréments de son esprit. Bon affectueux, personnel, indifférent, entêté, courageux, complaisant, cauteleux, timide, véhément, prudent, généreux, intéressé, naturel, calculé, défiant, imprévoyant, autant d'adjectifs qu'on pourrait attribuer à ce personnage original, un des plus intéressants à connaître qu'il y ait eu de mon temps, qu'on ne pouvait bien connaître sans s'attacher à lui. Mais je ne voudrais pas répondre qu'il n'y eut pas en lui beaucoup de ressemblance avec Henri IV, sauf que sous une forme moins prosaïque, Henri IV cachait une grandeur d'esprit qui manquait à son arrière-petit-fils. Jamais Louis-Philippe à 57 ans et après un long règne, n'aurait conçu les vastes projets au milieu desquels Henri fut arrêté par un coup de poignard aussi funeste l'Europe qu'à la France (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 493-500 ; Plon, 1960*).

C'était une de ces figures dans les traits sont fort accusés. En pareil cas, les défauts, les travers, ce qu'un poète comique appelait les ridicules, prennent beaucoup de relief, et en cherchant à peindre d'après nature, on les fait ressortir avec excès. Je dois répéter que le roi avait beaucoup d'esprit, de bonté, de courage. Mais de ces qualités, la seconde seule arrivait à la grandeur. Il n'avait ni le génie de la politique, ni l'âme d'un héros ; de la ses fautes et sa fin. Mais à quelque note que l'on élève le reproche, on ne trouvera pas dans tout ce qu'on peut dire de lui, de quoi mériter ses malheurs. Cependant, ils ont été motivés (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 242*).

Quoique ce prince issu de la race la plus noble de l'Europe, qu'au fond de son âme, il en cachât tout l'orgueil héréditaire et ne se crût assurément le semblable d'aucun autre homme, il possédait cependant la plupart des qualités et des défauts qui appartiennent plus particulièrement aux rangs subalternes de la société. Il avait des moeurs régulières, et voulait qu'on les eût telles autour de lui. Il était rangé dans sa conduite, simple dans ses habitudes, mesuré dans ses goûts, naturellement ami de la loi et ennemi de tous les excès, tempéré dans tous ses procédés sinon dans ses désirs, humain sans être sensible, cupide et doux ; point de passions brillantes, point de faiblesses ruineuses ; point de vices éclatants ; une seule vertu de roi, le courage. Il avait une politesse extrême mais sans choix ni grandeur, une politesse de marchand plutôt que de prince. Il ne goûtait guère les lettres ni les beaux-arts, mais il aimait passionnément l'industrie. Sa mémoire était prodigieuse et propre à retenir obstinément les moindres détails. Sa conversation prolix, diffuse, originale, triviale, anecdotière, pleine de petits faits, de sel et de sens, procure tout l'agrément qu'on peut trouver dans les plaisirs de l'intelligence quand la délicatesse et l'élévation

n'y sont point. Son esprit était distingué, mais resserré et gêné par le peu de hauteur et d'étendue de son âme. Eclairé, fin, souple et tenace ; tourné seulement vers l'utile et rempli d'un mépris si profond pour la vérité et d'une si grande incrédulité dans la vertu que ses lumières en étaient obscurcies, et que non seulement il ne voyait pas la beauté que montrent toujours le vrai et l'honnête, mais qu'il ne comprenait plus l'utilité qu'ils sont souvent ; connaissant profondément les hommes mais par leurs vices seulement ; incrédule en matière de religion comme le XVIIIe siècle et sceptique en politique comme le XIXe ; sans croyance lui-même ; n'ayant nulle foi dans celle des autres ; aussi naturellement amateur du pouvoir et des courtisans malhonnêtes que s'il fût né réellement sur le trône ; d'une ambition qui n'était bornée que par la prudence, qui jamais ne se rassasiait ni ne s'emportait et qui toujours se tenait près de terre.

Il y a plusieurs princes qui ont ressemblé à ce portrait, mais ce qui fut très particulier à Louis-Philippe, ce fut l'analogie, ou plutôt l'espèce de parenté et de consanguinité qui se rencontra entre ses défauts et ceux de son temps ; ce qui le rendit pour ses contemporains et, en particulier, pour la classe qui possédait le pouvoir, un prince attrayant et singulièrement dangereux et corrupteur. Placé à la tête d'une aristocratie, il eût peut-être exercé une heureuse influence sur elle. Chef de la bourgeoisie, il poussa celle-ci sur la pente naturelle qu'elle n'avait que trop penchant à suivre. Ils marièrent leurs vices en famille et cette union, qui fit d'abord le force de l'un, acheva la démoralisation de l'autre et finit par les perdre tous les deux (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 41-42*).

Ce prince improvisait réellement les réponses qu'il faisait, même dans les moments les plus critiques, aux grands corps de l'État ; Il avait dans ces circonstances la même façon que dans sa conversation, mais avec moins de bonheur et de traits. C'était d'ordinaire un déluge de lieux communs, débité avec des gestes faux et outrés, un grand effort pour paraître touché et de grands fraplements de poitrine. En pareils cas, il devenait souvent obscur, parce qu'il se lançait hardiment et pour ainsi dire tête baissée dans de longues phrases dont il n'avait pu d'avance mesurer l'étendue ni apercevoir le bout, et dont il sortait enfin de force par une vraie voie de fait, en brisant le sens et en ne terminant pas la pensée. En général, son style dans les occasions solennelles, rappelait le jargon sentimental de la fin du XVIIIe siècle, reproduit avec une abondance facile et singulièrement incorrecte : du Jean-Jacques retouché par une cuisinière du XIXe siècle (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 44*).

Le roi Louis-Philippe (...) changeait le moins d'idées mais le plus volontiers de conduite qu'homme que j'ai vu de ma vie (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 73*).

Le prince allait avoir cinquante ans au mois d'octobre suivant : c'était encore un fort bel homme, un peu alourdi par un embonpoint qui, depuis dix ans, allait croissant ; il avait la figure ouverte, l'œil vif et spirituel, sans fixité ni profondeur ; une

grande affabilité de paroles qui, cependant, n'allait jamais jusqu'à empêcher l'aristocratie de se faire sentir, à moins qu'il n'eût tout intérêt de caresser quelques bourgeois vaniteux ; la voix agréable, presque toujours bienveillante dans ses moments de bonne humeur ; et quand il avait envie de causer, on l'entendait venir de loin, chantant la messe d'une voix presque aussi fausse que celle de Louis XV.

Nous lui avons, depuis, entendu chanter *la Marseillaise*, qu'il ne chantait guère plus juste que la messe (A. Dumas : *Mes Mémoires* ; Robert Laffont, coll. *Bouquins*, t. 1, p. 611-612).

Stephen LUSHINGTON (1882-1873)

Jurisconsulte considérable et cher (...) à tous les abolitionnistes. C'était un brave homme, à courtes vues, dont le zèle religieux ne tenait nullement du fanatisme, et nous ne fûmes pas longtemps à nous apercevoir que, désireux pour plus d'un motif de plaire à son gouvernement, il ne demandait pas mieux que d'entendre raison, pourvu qu'on lui dorât un peu la pilule, et qu'il pût la passer ainsi dorée à ses confrères en Dieu et en anti-esclavagisme (A. de Broglie, *Mémoires* ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 107).

Amiral MACKAU

L'amiral Mackau était un marin de fort bon air, bien élevé, qui, sous un aplomb apparent, cachait beaucoup d'embarras et d'hésitation. Il répondait assez gauchement dans la Chambre et, sous son administration, des actes de dilapidation et d'infidélité avait éclaté dans certains ports et occupé la justice criminelle. Ses prédécesseurs en étaient plus responsables que lui ; mais en pareil cas, les présents et non les absents ont tort. C'était d'ailleurs un homme gauche, sans nul esprit et sans autre opinion qu'un fond mêlé de bonapartisme et de légitimisme dans une nature de courtisan honnête (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 119).

général Patrice de MAC-MAHON (1808-1893)



Mac-Mahon était l'officier le moins compromis dans le bonapartisme, considéré, peu faiseur, peu inventif et qui s'entend très bien à exécuter sans examen les idées des autres. Il resta dans les mains de Thiers un instrument docile (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 338, n. 1*).

Considéré déjà comme un des premiers de sa profession, le général Mac-Mahon passait, il faut bien le dire, pour un administrateur assez médiocre. C'est une réputation qu'il a gardé dans les postes bien autrement élevés que celui d'Algérie qu'il a remplis, et il reste dans le jugement de ses contemporains (qui le transmettront peut-être à la postérité) comme un homme de bien, un excellent capitaine, mais un pauvre homme d'État.

Si je raconte plus tard notre temps d'administration commune, je dirai pour quelle raison je trouve cette appréciation sévère, et les qualités assez rares, même au point de vue politique, dont je l'ai vu faire preuve. Dès lors, ce qui lui faisait tort, c'était sa difficulté de prononciation, son embarras et son incertitude dans le choix des mots, ce qui l'exposait souvent à dire le contraire de ce qu'il voulait faire comprendre, et donnait à une pensée juste une forme obscure. Je remarquai tout de suite ses petits défauts, et j'en aurais tiré la même conséquence que le public, si, dînant chez lui un soir, je ne l'avais entendu au fumoir raconter son exploit de la Tour Malakoff. Je fus frappé de la clarté que prenait tout de suite à sa parole dès qu'il racontait des faits de bataille, de la précision de ses explications qui faisaient parfaitement comprendre la scène, et même le rôle qu'il y avait joué, mais dont il ne se vantait pas, en parlant exactement comme s'il se fût d'un autre. Ce désintéressement de tout amour-propre, poussé jusqu'à s'abstenir même des formules de fausse modestie, qui ne sont qu'un raffinement de vanité, me fit une grande impression. Je l'ai retrouvé ensuite à plus d'une reprise comme il m'avait paru ce soir-là (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 291*).

Pierre MAGNE (1806-1879)

Il avait été élu, étant avocat et conseiller de préfecture de la Dordogne, député de Périgueux en 1843. Nommé directeur du contentieux au ministère des Finances, il fut pris comme sous-

secrétaire d'État à la guerre en 1847, le général Trézel étant ministre. Il devient ensuite sous-secrétaire des finances en 1849 et ministre des Travaux publics en 1851.

Le Parti ministériel attendait un véritable appui d'abord de Magne qui avait siégé à la dernière Chambre et déjà gagné une place au ministère des Finances. C'était un pédant doucereux, mais intelligent et judicieux, mesuré (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 108 ; Plon, 1962*).

Jean-Pierre de MALBOIS (1787-1864)

Élève de l'École polytechnique et versé dans les chasseurs de la Garde en 1807, il fit les dernières campagnes de l'Empire et refusa de servir sur la Restauration. Il s'occupa d'exploitation agricole et il fut membre du Conseil général. Représentant aux assemblées de la République, il manifesta sa compétence dans les questions d'agriculture et de finance et il soutient les idées conservatrices et la politique d'Odilon Barrot, mais non celles de l'Élysée et il se retira de la vie politique après le coup d'État.

Officier de gendarmerie en retraite, membre insignifiant de notre conseil général, mais considéré dans l'arrondissement de Saint-Gaudens (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 289*).

Léon de MALEVILLE-CONDAT (1803-1879)

Avocat, député sous la Monarchie de Juillet, membre de l'opposition, il adhéra à la campagne des banquets. Il fut représentant à la Constituante et à la Législative et ministre de l'Intérieur pendant 10 jours dans le premier cabinet Odilon Barrot.

Léon de Maleville-Condat, d'une famille noble et protestante de Montauban, avait une réputation d'esprit et de finesse et elle était méritée, quoiqu'il eu le tort de trop prétendre à l'un et à l'autre. Il s'était fait des amis dans la chambre, non par des travaux utiles ou brillants, mais par une conversation agréable et facile ; il causait beaucoup et inspirait plus de goût que de confiance. Sa diplomatie parlementaire dont il tirait vanité n'avait guère abouti qu'à cela, et il avait rendu peu de service sérieux au centre gauche qui, peu riche en homme, l'acceptait pour un de ses chefs d'état-major. Il était très grand, très gros, avec une assez belle figure, des manières aisées, de la politesse sans affectation, et croyait être un homme à bonnes fortunes. Je n'ai jamais su ce qui en était, mais en tout cas, malgré sa vanité, il ne manquait pas de discrétion (...).

Son libéralisme, quoique d'origine assez équivoque, était éclairé et sincère. Je l'ai toujours vu fidèle à ses opinions, quoiqu'il eût encouru et ne repoussât pas trop une certaine réputation de rouerie politique. Il disait assez plaisamment : "C'est pourtant bien fâcheux pour mon temps que je sois après tout le plus honnête homme politique que je connaisse". Et cette honnêteté était véritable, mais c'était une honnêteté de gascon. Il tenait trop à passer pour habile et, avec la loyauté des intentions, il commençait par beaucoup mentir dans la conversation. Comme c'était

de la fausseté sans perfidie, il ne trompait pas ceux qui le comprenaient et je connaissais trop la race garonnaise pour prendre au sérieux ses traits d'esprit. J'insistais et il me disait la vérité. Chez lui, la province gâtait tout, l'homme d'esprit, le galant, le lettré, le politique. Ses qualités et même ses défauts auraient pris un bien meilleur tour s'il était né et s'était formé à Paris. Dans les affaires, il avait du sens et de la facilité ; mais il était causeur et négligent. Un peu trop porté à employer les voies détournées, il avait le goût de l'ordre et du courage ; somme toute, quoiqu'il ne m'ait pas été fort utile, j'ai été content de lui. Nos relations étaient excellentes, son humeur était égale et la vie était facile avec lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 307-308 ; Plon, 1960*).

MALLAC

Mallac était le chef de cabinet de Duchatel qui ne pouvait le souffrir. Je lui proposais, pour la forme, de rester avec moi. Il était assez intelligent et surtout très honnête, mais léger, étourdi, tranchant, passionné, et il m'aurait fort contrarié d'accepter. Mais quoiqu'il eût pour moi un fond d'attachement, il détestait Thiers et commençait à devenir le conservateur ardent qu'il est aujourd'hui. Je dis trop peu, car il est devenu légitimiste et contre-révolutionnaire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 306 ; Plon, 1960*).

Karl von MANTEUFFEL (1809-1885)

Baron poméranien, Karl von Manteuffel avait été attaché au cabinet militaire du roi Guillaume. Il commandait les troupes qui firent la conquête du Schleswig dont il fut nommé gouverneur. En 1866, il conduisit les opérations contre les États confédérés de l'Ouest et du Sud. En 1870, il commandait l'armée d'investissement de Metz, puis la Première Armée qui combattit Faidherbe dans le Nord et Bourbaki dans l'Est et fut appelé au commandement de l'armée d'occupation. Il fut créé feld-maréchal en 1873.

C'était une âme élevée et généreuse, deux adjectifs que je n'ai pu encore appliquer à d'autres Prussiens que lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 377*).

Eugène MANUEL

Sa figure est assez agréable ; il est très blond, et, en temps ordinaire, il a l'air doux et insignifiant ; mais il y a place, sur son visage, pour la physionomie, et, quand il s'anime, elle arrive ; il en est de sa figure comme de son talent ; elle sommeille dans le calme, elle se réveille et grandit dans l'orage ; c'est un oiseau de tempête. Il a quelque chose aussi de commun dans l'habitude de la vie, qui s'ennoblit dans le

trouble ; il a la dignité et la vulgarité des démagogues, tout ensemble (Albertine de Broglie, citée in : *Victor de Broglie, Souvenirs ; Calmann-Lévy, 1886, t. II, p. 320*).

général MARBOT

C'était un troupiier gros, court et commun, et dont le ton et les manières ont quelquefois compromis le duc d'Orléans. Il paraît cependant qu'il avait à un assez haut degré la connaissance et l'intelligence des choses de la guerre et qu'il était même un bon écrivain militaire, quoique l'empereur, en le désignant comme tel dans son testament, ait encore plus voulu récompenser ses opinions que ses talents. Il a laissé des mémoires qu'on dit intéressants (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 15*).

Alexandre Pierre MARIE de SAINT-GEORGES (1795-1870)

Avocat, membre du parti libéral sous la Restauration, il entra à la chambre en 1842 et siégea avec la gauche dynastique. Il fut ministre des Travaux publics sous le Gouvernement provisoire, représentant à la Constituante, membre de la Commission exécutive, président de l'Assemblée et ministre de la Justice sous Cavaignac.

MARIE-AMELIE

Ce n'était pas (...) un personnage ordinaire que la Reine. On ne saurait guère l'approcher. Pour moi, ce n'est pas assez dire. Avec ses imposantes vertus, je lui trouve une sorte d'attrait, une simplicité qui plaît, même une vivacité méridionale qui se trahit d'une manière inattendue. La reine a une belle taille, une démarche digne, un grand air sans aucune raideur, sans rien de guindé ni d'empesé. Elle est laide, mais avec de grands traits qui ont de la noblesse, de la gravité, de la bonté, et je ne sais quelle tristesse calme qui sied à son caractère et à sa destinée. En l'admirant, il faut louer son mari qui a su distinguer une pareille femme dans la dynastie napolitaine, s'en faire comprendre, aimer et la transporter dans l'ordre d'idées et de sentiments où son éducation ne pouvait l'avoir placée. Un des moyens, le principal peut-être, que le roi sut employer pour lui donner toute sa valeur, a été d'être lui-même un bon et fidèle mari. C'est ainsi qu'il a transporté dans une atmosphère d'idées sérieuses et de sentiments naturels une fille de cette race frivole et passionnée, vaine et déréglée, étourdie et vicieuse, qui ne s'attendait pas à donner au monde le modèle des mères, des épouses et des reines. Marie-Amélie a peu d'esprit, peu d'instruction ; elle n'est pas sans un reste de préjugés bourboniens ; sa piété offre des traces de dévotion sicilienne. Mais sa nature est si droite, sa conscience si calme, qu'on ne voit en elle qu'une grande dame et on oublie le reste (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 501 ; Plon, 1960*).

Il était impossible, avec une dignité plus calme, de témoigner aux gens plus de bonté et d'intérêt. Elle imposait, elle touchait, elle plaisait, et cela sans grand esprit, avec beaucoup de réserve, la contrainte qui résulte d'une situation inusitée virgule et quelques préjugés de sainte et de princesse. Quoique lente et posée dans ses mouvements, elle était très allante et se promenait souvent, la taille droite et mince et le pied agile. Elle était curieuse, aimait les voyages, s'intéressait à tout et ses enfants disaient que dans ses séjours à Richemond, à Saint-Léonard's, à Tumbridge, elle s'amusait fort du mouvement qui se faisait autour d'elle (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 29).

Duc Alfred de MARMIER

Député de la Haute-Saône, il sera membre du Corps législatif de 1863 à 1869 puis de l'Assemblée nationale.

Un peu sot, un peu frondeur et qui inclinait à la défection... (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 4, p. 106 ; Plon, 1962).

duchesse de MARMIER

Fille du duc de Choiseul, plus âgée que la Reine, longtemps, malgré son défaut d'esprit, la maîtresse de Molé (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 28, n.1).

Armand MARRAST (1801-1852)

Publiciste, rédacteur de *la Tribune* puis du *National*, il fit partie du Gouvernement provisoire et fut président de l'Assemblée constituante.



Tout léger, tout malicieux qu'il était, Marrast se contentait de son rôle de rédacteur en chef du *National*. Simple homme de lettres, il aurait fait les épigrammes et des satires. Ce tour d'esprit l'entraînait à une polémique violente contre les personnes. Ingénieux dans l'injure, une fois sa malignité et sa vanité d'auteur satisfaites, il se passait très bien de désordre et de renversement. Il se prêtait même aux ménagements de la tactique parlementaire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 194*).

Il était petit, d'assez petite mine ; sa voix n'était pas sonore ; sa figure assez agréable n'avait rien de grave ni d'imposant, ses manières, son talent même manquaient de gravité ; enfin on lui prêtait beaucoup plus de malice que de fermeté. Mais il était intelligent, adroit ; il connaissait son parti et ne le craignait pas. Il savait bien que la république et l'assemblée étaient solidaires et que le plus grand service qu'il pût rendre à l'une était de veiller à la dignité et à l'autorité de l'autre. Sans enfler sa voix et en restant lui-même, il réussit à maintenir ses droits et à gouverner les débats moins par force que par adresse. Aussi devint-il le président en permanence, et il fut assez curieux de lui voir inaugurer les salons en style pompadour que les architectes de la monarchie, cédant au goût renaissant, avaient compris dans leur plan de restauration de l'hôtel de la présidence (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 383*).

Marrast (...) appartenait à la race ordinaire des révolutionnaires français qui, par liberté du peuple, ont toujours entendu le despotisme exercé au nom du peuple (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 258*).

Marrast (...) était un républicain à la façon de Barras, et a toujours préféré le luxe, la table et les femmes à la démocratie en guenilles (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 262*).

Nous nommâmes Marrast notre rapporteur. La manière dont il s'acquitta de cette grande mission mit fort à découvert la paresse, l'étourderie et l'impudence qui faisaient le fond de son caractère (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 274*).

Louis-Joseph MARTEL (1813-1892)

Député du Pas-de-Calais en 1849, représentant du même département à l'Assemblée nationale ; sénateur inamovible en 1875. Plus tard ministre de la justice est président du Sénat.

Le plus médiocre des vice-présidents, dont l'unique titre était d'être absolument dévoué /à Thiers/ (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 147*).

MARTIN, dit du Nord

C'était un petit homme gros et court, d'une figure agréable et douce, qui parlait dissertement et qui était assez aimé. Mais il avait peu de prise sur la Chambre ; son caractère était assez faible ; sa vie privée manquait de gravité et, dit-on, de régularité ; on en jasait. Sa perte n'affaiblissait pas le ministère (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 116*).

Edouard MARTIN, dit de Strasbourg (1801-1858)

Avocat, élu à la chambre en 1837 et 1839, il fut membre du parti républicain modéré à la Constituante.

Klemens von METTERNICH (1773-1859)



À Vienne, (...) notre ambassadeur, M. de Flahaut, me conduisit chez M. de Metternich. C'était une soirée où il y avait assez de monde. Je n'étais pas d'âge à ce que l'on fît grande attention à moi. Je n'entendis donc que quelques paroles banales de cet homme illustre. Elles étaient prononcées d'une voix assez lourde avec un accent allemand très prononcé. S'il avait été dans sa jeunesse, comme on le raconte, un beau cavalier courant les bonnes fortunes, il ne lui restait rien de cette élégance. C'était un vieillard dont la taille était ramassée et la démarche sans grâce (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 88-89*).

Prosper MERIMEE (1803-1870)

Mérimée, avec de la sécheresse dans l'esprit et de la froideur dans les manières, est bon, d'un caractère uni, facile et d'un commerce égal et sûr (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 5, Plon, 1967 ; p. 211-212*).

Deux hommes ont pu souvent être rapprochés, c'est Sainte-Beuve et Mérimée. Tous deux incroyables, sceptiques, jugeant à peu près de même la religion, la politique, la littérature, tous deux enfin sénateurs et même bonapartistes faute de fois. Mais quelle différence ! Maître de lui-même, froid et digne, Mérimée est l'honnête homme du XVIII^e siècle. Correct dans ses procédés, dans ses manières, conservant une parfaite dignité personnelle avec des principes qui lui permettraient d'en manquer, fidèle en amitié, portant dans l'affection une sensibilité qu'il contient et qu'il cache, Mérimée est le modèle du galant homme. On dirait le gentilhomme de l'ancien régime comme on aime à se le figurer quelquefois. C'est une sorte de Sainte-Beuve d'épée qui, sans beaucoup plus contrarier que l'autre ses intérêts ni ses goûts, et en professant ce qu'un ancien appelait une philosophie de courtisane, a su tout relever par la droiture du caractère, la sûreté du commerce, la dignité des manières. C'est le Saint-Évremond de notre temps (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 5, Plon, 1967 ; p. 229*).

Charles Werner de MERODE

Beau-frère de Montalembert, député de Montbéliard (1846).

Moqueur et timide, indiscipliné dans la conversation seulement... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 106 ; Plon, 1962*).

...Werner qui avait voulu être français et dont l'esprit agréable n'a ni force ni solidité (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 110*).

Félix de MERODE

Félix de Mérode (...) avait, avant 1830, emporté l'idée de la coalition du libéralisme et du catholicisme pour l'affranchissement de la Belgique. Après avoir pris une digne part à la révolution de 1830 et concouru pour être roi des Belges, il s'était un peu effacé en restant toutefois fidèle à son idée. Il était par là très honorable et même très distingué, quoi qu'il eût au plus haut degré la lourdeur et la gaucherie qu'on reproche aux esprits de son pays (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 109*).

Le comte Félix de Mérode est lourd et ennuyeux comme un Belge, avec une dévotion d'Espagnol, relevée par un goût sincère pour la liberté. Il avait pris à la lettre, par instinct ou par nécessité, lors des querelles de la Belgique et de la Hollande, un des paradoxes du *Globe* qui soutenait l'indépendance de l'Eglise au

nom de la liberté de penser. Ses fils ont été élevés dans cette doctrine déguisée en arme de guerre par Montalembert et ses amis. Cela les a conduits comme d'ordinaire à édifier l'ultramontanisme, le romantisme pur, sur les ruines de tout gallicanisme ; ils ont joint à ces croyances l'esprit moqueur et comique de leur grand-père Grammont (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 111*).

Xavier de MERODE

Sans être tout à fait exempt des préjugés d'Antonelli, surtout contre la révolution italienne, plus hostile peut-être que lui au patriotisme unitaire parce qu'il est étranger, Mérode s'abstenait en qualité d'ancien patriote belge de mettre son espoir dans les coalitions et l'absolutisme. Il n'était nullement ami de la maison de Bourbon, trouvait la révolution de Naples assez naturelle, et ne s'intéressait aucunement aux assiégés de Gaète. C'était un conservateur orléaniste, s'inquiétant peu de savoir si son orléanisme était compatible avec son papisme ultramontain. Ce qu'il savait de science certaine, c'est que le bonapartisme ne l'était pas. Il tenait à voir dans le bonapartisme le principal ennemi de l'Eglise (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 109*).

Xavier a plus de fermeté /que Werner/ sous des dehors encore moins sérieux. Officier au service de Belgique, il avait pris et il a gardé le ton du troupiier sur le fond de dévotion de toute la famille. On dit qu'il avait eu de bonne heure une vague idée d'entrer dans les ordres. Mais, en attendant, Il était l'amant d'une dame romaine, lorsque celle-ci, tentée de partager la fortune et le nom d'un Belge de grande maison, jugea nécessaire au préalable, pour se faire épouser, d'empoisonner son mari. Mérode, frappé d'horreur des conséquences tragiques de son péché, jura d'échapper désormais au péril des passions et se fit prêtre. Son caractère, son intelligence, sa situation en firent bien vite un personnage au Vatican. Admis dans l'intimité du pape, il l'intéresse, il l'amuse, il est son conseiller belliqueux comme Antonelli est son conseiller diplomate. Mérode ne fait nul cas de celui-ci ; il ne lui croit ni conscience, ni courage, soit comme prêtre, soit comme politique (...).

Sa politique à lui, c'était que la papauté devait agir par elle-même, n'invoquer aucun appui, ne compter sur personne, user également de son pouvoir temporel et de son pouvoir spirituel, avoir des troupes pour se défendre et frapper en même temps avec le glaive de la parole. Pour une cause sacrée, pour une puissance éternelle, les dangers n'étaient rien. Qu'importe que la papauté soit vaincue ? N'était-ce pas le rôle de la religion que de subir la violence et l'iniquité ? Les revers ne devaient-ils pas assurer son triomphe ? La persécution n'était-elle pas sa gloire ? Cette politique de casse-cou et d'apôtre était soutenue d'un ton soldatesque et son exaltation noblement téméraire s'exprimait dans un langage qui rappelait les farces du Théâtre du Palais-Royal. Mérode était un *lustig* de régiment et un missionnaire des croisades. Sa vie d'anachorète, sa figure hétéroclite, sa tenue négligée, ses

formes bouffonnes, formaient l'ensemble le plus original. (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 110-111*).

J'ai vu souvent chez Corcelle, Xavier de Mérode ou plutôt Monsignor le Camérier du pape, pro-ministre des armes. C'est un de nos cousins, et quoique je ne l'eusse jamais vu, il m'a accueilli très familièrement et parlé très librement ; ceci n'était pas une grande preuve de confiance, car il parle à tort et à travers. C'est un grand garçon, maigre, laid, à figure longue, long nez, dres, borgne ou louche, dégingandé, gesticulant, malpropre, n'ayant ni morgue ni gravité, ni mesure, riant de tout et aimant à faire rire, incapable de parler longtemps avec sagesse, autorité, bon sens ; mais malgré tout cela très sérieux dans sa foi et même dans ses passions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 111*).

Xavier, après avoir été officier belge, volontaire dans l'état-major de l'armée d'Afrique, s'est fait prêtre à Rome, prêtre avec une foi sincère, quoique peu réfléchi, avec un dévouement systématique, quoique dénué de science et d'études, à l'omniprésence du Saint-Siège, prêtre fervent, charitable, exalté sur quelques-uns de ses devoirs, mais incapable de se juger lui-même, de se défier de ses fantaisies et de ses préjugés, d'écouter des objections ou des conseils, hardi, extrême, tapageur, farceur comme un aristocrate sans gêne, comme un moine sans besoins, comme un soldat sans peur, espèce de zouave *lustig* et austère, cynique et pieux, indifférent à la vie, au succès, à la gloire, à tout, pourvu qu'il s'amuse et se compromette en servant la cause de l'Eglise qu'il prend pour Dieu.

Je le voyais sans cesse chez mon beau-frère qui s'était établi avec sa femme et ses enfants dans un hôtel Doria de la place Navone. Là nous faisons des dîners de famille que Mérode égayait d'ordinaire en nous racontant les tours qu'en sa qualité de ministre de la guerre il avait faits le matin à l'état-major français. Il en résultait des difficultés administratives ou militaires qui avaient le double avantage d'être une occasion de ridicule pour le général Goyon et de difficultés pour Antonelli.

Malgré le sérieux de sa foi, malgré la solidité de ses vertus chrétiennes, il y avait de l'enfantillage dans la conduite de Mérode, et si la loyauté et si la dignité ne recommandaient pas la politique d'Antonelli, elle avait au moins l'avantage de ne rien compromettre. Je ne suis pas étonné qu'elle ait fini par l'emporter, qu'on ait trouvé Mérode trop remuant, trop faiseur et qu'en lui conservant toute sa bienveillance, le pape ait fini par le sacrifier quelques temps après au cardinal Antonelli, en lui retirant toute participation directe à l'administration (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 111-112*).

Werner de MERODE (1816-1905)



Sa belle-mère, appelée Mérode comme lui, car il avait épousé sa cousine, habitait le rez-de-chaussée de notre hôtel de la rue de l'Université. Il était lui-même, et est encore, à plus de 75 ans qu'il a aujourd'hui, le plus charmant esprit que j'ai rencontré : à la fois gai et sérieux, juste et piquant, plein de bon sens et d'originalité, de générosité et d'élévation dans les sentiments, de prudence et d'esprit pratique dans la conduite. Dans les assemblées politiques où il a siégé, quoique n'ayant jamais pris la parole ni aspiré à un rôle actif, il a toujours exercé une véritable influence par l'art de résumer, d'une façon vive et amusante, les caractères et les situations. Ses bons mots, jamais méchants, mais toujours drôles, étaient rapportés de banc à banc, et ont eu plus d'action que bien des discours. Notre amitié, qui dure encore après quarante années, fut bientôt faite et ne s'est jamais refroidie (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 227*).

Charles MERRUAU (1807)

Après avoir été professeur de rhétorique et d'histoire en province, puis à Paris (collèges Louis-le-Grand et Bourbon), il était entré dans le journalisme au Temps, puis au Constitutionnel qu'il ne quitta qu'en 1849. Il fut secrétaire général du ministère de l'Instruction publique en 1849, puis de la préfecture de la Seine en 1850, conseiller d'État en 1861 et membre de la commission départementale de la Seine.

Ancien professeur d'histoire, homme sage et loyal, écrivain facile et judicieux... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 48 ; Plon, 1962*).

Jacques MESNARD (1792-1858)

Avocat libéral sous la Restauration, il fut nommé en août 1830 avocat général à Poitiers, ensuite procureur général à Grenoble, puis à Riom., il entra à la Cour de cassation en 1841. Il fut créé pair en septembre 1845. Louis-Napoléon le nomma président de chambre en 1851, puis sénateur dans la première promotion en 1852.

C'était un membre de la Cour de cassation, d'un esprit de quelque valeur, pédant et lourd, mais pénétrant. Il est mort vice-président du Sénat (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 186, n.2*).

Francisque MICHEL (1809-1887)



PHOTO BY NADAR; © BIBLIOTHÈQUE NATIONAL DE FRANCE

Un fouilleur de chartes, quelquefois si préoccupé de ses recherches de la journée, qu'il oubliait qu'il venait avec un feutre du temps de Louis XIII et des souliers jaunes (*A. Dumas : Mes Mémoires ; Robert Laffont, coll. Bouquins, t. 1, p. 960*).

Richard MILNES, lord HOUGHTON (1809-1885)

Écrivain anglais, membre du Parlement, il fut le protecteur d'écrivains de toutes sortes. Il était célèbre dans Londres pour ses déjeuners où se retrouvaient des gens d'intérêt, de talent et de situation sociale très divers.

Milnes était un garçon d'esprit qui faisait et, ce qui est plus rare, qui disait beaucoup de bêtises. Combien ai-je vu de ces figures dans ma vie dont on peut affirmer que les deux profils ne se ressemblent pas : homme d'esprit d'un côté et sot de l'autre. Je n'ai jamais vu Milnes qu'engoué de quelqu'un ou de quelque chose (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 209*).

Marco MINGHETTI (1818-1886)

Minghetti est un vieux garçon qui doit avoisiner la cinquantaine et qui désespérait du mariage. Il n'est pas désagréable de sa personne et il est plein de mérites et d'esprit. Ce n'est pas, je crois avec sa raison qu'il se marie, mais qu'importe (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 179*).

Ministère du 12 mai (1839)

Soult, président du conseil et ministre des affaires étrangères
 Duchatel, ministre de l'intérieur
 Villemain, ministre de l'instruction publique
 Teste, Garde des Sceaux
 Passy, ministre des finances
 Dufaure, ministre des travaux publics

C'était, par rapport à l'administration antérieure, quelque chose comme le ministère Martignac de la Restauration. il était faible, bienveillant, mesuré, peu attaqué et il ménageait tout le monde (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 264 ; Plon, 1960*)

Ministère du 1er mars (1840)

Thiers, président du conseil et ministre des affaires étrangères
 Rémusat, ministre de l'intérieur
 Vivien, Garde des Sceaux
 Jaubert, ministre des travaux publics
 Gouin, ministre du commerce
 Pelet de la Lozère, ministre des finances
 Amiral Roussin, ministre de la marine
 général Cubières, ministre de la guerre

Ministère du 29 octobre (1840)

Soult, président du conseil,
 Guerre : maréchal Soult - général Moline de Saint-Yon (1845)
 Affaires étrangères : Guizot
 Intérieur : Duchatel
 Finances : Humann - Laplagne - Dumon (1847)
 Villemain, ministre de l'instruction publique
 Travaux publics : Dumon - Jayr (1847)

Garde des Sceaux : Martin du Nord - Hébert (1847)

Marine : Amiral Mackau - Napoléon Lannes de Montebello (1847)

Lord Gilbert MINTO (1782-1859)



Nous fûmes appelés à voir un grand seigneur anglais, lord Minto, longtemps ambassadeur dans des postes très importants, beau-père du premier ministre, qui frappait à la porte du Quirinal pour demander une audience au Pape (...).

Lord Minto fut tout de suite reçu avec acclamation dans les réunions bruyantes qui se tenaient dans toutes les villes, célébré par tous les organes de la presse, absolument comme s'il eût eu derrière lui les cent mille soldats que la France ne voulait pas mettre à la disposition de sa voisine. Son voyage ne fut qu'une longue ovation.

Lui-même était un brave homme, d'esprit simple, un peu court, animé d'intentions droites, un peu étonné, un peu contrarié de se voir exploiter de cette manière, mais, comme tous les Anglais, entendant mal les affaires et surtout les habitudes du continent, et ne comprenant pas que des meetings, des processions avec des bannières, des journaux sans frein eussent plus de conséquence à Rome, au siège de la catholicité, ou aux portes de Milan, au vu des baïonnettes autrichiennes, que dans Piccadilly, ou à Manchester ou à Birmingham. Il se laissait faire et porter en triomphe, sans se douter que l'hommage à lui rendu n'était qu'un épigramme à d'autres adresses (...).

Quant au Pape lui-même, flatté d'une visite qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait reçue, il accueillait bien lord Minto qui, ayant à traiter avec lui des intérêts des catholiques de Malte, du Canada et d'Irlande, commençait en général les audiences par des compliments dont l'habitude n'avais pas encore fait perdre le goût. Une fois

cependant le pauvre Pape commença à trouver qu'on en prenait trop à son aise avec lui. Ce fut un jour où le *Maestro da camera*, tout effaré, entra chez lui pour lui dire : “*Ecco il signor ambasciatore d’Inghilterra chi viene da sua Santita con un pantalon quadrillé.*” Effectivement, lord Minto, ignorant que l'étiquette obligeait à n'entrer chez le Pape qu'en tenue de cérémonie, était venu frapper à la porte, comme chez la Reine d'Angleterre, en costume ordinaire de ville avec un pantalon à carreaux d'étoffe écossaise. Ce pantalon semblait au bon chambellan le symbole de la Révolution triomphante. C'était la répétition des souliers sans boucles de Roland au conseil de Louis XVI ! N'est-il pas surprenant que dans toutes les révolutions, les détails même se ressemblent (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 169-171*).

Matthieu MOLÉ (1771-1855)

Molé, doué de toute la sagacité, de toute la dextérité nécessaire pour tourner des obstacles, éviter des dangers et même se tirer d'un mauvais pas, était un de ces hommes d'Etat que j'ai connus les moins propres à concevoir et à suivre un grand dessein, à embrasser les vues d'ensemble d'une administration prévoyante ; il était, à un point incroyable, étranger au maniement et à la connaissance des intérêts généraux et permanents de la société. Sur les questions qui se disputent habituellement dans les Chambres, il n'y avait rien à attendre de lui, pas même une apparence de conversation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1960, t. 3, p. 223-224*).

Molé avait fondé son pouvoir sur de petits sentiments, entretenus par de petits moyens. Il avait corrompu les esprits dans la Chambre et au dehors, moins encore en achetant assez effrontément quelques malheureux qu'en faisant appel aux passions de la médiocrité. Il avait beaucoup nui à la politique de la monarchie, vouée nécessairement, sauf quelques cas exceptionnels, à la prudence et à la circonspection, en ne relevant pas cette politique, en ne la déguisant pas par les qualités, les motifs et les talents de son principal représentant. Cette politique avait, plus que toute autres, besoin d'être rehaussée par le grand caractère de Périer, ou l'éloquence majestueuse de Guizot. Avec sa belle figure et ses bonnes manières, Molé hors des salons, Molé en public, était, si je puis dire, trop étriqué pour couvrir la royauté. Aussi lui a-t-il fait un mal durable... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 241*).

Sa maxime, la maxime de toute sa vie, est qu'il faut accepter le gouvernement que les événements vous envoient, le servir même, ou tout au moins en tirer le meilleur parti possible ... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, T. 4, Plon, 1962, p. 369*).

Molé, avec tout son esprit, était une caillette politique. Il aimait à plaire par la causerie, à paraître bien informé... (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, T. 4, Plon, 1962, p. 458).

Je ne sais, au fond, ce que /M. Molé/ pensait de mon père qui, dans une carrière parallèle à la sienne, s'était trouvé tantôt en alliance, tantôt en opposition avec lui. Son tempérament était trop ombrageux et sa vanité trop susceptible pour qu'il ait jamais pris tout à fait en amitié ses égaux et ses émules : et de la haine cordiale qu'il portait à M. Guizot, quelque chose devait bien rejaillir sur ceux qui avaient le tort de ne pas la partager. Mais c'était peut-être l'homme le mieux élevé que j'eusse jamais rencontré, et cette perfection de manières lui avait appris à dominer toujours la vivacité de ses sentiments. Il avait dû les plus grands succès de sa vie politique à un art consommé de s'insinuer dans les bonnes grâces de quiconque, placé soit dessus, soit au dessous de lui, avait à l'approcher.

C'était homme par homme, par des ménagements et même des flatteries personnelles, qu'il avait réussi à se faire une majorité parlementaire, et il aimait surtout à séduire ceux qu'il savait lui être hostiles, ne négligeant personne, surtout pas la jeunesse. Il essayait son charme sur moi, et sans me laisser gagner, je me laissais faire (A. de Broglie, *Mémoires* ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 79).

général Alexandre MOLINE de SAINT-YON (1786-1870)

Sous-lieutenant en 1805, il fit les campagnes de Prusse et l'Espagne avec le maréchal Soult jusqu'en 1813. Chef d'escadron, il était à l'état-major de l'empereur à Ligny et Waterloo. Il fut mis en demi-solde et fit de la littérature (des livrets d'opéra et des comédies). Réintégré comme colonel en 1830, général en 1835 et lieutenant général en 1844, Soult le prit comme directeur du personnel et des opérations au ministère. Il fut fait en même temps quand officier de la Légion d'Honneur, pair de France et ministre le 10 novembre 1845. Il se retira le 9 mai 1847, étant en désaccord avec la majorité.

C'était un officier lettré, auteur de quelques poèmes d'opéra, grand amateur de musique, d'ailleurs galant homme. Il n'avait aucune position militaire, n'ayant guère servi que dans les états-majors et les bureaux. Il n'était peut-être pas plus incapable qu'un autre, mais il avait au-dessus de lui le maréchal Soult, au-dessous le maréchal Bugeaud, et ne paraissait pas plus en état de résister à l'un qu'à l'autre (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 119).

comtesse MOLLIEN

Veuve du ministre, femme douce et respectable (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 28 n.1*).

Charles de MONTALEMBERT (1810-1870)

Publiciste, ami de Lacordaire, il devint en 1844 un des chefs du parti catholique et fut député d'extrême droite à la Constituante. Il entra à l'Académie française en 1852.



Son discours fut excellent (...). Il fut vif dans son attaque, sans être aussi hargneux et aussi outrageant qu'à son ordinaire. Une certaine peur tempérait son insolence naturelle et posait des limites à son humeur paradoxale et bataillante, car, comme tant d'autres gens de paroles, il avait bien plus de témérité de langage que de hardiesse de cœur (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 215*).

Les rapports très intimes et presque quotidiens que l'intérêt d'une cause commune à défendre allait me donner avec lui me permirent de pénétrer plus avant que je n'avais fait jusque-là dans le secret de son caractère. Je le trouvais encore plus courageux, plus désintéressé de tout désir d'ambition et de gloire personnelle, plus prêt à tous les sacrifices que je ne me l'imaginai. L'infatigable activité de son esprit, l'abondance naturelle de son éloquence, qui débordait même dans sa correspondance intime avec tout l'éclat et tout le feu qui avait si souvent ravi électrisé de grandes assemblées, me remplissaient d'admiration. Mais l'extrême vivacité avec laquelle il embrassait des idées auxquelles il ne songeait pas la veille, l'impossibilité de lui faire accepter le moindre ménagement dans leur expression, de lui faire écouter un conseil de prudence humaine, rendaient parfois les rapports assez difficiles (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 270-271*).

Il n'y avait pas un article proposé /au *Correspondant*/ qu'il ne lût et n'annotât lui-même, et la composition du numéro (alors mensuel) était sa grande

préoccupation. Cette faculté de descendre dans les moindres détails, cette exactitude dans les petites choses chez un homme qui tendait toujours aux grandes, et même un peu vite, sans toujours mesurer assez ses pas, était un trait de caractère que je n'ai vu qu'à lui, et que je n'aurais jamais supposé (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 287*).

Comte Camille de MONTALIVET (1801-1880)

Membre du parti libéral sur la Restauration. Louis-Philippe le nomma ministre de l'Intérieur en 1830, puis ministre de l'Instruction publique et des Cultes et ministre de l'Intérieur une seconde fois. Montalivet abandonna la politique après la Révolution de 1848



Armande-Marie de MONTCALM, née de VIGNEROT du PLESSIS-RICHELIEU (1777-1832)

Mariée au marquis de Montcalm-Gazon, elle était l'aînée des 2 soeurs du duc de Richelieu. Jolie de visage et spirituelle mais quittant peu sa chaise longue à cause d'une douloureuse infirmité, elle réunissait dans son salon des hommes politiques et des écrivains. Elle protégea ainsi les débuts de Lamartine. Elle était une des premières admiratrices et des anciennes amies de Chateaubriand.

Madame de Montcalm était l'aînée des deux sœurs du duc de Richelieu. Un très mauvais état de santé l'autorisait à ne point quitter une chaise longue, et l'espoir de dissimuler sa taille lui donnait la patience de se soumettre à cette suggestion. Elle montrait un beau visage, et le reste de sa personne était enveloppé de tant de garniture, de châles, de couvre-pieds que sa difformité était presque entièrement cachée (...).

Madame de Montcalm, avec un esprit beaucoup plus cultivé, était, à mon sens, bien moins aimable que sa sœur. Fort exigeante, elle voulait, avant tout, être admirée de gens capable d'apprécier un mérite qu'elle croyait transcendant. L'autre ne pensait qu'à s'amuser avec les premiers venus.

Peut-être suis-je partiale dans mon jugement des deux sœurs. J'étais fort liée avec la cadette ; il m'était difficile de rester neutre entre elles. En ayant

récioproquement l'une pour l'autre les procédés les plus nobles, les plus délicats dans les circonstances importantes, elles se taquinaient et se chagrinaient si constamment dans tous les petits détails de la vie journalière qu'elles en étaient venues à se détester cordialement. Les personnes de leur intimité se trouvaient nécessairement influencées et conduites à prendre parti.

Quoi qu'il en soit, monsieur de Richelieu accordait une préférence marquée à madame de Montcalm. Il passait chez elle la plus grande partie de ses soirées, ce qui lui facilitait le moyen d'attirer autour de sa chaise longue toutes les notabilités françaises et étrangères (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 19-20*).

Anatole de MONTESQUIOU-FEZENSAC (1788-1878)



Un sot plein de bonnes intentions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 30 n. 1*).

Abbé François-Xavier de MONTESQUIOU-FEZENSAC (1756-1832)



C'est encore une de ces personnes d'esprit que je n'ai jamais su apprécier. Je ne lui en refuse pourtant pas ; mais il l'a employé à faire des sottises comme homme public et à se rendre insupportable par son aigreur comme homme privé (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 16*).

Eugénie de MONTIJO (1826-1920)



L'impératrice Eugénie en 1864 par Winterhalter

Eugénie de Teba était la fille de la comtesse de Montijo, anglaise de médiocre naissance, épousée par un grand d'Espagne, pour sa beauté et pour sa fortune, et qui tenait à Madrid le seul salon où l'on fût reçu à l'européenne (...). Ses deux filles, dont l'une, la duchesse d'Albe, venait de se marier, aidaient très bien leur mère à faire bon accueil aux étrangers. Chose singulière : la jeune Eugénie, que sa beauté devait placer sitôt après sur un trône, passait alors pour la moins agréable des deux.

La couleur rouge de ses cheveux lui faisait tort : on n'avait pas alors réhabilité contre un injuste dédain cette nuance dont les peintres italiens ont tiré souvent si bon parti. Mais si sa figure n'était pas justement appréciée, en revanche, sa conversation vive et piquante lui avait déjà fait une réputation. On la trouvait bien un peu libre dans ses manières, sinon dans ses propos, et visant à une originalité un peu inquiétante. Rien ne donnait moins l'idée du caractère qu'elle devait montrer plus tard, supportant, sans être trop éblouie, une grandeur inespérée, toujours convenable, bien que frivole dans ses jours de prospérité, digne et courageuse dans le malheur (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 103-104*).

Edmond de MONTGUYON

Edmond de Montguyon était auprès de /la duchesse d'Orléans/ et s'était attaché à sa fortune, sans cependant s'expatrier, faisant de longs séjours en France. Il avait bonne envie de se mêler de politique et se mêlait tant qu'il pouvait de la

conversation. C'était un orléaniste très conservateur, tranchant, absolu, cassant et dénué de tact et d'esprit. Il était très dévoué, cherchait à dominer et, s'il y eût réussi, son influence n'eût pas été bonne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, T. 4, Plon, 1962, p. 465*).

Des aide de camp du prince, il n'était resté qu'Edmond de Montguyon, très assidu, très sincère dans son attachement, mais cassant, malveillant, soutenant sans esprit des opinions raides et étroites, et cherchant à exercer de l'influence et surtout à faire croire qu'il menait tout (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 30*).

duc de MONTPENSIER

Par sa position, comme par ses habitudes, Il était étranger aux destinées et même aux préoccupations de ses frères, avec lesquels, je crois, l'intimité et la sympathie n'ont jamais été complètes, quoiqu'il fût, comme le plus jeune, le favori de la Reine. Sa conversation est spirituelle, et avec une dose de causticité de plus, rappelle celle du Roi. Il a de plus que lui le goût des lettres et quelque dévotion ; il est devenu assez espagnol et n'est plus français qu'en amateur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 31*)

Alfred Eugène de MONTREUIL (1802-1866)

Représentant de l'Eure, il sera également député au Corps législatif.

Une sorte de Philinte, mêlé par tiers de légitimisme, de dévotion et de platitude (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 310*).

MONTROND

Montrond était un homme du monde assez déconsidéré, assez redouté, s'imposant par son aplomb, par sa réputation d'esprit, par l'appui de quelques amitiés qu'il avait su conserver. Il avait peu d'argent, et il ne pouvait s'en passer. Comme tous les joueurs il n'était pas fort difficile sur les moyens de s'en procurer. Il avait accès auprès du roi qu'il avait connu en Sicile à l'époque de son mariage. Il en obtenait quelques secours et surtout des recommandations à ses ministres. Il rôdait alors autour de celui des Affaires étrangères ou de l'Intérieur, et leur soutirait quelques billets de mille francs ; qu'ensuite il fut disposé à leur donner un avertissement, surtout dans leurs intérêts propres, qu'il se fût même volontiers mêlé d'une intrigue, cela n'est pas douteux. Le désir de se montrer entendu en politique et digne élève de l'école de Talleyrand était une de ses prétentions. Ses conversations avaient surtout pour but de rapprocher le roi et ses ministres et de leur indiquer

respectivement les moyens d'être bien ensemble. Beaucoup de gens auraient fait gratuitement le même métier, et ce qu'il touchait sur les fonds secrets tenait plus de l'aumône que du salaire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 378-379 ; Plon, 1960*).

MORNY

Morny (...) n'avait nul esprit de conversation ; sa voix et son accent étaient vulgaires, sans expression, sans facilité ni grâce. Et quoique ses manières rappelassent Flahaut, il était commun (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 138*).

Je ne doute pas que ce fut Bonaparte qui l'entraîna, et non lui qui poussa Bonaparte. Et voici le point que je loue dans sa conduite. Il se fit oublier dans la Chambre, parut étranger à la politique, évita plutôt les conversations sur les affaires avec les gens qu'il avait toujours recherchés, tels que Thiers, et s'étudia évidemment à n'éveiller ni attention ni soupçon ; ce qui le soutenait ainsi plus que l'ambition contre les suggestions de la vanité, c'était un sentiment plus sérieux, la passion de l'argent. Il était ruiné, il voulait refaire sa fortune. Élevé chez sa grand-mère, Mme de Souza, vieille joueuse qui mangeait tout à la loterie, il avait conservé quelque chose d'une cupidité inconnue à son père (...).

J'ai souvent pensé que si Balzac eût vécu, il aurait cordialement admiré le 2 décembre et particulièrement Morny. Le mépris de tout principe, l'indifférence absolue à la morale relevée par une dose suffisante de dissimulation et de résolution, la confiance dans la force, la politique appuyée sur toutes les faiblesses et toutes les bassesses du cœur humain et réduite à la requête à tout prix, pour ceux qui la pratiquent, des extrêmes jouissances de la fortune et du luxe, tel est bien l'idéal de grandeur de ces sybarites, moitié crânes, moitié aigrefins, les héros du célèbre romancier. Ce caractère, avec des nuances diverses, se montra dans les triomphateurs du 2 décembre : Saint-Arnaud, Fleury, Edgar Ney, et les comparses du Jockey Club qui figuraient à la suite de Morny. Ce fut autant un coup de bourse qu'un coup d'état. Le caractère se retrouve dans Louis Bonaparte, rehaussé, je veux bien l'avouer, par quelque chose de plus ; mais il est à l'état pur dans Morny. Balzac aurait aussi proclamé en lui le parfait aristocrate, et ses élèves, les journalistes de la petite presse, n'ont pas manqué de l'y trouver. Telle est l'idée que ces roués de la littérature se font du grand seigneur. À cela près que Morny avait une obligeance ouverte et serviable, sa bourse mise à part, pour ses compagnons de plaisir, on ne saurait citer de lui de qualités aimables ; il était sans politesse, sans agrément, sans facilité ; sa conversation lourde et stérile n'avait ni fond ni traits ; il était ennuyeux. On ne peut, sous ce rapport, le comparer à son père dont on a cru qu'il était une heureuse copie. Flahaut avait une belle figure franche et bienveillante, des manières élégantes et simples. Il couvrait son peu d'esprit de sa bonne mine. Il était d'un temps où ses pareils pouvaient faire des dettes, mais ne faisaient pas d'affaires. On

ne cumulait pas alors les calculs de l'usurier avec les désordres du dissipateur. Flahaut était un gentleman et Morny un chevalier d'industrie, et tel est le cours du temps que le gentleman admire le chevalier d'industrie et se glorifie de l'avoir mis au monde (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 492-493*).

Louis MORTIMER-TERNAUX (1808-1876)

Neveu du manufacturier, maître des requêtes au Conseil d'État, il fut élu député de Rethel en 1842 et sera représentant des Ardennes en 1848 et 1849. Il se consacra, après le coup d'État, à ses études d'histoire de la Révolution.

Fanny MOSSELMANN épouse LE HON

Fanny Mosselmann, mariée à un belge assez laid, assez lourd, médiocrement digne, avait conquis vite toute la puissance que lui permettaient sa fortune et sa beauté. L'éclat de ses toilettes et de ses coquetteries avait fait beaucoup parler d'elle. Elle avait l'esprit d'une grande grisette, avec une certaine intelligence des affaires et de l'intrigue. Le duc d'Orléans avait été son amant, avant ou après Bresson qui l'avait vivement aimée, et était resté longtemps sans comprendre qu'elle pût ne pas lui avoir été fidèle pendant qu'il courait toutes les capitales de l'Europe. Son second fils, Léopold, est le portrait vivant de Bresson. Devenue tout à fait indépendante depuis que son mari, cessant d'être ministre belge à Paris, n'y faisait plus que de rares apparitions, elle avait bâti et meublé avec ce qui nous paraissait alors un grand luxe, un gros hôtel au Rond-Point des Champs-Élysées. Morny, qui vivait maritalement avec elle, s'était installé dans une maison contiguë, qui communiquait par un passage avec la sienne, et dont l'architecture rappelait la forme des logis de chien. "C'est la niche à Fidèle", avait dit Vatout qui était des amis de la maison.

Encore jolie et brillante, Mme Le Hon avait une bonne maison, mais peu de liaisons dans la bonne compagnie. Ma femme, dont l'esprit était libre et indulgent, l'avait toujours bien traitée. Elle lui en savait gré. Elle l'invitait de temps en temps. Les dîners étaient excellents et assez gais (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 137-138*).

Bernard MULÉ (1803-1888)

Fils d'un tonnelier, employé de commerce, membre de la Charbonnerie en 1822, il prit part à la Révolution de 1830 à Toulouse, dirigea la campagne des banquets réformiste en 1847, souleva le peuple en février 1848 et installa au Capitole une municipalité républicaine ; il fut nommé représentant en avril, fut interné quelques temps au lendemain du Coup d'Etat et déporté en Algérie dans la crise de 1856. Il échoua à toutes les élections de 1863, 1869 et 1871.

C'était un vieillard d'une figure ouverte et respectable, encore actif et animé. Il était pauvre, gagnait sa vie dans un commerce modique en blés, en tuiles, etc. Il paraissait avoir les mœurs et les vertus privées du républicain. Il avait peu d'éducation, point d'esprit, ayant toujours vécu dans le monde démocratiquement conspirateur ; il en avait les préjugés plutôt que les passions ; ses préjugés étaient sans âcreté et ses passions sans violence, et il aurait été raisonnable et modéré, si une excessive vanité, le sentiment exalté de ce qu'il avait souffert pour la cause ne lui avaient donné un besoin jaloux de popularité et une défiance générale qui l'empêchaient d'être aussi sincère dans sa conduite qu'il l'était dans ses opinions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 155*).

Sophie MUNSTER, épouse LAIDIERES

Fille d'un juif, marchand de pierreries, et femme d'un aide de camp du roi qui était un sot et un méchant poète. Elle était très jolie et très bonne femme du véritable demi-monde, ou du moins menant la vie du monde dans de fort honnêtes salons et une vie de courtisane inavouée dans son intérieur ou elle s'était fait une cour de ses amants (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 371*).

Prince Lucien MURAT

Murat n'avait pour lui que d'être le fils de Caroline Bonaparte, car il était insignifiant et conservateur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 416, n.1 ; Plon, 1962*).

NAPOLEON III (1808-1873)



Il est premièrement impossible de se douter qu'on est devant un Bonaparte (...). La ressemblance avec Morny atteste que le sang des Beauharnais a pris le dessus dans les veines de son frère. En effet, par plus d'un trait de sa physionomie morale, il est bien le fils d'Hortense.

Un long visage et des traits lourds, un teint livide et maladif, un grand nez de perroquet, une bouche gâtée comme tous les Beauharnais, point de regard, des yeux nuls, petits, de la couleur des joues et à qui leur tour plissé ne donne d'autre expression qu'un soupçon de lubricité, enfin une tête trop longue pour son corps, trop long lui-même pour ses jambes, des gestes lents et apprêtés, une démarche molle et comme embarrassée dans les reins, un son de voix sourd et nasillard, une manière de parler froide et monotone. Voilà l'homme physique, il est fort déplaisant ; malgré tout cela, il a l'air d'un homme bien élevé, mais étranger, empesé et gauche. Ses mouvements cadencés rappellent le beau Léandre. Il accueille les gens avec une extrême politesse, mais sans aisance. Il leur adresse des banalités bientôt épuisées, et la stérilité de son expression fait souvenir à tout coup du vers de Molière. Lui-même a dit qu'il n'aimait pas la conversation ; on devine pourquoi en l'écoutant, et sa figure éteinte, immobile, ne supplée pas à l'insuffisance de la parole. Au total, ce qui domine en lui, c'est l'insignifiance.

Il trompe de mine, pourtant. Ce n'est pas un homme ordinaire. À toute force, si l'on voulait chercher un sens à sa physionomie, on y trouverait de la douceur et de la fausseté. C'est bien, en effet, ce que l'impératrice Joséphine avait pu transmettre à sa fille, qui relevait cela par une sorte de négligence sentimentale et par une imagination légère et romanesque. Remuante et futile, intrigante avec grâce, Hortense était aimable et dolente. Sa morale, sa littérature, sa politique était de celles qui défraient l'Opéra-Comique. Elle avait appris à donner une teinte chevaleresque, un vernis troubadour aux calculs et aux menées de la coquetterie ambitieuse. A y bien regarder, un peu de tout cela se retrouve chez son fils, dans ses tendances chimériques et dans la puérité de ses prétentions, dans la frivolité de

ses goûts ; on le voit dans sa représentation, dans son rôle de souverain, jusque dans son attitude politique, porter des combinaisons de maître de ballet. Mais il ne faut pas se laisser prendre et croire qu'on a affaire avec lui qu'à un artiste manqué, qu'à un amateur de clinquant, de moeurs douces et d'un goût mesquin.

Plus d'un habile en a été dupe. Il lui manque tant des qualités d'un homme de mérite ordinaire, jugement, instruction, conversation, expérience, tout cela chez lui est sujet à tant de lacunes qu'on est prompt à le classer au-dessous du médiocre. (...) Mais cet idiot est doué d'une faculté rare et puissante, celle de mettre du sien dans les choses humaines. C'est un don qui ne se rencontre guère chez les hommes d'État de ce siècle. L'esprit du temps, l'empire de l'opinion, la force des choses ne laissent à la plupart des hommes qui se mêlent aujourd'hui du gouvernement, que la liberté de suivre le courant et de faire avec plus ou moins de talent ce que d'autres et quelquefois tous les autres ont pensé. Guizot et Thiers, - moins que Guizot mais Thiers aussi - ne savent guère que cela. Bien d'autres, avec moins d'esprit, moins d'éclat, auraient fait ce qu'ils ont fait. Il n'en est pas de même de Louis Bonaparte. Sa présence a changé le cours de l'histoire. On me dira que c'est à cause de son faux jugement, de ses idées aventureuses, de sa mauvaise tête enfin. Soit, mais ce n'est pas sa droiture de sens que je vante, je dis seulement que celui qui fait intervenir son imagination dans les affaires du monde et produit et modifie des événements en vertu de sa fantaisie possède je ne sais quel don de hardiesse et de force, qui le tire de la foule et le met au rang des personnages historiques.

Avec une éducation de prince exilé, son instruction incohérente et superficielle, les rêvasseries d'un esprit oisif, ses goûts de paresse et de plaisir, ses habitudes de dissipation, il lui a fallu certainement des facultés d'une certaine valeur pour ne pas tomber dans l'inertie intellectuelle, pour produire ce mélange d'idées fausses et justes, de visions saugrenues et d'inspirations heureuses qui ont croisé la trame bariolée de sa vie. Les zéloteurs de la légitimité pourront y voir la preuve de la vertu de ce principe qui, même mal appliqué, devient un appui et un mobile puissant, mais il est certain que la foi de Louis Bonaparte dans sa prédestination politique, sa confiance dans l'étoile de sa dynastie est un légitimisme nouveau style, une religion du droit divin selon le siècle, qui chez lui, comme dans une partie des populations venues à lui, est ce qui ressemble le plus au sentiment que nos bourboniens essaient d'éprouver et de répandre en faveur de leur prétendant. Si ce sentiment est quelque part aujourd'hui, il est dans le bonapartisme populaire, et l'idée qui y correspond a pris de bonne heure possession de l'esprit de Louis. Il le doit à sa mère, car toute superstition est d'origine maternelle. Je crains bien que, par la réflexion et l'expérience, il n'ait depuis transformé la sienne et fait d'un dogme un moyen politique. Mais tout ce qui a jeté sa première racine dans l'imagination garde un certain empire en devenant calcul et continue de dominer celui-là même qui s'en sert pour tromper les autres. Ce qui a été de bonne foi garde de sa force dans la mauvaise foi, et les fondateurs de religion peuvent être en même temps enthousiastes et imposteurs. De quelque manière donc que Louis Bonaparte conçoive sa vocation à l'Empire, cette idée qui ne l'a jamais quitté, qui l'a jeté dans

les aventures les plus extravagantes, l'a constamment soutenu dans la poursuite du pouvoir suprême, lui a inspiré une exaltation froide qui trouve toute simple la plus imprévue des fortunes. Il ne s'est jamais étonné d'être tout-puissant.

Un esprit d'une certaine fécondité, mais lente et laborieuse, une volonté assez forte, souvent égarée par l'imagination, l'ignorance et la vanité, un jugement hasardeux mais que la nécessité contient ou rectifie, voilà ses qualités, assez bien servies par une dose suffisante de sang-froid, de patience, de dissimulation, d'obstination, qui explique le bien et le mal de la conduite de Napoléon III. Comme homme d'exécution, il ne se maintient pas au même rang ; il n'a ni présence d'esprit, ni ressources ; il est embarrassé et indécis. Il ne manque pas de courage ; il a des éclairs de hardiesse, mais quand le danger est sensible, soudain, immédiat, il se trouble et perd la tête, comme on l'a vu pendant les jours qui ont suivi l'attentat d'Orsini. En général, tout ce qui est subi le dépasse. Il a besoin de temps ; il faut qu'il rêve aux choses en fumant, comme un despote d'Orient, pour prendre un parti. Il s'y refuse le plus longtemps possible, et abrite son irrésolution derrière son imprévoyance. Lorsque, enfin, sa volonté est faite, il la notifie avec une certaine autorité ; mais si, pour être obéie, elle avait besoin de se transformer en un commandement précis, détaillé, pratique, il en serait incapable, encore moins de vaincre la résistance et de décider l'hésitation ; n'ayant point de feu, il ne peut enflammer personne, et l'on ne saurait guère être moins doué que lui du don d'agir sur les autres, de les entraîner et de les séduire. Il est singulier qu'un prétendant, un chef de parti, un artisan de complot, ait été aussi complètement dénué de tout ce qui gagne les hommes, les persuade et en fait des partisans zélés et des instruments dociles. La facilité avec laquelle il enrôla dans sa bande, pour l'attentat de 1851, tous les gens dont il eut besoin, n'en n'est que plus extraordinaire.

Ces lacunes dans l'aptitude politique, cette incapacité absolue de payer de sa personne dans les affaires autrement que par une volonté presque toujours péniblement conçue, semblent en contradiction avec les succès inouïs de son aventureuse ambition ; et cependant je n'ai pas chargé le portrait. Des hommes qui lui ont témoigné moins d'aversion que moi, Thiers, Broglie, Guizot, parlent de lui bien plus légèrement et comme d'un homme au-dessous du médiocre. J'ajoute qu'on peut, en effet, le juger ainsi (...). Se peut que des hommes très incomplets, dépourvus d'apparence de la supériorité, soit dans le gouvernement fort ou fort au-dessus de bien des êtres distingués, imposants, entraînants, qui sont en droit de les juger avec dédain et qui, mis aux mêmes épreuves, ne les égaleraient pas (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, pp. 359-362*).

Il était très supérieur à ce que sa vie antérieure et ses folles entreprises avaient pu faire penser à bon droit de lui. Ce fut ma première impression en le pratiquant. Il déçut sur ce point ses adversaires et, peut-être plus encore ses amis, si l'on peut donner ce nom aux hommes politiques qui patronnèrent sa candidature. La plupart de ceux-ci le choisirent, en effet, non à cause de sa valeur, mais à cause de sa médiocrité présumée. Ils crurent trouver en lui un instrument dont ils pourraient

user à discrétion, et qu'il leur serait toujours loisible de briser à volonté. En quoi ils se trompèrent lourdement.

Louis-Napoléon avait, comme homme privé, certaines qualités attachantes : une humeur bienveillante et facile, un caractère humain, une âme douce et même assez tendre, sans être délicate, beaucoup de sûreté dans les rapports, une parfaite simplicité, une certaine modestie pour sa personne au milieu de l'orgueil immense que lui donnait son origine, plus de fidélité à la reconnaissance qu'aux ressentiments. Capable de ressentir de l'affection, il était propre à la faire naître chez ceux qu'il approchait. Sa conversation était rare et stérile ; chez lui, nulle art pour faire parler les autres et se mettre en rapport intime avec eux ; aucune facilité à s'énoncer lui-même, mais des habitudes écrivassières et un certain amour-propre d'auteur. Sa dissimulation, qui était profonde comme celle d'un homme qui a passé sa vie dans les complots, s'aidait singulièrement de l'immobilité de ses traits et de l'insignifiance de son regard : car ses yeux étaient ternes et opaques, comme ces verres épais destinés à éclairer la chambre des vaisseaux qui laissent passer la lumière, mais à travers lesquels on ne voit rien. Très insouciant du danger, il avait un beau et froid courage dans les jours de crise et, en même temps, chose assez commune, il était fort vacillant dans ses desseins. On le vit souvent changer de route, avancer, hésiter, reculer à son grand dommage : car la nation l'avait choisi pour tout oser, et ce qu'elle attendait de lui, c'était l'audace et non la prudence. Il avait toujours, dit-on, été très adonné au plaisir et peu délicat dans le choix. Cette passion de jouissances vulgaires et ce goût du bien-être s'était encore accru avec les facilités du pouvoir. Il y alanguissait chaque jour son énergie, y amortissait et rabaisait son ambition même. Son intelligence était incohérente, confuse, remplie de grandes pensées mal appareillées qu'il empruntait tantôt aux exemples de Napoléon, tantôt aux théories socialistes, quelquefois aux souvenirs de l'Angleterre où il avait vécu ; sources très différentes et souvent fort contraires. Il les avait péniblement amassées dans des méditations solitaires, loin du contact des faits et des hommes, car il était naturellement rêveur et chimérique. Mais, quand on le forçait de sortir de ces vagues et vastes régions pour resserrer son esprit dans les limites d'une affaire, celui-ci se trouvait capable de justesse, quelquefois de finesse et d'étendue, et même d'une certaine profondeur, mais jamais sûr et toujours prêt à placer une idée bizarre à côté d'une idée juste.

En général, il était très difficile de l'approcher longtemps et de très près sans découvrir une petite veine de folie, courant ainsi au milieu de son bon sens, et dont la vue, rappelant sans cesse les escapades de sa jeunesse, servait à les expliquer.

On peut dire, au demeurant, que ce fut sa folie plus que sa raison qui, grâce aux circonstances, fit son succès et sa force : car le monde est un étrange théâtre. Il s'y rencontre des moments où les plus mauvaises pièces sont celles qui y réussissent le mieux. Si Louis-Napoléon avait été un homme sage, ou même un homme de génie, il ne fût jamais devenu président de la République.

Il se fiait à une étoile ; il se croyait fermement l'instrument de la destinée et l'homme nécessaire. J'ai toujours cru qu'il était réellement convaincu de son droit, et je doute que Charles X ait jamais été plus entiché de sa légitimité qu'il l'était de la

sienne ; aussi incapable, du reste, que celui-ci, de rendre raison de sa foi : car s'il avait une sorte d'adoration abstraite pour le peuple, il ressentait très peu de goût pour la liberté. Le trait caractéristique et fondamental de son esprit, en matière politique, était la haine et le mépris des assemblées. Le régime de la monarchie constitutionnelle lui paraissait plus insupportable que celui même de la République. L'orgueil que lui donnait son nom, qui était sans bornes, s'inclinait volontiers devant la Nation, mais se révoltait à l'idée de subir l'influence d'un parlement.

Il avait eu, avant d'arriver au pouvoir, le temps de renforcer ce goût naturel que les princes médiocres ont toujours pour la valetaille, par les habitudes de vingt ans de conspirations passées au milieu d'aventuriers de bas étage, d'hommes ruinés ou tarés, de jeunes débauchés, seules personnes qui, pendant tout ce temps, avaient pu consentir à lui servir de complaisants ou de complices. Lui-même, à travers ses bonnes manières, laissait percer quelque chose qui sentait l'aventurier et le prince de hasard. Il continuait à se plaire au milieu de cette compagnie subalterne, alors qu'il n'était plus obligé d'y vivre. Je crois que la difficulté qu'il avait à exprimer ses pensées autrement que par écrit l'attachait aux gens qui étaient depuis longtemps au courant de ses idées et familiers avec ses rêveries, et que son infériorité dans la discussion lui rendait, en général, le contact des hommes d'esprit assez pénible. Il désirait, d'ailleurs, avant tout, rencontrer le dévouement à sa personne et à sa cause (comme si sa personne et sa cause avaient pu le faire naître) ; le mérite le gênait pour peu qu'il fût indépendant. Il lui fallait des croyants en son étoile et des adoreurs vulgaires de sa fortune. On ne pouvait donc l'approcher qu'en passant à travers un groupe de serviteurs intimes et d'amis particuliers, dont le général Changarnier me disait, dès ce temps-là, qu'on pouvait les définir presque tous par ces deux mots qui rimaient ensemble : escrocs et marauds. En somme rien n'était au-dessous de ses familiers si ce n'est sa famille composée en majeure partie de vauriens et de drôlesses.

Tel est l'homme que le besoin d'un chef et la puissance d'un souvenir avaient mis à la tête de la France, et avec lequel nous allions avoir à la gouverner (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, pp. 301-305*).

Je ne tardai pas à m'apercevoir que cet homme, dont l'orgueil aspirait à tout conduire, n'avait encore su prendre aucune mesure pour être au courant de rien (...).

J'étais quelquefois effrayé en apercevant ce qu'il y avait de vaste, de chimérique, de peu scrupuleux et de confus dans ses desseins ; il est vrai qu'en lui expliquant l'état vrai des choses, je le faisais facilement convenir des difficultés qu'ils présentaient, car le débat n'était pas son fort. Il se taisait, mais ne se rendait pas (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 341-342*).

L'Empereur est difficile à servir. Il ne dit pas sa pensée, non qu'il vous trompe, mais il ne s'explique pas d'avance et attend au dernier moment. Et alors il n'est pas despotique ; mais son esprit est absolu, il n'admet pas, il n'écoute pas les objections pratiques. Les difficultés ne sont rien pour lui. La question d'argent par exemple, ne l'a jamais arrêté en aucune cause. Il s'étonne même, quand il trouve que le moment

est venu, que tout ne sois pas facile et prêt. Ordinairement. Il fait un peu à l'avance en conversation la confidence vague de quelque idée et ne paraît pas insister. Puis, un beau jour, il trouve extraordinaire qu'on n'y ait pas donné suite. "Mais je vous avais prévenu", dit-il (Verbigier de Saint-Paul, cité in : *C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 200*).

Dépourvu de tout les mérites oratoires que la France était accoutumée depuis plus de trente ans à trouver chez tous les hommes d'État, /Louis Bonaparte/ faisait à l'Assemblée la plus piteuse figure. Personne n'en parlait sans sourire. Quand un prudent Montagnard voulut une fois ressusciter contre lui la loi d'exil, il eut l'idée de se défendre lui-même à la tribune, et s'en tira si mal que l'auteur de la proposition la retira en disant qu'avec un tel prétendant on n'avait rien à craindre, et qu'il ne méritait pas qu'on le frappât d'ostracisme. Jamais talents réels ne furent plus cachés, ni illusion chez ses futurs ennemis ne fut plus complète (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 211*).

Il faut bien convenir que (...), bien loin de s'être diminué et affaibli pendant ses trois années de présidence, le prince avait grandi au contraire dans l'estime et dans la confiance publique, et qu'il devenait bien plus difficile de le faire descendre du pouvoir qu'il aurait été de l'empêcher d'y monter. Par quelles qualités avait-il obtenu ce résultat toujours très rare, de se trouver après l'épreuve, aussi et même plus populaire qu'auparavant ? c'était assez difficile à dire et sur et surtout nos amis, le voyant dénué des talents qui, sous le régime parlementaire, avaient fait la fortune des hommes publics, - l'éloquence, la capacité administrative, la connaissance variée et la culture de l'esprit, - avaient peine à le comprendre. C'était des qualités d'un autre ordre, une habileté patiente, un art de ne pas se compromettre entre les partis divers qu'une coalition fortuite avait groupés autour de lui, la puissance de dissimuler sa pensée, et quand il se décidait à parler en public, dans de rares circonstances, le don de trouver le mot juste, et celui qui répondait à la pensée générale. Bref, ce sot, ce fou, ce butor, comme M. Thiers aimait à l'appeler, avait joué, sans avoir l'air d'y toucher, tous ceux qui se moquaient de lui (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 231*).

duc Louis-Charles de NEMOURS (1814-1896)



Froid et silencieux, il était peu connu. On lui avait fait une réputation de légitimiste. Le vrai, c'est qu'il était un prince assez digne et un conservateur méticuleux, que l'embarras et la timidité faisaient passer pour hautain et qui, avec de l'intelligence et de l'acquis, avait l'air inerte et pesant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 294 ; Plon, 1960*).

Notre régent éventuel avait plus de valeur que ne lui en reconnaissait généralement l'opinion libérale. Il avait les qualités d'esprit et les sages préjugés d'un bon conservateur. Ajoutez-y quelque défiance de lui-même et un défaut absolu d'art et de penchant à faire valoir ses qualités. "Nemours", disait le roi en s'excusant du peu de modestie, "a ma sagesse sans mes talents". Mais une probité scrupuleuse, une grande application à ses devoirs, un jugement droit et calme, des connaissances solides et exactes, une capacité sans habileté, et, quand il est à l'aise, un esprit qui n'est pas sans finesse et sans agrément, voilà ce qui compense en lui le manque de dons par lesquels on gagne et conduit les hommes. Le duc d'Orléans, qui mettait le plus grand prix à tirer parti de ses frères, disait qu'il ne se gouvernait point par les conseils du duc de Nemours, mais qu'il ne faisait rien d'important sans le lui demander, et que, quand il se trouvait d'accord avec lui, il était tranquille (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 36-37*).

Nemours, moins brillant, moins hardi /que le duc d'Orléans/, mais contenu et concentré, avait (...) eu dans le monde quelques inclinations, mais assez sérieuses et pas toujours heureuses (...). En même temps qu'il avait de ces romans platoniques, comme tous les gens timides, il se dédommageait par des plaisirs vulgaires ; n'aimant pas le monde, il se plaisait à de petits ménages bourgeois avec des figurantes de théâtre. Ces différentes habitudes, ses passions malheureuses et ses plaisirs faciles le disposaient peu au mariage et c'est par obéissance, par ce qu'il devait à son père et à son rang qu'il se laissa marier. Quoique sa femme fût très belle et même attrayante, il fut d'abord pour elle d'une froideur maussade, et jamais il n'est allé plus souvent fumer dans le salon des aides de camp que pendant sa lune de miel. Cela se prolongea quelques temps et il y avait bien un an qu'il était marié qu'on parlait encore d'une vie de pot-au-feu qu'il menait avec une fille inconnue du corps de ballet de l'Opéra, sous les auspices de sa mère qui leur faisait la cuisine. Il fallut que le duc d'Orléans s'en mêlât ; il y employa le préfet de police et donna par ses mains une assez forte somme à la demoiselle et à sa mère pour qu'elles allassent faire et manger leur miroton en Angleterre. Le pauvre prince en eut du chagrin, et il ne cessa pas encore de bouder sa femme. Mais enfin, il se familiarisa ; peut-être moins embarrassée elle-même, l'embarrassa-t-elle moins, et après 1842 on n'entendit plus parler de rien (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 37-38*).

Le duc de Nemours penchait sans doute du (...) côté /droit/. C'est le tour de ses opinions. Mais c'est un esprit naturellement juste et modéré, capable de résister à l'entraînement et si, par déférence, embarras, défiance de lui-même, il n'osait résister au roi, il ne devait pas tout approuver, et la lettre du prince de Joinville, à lui adressée, montre bien qu'il était entre son père et les dissidents un intermédiaire auquel les deux partis recouraient avec confiance (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 157*).

Le duc de Nemours a du courage, mais un courage passif, un courage de Bourbon honnête, un courage à la Louis XVI (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 222*).

Le duc de Nemours était plus ennuyeux que sa conversation. Sa figure froide, sa manière de parler lente et sans accent, une timidité qui vient surtout des scrupules de son esprit glacent son entretien ; mais ce qu'il dit est sensé, solide, souvent instructif et dénote de la réflexion et de l'observation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 29*).

comte Robert de NESSELRODE (1780-1862)

Diplomate et homme d'État russe, d'origine allemande, il joua un rôle important au Congrès de Vienne et devint ministre des Affaires étrangères en 1816. Il signa le traité de Paris de 1856, qui met fin à la guerre de Crimée.

Allemand d'origine, homme d'une médiocre capacité, mais depuis de longues années dans la diplomatie russe, dont il avait parcouru presque toutes les légations ; ayant ce qu'on appelle la triture des affaires, il suppléait par l'expérience acquise à ce qui lui manquait de talents plus relevés. Il avait le titre de secrétaire d'État, ou pour mieux dire, de secrétaire de l'empereur, chargé d'une partie des Affaires étrangères, mais il se voyait le plus souvent réduit à subir l'influence d'un autre personnage qui, ayant le même titre que lui, avait la véritable direction et le véritable crédit, c'était M. de Capo d'Istria (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 29*).

général Michel-Louis Félix NEY (1804-1854)

Second fils du maréchal, il servit dans l'armée suédoise de 1824 à 1830 et rentra en France en 1830, où il fut intégré dans l'armée comme capitaine et officier d'ordonnance du général Gérard qu'il accompagna au siège d'Anvers. Colonel en 1844 et officier d'ordonnance du comte de Paris, il fut élu député du Pas-de-Calais en 1846. Il fut nommé général en décembre 1851 et mourut à Gallipoli.

NICOLAS Ier

À Londres, dans la foule, la singularité de son voyage, la beauté de sa personne, ses manières grandes et ouvertes avec une simplicité superbe excitèrent une curiosité sans bienveillance, mais non sans admiration. Il fut, à tout prendre, plus couru que goûté du public anglais, et il laissa aux observateurs pénétrants l'idée d'un homme qui se drape majestueusement dans un rôle éclatant dont le poids l'inquiète, et qui redoute l'épreuve de l'action quoiqu'il veuille y paraître toujours prêt (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2192 ; Library of Alexandria*).

L'empereur Nicolas avait vu de loin avec sécurité, mais non avec indifférence, les agitations des peuples. Seul désormais parmi les grands gouvernements, il représentait la vieille société et l'ancien principe traditionnel de l'autorité en Europe. Il n'en n'était pas seulement le représentant, il s'en considérait comme le champion. Ses théories politiques, ses croyances religieuses, son ambition et sa conscience le poussaient également à prendre ce rôle. Il s'était donc fait de la cause de l'autorité dans le monde, comme un second empire plus vaste encore que le premier, encourageant par ses lettres et récompensant par des honneurs tout ce qui, dans un coin quelconque de l'Europe, remportait des victoires sur l'anarchie ou même sur la liberté, comme s'ils avaient été ses sujets et eussent contribué à affermir son propre pouvoir (...). De la région supérieure qu'il occupait, et d'où il considérait en paix les divers incidents de la lutte qui agitait l'Europe, l'empereur jugeait librement et suivait avec un certain dédain tranquille non seulement les folies des révolutionnaires qu'il

poursuivait, mais encore les vices et les fautes des partis et des princes auxquels il venait en aide ; il s'exprimait à ce sujet simplement, suivant l'occasion, sans s'empressement de produire sa pensée ni se soucier de la cacher (...).

Austère et dur dans l'exercice de sa puissance, le tsar était simple et presque bourgeois dans ses moeurs, ne gardant du souverain pouvoir que la substance et en repoussant la pompe et la gêne (...).

On aurait bien tort de croire que l'immense pouvoir du tsar ne fût basé que sur la force. Il était surtout fondé sur les volontés et les ardentes sympathies des Russes (...). La noblesse russe avait adopté les principes et surtout les vices de l'Europe ; mais le peuple était sans contact avec notre Occident et l'esprit nouveau qui l'anime. Il voyait dans l'empereur non seulement le prince légitime, mais l'envoyé de Dieu et presque Dieu même (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, pp. 345-348*).

Adolphe NIEL (1802-1869)

La carrière de Niel sous la Monarchie de Juillet fut rapide. Sorti de Polytechnique et de Metz en 1823 il était lieutenant au moment de la Révolution de 1830. Il fut fait capitaine en 1831, chef de bataillon après la prise de Constantine en 1837, lieutenant-colonel en 1842, colonel en 1846. Il sera fait général pour avoir dirigé les opérations du siège de Rome en 1849.

Adolphe Niel, natif des environs de Muret, d'une famille de magistrature du second ordre, est un officier capable et ambitieux, d'un caractère peu liant et peu sûr, d'un esprit plus exercé qu'étendu, habile à tout faire pour s'avancer, en conservant de la tenue et des apparences de dignité. Il est maréchal de France et peu aimé de ses camarades (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 466, n.2 ; Plon, 1960*).

NIGRA (1828-1907)

Jeune diplomate attaché au cabinet de Cavour qu'il l'accompagna dans toutes ses négociations à l'étranger, notamment en France. Il fut en 1860 envoyé comme chargé d'affaires du Piémont à Paris, puis ambassadeur du roi d'Italie.

Désiré NISARD (1806-1888)

Homme de lettres, critique et professeur, que Salvandy avait nommé chef du bureau des sciences et des lettres au ministère de l'Instruction publique en 1838. Il fut élu député de Châtillon-sur-Seine en 1842 .

Esprit malheureux et à qui il coûtait même de tolérer seulement toute supériorité (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 75*).

Charles NODIER (1780-1844)



C'était un homme de quarante à quarante-deux ans, d'une figure essentiellement douce, bienveillante et sympathique ; il avait les cheveux noirs, les yeux gris-bleu, le nez légèrement incliné à gauche par un méplat, la bouche fine, railleuse, spirituelle, une véritable bouche de conteur (*A. Dumas : Mes Mémoires ; Robert Laffont, coll. Bouquins, t. 1, p. 541*).

Charles avait deux existences bien distinctes : son existence de la semaine, existence de travailleur et de bibliophile, son existence du dimanche, existence d'homme du monde et de maître de maison.

C'était un homme admirable que Nodier ; je n'ai rien vu et rien connu de si savant, de si artiste et de bienveillant à la fois, excepté Méry peut-être. Au reste, n'ayant pas un vice, mais plein de défauts, de ces défauts charmants qui font l'originalité de l'homme de génie.

Nodier était prodigue, insouciant, flâneur ; oh ! mais flâneur avec délice, comme Figaro était paresseux. Peut-être pouvait-on lui reprocher d'aimer un peu trop tout le monde ; mais, cela, c'était encore par insouciance, pour ne pas se donner la peine de faire la division de ses sentiments.

Puis disons-le, c'était le commun des martyrs que Nodier aimait de cette façon-là ; il avait un cercle de privilégiés qu'il aimait avec son cœur, ceux-là ; les autres, il ne les aimait qu'avec son esprit.

Nodier était homme savant par excellence ; il savait tout, puis encore une foule de choses au-delà de ce tout. D'ailleurs, Nodier avait le privilège des hommes de génie : quand il ne savait pas, il a inventé, il inventait, et ce qu'il inventait, il faut l'avouer, était bien autrement probable, bien autrement coloré, bien autrement

poétique, bien autrement ingénieux, et j'oserais dire bien autrement vrai que la réalité.

On comprend facilement qu'avec cette faculté inventive, Nodier était un véritable sac à paradoxes... Seulement, ses paradoxes, il ne vous forçait nullement à les adopter ; Nodier créait les trois-quarts de ses paradoxes pour son amusement particulier

Un jour que j'avais déjeuné chez un ministre, on me demandait :

- Comment s'est passé le déjeuner ?
- Bien, répondis-je ; mais, sans moi, je m'y serais cruellement ennuyé !

Eh bien, c'était la même chose pour Nodier : de peur de s'ennuyer, il créait des paradoxes comme, moi, je raconte des histoires.

Je reviens sur ce que j'ai dit, que Nodier aimait un peu trop tout le monde ; ma phrase a presque l'air d'un reproche : on se tromperait en la prenant ainsi. Nodier aimait comme le feu réchauffe, comme la torche éclaire, comme le soleil luit : il aimait parce que l'amour et l'amitié étaient ses fruits à lui, aussi bien que le raisin est le fruit de la vigne. Qu'on ne permette de faire un mot pour cet homme qui en a tant faits, c'était un *aimeur*.

J'ai dit en amour et en amitié, parce qu'il en était, pour Nodier, des femmes comme des hommes. De même que Nodier aimait tous les hommes d'amitié, Nodier dans sa jeunesse et jamais Nodier ne fut vieux, Nodier aimait toutes les femmes d'amour. Combien en aima-t-il ainsi ? C'est ce qui lui eût été impossible de dire. D'ailleurs, comme tous les esprits éminemment poétiques, Nodier confondait toujours le rêve avec l'idéal, l'idéal avec la matière ; pour Nodier, toutes les fantaisies de son imagination avaient existé : Thérèse Aubert, la Fée aux miettes, Inès de la Sierra ; il vivait au milieu de toutes ces créations de son génie, et jamais sultan n'eut un plus magnifique harem.

Il est assez curieux de savoir comment travaillait un écrivain qui a produit tant de livres, et des livres si amusants. Je vais vous le dire.

L'homme que nous allons prendre, c'est le Nodier de la semaine, le Nodier romancier, savant, bibliophile, le Nodier écrivant le *Dictionnaire des onomatopées*, *Trilby*, les *Souvenirs de jeunesse*.

Le matin, après deux ou trois heures d'un travail facile, après avoir couvert d'une écriture lisible, régulière, sans rature aucune, douze ou quatorze pages de papier de 6 pouces de haut sur 4 de large, Nodier jugeait sa tâche du matin finie, et sortait.

Une fois sorti, Nodier errait à l'aventure, suivant tantôt l'une ou l'autre allée des boulevards, tantôt la ligne de l'un ou de l'autre quai.

Qu'il fût cette route-ci ou celle-là, trois choses le préoccupaient : les étalages de bouquiniste, les boutiques de libraire, les magasins des relieurs, car Nodier était presque aussi friand de fines reliures que de livres rares, et je ne jurerais pas que, dans son esprit, il n'eût mis au même rang Deneuil, Derome, Thouvenin et les trois Elzévir.

La course aventureuse de Nodier, retardée par les trouvailles de livres ou les rencontres d'amis, commençait d'ordinaire sur le midi, et aboutissait presque toujours, entre 3 et 4 heures, chez Crozet ou chez Techemer.

Là se réunissait, vers cette heure, le Congrès des bibliophiles de Paris (...). Là, on s'asseyait et l'on causait *de omni re scibili et quibusdam aliis*.

La causerie durait jusqu'à 5 heures.

À 5 heures, Nodier prenait, pour s'en aller, la route opposée à celle qu'il avait prise le matin pour venir ; c'est-à-dire que, s'il était venu par les quais, il s'en retournait par les boulevards, et que, s'il était venu par les boulevards, il s'en retournait par les quais.

À 6 heures, Nodier dînait en famille.

Après le dîner, la tasse de café savourée en véritable sybarite, à petites et longues gorgées, on enlevait la nappe et ce qui la couvrait, et, sur la table nue, on apportait trois chandelles.

Trois chandelles, et non pas trois bougies. Nodier préférait la chandelle à la bougie. Pourquoi ? Personne ne l'a jamais su. C'était un des caprices de Nodier.

Ces trois chandelles, jamais plus, jamais moins, étaient placées en triangle. Nodier apportait son travail commencé, ses plumes d'oie - il exérait les plumes de fer -, et il travaillait jusqu'à 9 ou 10 heures du soir.

À cette heure, il sortait une seconde fois ; mais, alors, pour suivre invariablement la ligne des boulevards ; et, selon l'affiche, il entra à la Porte Saint-Martin, à l'Ambigu ou aux Funambules. On a vu que c'est à la Porte Saint-Martin que je l'ai rencontré pour la première fois (...).

Les six jours de la semaine s'écoulaient parfaitement semblables les uns aux autres ; puis venait le dimanche.

Tous les dimanches, Nodier sortait à 9 heures du matin, et s'en allait déjeuner chez Guilbert de Pixérécourt, pour lequel, à la fois, il avait une grande amitié et une profonde admiration.

Il l'appelait le Corneille des boulevards.

Là, il trouvait le Congrès scientifique de Crozet ou de Techener (...).

Nodier rentrait chez lui de 3 à 4 heures, et comme M. Villenave, se laissait habiller et pomponner par sa fille Marie.

Car nous avons oublié de le dire - la famille de Nodier se composait de sa femme, de sa fille, de sa sœur madame de Tercy, et de sa nièce.

À 6 heures, la table était mise chez Nodier. Trois ou quatre couverts en plus des couverts de la famille attendaient les dîneurs de fondation. Trois ou quatre couverts attendaient les dîneurs de hasard.

Les dîneurs de fondation étaient de Cailleux, le directeur du Musée ; le baron Taylor, qui, partant pour l'Égypte, laissa bientôt sa place vacante ; Francis, Wey, que Nodier aimait comme son enfant, et dont l'accent franc-comtois faisait second dessus de celui de Nodier, et Dauzats.

Les dîneurs de hasard étaient Bixio, le grand Saint-Valéry et moi (...).

À la fin de ce dîner, on servait le café à la table même. Nodier était bien trop sybarite pour se lever de table, et pour aller prendre son moka, debout et mal à

l'aise, dans un salon encore mal chauffé, quand il pouvait le prendre allongé sur sa chaise, dans une salle à manger bien tiède, et bien parfumée de l'arôme des fruits et des liqueurs.

Pendant ce dernier acte, ou plutôt cet épilogue du dîner, madame Nodier se levait avec Marie pour aller éclairer le salon (...).

Deux heures étaient invariablement consacrées de 8 à 10 heures à la causerie ; de 10 heures à 1 heure du matin, on dansait.

Cinq minutes après l'éclairage du salon par Madame Nodier, Marie et moi, entraient Taylor et de Cailleux d'abord, qui étaient chez eux bien plus que Nodier n'était chez lui ; puis Nodier, appuyé au bras de Dautzats, de Francis Wey ou de Bixio ; car, quoique Nodier n'eût guère que 38 ou 40 ans à cette époque, Nodier, comme ces grandes plantes grimpantes qui couvrent toute une muraille de feuilles et de fleurs, avait déjà besoin de s'appuyer à quelqu'un.

Derrière Nodier entraient le reste des convives, avec la petite fille dansant et sautant (...).

Dix minutes après, commençaient d'arriver les habitués (...).

Si Nodier, en sortant de table, allait s'étendre dans son fauteuil à côté de la cheminée, c'est qu'il voulait, sybarite égoïste, savourer à son aise, en suivant un rêve quelconque de son imagination, ce moment de béatitude qui suit le café ; si, au contraire, faisant un effort pour rester debout, il allait s'adosser au chambranle de la cheminée, les mollets au feu, le dos à la glace, c'est qu'il allait conter. Alors on souriait d'avance au récit prêt à sortir de cette bouche aux lignes fines, spirituelles et moqueuses ; alors, on se taisait ; alors, se déroulait une de ces charmantes histoires de sa jeunesse, qui semblent un roman de Longus ou une idylle de Théocrite. C'était à la fois Walter Scott et Perrault ; c'était le savant aux prises avec le poète ; c'était la mémoire en lutte avec l'imagination. Non seulement Nodier était amusant à entendre, mais encore il était charmant à voir : son long corps efflanqué, ses long bras maigres, ses longues mains pâles, son long visage, plein d'une mélancolique sérénité, tout cela s'harmoniait, se fondait avec sa parole un peu traînante, et avec cet accent franc-comtois dont j'ai déjà parlé ; et soit que Nodier eût entamé le récit d'une histoire d'amour, d'une bataille dans les plaines de la Vendée, d'un drame sur la place de la Révolution, d'une conspiration de Cadoudal ou d'Oudet, il fallait écouter presque sans souffle, tant l'art admirable du conteur savait tirer le suc de chaque chose - ceux qui entraient faisaient silence, saluaient de la main, et allaient s'asseoir dans un fauteuil, ou s'accouder contre le lambris ; et le récit finissait toujours trop tôt ; il finissait on ne savait pourquoi, car on comprenait que Nodier eût pu puiser éternellement dans cette bourse de Fortunatus qu'on appelle l'imagination. On n'applaudissait pas, on n'applaudit pas le murmure d'une rivière, le chant des oiseaux, le parfum d'une fleur ; mais le murmure éteint, le chant évanoui, le parfum évaporé, on écoutait, on attendait, on désirait encore !

Mais Nodier se laissait doucement glisser du chambranle de la cheminée sur son grand fauteuil : il souriait, il se tournait vers Lamartine ou vers Hugo :

- Assez de prose comme cela, disait-il ; des vers, des vers, allons !

Et, sans se faire prier, l'un ou l'autre poète, de sa place, les mains appuyées sur le dossier d'un fauteuil, ou les épaules assurées contre le lambris, laissait tomber de sa bouche le flot harmonieux et pressé de sa poésie (...).

Cette fois, on applaudissait ; puis, les applaudissements éteints, Marie allait se mettre à son piano, une brillante fusée de notes s'élançait dans les airs. C'était le signal de la contredanse ; on rangeait chaises et fauteuils ; les joueurs se retranchaient dans les angles, et ceux qui, au lieu de danser, préféraient causer avec Marie, se glissaient dans l'alcôve.

Nodier était un des premiers à la table de jeu : longtemps il n'avait voulu jouer qu'à la bataille, et s'y prétendait d'une force supérieure ; enfin, il avait fait une concession au goût du siècle, et jouait à l'écarté.

Le bal commençait, et Nodier, qui avait d'ordinaire fort mauvais jeu, demandait des cartes. À partir de ce moment, Nodier s'annihilait, disparaissait, était complètement oublié. Nodier, c'était l'hôte antique qui s'efface pour faire place à celui qu'il reçoit, lequel, alors, devient chez lui maître en son lieu et place.

D'ailleurs, après avoir disparu un peu, Nodier disparaissait tout à fait. Il se couchait de bonne heure, ou plutôt on le couchait de bonne heure. C'était à madame Nodier qu'était réservé le soin d'endormir le grand enfant ; elle sortait, en conséquence, la première du salon, et allait préparer la couverture. Alors, l'hiver, dans les grands froids, quand par hasard il n'y avait pas de feu à la cuisine, on voyait, au milieu des danseurs, une bassinoire passer, s'approcher de la cheminée du salon, ouvrir sa gueule, y recevoir la cendre chaude, et entrer dans la chambre à coucher.

Nodier suivait la bassinoire, et tout était dit.

Voilà ce qu'était Nodier, voilà quelle était la vie de cet homme excellent (A. Dumas : *Mes Mémoires* ; Robert Laffont, coll. Bouquins, t. 1, p. 954-962).

marquis Henry de NORMANBY (1797-1863)

Homme d'État anglais, membre du Parlement, ministre de la Guerre et des Colonies, puis de l'intérieur, il fut envoyé à Paris comme ambassadeur en 1846. Il y assista à la Révolution de 1848 et en publia le récit : *A Year of Revolution* (1857). Cet ouvrage fut fortement attaqué, notamment par Louis Blanc. Tocqueville avait aidé lord Normanby à trouver un traducteur. Le livre fut publié à Paris en 1858.

Diplomate à la manière du 18^e siècle, lequel s'était fort établi dans les bonnes grâces de Louis Napoléon, en vivant et même en faisant vivre sa femme dans la compagnie de Miss Howard, la maîtresse de celui-ci ou pour parler plus correctement sa favorite, car il avait toujours à la fois plusieurs maîtresses (A. de Tocqueville, *Souvenirs* ; Folio Gallimard, 1978, p. 372).

NOUGARÈDE

L'ouvrage de M. Nougarede, *La Vérité sur la Révolution de février 1848*, et ce que je connais de mieux sur ce triste événement. Les détails sont en général exacts et la couleur donnée aux faits est la vraie. L'auteur était un jeune homme de mérite qui se proposait d'éclaircir avec intelligence et probité certains points importants de l'histoire contemporaine. Il avait fait un travail analogue sur la mort du duc d'Enghien. Il est mort peu après 1850 (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 204, n.2*).

Alexandrine OLLIVIER, épouse de TOCQUEVILLE

C'était une femme d'une sensibilité démonstrative plutôt que profonde et étendue. Très bonne au demeurant et même fort spirituelle mais qui avait un peu raccourci son esprit et refroidi son cœur, en les resserrant étroitement dans une sorte d'égoïsme pieux où elle vivait uniquement occupée du bon Dieu, de son mari, de ses enfants, surtout de sa santé, ne s'intéressant guère aux autres ; la plus honnête femme et la plus mauvaise citoyenne qu'on pût rencontrer (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 82-83*).

Emile OLLIVIER (1825-1913)

Émile Ollivier, dont le talent plus précieux mais plus tendre /qu'Ernest Picard/ était plus près de l'éloquence et aussi de la déclamation, avait tour à tour intéressé et inquiété la Chambre par la jeunesse, l'inexpérience, la témérité, la vivacité, l'élévation, l'éclat des idées. Il semblait chercher sa voie et l'on se disait à l'oreille qu'il n'était pas irrévocablement lié aux doctrines impraticables de la République (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 165*).

Toujours enthousiasmé de ses idées, prompt à prendre la bienveillance qu'on lui témoigne pour une preuve de son ascendant personnel, ne pouvant admettre qu'on l'écoutât sans être persuadé, il se tenait pour assuré de l'Empereur et attendait tout pour son ambition et pour sa cause du goût qu'il croyait lui inspirer (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 206*).

Ollivier, fils comme on sait d'un père affublé du nom de baptême de Démosthène et qui, failli mal réhabilité et déclamateur vulgaire, était parvenu à se faire élire député en 1848 à l'Assemblée constituante par les Bouches-du-Rhône, avait été envoyé en février comme commissaire extraordinaire dans ce département. Fort jeune alors, il s'y était bien conduit. La réaction ne l'y avait pas laissé, mais elle

elle l'avait d'abord conservé comme préfet dans quelques départements de l'Est, puis renvoyé chez lui à mesure qu'elle devenait plus intolérante. Avocat à Paris, il s'était assez vite distingué ; à son talent de parole, il semblait joindre plus d'idées et plus d'élévation qu'on n'en exige d'ordinaire au barreau. Il recherchait un peu la société des gens de Lettres que les avocats ne goûtent guère, s'efforçait d'aimer les arts et pour preuve, il épousait la fille naturelle de Liszt et de Mme d'Agout. L'abstention volontaire de la plupart des chefs du parti républicain lui fit trouver place parmi les députés de Paris aux élections de 1857. Il entra à la Chambre avec Ernest Picard, et tous deux unis par la communauté d'idées se signalèrent aussitôt (...). Ollivier plus rempli de lui-même /que Picard/, annonçait des visées plus hautes, sa parole, plus soutenue, plus tendue, un peu prétentieuse mais animée, souvent brillante, pouvait promettre un véritable orateur. Il était un peu rhéteur en attendant et quelquefois il aspirait à paraître un penseur. Mais si ses opinions semblaient excessives en spéculation, elles étaient mesurées dans la forme. Il avait le soin où l'art de ne pas blesser son auditoire, et quoique souvent hasardeux ou présomptueux dans ses idées, il montrait une souplesse d'intelligence qui aurait pu servir la cause d'un gouvernement. En voyant les affaires de près, en se mêlant à d'autres sociétés que la sienne, il dut comprendre que le monde républicain n'était pas tout le monde, et qu'il y avait une France réelle où ne pouvaient jamais dominer longtemps les opinions trop absolues.

Je le rencontrai dans quelques maisons. C'était un homme d'esprit, un peu doux, un peu doctoral, parlant de lui-même avec confiance, sentant la province et un peu neuf à la simplicité de la bonne compagnie, mais dont les pensées étaient toujours honnêtes et élevées. Il avait foi aux idées en général et aux siennes en particulier. Ses opinions étaient avancées sans être violentes. Il savait différer d'avis sans haïr. Il était radical sans être révolutionnaire. C'est une manière de penser pour laquelle j'ai du faible. J'aurais pu apercevoir dès lors que la sûreté du jugement, la fixité d'opinions pouvait manquer à cet esprit entraînable, et que son aptitude à s'éclairer pourrait tourner en facilité à changer. Enfin, il était à craindre que sa confiance dans ses intentions et ses talents ne lui fissent illusion sur le danger des subites évolutions de son esprit (...). J'ai dit souvent à des amis d'Ollivier : "Qu'il sache bien qu'eût-il la vertu du duc de Broglie, il n'échapperait pas à la défiance publique en passant d'un bord à un autre, qu'il s'attende donc aux jugements malveillants, qu'il ne s'en étonne ni ne s'en montre irrité ; qu'il les prévienne ou les désarme à force d'adresse, de prudence, de patience, de réserve. C'est dans ce cas que doit éclater l'art de ménager les transitions". Or cet art est étranger au talent d'Ollivier ; il ne sait rien ménager ; il trouve toujours inouï qu'on trouve à redire à ses paroles ou à ses actes. Il les croit tellement inattaquables qu'il ne peut concevoir qu'on le méconnaisse. Il ne voit que haine et jalousie dans les reproches adressés à sa brusque conversion ; confiant dans ses intentions, dans sa fortune, dans son talent, il répond avec hauteur, avec arrogance et dédain à toutes les accusations que motivent au moins les apparences de sa conduite.

Il n'a rien fait, à aucune époque, pour sauver ces apparences. Je suis persuadé que la pratique et la flexibilité éclairée de son esprit ont déterminé dans

l'origine la modification qui s'est opérée dans sa politique. Il aura été frappé de la force du bonapartisme, de celle du parti conservateur, écrivain de persistante qu'inspirait les chances révolutionnaire, et de l'impossibilité ou du danger de chercher à rétablir un peu de liberté en mettant tous ces obstacles contre soi, et il aura cherché les moyens d'en lever au moins une partie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 238-240*).

La vanité et la légèreté sont dans tous les temps les défauts et les excuses d'Ollivier (...). Cependant il tenait bon, c'est une justice à lui rendre ; soit hardiesse, soit suffisance, il sait braver les critiques, les injures, même les ridicules (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 242*).

Salustiano OLOZAGA (1805-1873)

L'existence d'Olozaga; mêlée au mouvement révolutionnaire dès sa jeunesse et expulsé d'Espagne sous Ferdinand VII, est une alternance de ministères ou de grandes fonctions quand son parti (libéral puis progressiste) est au pouvoir, et de proscriptions dans l'autre cas. Il fut trois fois ambassadeur à Paris, la dernière fois depuis 1868.

Olozaga est un gros homme affable, gai, un peu caressant, mais fin et sans trop de fausseté et dont la sagacité naturelle s'est formée par l'expérience des Parlements et des révolutions. Il connaissait Thiers de longue date et s'est posé tout de suite comme son ami, quoique cette amitié ait quelque peu sommeillé sous l'Empire. Nous sommes devenus également très familiers ensemble, et Olozaga a si bien compris notre situation et notre politique que je ne puis douter de la sincérité de ses sentiments à notre égard. Quand je rencontre un esprit sensé qui saisit les bonnes raisons et se détermine en conséquence, je crois volontiers à sa bonne foi (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 390*).

Princesse Adelaïde d'ORLEANS (1777-1847)



C'était une bonne personne, commune d'extérieur et d'esprit, mais à qui l'expérience des révolutions prêtait une certaine intelligence politique. Dans les premiers temps, elle avait été la gauche du roi. Mais depuis quelques années, elle s'était bien rangée, elle ne se distinguait plus de lui par aucune nuance. Personne n'aurait vu, avec plus de douleur et d'étonnement qu'elle, la Révolution de Février (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1962, t. 4, p. 176).

Ferdinand, duc d'ORLEANS (1810-1842)

J'ai connu peu d'hommes aussi distingués ; il y avait en lui l'étoffe d'un grand prince. C'était assurément un être moins original et moins curieux que son père. La diversité des épreuves et des rôles avait développé et complété la nature, riche par elle-même, forte et souple du roi. Plus expansif, plus entraînable, plus gai, le roi pouvait avoir plus de cordialité et pouvait paraître plus aimable, plus affectueux et surtout plus amusant. Voilà les avantages du père mais, pour la hauteur d'âme, la dignité, la tenue, pour la possession de lui-même, pour les lumières générales, l'exactitude et le positif des idées, l'intelligence de son temps, de sa nation, de sa position, le fils était supérieur au père. Il était fait pour le gouvernement.

Je veux croire ce qu'on dit dit, pour n'avoir pas eu la preuve du contraire, qu'il avait de la sécheresse, et qu'on ne l'a guère surpris se laissant aller à l'émotion. Encore quelques amis de son âge le contestaient. Mais personne ne savait mieux que lui témoigner sa bienveillance, choisir ses amis, leur plaire, les garder, gagner

leur confiance et leur dévouement. Il conservait son rang, son ascendant, en permettant la familiarité qui convenait à son âge et en ayant l'air de l'appeler par une camaraderie mesurée, laissait paraître le jeune homme dans le prince.

La beauté de sa figure était dans la ligne du front et du nez qui était pleine de noblesse. Ses yeux bleus un peu échauffés, ses cheveux blonds, son teint frais, sa taille haute et élancée en faisait surtout un joli homme. Il avait bonne grâce depuis qu'un peu dégingandé dans sa première jeunesse, il avait pris de l'aplomb. Ses succès auprès des femmes pouvaient être dûs à sa personne aussi bien qu'à son rang. Il parlait un peu du nez comme son père et presque toute sa famille. Mais il parlait agréablement, et en public dignement. Le roi qui prétendait fort au talent de la parole avait plus de verve et abandon, mais il était banal et diffus. L'élocution du duc d'Orléans était plus nette et plus soutenue, et ses phrases étaient moins longues.

Ses études, ses réflexions avaient eu pour but unique le métier de roi, mais le métier de roi au XIX^{ème} siècle, de roi selon la Révolution, la constitution et la démocratie françaises. Il aimait les arts et s'y entendait assez pour les encourager avec plus de discernement que son père, comme avec plus de libéralité. Il s'intéressait même à la littérature de son temps et se gardait de ces dédains étroits et superbes pour les talents disparates que son siècle a vus naître. Mais cependant, son esprit était plus fait pour les choses positives que pour les choses d'imagination. Son aptitude et son instruction étaient surtout polytechniques. Il n'était étranger à rien de ce qui touche aux intérêts de la société et ne voyageait jamais sans fruit. Mais c'était surtout l'art militaire qu'il avait étudié avec détail. Il avait en cette matière une bibliothèque en toutes les langues et une magnifique collection de cartes (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 502-503 ; Plon, 1960*).

Il se regardait comme fatalement réservé à vider la querelle de la Révolution avec l'Europe et de la monarchie avec la démocratie. De là ce mot de lui souvent cité : "J'aime mieux mourir dans le Rhin que dans le ruisseau". Il se préparait donc pour toutes les chances. Il regardait que pour ces diverses épreuves l'union et le concours de ses frères lui seraient très utiles et il s'attachait à les tenir ensemble, et sous son influence dont il savait habilement rendre le joug léger. Tous lui déféraient, mais il les consultait beaucoup, les mettait en valeur, ne les accablait jamais de son droit d'aînesse, ni de sa supériorité qu'ils aimaient à reconnaître (...). Il portait le même soin, le même art, dans ses relations avec tout le reste de la famille. Il s'appliquait de longue main à la gouverner. "Ce ne sera pas trop de nous cinq, me disait-il, pour lutter avec les difficultés qui nous attendent". Il n'était pas moins habile dans ses rapports avec son père. Il avait trop d'esprit pour s'engager dans cette routine d'opposition des héritiers présomptifs de rois constitutionnels. Le temps ne la comportait pas. Mais sans faire d'opposition à son père, il avait le talent de s'en distinguer. Il le secondait mais ne l'imitait pas, il savait se rendre utile à sa politique sans en partager la responsabilité, et se conservait une popularité qui, loin de nuire au roi, faisait prendre patience sur ses travers et assurait l'avenir de la dynastie. L'expérience n'a que trop prouvé qu'il était nécessaire à la durée de la monarchie d'Orléans (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 503-504 ; Plon, 1960*).

Au moins, ne serai-je plus sous l'émotion d'une mort récente et cruelle, si je répète et je confirme aujourd'hui tout le bien que j'ai pensé, tout le bien que j'ai écrit en diverses places, du duc d'Orléans. Je n'ai connu personne qui me parût plus fait pour monter sur le trône, notre temps et notre pays donnés, et je réécris ici ce que je disais à son fils en présence de sa mère : "Le jour qui a perdu la monarchie de 1830 est le jour qui a rendu votre mère veuve" (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 36*).

Tous ces jeunes princes étaient d'amoureuse complexion, et le duc d'Orléans, extrêmement agréable de sa personne, n'avait eu qu'à se défendre de la multiplicité des tentations et de la facilité des succès. Mais très réfléchi et maître de lui-même quand il avait le temps d'y penser, averti d'ailleurs par l'exemple et les leçons de son père, il avait pris le mariage fort au sérieux et tenait trop à dominer complètement sa femme pour ne pas lui être fidèle (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 37*)

duchesse Hélène d'ORLEANS, née de MECKLEMBOURG-SCHWERIN (1824-1858)

Elle épousa le fils aîné de Louis-Philippe en 1837. Veuve en 1842, elle essaya, le 24 février 1848, de faire reconnaître son fils aîné, le comte de Paris, comme roi et elle même comme régente. Après l'échec de cette tentative, elle s'exila dans plusieurs pays avant d'aller s'établir à Richmond (Angleterre), où elle se consacra à l'avenir politique de ses enfants. Elle fut l'adversaire acharnée de la fusion entre les deux branches de la famille de Bourbon où la branche cadette aurait dû se soumettre à la branche aînée.



par Heinrich Pommerencke

La princesse n'était pas une femme ordinaire. Avec beaucoup de calme, un doux parler, des manières douces, elle ne se livrait, ni ne s'abandonnait à personne. Elle ne ressemblait pas aux autres habitants des Tuileries, elle ne les copiait pas. Elle avait les sentiments et un peu les préjugés d'une princesse, elle avait les idées et un peu les rêveries d'une Allemande. Elle avait de l'esprit, un esprit pratique au fond et exalté dans la forme. Elle s'était monté la tête sur la France qu'elle ne connaissait pas beaucoup, sur la révolution de 1830 dont les conséquences lui déplaisaient quelquefois, sur son mari dans l'esprit différait beaucoup du sien. Enfin elle était protestante et unissait à une foi sans précision une religiosité d'imagination qui tenait plus de place dans sa conversation que dans sa vie. Elle inspirait donc autour d'elle un peu de défiance et de crainte ; on la flattait sans toujours lui complaire. Mais on ne lui disait pas tout ; on lui demandait peu de chose ; on se passait d'elle pour ne pas lui donner d'influence, et on aurait voulu en faire une idole très encensée, mais très oisive. Attentive, réfléchie, pénétrante et un peu soupçonneuse, elle dut voir très clair dans sa position. Elle avait assez de sagesse, de dignité et de conscience pour ne pas chercher à sortir par force ou par adresse du rôle inactif de veuve désolée, du rôle intérieur d'une mère vigilante et dévouée à

de très jeunes enfants. Elle ne murmura pas ; elle ne témoigna ni humeur, ni ennui, ni impatience. Mais elle sut bien que son temps viendrait, qu'elle ne se résignait pas à tout jamais et qu'à n'exercer aucune puissance elle gagnait de la liberté. Elle restait maîtresse d'être elle-même ; dégagée de toute responsabilité, elle ne pouvait exciter ni blâme ni crainte ; elle pouvait s'autoriser toutes les espérances. Libre de tout avouer, de tout désavouer, elle se réservait toute entière pour un avenir qu'on ne pourrait pas lui disputer (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 33-34*).

Une seule et grande pensée la dominait, celle de son rôle historique comme mère, tutrice et gardienne d'un roi futur, comme régente d'une royauté en disponibilité. Elle rapportait tout à cette idée, ne l'oubliait dans aucun moment de sa vie, et sous un calme apparent, sous une parfaite possession d'elle-même, elle la suivait avec passion. Elle était naturellement bonne et généreuse, mais elle l'était aussi dans l'intérêt de sa politique. Ses attentions, délicates et même gracieuses, avaient un but, celui de garder ou de satisfaire des amis pour les léguer à son fils. Elle n'avait pas beaucoup d'esprit, mais un esprit assez exercé, une intelligence droite et prompte qui ne paraissait pas toujours l'être à cause d'un tour allemand que prenait encore la rédaction de ses idées. Elle était attentive et paraissait s'intéresser à tous, soit pour gagner les gens, soit pour apprendre quelque chose qui profitât à l'éducation ou à l'avenir de ses enfants. Ses manières étaient agréables et surtout particulières. Sa taille à peine correcte était élégante et surtout sa démarche. Sous ses bandeaux châains se montrait un assez beau front et de grands yeux d'un bleu pâle, plus intelligents qu'animés ; au-dessous venait un visage à la fois petit, bouffi et chiffonné dont il était difficile de dire du bien, et malgré tout cela, je n'ai pas rencontré de gens à qui sa personne ait déplu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 29-30*).

Le caractère ferme et doux de cette femme remarquable, sa fidélité invariable à la pensée qui lui avait fait du fond de l'Allemagne désirer la couronne de France et, veuve et proscrite, la réserver à son fils dans les obscurités d'un avenir dont la France resterait maîtresse, l'art parfait avec lequel elle combinait l'idée fixe de la politique avec la bonne grâce de son sexe, son âme fière, sa générosité naturelle, sa conduite prudente, tout cela avait été entrevu par l'opinion publique, et elle était devenue un principal personnage dans le drame des événements. Sa mort en fut un, quoique la maturité précoce de son fils en dût rendre les conséquences moins graves et un intérêt assez vif s'attacha à sa mémoire (...). Mme d'Harcourt, dont l'esprit est spéculatif et la piété fort décidée, a prêté à la duchesse d'Orléans plus d'imagination et de détachement des choses humaines qu'elle n'en avait réellement. Sans doute, élevée dans les opinions et la littérature allemande, elle avait dans l'expression des idées courantes une teinte de rêverie sentimentale. N'était sa langue maternelle, elle n'était étrangère à aucune des pensées, à aucun des sentiments que lui attribue Mme d'Harcourt. Mais au fond sa nature était positive et pratique. Ses *Stunden der Andacht* devaient rouler plutôt sur des plans de conduite

que sur des systèmes de croyance. Elle était plus faite pour l'histoire que pour le roman (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 90-91*).

Cette femme d'élite, une des plus nobles et plus courageuse créatures que j'ai jamais connues, n'avait que le faible assez commun à son sexe de ne pouvoir jamais mettre un raisonnement au-dessus de sa passion, et de supposer ou une vue intéressée ou un défaut de courage chez ceux qui ne voulaient pas tout sacrifier à sa fantaisie (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 239*).

J'ai dit ce que je pensais des rares qualités d'âme et d'esprit de cette princesse. Mais égale et, en certains points, pareille au comte de Chambord, par un sentiment élevé de sa dignité, elle lui ressemblait aussi par l'absence complète de sens politique. Nous étions pris en réalité entre deux royalismes intransigeants, qu'on ne pouvait décider, ni de part ni d'autre, à aucun sacrifice (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 260*).

Auguste OTT

Né à Strasbourg en 1814, il se détourna de sa profession d'avocat pour des études historiques, de philosophie et d'économie politique sous l'influence du socialisme chrétien de Buchez. Sa première œuvre fut sa collaboration pour remaniement de l'*Histoire parlementaire de la Révolution* avec Sain de Boislecomte, Jules Bastide et autres. Il publia en 1840-1842 un *Manuel d'histoire universelle*, puis une *Histoire de la philosophie allemande*, notamment des systèmes de Kant et Hegel, et un *Traité d'économie sociale* (1857). Il ne revint à la politique qu'en 1848 par une brochure sur la loi électorale et par la direction de la *Revue nationale*.

Victor OUDINOT (1791-1863)

Fils aîné du maréchal, il était lieutenant-général depuis 1835 et inspecteur de la cavalerie ; il était député de Saumur depuis 1842 et siégea dans l'opposition modérée. À la révolution de Février, il fut nommé membre du comité de Défense nationale et reçut en avril le commandement de l'armée des Alpes qu'il résigna en faveur du Bugeau en janvier 1849. Il fut élu représentant du Maine-et-Loire et réélu à la Législative. Sa nomination au commandement de l'expédition d'Italie est du 20 avril 1849, le débarquement à Civitavecchia du 25, l'arrivée à Rome du vendredi 30.

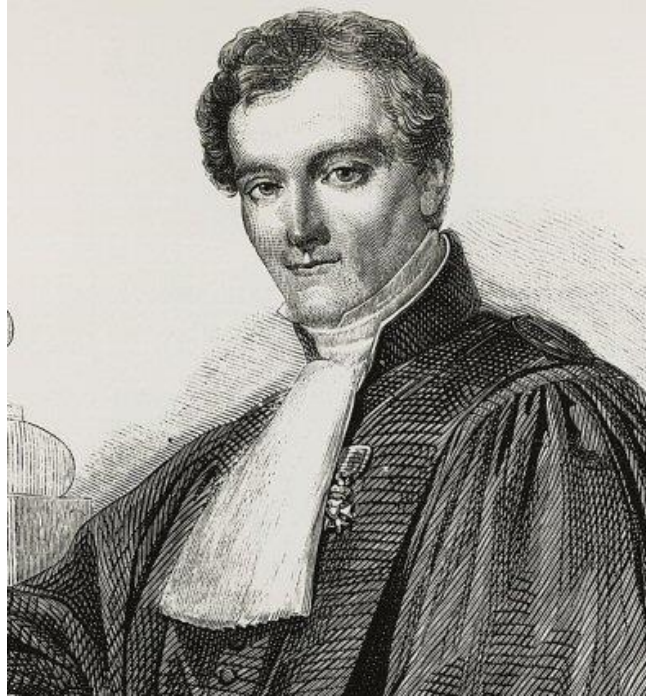


peint par Louis Guédy

J'estimais l'honnêteté d'Oudinot, nullement ses talents. D'ailleurs ses opinions le portaient du côté des légitimistes. Comment ne pas craindre qu'il ne se jetât à plein collier dans les idées de restauration ? Cependant il était scrupuleux et pointilleux (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 395*).

Alphonse Gabriel PAILLET (1796-1855)

Avocat à Paris et bâtonnier en 1839, membre du conseil de la Banque de France, il fut élu, après un échec en 1842, député de Château-Thierry en 1846. Il sera représentant de l'Aisne à la Législative. Après le coup d'État, il fut chargé de la défense des intérêts de la famille d'Orléans, contre le décret de confiscation de ses biens.



L'opposition avait gagné quelques hommes de valeur. Le premier était Paillet, avocat excellent, ayant toutes les qualités de son métier, sans en avoir peut-être beaucoup d'autres. Honnête et loyal, au fond presque indifférent en politique, n'ayant rien étudié pour y réussir, sans ambition, sans prétention, on en aurait fait difficilement un homme de parti. Mais ses habitudes et ses instincts de Palais le rangeaient naturellement du même côté que Dufaure, et la seule fois qu'il prit sérieusement la parole, ce fut pour soutenir mon projet de réforme parlementaire; il le fit avec une honnêteté, une simplicité, une bonhomie de bon goût qui réussit à merveille. Bien encadré, il aurait pu prendre un très bon rang (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 109*)

Lord Henry PALMERSTON (1784-1865)



Depuis cinquante ans qu'il est dans les affaires, il n'a attaché son nom à aucune grande mesure, à aucun grand succès dans la paix, dans la guerre, dans les finances, dans la politique intérieure. Dans un temps de réforme, il n'est l'auteur d'aucune. Il ne représente aucun système, aucune idée générale ; son talent longtemps terne et lourd s'est longtemps borné à l'art d'exposer une affaire avec une clarté sensée. En vieillissant, il a acquis de l'aplomb, de l'aisance dans la réserve et il relève d'une goutte d'humour la brièveté un peu vide de ses petites allocutions. Il a du sang froid et de l'entrain, du tact et de la confiance. À défaut d'une cause ou d'une idée, il représente le caractère anglais, les moeurs anglaises. Si sa santé, si sa situation ministérielle paraissent en question, tout le public prend feu pour lui. Dans le Parlement, dans les élections, son cabinet perd quelques fois la majorité ; lui, de sa personne, ne la perd jamais. Dernièrement, une nuit qu'il avait posé dans les communes la question de confiance, une foule immense couvrait la place du Palais du Parlement. Quand lady Palmerston sortit avec la nouvelle d'un vote favorable, elle fut saluée par des acclamations. C'est peu après que j'entendais dans un wagon de chemin de fer des jeunes gens s'écrier : "He is the king of England !" (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 173-174).

vicomte de PANAT (1787-1860)

Député à la fin de la Restauration et de 1839 à 1846. Il fut élu représentant du Gers aux élections complémentaires de juin 1848 et réélu en 1849.

Panat était un légitimiste, bel esprit de province, mais ni sot ni poltron (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon 1962, t. 4, p. 471-472).

Laurent PAGNERRE (1805-1854)

Il débuta comme libraire par l'édition des pamphlets de Cormenin, s'efforça en juillet 1830 de faire proclamer la République par Lafayette et d'empêcher le duc d'Orléans de pénétrer à l'Hôtel de Ville. Il fut membre de toutes les sociétés d'opposition républicaine et devint l'éditeur des œuvres et brochures des opposants, par exemple de l'Histoire de 10 ans de Louis Blanc ; il fut de se fait poursuivi plusieurs fois devant les tribunaux. Il organisa les banquets réformistes de 1847. Il sera secrétaire général du gouvernement provisoire en février 1848.

général José de PALAFOX (1776-1847)

Je vis de près (...) Palafox, le héros de la Résistance désespérée de Saragosse. Soit que l'âge eût affaibli son intelligence, soit qu'elle n'eût jamais été à la hauteur de son caractère, c'était un vieillard morne et silencieux, dont je n'ai jamais pu tirer une parole qui valût la peine d'être écoutée (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 103*).

Jean PASCAL (1795-...)

Sous-préfet de Narbonne (août 1830), préfet des Pyrénées-Orientales (1833), de l'Ariège (5 juin 1840), du Vaucluse (1843) et, enfin, de l'Isère (juillet 1847-février 1848) .

Pascal, ancien sous-préfet dans l'Aube, était un préfet très médiocre et très dévoué, tendu, gourmet, et nullement avisé pour un homme du Midi. Je l'envoyai dans l'Ariège où l'on mettait d'ordinaire les préfets en pénitence (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 385 ; Plon, 1960*).

Etienne Denis PASQUIER (1767-1862)

Conseiller au parlement puis conseiller d'État et préfet de police sous l'Empire, garde des Sceaux, ministre des Affaires étrangères sous la Restauration, puis président de la Chambre des pairs sous le gouvernement de 1830.

Il résumait en sa personne l'histoire vivante des cinquante dernières années : il n'y avait guère d'événement important dont il ne sût le détail et auquel il n'eût pris d'une part personnelle. Rien de plus intéressant que de l'entendre causer de tant de personnages célèbres dont il avait approché, de tant de scènes mémorable auxquelles il avait assisté (...).

Ce qui ajoutait à l'intérêt de sa conversation, c'est qu'elle était parfaitement sincère, sa conscience ne lui reprochant absolument rien dans sa longue carrière. Ce n'était pas l'avis de tout le monde, car plus d'un puritain des divers partis blâmait cette flexibilité de nature et cette souplesse d'opinion qui l'avait fait passer sans peine, à tant de reprises, d'un gouvernement à un autre. Mais quant à lui, il n'en éprouvait aucun scrupule, et s'est expliqué plus d'une fois avec moi à cet égard,

élevant cette facilité de conduite à la hauteur d'une théorie qu'il appuyait d'assez bonnes raisons.

“Voyez, me disait-il, depuis la chute de l'ancienne monarchie, il n'y a plus eu de gouvernement en France : tout ce qui a porté ce nom n'a été qu'une suite d'expédients, propre, dans chaque les circonstances donnée, à sauver le pays des derniers malheurs. Il m'a toujours semblé raisonnable et patriotique d'aider ces combinaisons éphémères dans cette œuvre de salut, mais sans jamais se s'inféoder à leur cause ni surtout s'associer à leurs fautes. Je n'ai jamais fait opposition à leur principe mais je n'ai jamais pris part à leurs méfaits.”

Et effectivement il était resté fidèle à cette règle élastique et sa conduite politiquement discutable a toujours été moralement irréprochable.

Cette manière éclectique de juger les événements rendait son abord et son commerce faciles pour les hommes de tous les partis. Mais il n'aimait cependant pas qu'on fût plus sévère et plus difficile que lui : aussi le seul jour où il m'ait adressé quelques paroles de mauvaise humeur, ce fut après le coup d'État du 2 décembre, quand il apprit que je refusais de prêter serment au nouveau régime. Cette délicatesse semblait un reproche à son adresse : “Un serment politique, s'écria-t-il avec colère : Qu'est-ce que cela signifie ? C'est aussi bête à refuser qu'à demander. J'en ai prêté 14, monsieur : en suis-je moins considéré ?...” Et de fait, il n'avait pas si tort, car une grande considération l'entourait (A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 75-76).

Hippolyte PASSY (1793-1880)

Membre de l'opposition libérale à la Chambre dont il fut vice-président de 1834 à 1839, il fut chargé du ministère du Commerce et des Travaux publics en 1836. Il forma le cabinet de mai 1839 et il fut ministre des Finances. Il prit le portefeuille des Finances pour la seconde fois dans le second cabinet Barrot. Il avait été élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1838.

Ce qui le distingue, c'est une instruction étendue et détaillée, formée successivement à la manière de l'érudition par une immense lecture et une excellente mémoire. Les principes sont entrés dans sa tête pêle-mêle avec les faits, de sorte qu'il n'est pas étranger à la réalité des choses. Sa conversation est intéressante, mais plus riche en souvenirs qu'en vues et en preuves des théories qu'en idées générales ; son esprit est libre, indépendant, novateur, et il aurait été très propre aux grandes réformes économiques et politiques, s'il avait plus de ressources, de talent et de volonté à mettre au service de ses idées. Mais défiant, dédaigneux, plus spéculatif qu'actif, il n'aime ni la responsabilité ni la lutte, il porte dans les affaires un fond d'insouciance. Il dit son avis, quelques fois se borne à la réserver, laisse faire et critique ce qu'on a fait. Sa manière de discuter est brève, sèche, tranchante, dénuées de richesse et d'adresse. Il ne sait pas mener les hommes, y prétend peu et, sans abandonner ses idées, abandonne aisément ses

desseins. Il s'arrête devant le commun préjugé et, renonçant à le vaincre, se borne à s'en moquer. Son caractère est comme son esprit, il ne cède pas mais ne combat pas. Il se retire en honnête homme plutôt que de lutter en homme de coeur. Ce n'est pas par timidité, car il est brave ; mais il tient à son repos , et le seul sentiment lui dit qu'il est peu fait pour triompher des obstacles. Sa probité un peu puritaine est soupçonneuse et crédule au mal ; il juge sévèrement les hommes et volontiers explique leur conduite par de secrètes bassesses. Il cherche dans l'histoire contemporaine des anecdotes, et il en sait toujours de fort hasardées sur tout le monde ; il est gobe-mouche par malveillance. Je n'ai pas vu d'homme politique aussi mauvaise langue. Il avait cependant peu d'ennemis mais peu d'amis. Il se plaît assez dans l'isolement et, somme toute, il était plus fait pour les études de cabinet que pour la vie publique. C'est cependant encore un de ces hommes qui n'ont pas fait tout ce qu'ils étaient capables de faire, et dont les circonstances n'ont pas tiré toute la part qu'on en pouvait tirer. Il ne le regrette guère, quoiqu'il ne fût pas indifférent au pouvoir et se soit toujours montré aussi prompt à le prendre que prêt à l'abandonner (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, pp. 270-271 ; Plon, 1960*).

Passy était un homme d'un vrai mérite, mais d'un mérite peu aimable. C'était un esprit raide, maladroit, contrariant, dénigrant, plutôt ingénieux que juste ; plus juste, pourtant, quand il fallait réellement agir que quand il s'agissait seulement de parler ; car il aimait plus le paradoxe qu'il n'était sujet à l'exercer. Je n'ai jamais vu de plus grand causeur, ni d'homme qui se consolât si aisément des événements fâcheux, en exposant les causes qui les avait produits et les conséquences qui devaient s'ensuivre ; quand il avait fini de tracer le plus sombre tableau de l'état des affaires, il terminait d'un air souriant et placide, en disant : de telle sorte qu'il n'y a à peu près aucun moyen de nous sauver et que nous devons nous attendre à une subversion totale de la société. Au demeurant, c'était un ministre instruit, expérimenté, d'une honnêteté et d'un courage à toute épreuve et aussi incapable de plier que de trahir. Ses idées, ses sentiments, son ancienne liaison avec Dufaure et surtout son inimitié vivace contre M. Thiers nous répondaient de lui (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 295-296*).

Homme d'esprit et de lumières plus que d'action, ayant plus d'amour-propre et de dignité que d'ambition, craignant plus d'échouer qu'il ne désirait de réussir, se complaisant dans la critique, et préférant l'indépendance à la responsabilité (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2321 ; Library of Alexandria*).

Louis PASSY (1830-1913)

Économiste et historien ; député de l'Eure à l'Assemblée nationale ; sous-secrétaire d'État aux finances en 1864 ; membre de l'Académie des sciences morales en 1897.

Charles André PAULMIER (1811-1887)

Avocat, il fut député à la Chambre de 1846 à 1848 puis entra à la Législative en 1849.

Robert PEEL (1788-1850)

Robert Peel, quoique très judicieux et d'intention très pacifique, était, en fait de politique extérieure, méfiant, susceptible, prompt à partager les impressions populaires et préoccupé surtout de la crainte d'être ou seulement de paraître dupe ou faible (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2163 ; Library of Alexandria*).

Je croyais voir que, dans les soirées aristocratiques, Peel était (...) mal vu et secrètement mal à l'aise. Son origine, on le sait, n'avait rien de nobiliaire, il était le fils d'un grand industriel, enrichi par son travail ; mais ce n'était pas le premier exemple donné par l'aristocratie anglaise d'un accueil libéral et intelligent fait à un homme nouveau dans ses rangs (...). Il aurait donc dû se trouver parfaitement à sa place à la tête d'un parti dont il était l'honneur, et qui se rangeait derrière lui avec autant de docilité que de reconnaissance. Et cependant, il y avait dans son attitude, au milieu de ce grand monde qui lui faisait fête, quelque chose de gauche, d'emprunté et dans son regard je ne sais quoi de maussade et de malveillant. S'il eût été Français, j'aurais juré qu'il souffrait de n'être pas l'égal par la naissance de ce dont il était devenu le supérieur par le talent. Je retrouvais en lui l'apparence de cette vanité et de cette morgue bourgeoises que je croyais avoir laissés de l'autre côté de la Manche (...).

Mes soupçons sur les sentiments intimes de cet homme illustre se sont trouvés confirmés par la clause de son testament qui a interdit à son fils d'accepter jamais la pairie (...). Le sentiment qui a dicté cette dernière volonté de Peel était absolument nouveau, et ce dédain un peu affecté pour la première des dignités de son pays, ce plaisir à affirmer le néant, montre que le sentiment démocratique avait déjà pénétré dans cette grande âme, non pas sous sa forme et avec ses aspirations les plus élevées. Je ne m'étais pas absolument trompé (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 112-113*).

Joseph PELET de la LOZERE (1785-1871)

Conseiller d'Etat, préfet d'Eure-et-Loir (1819-1823), député d'Eure-et-Loir (Blois, 1827-1848), ministre de l'Instruction publique (22 février 1836) puis des Finances (1er octobre 1840).

Pelet de la Lozère était protestant, très riche et très estimé. Par sa position, il pouvait parvenir aux premiers emplois, ayant été depuis trente ans dans les affaires et toujours jugé digne des places qu'il avait remplies. Quoiqu'il vécût dans un cercle assez étroit, il connaissait le monde officiel dont il n'était pas sorti depuis l'Empire ;

quoiqu'on l'accusât d'exagérer l'économie, il était désintéressé, d'une probité rigoureuse ; il avait dans ses rapports avec les hommes une aménité douce sans une entière franchise ; car il ne manquait ni de défiance ni d'amour-propre. Il n'était lié avec aucun de nous ; il ne l'aurait été avec personne, fût-il resté cent ans dans la même assemblée. Il n'avait pas d'amis que d'ennemis. Il avait laissé dans la Chambre des députés la réputation d'un membre utile de commission, d'un examinateur attentif, consciencieux, qui savait critiquer sans amertume et dire son avis sans offenser. Mais s'il n'offensait pas, il ne frappait pas non plus. Son esprit subtil et pointilleux n'avait ni une rectitude parfaite, ni une étendue suffisante. Son débit coulant, monotone et doux ne faisait ressortir aucune de ses idées et, quoiqu'on rendît justice à son indépendance et à sa connaissance des détails, il ne se faisait ni craindre ni écouter. Tout le monde avait des égards pour lui, il ne menait personne. C'était un de ces hommes antipathiques à Thiers, mais qu'il se croyait obligé à se donner pour collègue à cause d'une réputation de rigorisme qui compensait ce qui pouvait lui manquer en austérité politique. Mais cependant il était fâcheux que Pelet fût ministre des finances. Ce département excédait sa capacité. De l'ordre, de l'application, le goût de l'économie, c'est tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Il n'avait nulle intelligence de la trésorerie, aucune vue sur notre système d'impôts ou de comptabilité, et par cela même cette expérience spéciale qui supplée à tout aux yeux d'une grande partie... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 300 ; Plon, 1960*).

Casimir PERIER

Casimir Périer avait la taille haute et la démarche assurée. Sa figure naturellement douce et noble, était sujette à des altérations subites qui la rendaient effrayante. L'ardeur mobile de son regard, l'impétuosité de son geste, son éloquence fiévreuse, les fréquents éclats de sa colère fougueuse jusqu'à la frénésie, tout semblait révéler un homme né pour exciter les orages. Mais l'élévation manquait à son esprit, et la générosité à son cœur. Il n'avait pas ce dévouement sans lequel l'art de gouverner n'est plus qu'un charlatanisme illustre. Il ne haïssait l'aristocratie que par l'impuissance de s'égaliser à elle, et le peuple soulevé n'apparaissait à son imagination malade que comme une horde de barbares courant au pillage à travers le sang. L'amour de l'or possédait son âme et ajoutait à la frayeur que lui inspirait ce peuple, qui se compose de pauvres. Timide avec véhémence, et prompt à écraser sous son humeur tyrannique quiconque la provoquait en paraissant la redouter, il aimait le commandement parce qu'il promet l'impunité à la violence. Du reste, son énergie ne prenait sa source chez lui que dans la ruse, mais la ruse chez lui était merveilleusement servie par son tempérament aigre et bilieux. Aussi apportait-il un immense orgueil à faire de petites choses. D'autant plus hautain en apparence qu'il était plus humble en réalité, son empire au sein de l'abaissement avait quelque chose d'irrésistible ; et jamais homme ne fut plus propre que lui à faire prévaloir de

pusillanimes desseins ; car il ne les conseillait pas mais les imposait (*L. Blanc, Histoire de dix ans ; Pagnerre, 4e édition, 1844, p. 196*).

...Actions ou paroles, tout en lui était réel et sérieux. Sa physionomie, sa démarche, son attitude, son accent, toute sa personne donnaient de lui cette conviction. Sa gravité n'était ni celle de l'austérité morale, ni celle de la méditation intellectuelle, mais celle d'un esprit solide et ferme, pénétré d'une idée et d'une passion forte, et incessamment réoccupé d'un but qu'il jugeait à la fois très difficile et indispensable d'atteindre. Ardent et inquiet, il avait toujours l'air de défier ses adversaires et mettre à ses amis le marché à la main... (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps ; Lévy frères, 1859, t. 2, p. 195*).

... C'était la disposition de Casimir Périer d'espérer peu en entreprenant beaucoup. Il suppléait à l'espérance par la passion et par une inébranlable conviction de l'absolue nécessité du combat. Rétablir l'ordre dans les rues, dans l'Etat, dans le gouvernement, dans les finances, au dedans et au dehors, c'était là pour lui une idée simple et fixe dont il poursuivait l'accomplissement avec une persévérance ardente et pressée, comme on travaille contre l'inondation ou l'incendie... (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps ; Lévy frères, 1859, t. 2, p. 211*).

Par un rare et beau contraste, en même temps qu'il y portait cette passion ardente, Casimir Périer était plein de modération et de prudence dans l'exercice du pouvoir. Ce ministre si bouillant et si altier s'imposait une légalité rigoureuse ; il faisait plus, il n'usait des lois même qu'avec réserve et ne voulait pas pousser leurs forces à l'extrême... (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps ; Lévy frères, 1859, t. 2, p. 217*).

duc Victor de PERSIGNY (1808-1872)

Ami de jeunesse de Louis-Napoléon, il organisa plusieurs tentatives de soulèvement en faveur de celui-ci, sous la Monarchie de Juillet. Il fut représentant à la Législative, joua un rôle actif dans le coup d'État du 2 décembre et fut nommé ministre de l'Intérieur en 1852.

C'est un homme doctoral, violent et fourbe, qui joint toutes les apparences de la fausseté à l'éducation d'un sous-officier (...). Comme dans beaucoup de conspirateurs, il y a en lui autant de fanatisme que de calcul, et quoique bavard il est secret (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 403 ; Plon, 1960*).

C'est un esprit faux, étroit, subtil et grossier, qui peut-être a plus encore systématisé le bonapartisme que son maître, et qui plus impérialiste que l'Empereur croit que gouverner c'est faire une guerre de chicane et de vexations au parti vaincu. Son passage au ministère de l'Intérieur fut marqué par des tracasseries arbitraires, soit envers des adversaires respectables comme le duc d'Aumale et le duc de Broglie, soit contre des associations respectables aussi, telles que la Société de Saint-Vincent de Paul ; sa manière de faire était au fond antipathique au Corps

législatif, qui était bien partisan de l'autorité et de la réaction, mais pourvu que l'une et l'autre fussent dirigées dans un sens purement conservateur et contre les témérités de l'esprit moderne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 152*).

Ernest PICARD (1821-1877)

Ernest Picard, apportant à la tribune le ton de la conversation, toujours près, toujours prompt, saisissant tous les points faibles de l'adversaire avec une sagacité piquante, habile à saisir le vrai côté des questions et le point délicat des affaires, avait montré un talent d'un nouveau genre, celui d'un adversaire qui en se faisant craindre se fait aimer. C'est un don rare et précieux dans les assemblées (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 165*).

Picard, d'un esprit vif, facile, juste, piquant, parlait avec à-propos, en laissant voir une nuance de scepticisme moqueur qui courait à travers sa sincérité républicaine. Il paraissait préférer en politique le rôle de critique à celui d'acteur, et peut-être trop de désintéressement personnel le rendait-il moins sérieux dans ses vues que dans ses convictions (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 238*).

PIE IX (1792-1878)

Affable, d'une bonté banale, qui suffit pour faire adorer les princes, il a le goût de la conversation, une douce moquerie, une littérature d'homme du monde, mais nulle instruction historique, théologique ou philosophique. Ce ne serait qu'une bonne nature et un esprit frivole, si une dévotion crédule et romanesque ne lui donnait du sérieux et une certaine fermeté de conscience. Il ne sait rien des affaires, il les déteste et ne les entend point. Je tiens de mon beau-frère que lorsque l'on veut s'en occuper, sa figure s'attriste ; il détourne ou laisse tomber la conversation. Une confiance irréfléchie, un besoin de popularité personnelle, une ignorance naïve ont inspiré les premières mesures de son pontificat. Il n'a pas envie de recommencer, redoute de se compromettre en agissant, et croit retrouver sa dignité dans une inertie qu'il prend pour du courage. Sa vanité se dédommage par les succès qu'il se flatte d'avoir eus dans l'ordre spirituel, il croit volontiers vivre dans l'atmosphère du surnaturel. Il n'est pas éloigné d'imaginer que la Vierge est fort occupée de lui. On assure qu'il a dit que malgré ses disgrâces temporelles, il ne pouvait trouver son pontificat malheureux, puisqu'il a pu assister à la ruine définitive du gallicanisme, établir universellement le rite romain, conquérir sans conteste le droit d'une correspondance libre et secrète entre tous les évêques, même tous les fidèles et lui, enfin décréter un dogme, l'Immaculée-Conception (...).

On comprend qu'il y a là tout ce qu'il faut pour faire un politique imprévoyant, inerte, sans vue, sans décision. Je crois qu'il mourra sans avoir pris une résolution sur la question pendante entre lui et la France et l'Italie. Et pourtant, il n'a pas assez d'énergie, de caractère, pour rester inflexiblement dans la position expectante qu'il a adoptée. Il ne ferme pas constamment l'oreille à tout conseil de conciliation, il a accepté plus d'une fois la négociation avec les chefs du parti patriote, avec les correspondants de Cavour. C'était peut-être par faiblesse, curiosité, envie de se montrer accessible et bienveillant, mais dès qu'Antonelli se plaignait, dès que Mérode s'animait, surtout dès qu'il venait de France des lettres, des journaux, ou des évêques qui prêchaient la résistance absolue, il reprenait courage, rompait toute négociation, et laissait même inquiéter ou maltraiter ceux qui ne s'était compromis que de son aveu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 107*).

C'est un homme agréable, doucement moqueur, mais il manque de tact et dit constamment ce qu'il ne faut pas dire. Du reste il ne sait rien bien, n'a que des idées vagues sur tout, et quand il raisonne s'attache à des minuties (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 137*).

Le Pape a une figure un peu bouffie, mais qui n'a rien de désagréable ; il est gros, engoncé dans son costume, avec un air de gravité et de bonhomie, sans beaucoup de dignité, mais convenable à tout prendre. Il n'est point cassé, sa voix est forte, et il a entonné ses motets très distinctement en nasillant un peu (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 139*).

Mgr PIE (1815-1880)

Ordonné en 1839, nommé évêque de Poitiers par Falloux en 1849, Rémusat le qualifie de "fanatique" (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 57, n.2 ; Plon, 1962*).

Léon PILLET

Je nommai Léon Pillet directeur de l'Opéra (...). C'était un brave homme, très dévoué à ses amis, par conséquent à Thiers et à moi, mais d'une capacité ordinaire et peut-être se respectait-il un peu trop pour le métier qu'il embrassait. A son honnêteté un peu empêtrée, il joignit le tort de se prendre d'une des passions les plus vraies et les plus aveugles que j'ai rencontrées pour sa prima donna (Rosine Stolz), artiste plus distinguée qu'agréable, tragédienne expressive, femme d'esprit, mais rude et exigeante qui se fit haïr et ne le fit pas aimer. Tout cet intérieur fut un drame dont j'ai connu toutes les péripéties, car Pillet recourut sans cesse à moi pour ses affaires pendant les 5 ou 6 ans qu'il dura, et il y aurait eu là de quoi faire un

roman de moeurs (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, pp. 348-349 ; Plon, 1960*).

PIOU (1800-?)

Il avait fait toute sa carrière sous la Monarchie de Juillet dans le Parquet. Il était procureur général à Metz depuis 1840, puis à Lyon. Il est nommé premier président de la cour d'appel de Toulouse en février 1848.

Piou est un homme maigre, assez grand, d'une figure sérieuse, digne et cependant agréable. Il parle avec gravité, facilité, correction et cependant avec vivacité. Il ménage un peu la Révolution et ses satellites. Il me sembla réunir toutes les apparences du bon magistrat (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, Plon, 1962, p. 280*).

Pierre PLOUGOULM (1806-1863)

Avocat, il entra au Parquet en 1834, requit comme avocat général à la cour des Pairs en 1834 et 1835 et fut nommé procureur général à Amiens, puis à Toulouse où, lors des troubles du recensement en 1841, il quitta la ville devant les manifestations républicaines. Quelque temps suspendu, puis réintégré, il était premier président à Reims quand il fut élu en 1846 député de Vannes.

Il avait de vrais moyens de tribune, mais il s'était tellement compromis avec les libéraux dans ses luttes contre la presse, avec les conservateurs dans son affaire de Toulouse, que, naturellement défiant, ombrageux, très intéressé, il était devenu tout à fait incertain sur la conduite à tenir, sur le parti à embrasser ; avec son œil louche, sa figure dure et fausse, il errait dans la Chambre, interrogeant, consultant et laissant voir assez naïvement qu'il attendait pour se décider de bien savoir où était le plus sûr (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 109 ; Plon, 1962*).

Princesse Anne-Louise de POIX, née de BEAUVAU (1750-1833)

Fille d'un premier mariage du maréchal de Beauvau avec une Bouillon, veuve de Philippe de Noailles, prince de Poix.

La princesse de Poix était la plus aimable vieille femme que j'ai rencontrée. Elle joignait aux grâces de l'esprit, aux douceurs du commerce le plus facile, un caractère digne et ferme qui la rendait également propre à être chef de famille et centre de la société. La conduite exemplaire de sa jeunesse lui donnait le droit d'être indulgente dans sa vieillesse, et elle en usait avec assez de discernement pour que sa protection fût honorable et secourable.

Elle est morte comblée d'ans, de respect et de considération, ayant survécu à toutes ses intimités et même à son fils, le duc de Mouchy dont la perte l'a cruellement éprouvée et a hâté sa fin. Elle supportait depuis plusieurs années, un état de cécité complet avec une patience admirable, usant de tous les moyens rationnels d'adoucir cette qualité et se soumettant aux inconvénients irrémédiables avec la résignation courageuse et enjouée qui peut en atténuer la souffrance.

Madame de Poix n'ayant jamais émigré, son salon avait peu subi l'influence de la Révolution. Une partie des personnes qui s'y rencontraient chaque soir conservaient l'habitude quotidienne de s'y retrouver depuis quarante ans. Les autres, après une absence plus ou moins longue, étaient venues s'y rallier en se rangeant de nouveau aux formes et au ton dont la vieille maréchale de Beauvau était restée, jusqu'à très récemment, l'exemple et l'oracle. On se trouvait ainsi rattaché directement à la société du temps de Louis XV (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 13-14*).

Désiré PORION (1805-1858)

Avocat et adjoint d'Amiens, nommé maire en février 1848, il réprima énergiquement des troubles dans sa ville et fut élu représentant en 1848 et 1849. Il vota constamment avec la droite mais non pour l'Élysée. Il fut des députés protestataires de la mairie du 10^e arrondissement le 2 décembre.

Auguste de PORTALIS (1801-1855)

Avocat, il siégea à l'extrême gauche de la Chambre de 1831 à 1842 et fut représentant à la Constituante.

Il n'avait été longtemps jugé qu'un magistrat d'humeur plaisante, incapable de tenue comme de travail et qui soutenait de mauvais ton des opinions excentriques. Mais il n'avait nulle mauvaise passion, aucun goût pour la violence et le désordre. Il se trouva donc plus disposé qu'on ne l'aurait cru à remplir ses devoirs de Procureur général (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 308 ; Plon, 1962*).

Portalis fut Procureur général de Paris, non le fils mais le neveu du premier président de la Cour de cassation. Ce Portalis-là n'avait ni la rare intelligence, ni les mœurs exemplaires, ni la pieuse platitude de son oncle. Son esprit, grossier, violent et de travers, était entré de lui-même dans toutes les idées fausses et dans toutes les opinions extrêmes de notre temps. Quoi lié avec la plupart de ceux qu'on a appelés depuis les auteurs et les meneurs de la Révolution de 1848, il ne s'attendait pas plus que nous ce soir-là, je puis l'affirmer, à cette révolution (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Gallimard Folio 1978, p. 75*).

Louis-Pierre POTHUAU (1815-1882)

Amiral en 1864 et membre du Conseil de l'Amirauté en 1869, il défendit le secteur sud de Paris pendant le siège et fit, avec les fusiliers marins, une diversion sur Choisy, pendant les attaques sur Champigny. Il sera ministre de la Marine dans le gouvernement Thiers, sénateur en 1875 et à nouveau ministre dans le cabinet Dufaure, puis quelques mois ambassadeur à Londres.

Soldat intrépide, plein d'honneur et d'une candeur chevaleresque, qui, avant d'être ministre, n'avait de sa vie pensé à la politique, apportant dans les affaires un grand fond d'inexpérience et d'ingénuité, mais attaché à bien faire et parlant bien avec très peu d'esprit (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 362*).

Auguste POUYER-QUERTIER (1820-1891)

Elève de l'École polytechnique, il fonda à Rouen une fabrique de cotonnades, fut élu député avec l'appui du gouvernement (1857) et siégea avec la droite jusqu'en 1869. En 1862, il participa à la création d'une compagnie française qu'il préside, au capital de 25 millions de francs, pour entreprendre la culture du coton en Algérie. Député à l'Assemblée nationale (1871), il devint ministre des Finances (25 février 1871) et prit part aux négociations du traité de Francfort. Il préconisa une série d'impôts nouveaux, fit voter et émit avec succès l'emprunt permettant la libération anticipée du territoire. Lors du procès de Janvier de La Motte, préfet de l'Empire accusé de concussion, il justifia les mandats fictifs, ce qui le contraignit à démissionner (23 avril 1872). Il aida à la chute de Thiers (24 mai 1873), appuya le cabinet de Broglie et vota contre l'ensemble des lois constitutionnelles (1875). Sénateur de la Seine-Inférieure de 1876 à 1891, il refusa de former un ministère de résistance. Il fut maire de la ville de Fleury-sur-Andelle dans l'Eure de 1854 à sa mort.

Pouyer-Quertier était un grand et fort Normand au poil blond, au teint frais, à la figure ouverte, bienveillante et gaie, au rire rabelaisien, à la voix éclatante, robuste et sensuel, vert-galant, bon convive, franc buveur, séduisant par la bonne humeur, puissant même par le naturel. De principes politiques, il n'en n'avait pas ; d'autres principes, il en avait peu. Mais il était bon, sans ruse et sans fiel. Après avoir accepté sans passion, mais sans résistance, toute la politique impériale, il ne s'en était séparé que sur la question de la liberté du commerce ; et conduit moins par ses intérêts de manufacturier (car il les croyait dispensés de la protection des douanes) que par l'opinion régnante dans le département et le monde où il vivait, il avait fait au Corps législatif et partout des campagnes contre le libre-échange. Il parlait avec une verve naturelle, une abondance intarissable, sans trop choisir ses expressions ni ses arguments, incorrect, inexact mais entraînant et conservant après trois heures de tribune, abreuvé de vin de Bordeaux, le même entrain, la même vigueur, la même voix. Comme ministre, infatigable partout, il avait la même facilité, de la promptitude, de la décision. Il pouvait être hasardeux et léger, et scrutée de près, sa gestion offrirait peut-être des traces de grand laisser-aller, car en rien il n'était sévère.

Je serais tenté pourtant de croire que ses défauts lui ont servi dans les circonstances désastreuses où il eut à gérer les finances de la France. Lorsqu'il en

prit la direction, il ne trouva, je crois, qu'un million dans la caisse. Il fallait cependant faire face à tous les services, aux dettes criardes d'une guerre malheureuse, à une foule de dépenses extraordinaires, enfin à une contribution de guerre de deux milliards. Une nature mélancolique et découragée aurait assurément plié sous le faix. Un financier rigide et consciencieux aurait perdu la tête. L'optimisme de tempérament, l'insouciance vaillante de Pouyer-Quertier l'ont soutenu, l'ont animé au milieu des accablantes épreuves. Il a sauvé la fortune de l'État en buvant deux fois par jour du vin de Champagne, et jamais abattu, jamais démonté, sa présence d'esprit féconde en ressources a lutté contre le malheur et triomphé tant bien que mal des difficultés sans exemple où peut-être un plus sage aurait succombé. Les huit premiers mois financiers et le premier emprunt de ce gouvernement tiennent du prodige. L'habileté de Thiers y est pour beaucoup, mais le tempérament de Pouyer-Quertier y est aussi pour quelque chose (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 360-361*).

Comte de PREISSAC (1778-1852)

Député du Tarn-et-Garonne (Montauban), 1822-1832

Pair de France (1832-1848)

C'était un homme du monde, mais du monde méridional, ayant eu des succès dans les salons de Toulouse, et qu'un esprit moqueur et un amour-propre mobile avait jeté dans l'opposition. Il avait continué même depuis 1830, et, après avoir été préfet, il était devenu mécontent ; cet ancien membre de la droite ne trouvait pas le gouvernement de la Révolution assez libéral (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 307 ; Plon, 1960*).

Anatole PREVOST-PARADOL (1829-1870)



Avec moins d'éloquence et un meilleur style /qu'Eugène Forcade/, Prevost-Paradol n'a pas su se dégager de ses liens, et n'est après tout cas qu'un polémiste excellent (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 78*).

L'infortuné Paradol était alors /en 1869/ dans un état mental assez inquiétant. Parvenu rapidement, par son admirable talent, à un haut degré de réputation littéraire, admis à 35 ans à l'Académie, pouvant se croire, sans présomption, destinée à devenir le meilleur écrivain de son temps, et pour les temps futurs un véritable classique, il avait pris pour le métier littéraire une véritable répugnance. Il n'aspirait qu'à la vie active des fonctions publiques ou de la politique. Plus d'une fois, pendant la séance de la commission, il me racontait son impatience et son ennui d'être obligé d'écrire pour assurer son existence et celle de sa famille. Ce n'est pas que le travail littéraire lui coûtât : peu d'hommes ont eu une facilité pareille, il écrivait au courant de la plume, sans ratures, au milieu du bruit, sur un coin de table. C'était parfait, sans effort. Ce n'est pas non plus que son travail fût mal rétribué : entre ses articles du *Journal des Débats*, et une correspondance du *Times*, qui ne lui coûtait pas beaucoup de peine (car il écrivait l'anglais comme sa propre langue), il se faisait, je crois, une rente annuelle de 20.000 francs. C'était de quoi vivre pour un homme modestement élevé. Mais il s'était marié jeune, au sortir de l'école normale, et sa femme en mourant lui avait laissé trois enfants. Il avait le goût de toutes les choses élevées, élégantes, aimait le luxe, était brillant cavalier. Bref, il était né pour avoir tous les agréments de la richesse, et ne pouvait se consoler de n'arriver que péniblement à la médiocrité (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, p. 353*).

Théodore de QUATREBARBES (1803-1871)

Élu député de Cholet en 1846, en battant Lamoricière.

Gentilhomme angevin qui se croyait un ancien croisé, franc d'ailleurs, sanguin, colère, mais incapable de jouer un rôle et s'en doutant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 107 ; Plon, 1962*).

Hippolyte Alphonse QUENAULT (1795-1878)

Avocat à la Cour de cassation, juge à la Seine (1830), membre du Conseil d'Etat (1836) ; député de la Manche (Cherbourg), novembre 1837-1842 ; député de la Manche (Coutances), 1845-1848 ; secrétaire général du ministère de l'Intérieur (mai 1839) puis du ministère de la Justice (novembre 1840) ; conseiller à la Cour de cassation (1846).

Théodore Martin QUINETTE (1802-1881)

Il accompagna son père en exil aux États-Unis et à Bruxelles, d'où il revint à la mort de celui-ci en 1821. Combattant de juillet et maire de Soissons en 1830, il fut élu député de l'Aisne en 1845 est constamment réélu ; il vota constamment avec la gauche dynastique. Il fut sous la IIe République représentant en 1848 et nommé ministre plénipotentiaire à Bruxelles jusqu'au coup d'Etat.

comte Johann Karl RADEZKY (1766-1858)

Maréchal autrichien, il commanda l'armée d'Italie en 1831 et reprit le nord de l'Italie en 1848; il imposa un armistice au roi Charles-Albert, qui le rompit le 16 mars 1849 mais fut battu à Novare ; le 23 mars. Radetzky fut nommé gouverneur général du Royaume lombardo-vénitien.

Alexandre RAGUET-LEPINE (1789-1851)

Propriétaire en Loire-et-Cher

Député de Loire-et-Cher (Vendôme), juin 1834-1845

Pair de France (1845-1848)

Je réunis le parti doctrinaire chez Raguet-Lépine qui était un de nos hôtes habituels (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 298 ; Plon, 1960*).

Arthur RANC (1831-1908)

Directeur de la Sûreté générale après le 4 septembre, député du Rhône en 1873 ; il jouera un rôle important dans le Parti radical et sera député de 1881 à 1885 et sénateur de la Seine de 1901 à 1908.

Fanny RANDALL

C'était une vieille demoiselle anglaise (...) qui, rencontrant, par hasard, Madame de Staël à Genève, s'était prise pour elle d'une véritable passion. Confidente de son mariage, puis de la naissance d'Alphonse, elle avait poussé le dévouement jusqu'à compromettre sa réputation en faisant au pauvre petit abandonné de fréquentes visites, et en lui témoignant une affection qu'on pouvait croire maternelle. Plus tard, elle avait veillé au chevet du lit de Madame de Staël pendant sa longue maladie avec un dévouement infatigable ; elle avait reçu son dernier soupir et restait depuis lors attachée, on dirait presque, cramponnée à sa famille, ne pouvant s'arracher à ce souvenir, et ayant d'ailleurs sacrifié à l'objet de son culte sa patrie et toutes ses relations, de sorte qu'elle n'aurait su en vérité où aller vivre ailleurs, et qu'il y aurait eu de la cruauté à l'éloigner. Mais elle était d'un caractère difficile, d'une humeur emportée, exigeant en fait d'affection autant qu'elle donnait, et éclatant en scènes orageuses, quand elle ne se croyait pas suffisamment payée de retour. Son extérieur même était étrange : elle portait les cheveux courts, coupés à la Titus, comme un homme, et les faisait teindre régulièrement chaque mois, avec assez peu de soins pourtant pour qu'on aperçût de temps en temps leur couleur naturelle. On prétendait que c'était encore par dévouement à Madame de Staël qu'elle s'était soumise à ce singulier régime. Elle avait voulu éprouver sur elle-même, disait-on, les effets d'une teinture dont Madame de Staël, voyant avec regret ses cheveux blanchir, avait dessein de faire usage et dont on craignait que l'action

corrosive ne fût nuisible au cerveau. Ne sachant d'ailleurs à quoi employer son activité, elle s'était prise d'un goût passionné pour l'étude de la médecine, et il fallait bien qu'elle y eût fait quelques progrès, car je me rappelle que le docteur Lerminier, un des plus illustres praticiens de l'époque, venait régulièrement chaque matin, en sortant de l'hospice de la Charité, causer avec elle des incidents survenus dans sa clientèle. Nous étions, nous autres enfants, un peu la victime de cette manie féminine, car elle avait pris l'entreprise de notre santé, et nous droguait sans pitié. Son souvenir est liée, pour moi, à celui de je ne sais combien de médecines noires, de vésicatoires et d'autres petits supplices du même genre dont elle ne cessait de nous martyriser (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, p. 4-5*).

...Anglaise, laide et passionnée, qui s'était attachée à /Madame de Staël/ l'année précédente /1809/ et sera pour elle une espèce de Mme de Maintenon. L'origine exacte de Fanny Randall et la manière dont elle a été engagé restent un mystère. Elle passe pour la fille d'un clergyman et serait venue vivre à Genève pour fuir l'Angleterre à la suite d'une ténébreuse affaire de falsification de deux traites de 500 livres chacune. C'est une grande et forte créature, d'allure masculine, "un grenadier en jupons", comme l'écrira en 1817 Lady Grandville à sa sœur. Elle se montrera farouchement dévouée à Madame de Staël, puis à sa fille, la duchesse de Broglie, et finira par faire partie de la famille (*G. de Diesbach, Madame de Staël ; Librairie académique Perrin, 1983, rééd. poche 1984, p. 535*).

François Vincent RASPAIL (1794-1878)

Il joua un rôle actif dans la révolution de 1830 et dans celle de 1848. Il fonda *l'Ami du Peuple* et fut arrêté le 15 mai 1848.

Adolphe REGNIER (1804-1884)

Élève d'Eugène Burnouf, après avoir enseigné dans les collèges, il a été maître de conférences à l'École normale supérieure et suppléant depuis 1838 de Burnouf au Collège de France. Il fut choisi comme précepteur du comte de Paris en avril 1843. Ayant suivi la duchesse et son fils à la Chambre le 24 février 1848, il les accompagna en Angleterre où il resta volontairement jusqu'en 1853. Il sera élu à l'Institut en 1855.



Adolphe Régnier fut désigné (...) pour être précepteur du jeune comte de Paris, dont le père, le duc d'Orléans, venait de mourir et qui paraissait alors destiné à monter sur le trône avant même d'être sorti de l'enfance. Quand vint la catastrophe de 1848, M. Régnier resta à côté de son élève au Palais-Bourbon, pendant la douloureuse l'agonie de la Monarchie de Juillet et lui tint fidèle compagnie pendant les années d'exil. Si le comte de Paris devient jamais roi, la mémoire du maître sera jointe à celle du disciple, et j'aurais concouru à assigner à M. Régnier une place dans l'histoire. En attendant, ce fut son mérite seul qui le fit entrer, au retour de son pieux pèlerinage, à l'Académie des Inscriptions, où il a tenu jusqu'à sa mort la place la plus distinguée. Son nom reste également attaché à la belle collection des Classiques français, publiée par la maison Hachette, dont il a eu longtemps la direction.

J'ai conservé toute ma vie pour M. Régnier une véritable affection et je garde le meilleur souvenir des jours que j'ai passés sous son toit. Il avait certainement l'esprit bien plus étendu, et des connaissances bien plus variées que le vieux maître dont j'ai parlé, comme m'ayant initié le premier à la vie scolaire, mais il me le rappelait par l'autorité morale que lui donnait l'élévation de son caractère et qui rendait ses leçons aussi profitables à l'âme qu'à l'intelligence. Je n'ai pas connu dans l'Université actuelle d'autre exemple d'un professeur qui soit resté l'ami de ses élèves et leur conseil après avoir cessé d'être leur maître (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, p. 55-56*).

Régnier est un savant, un linguiste de peu d'esprit (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, T. 4, Plon, 1962, p. 465*).

Le précepteur, Adolphe Régnier, assisté d'un aide venu de l'Université et qui a changé plusieurs fois, était un homme honnête, calme, sûr, un peu occupé de ses intérêts, orientaliste très frotté de l'érudition allemande, mais médiocre, ennuyeux et sans aucun talent, il n'avait d'ailleurs, ni de cherchait aucune influence politique (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 30-31*).

Eugène de REIMS

Il était moitié journaliste, moitié chevalier d'industrie ; il s'était attaché à Thiers, qui l'avait fait placer dans quelque chemin de fer. C'était un garçon assez résolu, mais d'un pauvre et mauvais esprit, qui appartenait au centre gauche, en prenant presque toutes ces idées dans le parti républicain. Il avait de l'amitié pour Marrast et inspirait quelque confiance à Thiers (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 226-227*).

Charles de REMUSAT (1797-1873)



M. de Rémusat n'admet pas que l'humanité soit dupe. Qui mieux que lui, avec sa finesse, sait pénétrer les préjugés et les travers de son temps, ceux de l'espèce même ? Il se fait assurément toutes les objections. Et pourtant il a foi, il se confie volontiers à l'instinct public, en la raison croissante des masses. Ce n'est pas pour la forme, c'est en conscience que cet esprit d'élite fait appel aux vœux des majorités, qui ne leur accorde non seulement une puissance de fait, mais comme une faculté de justesse. Il est bien peu d'hommes, depuis 25 ans, dont le libéralisme ne se soit usé, découragé ou perverti ; le sien a tenu bon et a gardé de sa flamme. Chez un esprit de cette qualité, c'est une sorte de phénomène. On peut dire de lui qu'il a une religion politique (*C.A. de Sainte-Beuve, Portraits littéraires ; Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1951, p. 808*).

M. de Rémusat était sans doute un esprit d'une toute autre étendue que M. Lambrecht, mais en fait de résistance aux volontés et même aux caprices de M. Thiers, il ne fallait pas beaucoup plus compter sur lui. M. Thiers le dominait entièrement par la séduction de son esprit et le charme de sa conversation. Et

effectivement entre deux hommes de cette trempe, la conversation devait être un des plus rares plaisirs que des natures d'élite puissent goûter. D'ailleurs, sur le point qui nous touchait principalement, M. de Rémusat était moins que sûr. A des habitudes très aristocratiques, il joignait de tout le temps des opinions très démocratique. Il a toute sa vie courtoisé la démocratie comme un grand seigneur blasé qui, s'ennuyant au salon, va conter fleurette à l'antichambre (A. de Broglie, *Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 93*).

Léon RENAULT (1839-1933)

Préfet du Loiret en 1871 puis préfet de police jusqu'en 1876 ; sénateur des Alpes-Maritimes en 1885. Député de la Seine (1876-1881) puis des Alpes-Maritimes (1882-1885), conseiller général des Alpes-Maritimes (1883-1889), sénateur des Alpes-Maritimes (1885-1894).



Esprit délicat et distingué, mais nature ardente et mobile, en qui j'avais eu le tort de placer trop de confiance. Léon Renault, brillant élève du cabinet du vieil Hébert, jeune avocat plein d'espérance, avait appartenu pendant l'Empire au petit groupe des orléanistes dont l'alliance avec les républicains, contractée sous le nom d'Union libérale, était devenue la plus intime. M. Thiers l'avait enlevé au barreau, pour le faire entrer dans l'administration. De la préfecture d'Orléans, où il avait bien réussi, il l'avait fait passer d'emblée à la préfecture de police ou, le 24 mai, nous l'avions trouvé. Comme il était resté dans les meilleurs termes avec ceux de ses anciens ennemis qui boudaient Monsieur Thiers, nous cherchâmes tous à le garder et nous réussîmes sans trop de peine. Il devint bientôt l'un de nos meilleures soutiens. M. Léon Renault a de la grâce dans les manières, le savoir-vivre que donne l'usage du monde, et une séduction dont on se défend difficilement. Quand je dis : *il a*, je devrais dire : *il avait* ; car, depuis que son ambition l'a entraîné dans la cause du radicalisme, son extérieur a changé, sa figure s'est assombrie, et il paraît avoir perdu cette distinction acquise plutôt que naturelle. Quoi qu'il en soit, le charme qu'il avait encore à cette époque, il l'exerça avec succès sur le maréchal de Mac-Mahon. Ses fonctions lui permettaient d'entrer à la présidence à toute heure : il se mit sur le

piéd d'y faire chaque matin une longue visite, et d'amuser le Maréchal par des récits de toute sorte que la police lui faisait connaître, et qu'il amplifiait et égayait à son gré. Le Maréchal ne put bientôt plus se passer de cette heure de récréation. En sortant, Léon Renault venait chez moi : il me captivait par d'autres moyens. J'avais pris, dans les derniers temps de mon ministère, l'habitude de lui confier mes peines : il y entrait avec sympathie, et je croyais, dans ma naïveté, lui avoir inspiré quelque affection (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 306-307*).

RENNEVILLE

...Venu du cabinet de Villèle avec une certaine réputation, mais faiseur d'affaires, badaud et intrigant, et entendant à rien pour entendre finesse à tout (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 107 ; Plon, 1962*).

Mme Charles REYBAUD

Mme Charles Reybaud (...) a fait quelques très jolis romans. C'était une grosse femme de cinquante ans plus que passés, avec des traits forts, de petits yeux, un teint rouge et tout l'air d'une vieille actrice provençale, fille d'un médecin que Thiers et Mignet avaient beaucoup connu dans sa jeunesse et, suivant la mode des femmes du Midi, elle se professait légitimiste (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 12*).

Louis REYBAUD (1799-1879)

Député de Marseille en 1846.

D'une figure et d'un caractère agréable, il est ouvert et bienveillant. C'est un esprit sage, éclairé. Il écrit à merveille sur les matières d'intérêt social. J'estime ses ouvrages sérieux et très peu ses romans. Il était déjà un peu sourd, ce qui eût entravé son existence parlementaire (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 110 ; Plon, 1962*).

Henri de RIANCEY (1816-1870)

Un des lieutenants de Montalembert dans la campagne pour la liberté de l'enseignement, représentant de la Sarthe en 1849.

Amiral Henry Daniel de RIGNY (1782-1835)

Commandant de la flotte française au combat de Navarin, ministre de la Marine en 1831 et des Affaires étrangères en 1834.

baron Jean-Charles RIVET (1800-1872)

Il avait fait une carrière administrative (sous-préfet en août 1830, préfet du Gard en 1832, directeur du personnel au ministère en 1834, préfet du Rhône de 1835 à 1839). Il fut élu député de la Corrèze en mars 1839 ; battu en 1846 il sera représentant à la Constituante par une élection partielle en septembre 1848 et élu conseiller d'État. Comme Rémusat arrêté au coup d'État, il sera, comme lui, élu en 1871 à l'Assemblée nationale.

Albert Jean, dit John ROCCA (1787-1818)

Né à Genève, lieutenant de l'armée suisse au service de la France, grièvement blessé en Espagne, il épousa madame de Staël en 1816 et en eut un fils, prénommé Alphonse.

Alphonse ROCCA (1812-1842)

Fils de John Rocca et de Madame de Staël, recueilli par les Broglie après la mort de ses parents, il avancera en âge sans grandir beaucoup et sera, intellectuellement aussi bien que physiquement, l'antithèse de ceux qui l'avaient créé. En dépit de sa chétive allure et de son esprit à peine éveillé, il épousera en 1834 Marie-Louise de Rambuteau, petite fille par sa mère de Narbonne, et mourra sans postérité.

Le petit Alphonse (...) avait passé ses premières années dans les montagnes du Jura, confié aux soins d'un pasteur de campagne. Sa santé et son intelligence avaient souffert de cet abandon, et un accident grave était venu arrêter le développement de ses facultés déjà imparfaites. C'était un être manqué, dont la raison n'était pas assez atteinte pour qu'on pût le soustraire aux conditions de la vie commune ; mais il était aisé de voir qu'il n'y figurerait jamais sur un pied d'égalité avec ses pareils. Mes parents, en entreprenant de l'élever, avaient pris sur eux une tâche ingrate qu'ils craignaient toujours de ne pas bien remplir, et qui leur causait beaucoup d'ennuis (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 4*).

J'ai appris qu'on venait de ramener à Paris mon pauvre oncle Alphonse Rocca, le fils du second mariage de madame de Staël, atteint d'une violente fièvre cérébrale. Il y succomba peu de jours après (...). il n'avait pas trente ans accomplis, et avait peu joui d'une existence dont les débuts avaient été pénibles. L'illustration et l'étrangeté de sa naissance attiraient sur lui une attention que l'imperfection de son intelligence changeait bientôt en une compassion assez douloureuse (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 89*).

Philippe de ROHAN-CHABOT, comte de JARNAC (1813-1875)

Entré dans l'administration des Affaires étrangères en 1834, secrétaire d'ambassade en 1837, il resta attaché à l'ambassade de Londres de 1837 à 1845, sauf une année et demi pour être consul général à Alexandrie en 1841-1842.

Je l'ai vu souvent cette année /1843/, chaque fois qu'il vint en France, et je lui ai toujours trouvé l'esprit obstrué de préjugés torys, comprenant mal et prédisant à faux les mouvements de l'opinion anglaise, et surtout les évolutions hardies par lesquelles se signala Robert Peel. Ses erreurs entraînèrent celles de Guizot et, chose plus extraordinaire, Broglie les partagea, lui, l'ami personnel des Holland, des Landsdowne, des Russell. En tout, l'Angleterre, qu'il connaissait si bien, lui échappe depuis vingt ans ; il la juge avec humeur et sans clairvoyance (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 39-40*)

Henri de la ROCHEJAQUELEIN (1805-1857)

Fils du général vendéen, fait Pair de France à 10 ans, il refusa le serment en août 1830 et prit part au soulèvement de Vendée pour la duchesse de Berry. Il fut élu député du Morbihan (Ploërmel) le 9 juillet 1842. Il sera aussi représentant du peuple en 1848 et 1849, puis sénateur de l'Empire.

La Rochejaquelein (...) déclamaient sans facilité en mettant la main sur le cœur (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 29 ; Plon, 1962*).

Nestor ROQUEPLAN

Nestor Roqueplan désirait la place de directeur du Théâtre français et je m'étais intéressé à lui avant d'être ministre (...). C'était un garçon intelligent, censé, agréable, mais léger, insouciant, qui ne voulait guère que s'amuser. Il s'était fait des querelles, ne convenait pas au commissaire du gouvernement, ni aux comédiens. Son caractère moral respirait une médiocre confiance, et je ne voulus pas imposer appareil choix. Cela commença à le refroidir à mon égard et comme plus tard je ne voulais pas lui doubler une allocation qu'il touchait sur les fonds secrets, il me déclara la guerre et il écrivit contre moi. C'était d'ailleurs un des moins mauvais de la coterie de Véron.

Pellegrino ROSSI (1787-1848)



Rossi, parmi les doctrinaires, comptait surtout avec le duc de Broglie ; d'ailleurs si son esprit, vraiment philosophique, lui faisait apprécier les bons et les grands côtés des doctrinaires, son esprit ne s'identifiait pas avec leur manière, et même leur politique n'était pas la sienne. Enfin derrière sa froideur, son attachement à son repos et à ses intérêts, se cachait une pensée ardente, une passion permanente, celle de l'indépendance de l'Italie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon, 1960 ; t. 3, p. 355*).

Je viens de nommer M. Rossi, et bien que cet homme célèbre ait dû à sa mort héroïque une juste renommée, il a été si loin cependant, dans sa vie traversée par temps d'orages et brusquement finie, de se faire connaître tout entier, et, suivant une expression fameuse, *de remplir tout son mérite*, que j'éprouve une certaine satisfaction à lui rendre ici, - même dans cet écrit obscur que personne peut-être ne sera appelé à lire -, un hommage tardif. Le bonheur de mon enfance et ensuite les vicissitudes de ma carrière m'ont permis d'approcher de bien des hommes éminents. J'ai vu de près M. Guizot, M. Thiers, M. de Montalembert, M. de Falloux, et, hors de France, MM. Gladstone et Disraeli. Sans faire tort à ces noms illustres, je dois dire que M. Rossi est le seul qui m'ait laissé l'impression de ce que pouvait être un grand homme : cette union de l'intelligence et de la volonté qui caractérise dans l'histoire tout ceux à qui la postérité a donné le nom de grand ne m'a jamais paru aussi pleinement réalisée que chez M. Rossi.

Cette appréciation surprendra, mais cette surprise même provient d'une particularité presque sans exemple de la vie de M. Rossi qui atteste de quelles facultés il était doué. Il est, je crois, le seul homme à qui il soit arrivé d'avoir eu, dans une existence assez courte, - il n'avait pas soixante ans quand il a été frappé à mort -, trois fois sa fortune à faire en partant du degré le plus bas pour arriver au sommet (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 117-118*).

Je causais avec lui très familièrement, et ses conseils m'avaient été des plus utiles pour mes études de droit (...).

Le voyant ainsi sur un pied d'intimité, je croyais le bien connaître, et je n'avais pas manqué de remarquer, non sans quelques malice, avec quel art il avait conduit sa barque sur la mer semée d'écueils des salons politiques de Paris. Quoique suffisamment fidèle à ses premiers amis, il avait su ne pas rompre et même se mettre en bonne relation avec les nuances un peu différentes de la société parlementaire. Entre M. Guizot, M. Thiers et M. Molé, il naviguait sans se heurter nulle part. La chronique de la *Revue des Deux-Mondes*, que l'habile rédacteur M. Buloz lui avait confiée, était assez franchement ministérielle sans pourtant être irréconciliable avec l'opposition. La merveilleuse connaissance de la langue française qu'il avait acquise, l'aidait à donner à sa pensée le tour qui plaisait aux uns sans blesser les autres. Dans la conversation, il parlait avec une lenteur un peu affectée, comme s'il eût été embarrassé de trouver ses mots, en réalité pour chercher ceux qui le compromettaient le moins. Et puis, il avait établi, une fois pour

toutes, qu'il était atteint, le soir, d'une envie de dormir souvent invincible, et le sommeil arrivait à point, quand la conversation touchait à des sujets trop brûlants. De cet ensemble de prudence et d'adresse, j'avais conclu qu'il était surtout un habile homme. On m'aurait bien surpris si on m'avait dit que cet homme, qui savait si bien se ménager, serait, un jour donné, le plus courageux et même le plus téméraire des ministres, entreprenant pour sauver la Papauté, non par élan de foi chrétienne, mais par conviction raisonnée de politique, une tâche à peu près impossible, faisant tête aux passions révolutionnaire déchaînées, et offrant sa poitrine découverte aux fers des assassins. C'est ce mélange de qualités si opposées qui me fait voir encore en lui l'homme le plus étonnant que j'ai rencontré (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 119-120*).

Je ne puis prendre congé de cet homme éminent dont le souvenir est lié au plus belles années de ma vie, sans me rappeler combien la fortune et la renommée sont souvent injustes dans le partage qu'elles font de leur faveur. M. Rossi est, suivant moi, et je crois ne pas me tromper, de beaucoup l'homme le plus remarquable que l'Italie ait produit pendant ce dernier siècle. Je le trouve très supérieur à Cavour pour l'étendue et la variété des facultés ; et la résolution avec laquelle il avait entrepris la plus difficile et la plus périlleuse des tâches, prouve qu'il ne lui cédait pas en courage et en dévouement à sa cause. Cavour restera pourtant plus illustre, parce qu'il est arrivé à un moment où le succès pouvait couronner ses efforts, peut-être aussi parce qu'ayant moins de largeur dans l'esprit et plus dans la conscience, il a suivi une ligne plus simple qui menait plus droit un but unique. M. Rossi tenait, je crois, au moins autant que Cavour, à l'indépendance de la patrie italienne ; mais il n'y aurait pas sacrifié les intérêts de l'Eglise qu'il croyait liés à ceux du pouvoir temporel de la Papauté, et il n'aurait pas voulu violer pour servir l'Italie toutes les règles du droit international. Il n'aurait jamais encouragé des actes contraires à la loyauté et à la bonne foi, que les souverains et les peuples sont tenus d'observer dans leurs relations, non moins que les individus. Il aurait répugné à toute mesure audacieusement et artificieusement révolutionnaire. Il n'aurait pas envoyé cyniquement Cialdini à Castelfidardo ni hypocritement Garibaldi à Naples. Il a toujours prétendu concilier en toutes choses le bon droit, le bon sens et la bonne foi, et il a péri à la peine. Est-il donc dit que, pour réussir en ce monde, il faut ne poursuivre qu'une seule chose et lui tout sacrifier ?

Tout fut triste d'ailleurs dans cette fin au fond si glorieuse. Pie IX, rétabli par les armes française, est guéri de toute fantaisie libérale et constitutionnelle, tout en lui sachant gré de son dévouement et en parlant de lui en termes honorables, n'a jamais aimé rien de ce qu'il appelait ses erreurs de jeunesse (...).

Les Italiens d'aujourd'hui, après avoir détruit le pouvoir du Pape, voit une condamnation de leur conduite dans le sacrifice d'une si noble vie fait pour une cause qui n'est pas la leur. On a fait habituellement sur son nom un silence qui trompera la postérité. Personne de la famille ne subsiste aujourd'hui pour protester contre cette injustice. Ses deux fils, qui n'étaient ni l'un ni l'autre dignes de lui, ont fini obscurément. J'ai même fini par perdre de vue celui qui a succombé le dernier, et

qui s'est dérobé à mes recherches. Sa veuve a fondé en son nom un prix à l'Académie des sciences morales de France. C'est tout ce qui restera de sa mémoire (A. de Broglie, *Mémoires* ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 216-217).

Eugène ROUHER (1814-1884)

Rouher est un Auvergnat, on a raison de le lui rappeler, car il est fort et grossier, cela en tout sens. Sa figure avec des traits réguliers, n'a aucune finesse et même avant qu'il ne devînt gros, sa carrure n'avait nulle élégance. Sa parole est comme sa personne. Mais elle fait impression. Il a de la vigueur, de l'abondance, du mouvement. Il était aussi étranger que Billault à la politique, il n'avait rien lu, rien étudié, rien su. Mais ses facultés plus puissantes, son esprit mieux trempé, plus pénétrant le rendaient bien plus propre à apprendre les affaires. Il le prouva comme ministre du Commerce et des Travaux publics. Il se montra laborieux, décidé, capable. Après avoir été énergiquement protectionniste, il fut vigoureusement libre-échangiste. Nul n'a plus porté dans les affaires publiques le talent de l'avocat. Chaque affaire est un dossier qu'on lui apporte. Il l'étudie sans le juger, et soutient la cause, sans ménager ni le raisonnement, ni les paroles, ni la voix. Ce procédé amène de singuliers effets dans la politique proprement dite. Elle n'est qu'une suite de thèses dont il accepte la défense sans plus examiner qu'un avocat si elles sont liées entre elles et si l'une ne contredit pas l'autre. La vérité des faits, la justesse des idées, la probabilité des conjectures sont choses qui lui importent aussi peu que s'il était au barreau ; il lui faut le succès de l'audience, et puis c'est tout. Pour le conquérir, il dispose de grandes ressources de discussion et jamais peut-être on n'a tout réduit dans les affaires publiques aussi complètement à la puissance de la parole, de la parole toute seule. Avec un tel tour d'esprit, il n'y avait pas à craindre que Rouher tentât de prendre quelque ombre de l'autorité d'un ministre constitutionnel ; de son influence très réelle dans les deux Chambres, il faisait purement, simplement hommage à l'absolue volonté de l'Empereur (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, Plon, 1967 ; t. 5, p. 163-164).

Amiral ROUSSIN

L'Amiral Roussin était loyal net, résolu ; mais il n'était pas homme de ressources, sa sagacité était médiocre (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, p. 281 ; Plon, 1960).

L'Amiral Roussin était d'un galant homme, très digne, très loyal, fort à sa place à la tête d'un corps honorable comme celui de la marine, mais peu intelligent, peu actif, et qui payait de mine plus que de réalité. La bonne renommée et la sûreté de ses relations en faisaient d'ailleurs un collègue irréprochable (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, p. 302 ; Plon, 1960).

Augustine ROYER épouse ANDRAL

Je l'avais connu toute jeune fille. Elle avait dès lors de l'agrément et de l'affectation. Un caractère difficile, exigeant, une santé bizarre ne l'avaient pas depuis lors rendue très sociable. Elle a tourmenté et maté son mari qu'elle a fini par éteindre, tout homme de mérite qu'il est. Elle me parla avec esprit, avec apprêt. Elle avait des tours qui rappelait son père. Elle tenait surtout à m'empêcher de dire qu'il fut janséniste (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 145 ; Plon, 1962*).

Pierre-Paul ROYER-COLLARD (1763-1845)



Monsieur Royer-Collard possède une de ses ambitions occultes qui prétend tout obtenir en ayant l'air de tout dédaigner. Il n'en n'est pas de plus dangereuses ni de plus amères. Il s'était fait une grande existence avec un peu de talent et

beaucoup d'emphase. On peut citer de lui deux ou trois discours remarquables et un grand nombre de mots, plus creux que profonds, mais qui ont eu grande vogue pendant un certain temps (*Mme de Boigne, Mémoires, II ; Mercure de France, coll. Le Temps retrouvé, 1986, p. 50*).

Les concessions /de Broglie au mouvement de réaction religieuse/ (...) scandalisèrent Royer-Collard. Celui-ci, plus qu'octogénaire, avait volontairement quitté la chambre aux élections de 1842, il ne sortait plus guère, songeait à sa fin, et lui aussi se préparait à rentrer graduellement dans les pratiques chrétiennes. Mais il entendait revenir par là aux anciennes modes religieuses et non suivre les nouvelles; il conservait son antipathie pour les doctrines jésuitiques et ultramontaines, son dédain pour le clergé contemporain et en même temps ses souvenirs universitaires, sa conviction d'avoir réalisé dans l'instruction publique le mélange en juste proportion du vieux et du neuf, et surtout donné à l'esprit de la jeunesse la meilleure nourriture en soutenant, en encourageant la philosophie qui, sous son autorité, avait été peut-être plus libre et plus hardie qu'elle ne l'avait été depuis 1830. Il ne ménagea ni Broglie, ni les ministres qu'il trouvait faibles et timides (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 65-66*).

général Marcellin RULLIERE (1781-1863)

Entré en service en 1807, lieutenant-général en 1837 et fait pair de France en 1845, il fut nommé représentant de la Haute-Loire à la Constituante et à la Législative et ministre de la Guerre dans le cabinet Barrot.

Rullière qui, s'il était quelque chose, était un vieux conservateur... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 384*).

La partie la plus faible du ministère, c'était le général Rullière. Son éducation, son intelligence et sa capacité était celle d'un capitaine d'infanterie ; avec la place que tenait l'armée dans nos affaires, et le rôle qu'avaient joué parmi nous des militaires d'un mérite supérieur, c'était un choix pitoyable (...). Changarnier allait prendre une importance militaire qui, dans le lieu même de la résidence du ministre, mettait ce dernier au second rang et en faisait un premier commis. Parmi nos généraux un peu distingués, aucun n'aurait voulu accepter cette position. Rullière l'accepta quoique susceptible et vaniteux, mais il l'était mal à propos comme les gens sans esprit. Il ne le fut pas en ce point, et comme il était zélé et dévoué, il fit à peu près le gros de la besogne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 387*).

Rullière aurait été du parti monarchique et ultra-conservateur s'il eût appartenu à un parti, et surtout si Changarnier n'avait pas été au monde, mais c'était un soldat qui ne songeait qu'à rester ministre de la Guerre. Nous aperçûmes du premier coup d'œil que la jalousie extrême que lui causait le commandant de l'armée

de Paris, la liaison de celui-ci avec les chefs de la majorité et son influence sur le président, obligeaient Rullière à se rejeter vers nous et le mettaient forcément dans notre dépendance (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 296*).

Dudley RYDER, comte de HARROWBY (1762-1847)

De 1809 à 1812 il servit comme ministre sans portefeuille dans le cabinet de Spencer Perceval. De 1812 to 1827, il fut président du conseil sous Lord Liverpool.



Lord Harrowby était président du conseil ; il parlait avec propriété, lucidité et connaissance des faits. On trouverait inconvenant à Londres qu'un président des ministres s'exprimât avec prolixité et faconde. C'était d'ailleurs un parfait gentleman pour le ton (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe, Flammarion, 1949 ; Rééd. Club français du livre, 1969, tome 3, p. 109*).

Edmond de SAINT-AIGNAN

Honnête homme, aimable homme, mais conservateur effrayé et irrité... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 107 ; Plon, 1962*).

Harriett SAINT-CLAIR

C'était une grande et belle personne, aux cheveux et aux yeux bruns, au teint d'une fraîcheur foncée et rustique, signe d'une vie passée au grand air. Elle était

leste et robuste, et semblait ne se plaire qu'aux exercices virils dans lesquels elle excellait. Elle portait des jupons de laine écossaise à couleur tranchante, commodément retroussés, une casaque qui marquait sa belle taille, un chapeau de feutre noir en forme ronde, à bord rabattu, sur lequel étaient accrochés des hameçons et autres engins de pêche. Elle passait des journées entières sur le lac, à pêcher avec un batelier. Elle ne paraissait pas avoir plus de 25 ans, et voyageait ainsi en liberté. Habituellement silencieuse, elle semblait étrangère à tout ce qui ne se passait pas à l'air libre, et on l'eût prise volontiers pour quelque jeune fille inculte d'un laird des highlands. Mais ayant fait une heure de course en voiture seul avec elle, j'ai trouvé une femme qui parlait français mieux que moi, et qui connaissait toute notre littérature jusqu'aux romans de Balzac et aux comédies de Scribe (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 61-62*).

Jules de SAINT-CRICQ

Fils du ministre de la Restauration, sa fille a épousé E. Drouin de Lhuys.

Nous l'avons vu jusqu'à sa mort étaler sa démenche dans les lieux publics (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 384, n.3*).

Barthélémy SAINT-HILAIRE

Barthélemy Saint-Hilaire est un honnête homme ; parlons de lui en langage philosophique, un homme vertueux. La simplicité de sa vie, son désintéressement, son indépendance, la dignité de son caractère, sa fidélité à ses opinions, à ses affections le placent très le plateau dans l'estime de tous ceux qui le connaissent, mais il a un grand défaut, il est excessivement sujet à s'engouer et à se prévenir. Son esprit qui n'est pas d'une trempe très fine, ne suffit pas à contrebalancer sa partialité involontaire. Elle l'entraîne souvent dans un sens contraire à ses intérêts, à ses principes, même à ses devoirs. Il peut faire par dévouement de véritables fautes, et ce dévouement, guidé par un jugement mobile et peu sûr, change assez souvent d'objet. Il n'était guère républicain que par amitié, et, par amitié, il avait été secrétaire du Gouvernement provisoire et de la Commission exécutive. Il l'avait été avec fermeté, probité, désintéressement et peu de sagacité. Il était tombé avec ses amis, victime de leurs fautes et de cette malice du sort qui leur avait suscité dans Cavaignac un rival heureux. C'était aux yeux de Saint-Hilaire une criante injustice... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 377*).

C'est un homme d'une honnêteté rare, studieux, laborieux, connu par des travaux utiles, mais aussi accessible aux préventions qu'à l'engouement et à peu près complètement dénué de discernement (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 378, n.2*).

SAINT-MARC GIRARDIN (1804-1873)

Brillant universitaire et critique littéraire, lauréat des Académies, il débuta dans le journalisme politique aux *Débats* en 1827. Après un séjour assez long à Berlin, il publia deux volumes sur l'enseignement en Allemagne. Guizot en 1830 le prit comme son suppléant à la Sorbonne en même temps qu'il était nommé maître des requêtes et, en 1834, il avait reçu la chaire de poésie française. Il fut député de 1834 à 1839 et de 1842 à 1848. Il continua sa collaboration aux *Débats* et ses fonctions universitaires (C. Pouthas, in : *C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 224, n. 1*).

Très conservateur, il avait peu de goût pour les doctrinaires dont, malgré beaucoup de relations personnelles, il s'est toujours séparé. Il était naturellement fort en crédit auprès du cabinet [Molé] (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 224, n. 1*).

Ministériel fantasque et indépendant par tempérament et par calcul (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 103*).

Je n'ai jamais compris comment ce personnage d'un pauvre caractère politique, d'un esprit sautillant, fuyant, qui se ménageait toujours, évitait les engagements irrévocables et les opinions absolues, s'est plongé aussi avant dans ce qu'on peut appeler le radicalisme conservateur, à moins qu'il n'ait cru un moment l'orléanisme prêt à triompher et qu'il ne soit sur ses vieux jours devenu impatient d'être ministre de l'Instruction publique (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 419*).

Alexis de SAINT-PRIEST (1805-1851)

Élevé en Russie (sa mère était princesse Sophie Galitzine), très lié avec le duc d'Orléans, il fut nommé ministre au Brésil en 1833 puis à Lisbonne en 1835 enfin à Copenhague en 1838. Il revint en France en 1841 et fut nommé pair en décembre. Il sera élu à l'Académie française le 18 janvier 1849.

Alexis de Saint-Priest, fils de l'aîné des fils du ministre de ce nom et d'une Russe épousée dans l'émigration, était un gros garçon louche et laid, d'un esprit assez piquant et qui se mêlait de littérature. C'était un personnage assez immoral, de moeurs suspectes et qui, n'ayant pas eu dans la diplomatie l'avancement qu'il espérait, avait tourné à l'opposition très personnelle contre Guizot. Il est cependant parvenu à être de l'Académie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 79, n.2*).

SAINT-VALERY

Saint-Valery était bibliothécaire comme Nodier. Il avait 6 pieds 1 pouce de hauteur. C'était un homme fort instruit, mais sans aucune originalité, ni aucun esprit. C'est sur lui que Méry fit ce vers :

Il se baisse, et ramasse un oiseau dans les airs !

Lorsqu'il était à sa bibliothèque, c'était chose bien rare qu'il fût obligé de prendre une échelle pour atteindre un livre, si haut qu'il fut placé. Il allongeait un de ses longs bras, se haussait sur la pointe de ses longs pieds, y allait chercher, reposât-il sous la frise, le livre demandé.

Au reste, susceptible au plus haut degré, et ne pouvant digérer des plaisanteries, si inoffensives qu'elles fussent, sur sa grande taille ; il m'en voulut très longtemps, parce qu'un jour qu'il se plaignait à madame Nodier d'un violon rhume de cerveau, je lui demandai s'il n'avait pas eu froid aux pieds l'année dernière (*A. Dumas : Mes Mémoires ; Robert Laffont, coll. Bouquins, t. 1, p. 958*).

comte SAINT-VALLIER (1833-1886)

Secrétaire de Walewski puis de Rouher, il entra dans la carrière diplomatique comme attaché à Constantinople en 1860, et fut ministre à Stuttgart de 1866 à 1870. Après son poste de chargé d'affaires près du Quartier général allemand, il fut ambassadeur puis élu sénateur en 1876. Comme ambassadeur à Berlin en 1877, il fut un des délégués français du congrès de Berlin en 1878.

Très agissant, très ardent, et avec cela insinuant et adroit... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 377*)

Louis de SAINTE-AULAIRE (1778-1854)

Chambellan de Napoléon I^{er}, ambassadeur de France, préfet, député, pair de France

M. de Sainte-Aulaire était un loyal gentilhomme périgourdin appartenant à une ancienne famille très monarchique, élevé lui-même dans des sentiments royalistes, mais que diverses circonstances, et en particulier le mariage de sa fille d'un premier lit avec le duc Decazes, avaient jeté un peu malgré lui et comme par hasard dans le parti libéral. Collègue de mon père au Luxembourg, il le suivait avec fidélité par amitié et par camaraderie. Mais rien ne sentait en lui le révolutionnaire, pas plus dans ses instincts que dans sa tenue extérieure, car il a été, je crois, un des derniers en France à porter la poudre, et il avait gardé les manières aimables de l'ancienne cour. Le tour que prenaient les événements de Paris /de Juillet 1830/ dépassaient de beaucoup la mesure d'opposition compatible avec son tempérament (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, p. 32*).

Charles Augustin de SAINTE-BEUVE (1804-1869)

Sainte-Beuve était du nombre des gens de lettres qui aimaient le ministère. Il avait déjà fait quelques-unes de ses évolutions d'opinion qui attestent plutôt la mobilité de ses engouements que la flexibilité de son caractère. Après avoir quitté le romantisme pour le saint-simonisme, le saint-simonisme pour l'intimité de Carrel, il s'était lancé dans la société de Molé et n'avait plus reconnu de puissance que celle des salons et l'avait seule encensée. Enfin en dernier lieu il s'était rapproché de Thiers, et nous avons conservé toujours, lui et moi, de bons rapports (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3 ; Plon, 1960, p. 352*).

Sainte-Beuve (...) n'a guère fait pendant ces derniers temps que des articles, mais le recueil de ces articles, ses *Causeries du Lundi*, valent les meilleurs cours de littérature ; ce sont des fragments de biographie, de portraits historiques et surtout des vues sur la société française d'un grand prix. Sauf quelques cas où l'aveuglait la prévention ou l'humeur, personne n'a approché la vérité avec plus de justesse et de finesse. Il la cherche avec un zèle curieux, il aime à savoir, il sait tout dire. Sainte-Beuve était mobile, irritable, vindicatif, détestant la contrainte, et cependant trop faible, trop craintif pour oser la secouer, lorsqu'il y avait un danger ou d'un désagrément à braver. On doit expliquer ainsi les disparates, les contradictions, que l'on trouvera dans ces jugements. Il regardait les circonstances comme une force majeure qu'on ne pouvait éluder et avouait lui-même qu'il y avait des choses qu'il avait dites, parce qu'il n'était pas libre de dire autrement. Le temps venu, il se vengeait en disant le contraire. Je crains que le personnage ainsi décrit ne paraisse plus odieux qu'il n'était réellement ; je voudrais d'autant moins être injuste qu'il a été constamment bon pour moi et que si mon nom doit être conservé, il le devra aux trois ou quatre passages où Sainte-Beuve a parlé de moi.

Il faut expliquer les torts qu'il a pu avoir par cette irritabilité particulière qu'Horace le premier a signalée dans les poètes et qui est si souvent l'accompagnement du talent que quelques-uns ont pu croire qu'elle en était la condition. Sainte-Beuve était certainement un des hommes les plus décidés à ne se vaincre en rien. Il cédait complaisamment et systématiquement à son humeur, à ses aises, à ses goûts, à ses tentations. Ce n'est là nullement l'allure de la vertu. Aussi ses entraînements de nature ont-ils assez souvent altéré ce fond de droiture, d'équité, d'impartialité intelligente qui était en lui et se retrouverait tôt ou tard. Je signalerai cependant une vertu dans cet épicurien déterminé, le courageux amour du travail. Pendant des années, livré à des infirmités douloureuses, énervantes, et toujours sur le seuil d'un grave danger, il ne s'est pas relâché un jour peut-être du soin de suivre et de pousser son œuvre et il a montré quelques fois cet héroïsme familial qui n'est pas le plus facile de tous (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 228*).

Henri SAINTE-BEUVE (1819-1855)

Riche industriel de l'Oise, représentant de ce département en 1848 et 1849, il se signala surtout par son intervention contre une proposition de libre-échange qu'il fit rejeter.

Un des coeurs les plus droits, un des esprits les plus simples et les plus fermes que j'ai connus (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 457*).

Charles SALLANDROUZE de LAMORNAIS (1808-1867)

Le directeur de la manufacture d'Aubusson fondée par son père, spécialiste des questions de législation économique, fut, après un échec en 1842, élu député d'Aubusson en 1846. Il sera représentant en 1848 et député au Corps législatif en 1852 jusqu'à sa mort.

M. Sallandrouze était un de ces jeunes conservateurs qui, moins pourvus d'honneurs que d'argent, montraient de temps à autre des velléités d'opposition ou plutôt de fronderie, surtout, je crois, pour se donner quelque importance (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 69*).

général Charles de SALLES (1802-1858)

Officier d'état-major, gendre du maréchal Valée, il fit l'expédition de Morée, celle d'Alger, d'Anvers, puis d'Afrique depuis 1837. Il fut élu député de Montargis en 1846. Il est nommé général en 1847. Il sera sénateur du Second Empire.

Il s'était fait une belle réputation militaire et paraissait destiné au premier grade, lorsqu'il est mort de la main de son frère atteint d'un accès de démence (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 234, n. 2*).

Achille de SALVANDY

Esprit élevé, généreux, entreprenant, monarchique et libéral avec une sincérité profonde quoique un peu fastueuse, plein de vues politiques saines, même quand elles étaient exubérantes et imparfaitement équilibrées, pas toujours mesuré dans les incidents et les dehors de la vie publique, mais sensé au fond, capable de faire des fautes, mais capable aussi de les reconnaître, d'en combattre loyalement les conséquences et d'en porter dignement le poids (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVIII, 3336 ; Library of Alexandria*).

Frédéric SALVETON (1801-1870)

Procureur général, député de Brioude de 1837 à 1839 et de 1846 à 1848.

Karl-Ludwig SAND (1795-1819)

Étudiant libéral d'Iéna, qui assassina l'écrivain Auguste de Kotzebue, le 23 mars 1819, à Mannheim.

Sand vint effrayer l'Europe. Cet homme, au reste, qui révélait une secte puissante, n'était qu'un enthousiaste vulgaire ; il se trompa et prit pour un esprit transcendant un esprit commun : son crime s'alla perdre sur un écrivain dont le génie ne pouvait aspirer à l'Empire, et n'avait pas assez du conquérant et du roi pour mériter un coup de poignard (*F. de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe ; Le Cercle français du Livre, 1969, t. 3, p. 73*).

George SAND

Buloz (...) amena Mme Dudevant dîner au ministère (...). Je la retrouvai telle que je l'ai trouvée toujours : froide, embarrassée, stérile, disons le mot, insignifiante. J'avais deux fois dîné avec elle : une fois chez Jules Janin, qui vivait alors sous le même toit que la marquise de La Carte, une autre chez Buloz avec toute sa rédaction. Toujours je l'ai trouvée d'une singulière sécheresse, dénuée à l'excès de coquetterie et d'esprit. Peut-être est-ce l'effet d'un sentiment assez naturel, la répugnance à poser pour les curieux, et l'envie de paraître simple en étant comme tout le monde. Je crois cependant que la conversation n'est pas au nombre des dons éminents qu'elle a reçus, et peut-être est-il permis de dire qu'à cet admirable talent, sans rival peut-être de nos jours, il manque un peu d'esprit. C'est la différence entre ces deux femmes de génie, Mme de Staël et Mme Dudevant : l'une a plus d'esprit, l'autre a plus de talent (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 351 ; Plon, 1960*).

J'avais de grands préjugés contre Mme Sand, car je déteste les femmes qui écrivent, surtout celles qui déguisent les faiblesses de leur sexe en système, au lieu de nous intéresser en nous les faisant voir sous leur véritable traits ; malgré cela, elle me plut. Je lui trouvais des traits assez massifs, mais un regard admirable ; tout l'esprit semblait s'être retiré dans ses yeux, abandonnant le reste du visage à la matière ; ce qui me frappa surtout fut de rencontrer en elle quelque chose de l'allure naturelle des grands esprits. Elle avait, en effet, une véritable simplicité de manières et de langage, qu'elle mêlait peut-être à quelque peu d'affectation de simplicité dans ses vêtements. Je confesse que, plus ornée, elle m'aurait paru encore plus simple (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 210*).

marquis de SANTA CRUZ

C'était un grand d'Espagne (...), homme de peu d'esprit, d'un caractère doux et timide, mais entièrement dominé par tout ce qui l'entourait et avant tout par sa

femme. Elle était très vive dans ses opinions constitutionnelles et de plus fort aigrie contre la cour de France, par suite d'une querelle d'étiquette qui avait assez mal à propos empêché qu'elle fût présentée au roi comme elle aurait dû l'être à son arrivée (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 156-157*).

SAUVAIRE-BARTHELEMY (1800-1875)

Neveu du diplomate dont il hérita en avril 1830 le nom et la pairie.

Paul SAUZET (1800-1876)

Avocat, il siégea au centre gauche de la Chambre de 1834 à 1848. Il en fut président de 1839 à 1848. Il publia *la Chambre des députés et la Révolution de Février* (1851).



J'ai trouvé cet homme excellent, - car il l'était malgré qu'il se permît souvent les supercheries bénignes, les mensonges pieux, les petites bassesses, et en général tous les autres menus pêchés qu'un cœur timide et un esprit incertain peuvent suggérer à une âme honnête ; - je le trouvais, dis-je, se promenant seul dans son appartement en proie à l'émotion la plus vive. On sait que M. Sauzet avait de beaux traits sans distinction, une dignité de Suisse de cathédrale, un corps grand et gros, auquel étaient attachés des bras fort courts. Dans les moments où il était inquiet et troublé, et il l'était presque toujours, il agitait ses petits bras d'une façon convulsive et les remuait autour de lui comme un homme qui se noie (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 90*).

Prince Albert de SAXE-COBOURG-GOTHA (1819-1861)



Une autre observation (...) me fit découvrir ce que peu de personnes savaient alors, et ce qui a été révélé depuis lors avec une publicité un peu indiscreète : l'empire, à peu près absolu, que le prince Albert exerçait déjà sur la Reine, dont il semblait par son attitude être plutôt le premier chambellan que le mari. Cette situation d'un mari placé au-dessous de sa femme, et faisant le ménage pendant qu'elle gouverne, était si étrangère à nos habitudes que je n'en avais aperçu jusque-là que le côté ridicule. Mais plus d'un indice nous avertit bientôt, mon père et moi, qu'en réalité l'intimité des deux époux était politique tout autant que domestique, et que le prince, maître chez lui, l'était par là même partout où la Constitution anglaise permet à la royauté de se faire écouter et obéir. Il savait tout et décidait de tout.

On a vu depuis combien la confiance de la Reine était bien placée, et combien son cœur avait bien guidé son jugement. Mais alors, il aurait été difficile de deviner un esprit supérieur sur la physionomie de ce jeune homme un peu bellâtre, et dont les traits, d'une régularité assez fade, n'étaient relevés par aucune vivacité d'expression (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 113-114*).

Léon SAY (1826-1896)

Économiste et homme politique ; député et préfet de la Seine en 1871 ; ministre des Finances en 1872 et plusieurs fois ensuite de 1875 à 1877 ; membre de l'Académie des sciences morales et de l'Académie française.

Eugène SCHNEIDER (1805-1875)

Fondateur des établissements métallurgique du Creusot. Député d'Autun en 1845, ministre en 1851, député et président du Corps législatif sous le Second Empire.

Schneider est un homme capable, directeur et principal propriétaire de la grande usine du Creusot. Il joua un assez grand rôle sous l'Empire, mais certains scandales de sa vie privée ont nui à sa réputation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 116*).

prince Félix Frédéric de SCHWARTZEMBERG (1800-1852)

Diplomate et homme d'État autrichien, il fut nommé Premier ministre en novembre 1848. Il unifia l'Autriche à l'aide de réformes modérés, réprima l'insurrection hongroise et rétablit la Diète fédérale. Il mourut alors qu'il tentait d'effectuer un rapprochement entre l'Angleterre et la France.

Tiburce SEBASTIANI

Tiburce Sébastiani s'était fait, jeune et simple officier, je ne sais comment, une réputation. On avait cru faire merveille en lui donnant le commandement de la première division militaire. C'était un homme qui ne savait que dire, ce qu'on mettait sur le compte d'une excessive timidité. Dans les journées de février, il ne sut que faire, et sa honteuse nullité fut telle qu'il n'a plus osé reparaitre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 208*).

Paul de SEGUR (1809-1886)

Député de Fontainebleau depuis 1842.

Paul de Ségur (...) confondait en un seul sentiment son attachement de famille à la dynastie, son dévouement à la duchesse d'Orléans et son affection pour Duchâtel (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 106 ; Plon, 1962*).

Charles-Louis de SEMONVILLE (1759-1824)

Il fut reçu conseiller au Parlement de Paris en 1778. Malgré l'opposition qu'il fit à la cour, il garda la faveur du roi, fut chargé de négocier le rapprochement de Mirabeau, et plus tard de s'entremettre auprès des Girondins. Ministre à Gênes en 1791 puis à Florence en 1793 où Danton l'envoya négocier la mise en liberté de la famille royale. Il fut arrêté avec son collègue Maret, le futur duc de Bassano, et subit 30 mois de captivité. Au 18 brumaire, il fut nommé ministre en Hollande. Sénateur en 1805, il ne joua aucun rôle politique sous l'Empire. Pair de France en 1814, grand référendaire de cette cour, il resta à l'écart durant les Cent jours, reprit ses fonctions en 1815 et les garda jusqu'en 1830. Il fit alors tous ses efforts pour sauver la monarchie. Toutefois, il conserva sa charge sous le nouveau gouvernement. Il mourut en 1839. Sémonville avait épousé Mlle de Rostaing, veuve en premières noces du comte de Montholon. Son beau-fils était le général de Montholon qui accompagna Napoléon à Sainte-Hélène. Une de ses belles filles épousa le général Joubert et, en 2e noce, le maréchal Macdonald.

Adroit, habile, perspicace, M. de Sémonville avait une grande influence sur le chancelier /M. de Serre/, caractère droit mais faible, n'aimant pas les lourdes responsabilités (...). Son principe constant, depuis 30 ans qu'il manœuvrait au milieu de tous les partis, était de ménager tout le monde (...). La prévoyante habileté de M. de Sémonville était si bien connue que je tiens du Roi lui-même que rien ne lui donna plus d'espérance dans l'avenir, après le 20 mars 1815, et ne lui fit croire plus décidément à la mauvaise situation des Bonaparte en France, que la certitude que M. de Sémonville n'avait rien fait pour se rapprocher d'eux et s'en était au contraire évidemment éloigné (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 73-75 n.1*).

Antoine SENARD (1800-1885)

Avocat à Rouen, il y présida le banquet réformiste en 1847. Le Gouvernement provisoire le nomme Procureur général. Elu représentant de la Seine Inférieure et non encore remplacé dans sa charge de magistrat, il dirige la répression des insurrections ouvrières provoquées à Rouen et Elbeuf par l'échec aux élections du commissaire démocrate Deschamps. L'assemblée saisit l'occasion en mai 1848 de lui manifester son approbation en l'élisant président. Il fut ministre de l'Intérieur sous Cavaignac.

Il ne faut pas le juger sur les apparences. C'est un avocat normand, ayant toutes les ressources de sa profession et de son pays. Étranger aux études et aux goûts élevés de l'esprit, il n'a de talent que celui de discuter les affaires d'une voix enrouée, solidement mais longuement, lourdement, et le sans-gêne de sa manière le ferait mettre au rang des praticiens de village. Mais il a un sens droit, un jugement sûr, et c'est un brave homme. Dans une situation extraordinaire, il ne chercha ni à s'effacer, ni à se grandir ; il fut au niveau de sa tâche (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 329*).

Célèbre avocat de Rouen, homme de courage, mais qui avait contracté dès sa jeunesse une si grande habitude de la scène dans les comédies journalières qu'on joue au barreau qu'il avait perdu la faculté de rendre avec vérité ses impressions vraies, quand par hasard il arrivait qu'il en eût. Il fallait toujours qu'il ajoutât aux traits de courage qu'il racontait quelques boursoufflures de sa façon et qu'il exprimât l'émotion qu'il en ressentait réellement, je pense, avec des sons cavernaux, des tremblements de voix et une sorte de hoquet tragique qui le faisait ressembler dans ces moments mêmes à un acteur. Jamais le ridicule et le sublime ne furent si voisins, car le sublime était dans les faits et le ridicule dans le narrateur (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 236-237*).

M. de SERRE

Sérieux, imagination, éloquence, il avait tout ; il y joignait seulement la faculté de se faire des illusions. C'est ce qu'il a perdu à la fin. Il a cru sincèrement qu'il allait sauver la monarchie, et il a rompu avec ses antécédents. Il s'étonnait que je ne le suivisse pas. "Moi, lui ai-je dit, je ne suis pas, je reste". Mais je ne lui en ai jamais voulu. Il y avait entre nous de l'ineffaçable (P.P. Royer-Collard, cité in : *C.A. de Sainte-Beuve, Portraits littéraires ; Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1951, p. 813 *h*).

Comte Raymond de SEZE (1748-1828)

Ancien conseil de Marie-Antoinette dans l'affaire "du collier", défenseur courageux de Louis XVI devant la Convention, il était en vénération à tous les royalistes. La Restauration fit de lui un pair de France et le premier président de la Cour de cassation. Il devint également membre de l'Académie en 1816 et comte en 1817.

Jules SIMON (1814-1896)



C'était un homme distingué, doué d'aptitudes diverses. Je passe sur ses ouvrages philosophiques qui peuvent ne pas briller par la profondeur et l'originalité, mais qui ont un mérite réel de sagesse, de justice, d'élévation et de style. Comme moraliste surtout, il a publié d'excellents livres. Ses premiers travaux ont déterminé en politique sa vocation pour la question qui intéresse l'amélioration et le bonheur de

l'espèce humaine. Il lui a été ainsi plus facile de passer des opinions du centre gauche au républicanisme. Il professe la philanthropie démocratique, mais sans tomber dans la niaiserie et la faveur. Son langage est animé, habile, mesuré, il intéresse, et, fort décidé pour le fond des idées, il les tempère par une sorte d'onction qui lui est propre. Qu'il se garde de la monotonie et de la sentimentalité. Il le peut, car il a beaucoup d'esprit.

Simon craint la responsabilité, surtout la solidarité. Il a une disposition fâcheuse à s'isoler de ceux par qui il craint d'être compromis, contrarié ou dépassé, c'est une âme agitée et souffrante, ouverte au soupçon, peut-être à la jalousie. Il se fait juger sévèrement parce qu'on n'a vu que du calcul dans ce qui n'est que la sensibilité d'une personnalité inquiète. Il n'en n'est pas moins actif, obstiné, opiniâtre dans ses efforts pour créer et garder sa popularité dans la démocratie ouvrière. Il la soigne, il la courtise, sans cependant flatter ses passions. Fidèle à ses doctrines de philosophie morale et religieuse, il les professe au milieu de ces réunions populaires, souvent entraînées par des instincts tout contraires. Il leur dit des douceurs, mais ne leur donne jamais de mauvais conseils. Son but est de leur persuader qu'il les aime, ce qui est vrai, mais ce qui est encore plus vrai, c'est qu'il les craint et ne ménage rien pour être réélu ou tout au moins épargné par les ouvriers en toutes circonstances. C'est là ce qui l'a porté à se séparer souvent des autres chefs de son parti qui ne se louent pas de sa fidélité. On a même voulu expliquer l'activité ardente avec laquelle il poursuit par toute la France une popularité toute personnelle, par quelque ambition profonde. On veut qu'il vise à être élu président de la future République. Selon moi, il ne s'inquiète que d'être toujours élu député quelque part. Avec plus de sérénité d'âme, plus d'indifférence aux ennuis qu'on lui cause et aux difficultés qu'on lui fait, il tirerait un plus grand et plus utile parti des dons supérieurs qu'il a reçus (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 165-166*).

Il avait, dans l'intérieur d'un parti difficile et remuant, appris l'art de la conduite et résolu le problème de s'isoler en restant populaire dans les masses et de flatter les opinions avancées sans s'y abandonner. Au pouvoir, il déploya une véritable habileté personnelle. Il n'aspirait pas la bienveillance, encore moins la confiance ; et cependant, il a su se ménager si bien que toujours odieux aux partis, il ne l'était pas aux individus. L'Assemblée trouvait mauvais qu'il fût ministre et n'avait pas le cœur de le renverser. Au Conseil, il se produisait peu, ne discutait guère, ne faisait pour ainsi dire qu'une observation en passant et pour son compte personnel. C'était en quelque sorte pour s'acquitter envers l'opinion et envers son parti. Du reste, on reconnaissait presque toujours dans ces remarques un esprit politique. Il y a en lui l'étoffe d'un ministre, et il en jouerait pleinement le rôle, s'il ne s'était prescrit de ne jamais entrer en lutte directe avec Thiers et de tolérer tout ce qu'il ne pouvait empêcher, pourvu qu'il n'en dût pas répondre. C'est assurément le plus calculé, je dirais le plus dissimulé d'entre nous, mais quoique susceptible d'aversion et de rancune, il n'est pas traître, et je ne crois pas qu'il ait jamais usé de déloyauté envers ses collègues. Mais aucun n'a à se plaindre de lui ; moi moins que personne. Lié avec lui depuis plus longtemps et à des titres divers, je n'ai eu qu'à me louer de lui et

de ses procédés toujours empreints d'une déférence presque respectueuse où l'on aurait pu trouver quelque affectation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 361-362*).

Je me rappelais que dans les derniers temps de l'Empire, j'étais allé plus d'une fois entendre M. Jules Simon dans des conférences populaires que le gouvernement d'alors laissait tenir, pour faire preuve de sa force et montrer qu'il ne craignait pas de donner libre cours aux sentiments du peuple. J'avais remarqué avec quel art consommé et perfide, cet habile orateur avait su flatter les mauvaises passions de la foule, tout en gardant dans l'exposé de ses doctrines économiques et philosophiques, une réserve, des tempéraments inaperçus de son auditoire, mais qui lui permettaient de retourner décevantement siéger le lendemain à l'Académie des Sciences morales et politiques. Combien de ces pauvres dupes qui l'applaudissaient alors avec entraînement, figuraient peut-être parmi les prisonniers qu'il allait lui-même livrer à la Justice, et quelle révolte intérieure ne devait pas exciter chez eux le sort si différent du leur, du séducteur qui les avait trompés ! (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 78*).

Marie-Joseph SOBRIER (1825-1854)

Conspirateur, il joua un rôle actif dans la révolution de 1848 et fonda le journal *La Commune de Paris*. Il fut arrêté après la journée du 15 mai 1848.

Alfred SOMMIER (1835-1908)

Grand industriel, esprit très cultivé, amateur d'art et d'histoire, propriétaire du château de Vaux-le-Vicomte qu'il restaura dans sa splendeur primitive.

Frédéric SOULIÉ (1800-1847)



Je reviendrai souvent à Soulié ; j'en parlerai beaucoup ; c'est une des plus puissantes organisations littéraires de l'époque, c'est un des tempéraments les plus vigoureux que j'ai connus.

Il est mort jeune ! Il est mort, non seulement dans la force de son talent, mais encore avant d'avoir produit l'oeuvre irréprochable et complète qu'il eût certainement produite, un jour ou l'autre, si la mort ne se se fût pas tant hâtée.

Soulié avait quelque chose d'emmêlé et d'obscur dans le cerveau ; sa pensée était, comme le monde, éclairée d'un côté seulement ; l'antipode de ce côté illuminé par le soleil était impitoyablement plongé dans les ténèbres.

Soulié ne savait commencer ni un drame ni un roman. Son exposition se faisait au hasard : tantôt au premier, tantôt au dernier acte, si c'était un drame ; tantôt au premier, tantôt au dernier volume, si c'était un roman.

Presque toujours, cette exposition, timidement abordée, se débrouillait péniblement. On eût dit que, pareil à ces oiseaux de nuit qui ont besoin des ténèbres pour jouir de toutes leurs facultés, Soulié n'était à son aise que dans une demi-obscurité.

Soulié avait, à l'époque où je l'ai connu, vingt-six ans : c'était un vigoureux jeune homme, de taille moyenne, mais admirablement prise ; il avait le front proéminent ; les cheveux, les sourcils et la barbe noirs ; le nez bien fait, et les yeux à fleur de tête ; les lèvres grosses, les dents blanches.

Il riait facilement, quoiqu'il n'ait jamais eu le rire jeune. Ce qui le vieillissait, c'était un frissonnement strident et ironique. Il était naturellement railleur, et l'ironie était chez lui une arme admirablement emmanchée dans le sarcasme.

Il avait essayé un peu de tout, et il lui était resté un peu de tout ce qu'il avait essayé (...).

Il était à la fois fort libéral et fort aristocrate, deux choses qui, à cette époque, marchaient souvent de compagnie (...).

Soulié était brave, sans être querelleur ; seulement, il avait à la fois la susceptibilité de l'étudiant et du Méridional ; il tirait passablement l'épée, et bien le pistolet.

Je fus d'abord pour Soulié, et la chose était toute naturelle, un enfant sans valeur et sans importance. Mes débuts l'étonnèrent, le blessèrent presque. Quand nous en serons là, je montrerai Soulié tel qu'il était : jaloux, presque envieux, mais brisant, par la puissante volonté de son cœur droit et honnête, toutes les mauvaises tendances de son esprit. C'était en lui une lutte continuelle du bon et du mauvais principe, et, cependant, pas une seule fois peut-être le mauvais principe ne l'emporta.

Bien souvent, il essaya de me haïr, sans jamais pouvoir en venir à bout ; bien souvent, il entreprit, en commençant par dire du mal de moi, une conversation qu'il acheva en en disant du bien (...).

Nous fûmes souvent des mois, une année sans nous voir ; mais lorsque le hasard nous jetait en face l'un de l'autre, du plus loin que nous nous apercevions, nous marchions l'un à l'autre le cœur et les bras ouverts. Peut-être, avant de m'apercevoir, Soulié eût-il autant aimé ne pas me rencontrer ; peut-être, si on lui eût dit : " Dumas vient de ce côté", eût-il fait un détour ; mais, du moment où il m'avait vu, le courant électrique dominait sa volonté, et il était à moi corps et âme, comme si jamais une pensée jalouse n'eût traversé son esprit (*A. Dumas : Mes Mémoires ; Robert Laffont, coll. Bouquins, t. 1, p. 603-604*).

SOULT, duc de Dalmatie

Soult passait pour l'instrument du Roi. Il était sans caractère politique ; hors de la guerre, il n'avait ni réputation ni capacité... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 258; Plon, 1960*)

Confus, tortueux et stérile, il était incapable de rien gagner par la conversation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 281 ; Plon, 1960*).

Gaspare SPONTINI (1777-1831)

Il fit représenter *La Vestale* en 1807. Directeur de l'Opéra de Berlin de 1820 à 1840, il revint ensuite demeurer à Paris.

Lord STANHOPE (1800- ?)

Ses oeuvres historiques commencèrent par une *Histoire de la guerre de Succession d'Espagne* (1834), poursuivie par une *Histoire d'Angleterre jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle* (1836), puis allant jusqu'à la paix de Versailles (1853).

C'est un homme bienveillant et poli, mais distrait et qui ne saisit pas avec beaucoup de tact les nuances qu'il faut connaître pour être toujours aimable. Il est d'une honnêteté délicate, un peu craintive, fidèle à ses devoirs, mais peu capable d'un généreux dévouement. Il s'intéresse faiblement à la politique. Il n'a et ne tient à avoir qu'une existence littéraire. Ses livres sont bien faits, solides, agréables à lire. C'est à tout prendre un bon d'historien. Cependant sa conversation parfaitement dépourvue d'esprit ne se compose que de niaiseries, d'anecdotes et de bons mots qui traînent dans les *ana*. Peu d'hommes m'ont mieux prouvé qu'un vrai mérite littéraire peut subsister indépendamment de toute supériorité d'esprit. Les salons le trouvent ennuyeux, il ne l'est pas pour moi qui le questionne et apprend de lui toujours quelque chose (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 64*).

général SUBERVIE (1776-1856)

Engagé volontaire en 1792, il fit les campagnes révolutionnaires dans les armées du Sud, se distingua surtout dans les campagnes de l'Empire, en particulier dans celles de Russie et de France, puis à Waterloo ; général en 1811, il fut mis à l'écart sous la Restauration. En 1830 il fut nommé aux plus hautes fonctions, et prit sa retraite en 1841. Il avait été élu député de Lectoure en 1831 et ensuite de Nogent-le-Rotrou et vota constamment avec la gauche dynastique. Il fut nommé ministre de la Guerre en février 1848 mais se démit du ministère le 19 mars pour ne pas signer les révocations de ses anciens camarades et fut élu représentant d'Eure-et-Loire en 1848 et 1849.

C'était, dans toute l'acception du mot, une vieille culotte de peau. Compatriote et même aide de camp de Lannes, il s'était toujours en conversation donné pour républicain, c'était son seul titre. Je ne sais vraiment s'il a une seule fois fait réellement acte de ministre ; mais on avait mis auprès de lui le commandant Charasse qui faisait tout (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 263*).

Louis-Napoléon SUCHET, duc d'Albufera (1813-1877)

Fils du maréchal, pair de France sous la monarchie, il sera représentant du peuple en 1849, et député au Corps législatif de 1852 à 1870.

Anne-Sophie SWETCHINE, née SOYMONOFF (1782-1857)

Épouse du général russe Swetchine, elle tint à Paris un salon où se rencontraient Joseph de Maistre, Montalembert et Falloux. On a publié d'elle divers ouvrages, notamment des lettres et des pensées.



Portrait de Sofia Swetchine par François-Joseph Kinson (1816).

La suite assez singulière d'événements qui avait amené une dame russe, très bien placée dans son pays, mais pas absolument au premier rang, à prendre dans la société parisienne une situation tout à fait originale et à exercer une action très utile a été souvent racontée. Sa conversion au catholicisme l'avait fait bannir de Saint-Pétersbourg, et c'était l'influence et la conversation de M. de Maistre qui avait déterminé son changement. Mais jamais élève ne ressembla moins à son maître. Sa foi, très ardente et très profonde, n'avait rien du dogmatisme tranchant de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* : la largeur et la tolérance en était au contraire le caractère le plus remarquable, et elle aurait peut-être poussé trop loin la tendance à tout comprendre et à tout prendre du bon côté, sans les bornes que l'autorité de l'Eglise lui imposait. Elle avait l'esprit élevé, d'une portée même rare pour une femme, non pourtant sans quelque subtilité, de même que son style (le français était comme sa langue maternelle), très élégant, très fin, et parfois même éloquent, n'évitait pas toujours l'affèterie et la mignardise. Mais sa véritable supériorité consistait dans l'empire qu'elle prenait sur les âmes. Elle était la consolatrice, presque la directrice de conscience de beaucoup de femmes distinguées de la société, qui avaient pour elle une affection tout à fait filiale. Il était plus singulier de la voir jouer le même rôle auprès d'un éloquent prédicateur comme Lacordaire, et d'un homme qui s'était révélé, comme chez M. de Falloux, de véritables qualités d'homme d'État. C'était le cas cependant. Je ne sais quel hasard l'avait mise en relation avec le Père Lacordaire, quand il venait de se séparer de M. de Lamennais, et que, restant pourtant mal vu pour avoir été son disciple et partagé ses égarements, il se sentait isolé et comme naufragé. Elle l'avait recueilli, consolé, ranimé : c'était à elle qu'il avait dû le choix que l'archevêque de Paris avait fait de lui

pour la chaire de Notre-Dame, et depuis ce moment, elle restait sa conseillère dans toutes ces épreuves. Leur correspondance qui a été publiée, atteste certainement une des relations les plus étranges qui ait jamais existé entre deux grandes âmes, l'une restée dans la vie du monde, et l'autre ayant fui dans le couvent. Il y respire une noblesse de sentiments et de langage digne des premiers siècles de l'Eglise. Pour M. de Falloux c'était autre chose : elle l'avait connu tout jeune, et fait littéralement son éducation. C'était elle qui avait deviné ses belles qualités, et qui en avait dirigé le premier usage. Ce serait trop peu dire qu'il était son élève, le mot de fils n'aurait réellement rien de trop.

Naturellement, madame Swetchine fut la première mise dans la confiance de l'entreprise du *Correspondant*, et elle y entra avec une sympathie égal pour les idées et pour les personnes. Son salon, ouvert tous les jours de quatre heures à six heures et se rouvrant après le dîner pour toute la soirée, devint notre rendez-vous habituel

Malheureusement on l'y trouvait rarement seule. On y rencontrait beaucoup de prétendants au bel esprit, qui étaient heureux d'être réunis chez une femme qui passait pour bon juge en fait de distinction intellectuelle, et elle était trop charitable pour leur fermer la porte ou même leur laisser voir qu'ils ne l'amusaient pas. Je ne puis m'empêcher de croire qu'ayant gardé des habitudes de sa jeunesse un goût pour le monde et le besoin de la vie sociale, elle se mortifiait en s'imposant de n'y pas chercher seulement son propre agrément, mais d'en faire l'occasion d'une aumône intellectuelle, généreusement distribuée même aux plus déshérités (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 276-277*).

Léon TALABOT

Ancien élève de l'École polytechnique, député de la Haute-Vienne, auteur de plusieurs articles sur le régime douanier.

J'étais lié avec M. Talabot par des relations assez intimes de parti, et M. Thiers, je crois, par d'anciennes relations d'affaires. M. Talabot était un homme plein de vigueur d'esprit et de résolution... (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 106*).

Auguste de TALHOUËT (1819-1884)

Talhouët jouit d'une considération presque égal à son immense fortune ; l'une et l'autre sont les bases de son existence politique ; son caractère lui a fait et mérité beaucoup d'amis. Avec de la modestie et de la réserve, il n'est pas sans ambition. On lui reconnaît un bon esprit, qui s'est formé aux affaires en administrant très bien les siennes. En Angleterre, on a fait quelquefois des premiers Ministres d'hommes qui n'avaient guère que la valeur de Talhouët (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 256*).

Charles-Maurice de TALLEYRAND

Talleyrand (...) n'écoute jamais ce qu'on lui dit, et il fait des compliments très aimables sans changer l'expression de dédain qu'il a placée sur sa physionomie à tout hasard. Mais ce qui est singulier, c'est son sourire : il a une grâce tout-à-fait bizarre, il vient animer ce vieux visage tout ruiné ; et c'est comme un rayon de jeunesse et de grâce sur ses joues tombantes ; tout cela a une certaine séduction qui fait deviner le charme qu'il a exercé. Il a si fort l'habitude d'être écouté et de dire des bons mots, qu'il répète quelques fois par distraction les paroles les plus insignifiantes, attendant toujours l'exclamation (*V. de Broglie, Souvenirs ; Calmann-Lévy, 1886, t. II, p. 225*).

Je trouve Talleyrand commun dans le sérieux ; il a le coup d'oeil juste, du bon sens, de la fermeté, tout cela soutenu par ses manières, sa position et son ton sentencieux ; mais ses phrases contiennent toujours moins qu'elles ne paraissent ; il est un exemple de l'effet qu'on produit sur les autres par le poids qu'on donne soi-même à ce qu'on dit (...). La vraie originalité de Talleyrand est dans la plaisanterie ; c'est là qu'il a ce mélange d'impertinence et de douceur, de calme et de gaieté, enfin ce charme qui était si puissant (*Albertine de Broglie, citée in : Victor de Broglie, Souvenirs ; Calmann-Lévy, 1886, t. II, p. 316*).

Je n'ai jamais eu (...) de goût pour M. de Talleyrand. Je rabats beaucoup de l'admiration convenue qu'on portait aux traits de sa conversation. Ses grands airs me paraissaient dignes du théâtre ; ses grâces étaient pleines d'afféterie. Je ne l'en regarde pas moins comme un des hommes supérieurs de son temps, le seul peut-être des Français mes contemporains, à qui doive rester le titre d'homme d'Etat. Son immoralité célèbre ne dépassait pas beaucoup la pratique de la philosophie d'Helvétius, renforcée des traditions de l'Ancien Régime. Elle n'excluait pas en lui quelques-unes des grandes qualités du caractère, une certaine moralité dans l'esprit, le goût des grandes choses, le sentiment du bien public, le désir de se faire un nom. Tout cela est rare, même chez beaucoup des plus honnêtes que lui. Ce sont les vices et les habitudes de sa vie privée qui ont corrompu sa vie politique, dont la direction générale a été louable. Ce qui nuira à sa mémoire historique, c'est qu'il n'a rien fondé. Rien ne subsiste qui vienne de lui (*Charles de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, t. 3, p. 235-236*).

Pauline de TALLEYRAND épouse de CASTELLANE

Pauline de Talleyrand n'avait guère plus de 16 ans /lorsqu'elle épousa Henri de Castellane/ ; elle n'était pas jolie, et cependant elle ressemblait à sa mère, mais avec un nez en l'air qui servait à rendre vraisemblable la paternité du prince de Talleyrand. Celui-ci n'en doutait pas et l'avait richement dotée (...). Son honnêteté ne

l'empêchait pas d'aimer le ménage, elle intriguait de race et manœuvrait à bonne intention (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, pp. 113-114 ; Plon, 1962*).

TAMISIER (1809-1880)

Ancien officier d'artillerie républicain, il fut élu représentant du Jura aux deux assemblées de 1848 et 1849. Il le sera également en 1871, puis sénateur de 1876 à sa mort.

TEISSEIRE

Préfet du Var (1840)

Un gros méridional commun, finaud mais riche, ancien député de l'opposition qui, malgré tous nos avertissements, se mit à genoux devant le Roi pour prêter serment et se montra fort zélé sous ses successeurs (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 323 ; Plon, 1960*)

Pierre TEISSERENC de BORT (1814-1892)

Ingénieur, il fit paraître sous la monarchie constitutionnelle et sous l'Empire, de très nombreux ouvrages qui firent autorité sur les chemins de fer. Il avait été un moment député de la Haute-Vienne de 1846 à 1848. Représentant en 1871, puis sénateur du même département, il sera plusieurs fois ministre du Commerce, notamment dans les cabinets Thiers, Dufaure et Jules Simon e organisa l'exposition de 1878.

Jean-Baptiste TESTE (1780-1852)

Pair de France, garde des Sceaux sous le ministère Guizot (12 mai 1839-1er mars 1840), président à la Cour de cassation, il est à la fin du règne compromis avec Cubières dans une affaire de concussion.



(Photo : Thierry Allard / Objectif Gard)

C'était un excellent avocat, plein de jugement, de zèle, de facilité. Il avait un bon esprit, un esprit conciliant ; il était ce qu'on appelle un bon diable. Fort annoncé à la Chambre quand il y était entré, il n'avait pas justifié l'attente du public. La nature de son esprit ne l'appelait pas à la politique. Ses précédents l'obligeaient presque d'être dans l'opposition. Ses intérêts et ses idées l'en éloignaient ; il fuyait la tribune ou n'y montait que pour traiter des questions secondaires, et néanmoins il y apportait cette facilité diffuse et cette chaleur banale qui caractérisent l'avocat, et l'avocat du midi. Car il avait toutes les qualités et tous les défauts du genre. Il devenait rouge et luisant en parlant et s'épuisait en éclats de voix pour des vécilles. Son rôle a toujours été au dessous de son mérite, grâce à ses défauts très apparents et à je ne sais quoi qui lui interdisait l'influence et la considération. C'était sans doute un fripon, mais fripon d'un esprit assez honnête (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 274 ; Plon, 1960*).

Comte de THIARD

Bien qu'il appartînt à l'extrémité de l'extrême gauche, c'était un vieux libertin sans opinions, mais sensé et bienveillant (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 388 ; Plon, 1960*).

Amédée THIERRY (1797-1873)

Préfet sous Louis-Philippe, historien des Gaulois, sénateur de l'Empire.

Thierry a un esprit exercé, du talent d'écrire ; ses ouvrages d'histoire sont distingués, il a toujours été lourd et gourmet, mais enfin, il avait avant 1830 les opinions et l'entretien du *Globe*. Je trouvais en lui un sénateur empaillé, un cuistre aristocrate, craignant tout, méprisant tout, dénigrant tout, excepté les vieilles bienséances dont il est l'esclave et le défenseur. Il fallait l'entendre parler avec de grands airs des républicains de la Suisse. Il se réservait pourtant, se taisait beaucoup et n'émettait ses opinions que de temps en temps et par maximes détachées. Je crois qu'il craignait un trop frappant contraste entre lui et son fils C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie* ; Plon, 1967, t. 5, p. 195).

Adolphe THIERS (1797-1877)



Comme Walpole, comme Pitt, comme Peel, il pouvait traiter tous les sujets et parler sur les affaires proprement dites aussi bien que sur la politique. C'était là sa meilleure supériorité sur tous ses rivaux. Cette session lui donna l'occasion d'édifier la Chambre en discutant le renouvellement du privilège de la Banque et la question des sucres. En ces matières, il portait, il porte encore une clarté attachante, une solidité de discussion, tous les signes d'une connaissance technique, d'une compétence parfaite, sans nulle trace de pédanterie. Il se fait comprendre et admirer des plus simples. Ce n'est pas que ses assertions soient toujours aussi exacte qu'elles le paraissent., Il est sujet à se prévenir et ses idées générales sont souvent contestables. Mais quand il se trompe, ce n'est jamais du côté de l'innovation et de la hardiesse. Il défère volontiers aux préjugés des gens du métier, et ne dédaigne aucune routine. Le plus grand nombre aime cela dans un chef du gouvernement... (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, p. 313 ; Plon, 1960).

Notre session, quoiqu'incomplète, avait été assez productive sur la fabrication du sel, sur l'exécution de chemin de fer importants, sur la construction de paquebots transatlantiques. Nous avons fait adopter des mesures utiles, efficace, de vraies

améliorations ; c'étaient là des exemples de créations, de perfectionnements ou de réformes à entreprendre sur une plus grande échelle. Thiers, admirablement propre à discuter de tels projets, ne l'était guère moins à les faire préparer et réaliser. Le difficile était de les lui faire concevoir ou adopter, car une fois sa résolution prise, il se passionnait dans l'exécution. Il y portait cette exigence défiante, cette obsession d'une volonté ardente et se faisait obéir. Sa répugnance même aux innovations, son aversion théorique pour les projet de réforme, contrebalancées souvent par des engouement capricieux qu'une occasion faisait naître, cédaient souvent aussi à la tentation de faire, de signaler sa capacité et son administration, et, comme tous les esprits supérieurs né pour les affaires, il voyait mieux dans l'action que dans la spéculation et ses préjugés, ou si l'on veut ses doctrines, le dominaient moins dans la pratique que dans la conversation (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 325-326 ; Plon, 1960*).

Thiers ne savait guère que ce qu'il avait étudié lui-même. Il résistait à tout ce qu'on lui voulait apprendre de nouveau. Il s'était bien approprié tout ce qu'il avait recueilli dans l'histoire des guerres de la Révolution et de l'Empire, mais tout ce qu'il n'y avait pas appris, tout ce qui sortait de ce cercle, tout ce qui s'était fait à l'étranger ou même en France depuis la paix, lui était inconnu ou suspect. Il écoutait peu les conseils, les objections et paraissait quelquefois ne pas comprendre ce qu'il n'avait pas pensé lui-même. Sur trop de choses, son esprit avait des partis pris. Aussi se défiait-il du nouveau, et ne croyait-il pas volontiers qu'en rien de ce qui touche à la guerre, on eut pu faire mieux que l'empereur Napoléon (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 458 ; Plon, 1960*).

Thiers, lumineux et précis, quand il fallait saisir et exposer les grandes et permanentes questions, prompt et hardi quand il fallait réaliser ou étendre dans de vastes proportions les choses d'une nécessité éprouvée, élever les moyens à la hauteur du but, hésitait ou reculait quand on lui proposait de simplifier des rouages, de supprimer des lenteurs, d'introduire des améliorations appuyées sur une expérience étrangère ou récente (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 459 ; Plon, 1960*).

Il faut savoir beaucoup de gré à Thiers de son libéralisme, qui se réduit peut-être à la liberté de la presse et au régime parlementaire. Car, à ces précieuses exceptions près, sa manière d'entendre et de consolider la Révolution ne va guère au-delà de celle du Premier Consul. Il n'y aurait rien ajouté, s'il n'avait appris de la Restauration la nécessité de la liberté politique. S'agit-il de la liberté absolue de la religion, de celle du commerce, de celle des Noirs, de la procédure par jurés, des libertés locales, ne comptez plus sur lui. C'est à cause de ses disparates qu'il a pu, aussi bien que l'Empereur du reste, être regardé indifféremment comme l'homme et comme l'adversaire de la Révolution ; il n'aime pas précisément la liberté, il aime une constitution libre. Il faut savoir cela pour le comprendre (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 9 ; Plon, 1962*).

Thiers reconnaissait difficilement la valeur de ce qui différait d'avec lui. L'amour-propre et la rancune le tenaient éloigné de ceux qui s'étaient une fois séparés de lui. Il trouvait les alliances gênantes, les rapprochements pénibles (...). Il prenait au besoin de l'ascendant sur les hommes. Son exigence passionnée, ses instances pressantes, sa volonté intolérante obtenaient beaucoup. Il entraînaient les gens plus par une sorte de violence que par la persuasion. Mais il fallait pour cela qu'il fût animé par une circonstance qui le touchât personnellement, qu'exalté par une ambition immédiate, il voulût à tout prix faire tout conspirer vers le but qu'il avait à cœur d'atteindre. Hors de là, c'était un détestable chef de parti. Il ne s'occupait pas de son centre gauche, il le négligeait, il ne le réunissait presque jamais. Il ne s'occupait pas même de ses amis pour les tenir ensemble, pour entretenir leur ardeur, pour suivre le mouvement de leurs opinions, diriger leurs efforts, applaudir à leurs succès. Quand rien ne le passionnait, il aurait voulu qu'on ne se passionnât pour rien. Sa personnalité envahissante voulait tout dominer, mais elle commandait surtout l'inaction afin qu'on le laissât tranquille. Il a contribué à nous neutraliser tous et à faire paraître l'opposition plus vite et plus stérile qu'elle n'était réellement. Car il n'aimait pas les entreprises et abhorrait les nouveautés (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 47-48 ; Plon, 1962*).

La maison de Thiers (...), quoique ouverte tous les soirs et fréquentée par des habitués, ne pouvait se défaire d'être glaciale et guindée. L'indifférence hautaine de Mme Thiers et l'embarras agité de Mme Dosne ne permettaient nul entretien général. On y voyait nombre de gens distingués, aucun n'était à son aise, ni à son avantage, excepté le maître de la maison qui vous imposait ses intarissables monologues et ne savait ni écouter ni dialoguer (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 136-137*).

Nul n'a plus besoin de savoir les choses, d'en délibérer à l'aise. Ce qui lui vient du dehors le pénètre difficilement. Il lui faut du temps pour l'accepter. La distraction le dérange ; toute diversion l'impatiente. Il la repousse, et les faits mêmes, il ne les sait qu'après y avoir pensé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 223-224*).

Thiers ne recherche personne, surtout ceux qui ont pris leur importance en dehors de lui et dont le mérite en relève pas du sien (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 351*).

Nul homme n'est plus prompt à trouver des raisonnements pour se persuader qu'il choisit et qu'il combine ce qu'il est obligé de subir (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 370*).

“Le monde connaît mal M. Thiers ; il a bien plus de vanité que d'ambition ; il tient aux égards plus encore qu'à l'obéissance, et aux apparences du pouvoir qu'au

pouvoir même. Consultez-le beaucoup et faites ensuite comme il vous plaira. Il tiendra plus de compte de votre déférence que de vos actes” (C. de Rémusat, cité in : *A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 340*).

Bientôt Thiers /en Angleterre/, malgré toutes les politesses qu'on lui faisait, s'ennuya. Il estime les Anglais, mais il ne les connaît pas beaucoup. Ce qu'on peut observer et étudier dans ce pays ne le tentait pas, car il ne savait pas un mot de la langue. Quoiqu'on entendît un peu la sienne, il ne pouvait satisfaire son goût d'enseigner aux autres ce qu'il croit que tout le monde a ignoré jusqu'à lui. Voulait-il l'essayer, il vivait dans un milieu où tout le monde était préoccupé et enthousiaste du libre-échange. Il ne pouvait leur dire tout ce qu'il pensait d'une mode absurde dont il annonçait qu'aux élections prochaines l'Angleterre se montrerait dégoûté. Il avait découvert un vieux négociant nommé Bates resté fidèle au système protectionniste. Il causait tant qu'il pouvait avec lui et le proclamait la plus forte tête commerciale de l'Angleterre. Quand il le confessait dans quelques coin du salon, Ellice disait : “Regardez Thiers travailler à augmenter ses préjugés”. Enfin, las de cette oisiveté et de ce silence, Thiers m'avoua un jour qu'il mourait d'ennui. Ce qui lui manquait, disait-il, c'était ses habitudes, son monde, ses livres, ses gravures, son dîner, son lit. Il m'exposait avec un touchant abandon combien cette vie de privation lui était insupportable, et il disait vrai. Peu d'hommes sont plus asservis à leurs aises et à leur goûts, et il lui fallait une sorte de courage pour supporter le dérangement que l'exil apportait dans son existence. Il y a en lui de l'enfant gâté (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 32-33*)

Dès que Thiers n'est pas monté sur le ton de l'intolérance absolue, il est accessible, il écoute. D'ailleurs il y a une glu pour prendre cet oiseau, c'est de le consulter (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 176*).

Quoiqu'il connût assez bien la géographie politique et l'histoire contemporaine, quoiqu'il eût des notions étendues sur les cabinets étrangers, il y a une chose qu'il connaissait mal, ce sont les nations étrangères. Ignorant leur langue, n'ayant lu ni leurs livres, ni leurs journaux, ni les délibérations de leurs assemblées, il avait une connaissance très imparfaite de leur vœux, de leurs idées, de leurs besoins et des vicissitudes par lesquelles avait passé l'esprit public en Europe depuis 60 ans. Cela lui rendait fort difficile de tenir compte de cette force des choses qui n'est en grande partie que le cours de l'opinion, et de se détacher des maximes d'État qu'il s'était faites du point de vue de l'intérêt français, tel qu'il l'avait compris en écrivant l'histoire, et plus souvent encore, tel que le lui faisait envisager le système de politique dans lequel il était engagé à l'intérieur. C'est pour cela qu'il avait vu avec répugnance, avec sévérité, presque tout ce qui s'était accompli dans le monde depuis 1842 ; et il avait quelques dispositions à s'impatienter contre les faits, et, ne pouvant les nier, à les dénigrer. Cependant, comme il est impossible qu'un esprit de cet ordre soit entièrement sous le joug de ses illusions et de ses préventions, il entrevoyait par moments les causes puissantes, peut-être invincibles, qui devaient

contrarier ses vœux et démentir ses pronostics ; et alors son impartialité reprenant le dessus, il rendait plus de justice aux choses qu'il s'efforçait dans ses conversations ordinaires de méconnaître et de bafouer (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 198*).

On sait qu'il n'avait jamais eu de famille. Son père lui était inconnu et odieux ; il avait passé toute son enfance à l'école ou au collège, voyant peu sa mère, qui n'était pas aimable. Sa grand-mère seule lui avait laissé un bon souvenir. Isolé de bonne heure à Aix, puis à Paris, il n'avait vraiment connu d'intérieur qu'après son mariage, et non pas un intérieur conjugal ; pour diverses raisons, rien ne ressemblait moins à mari et femme que M. et Mme Thiers ; mais un intérieur de famille, cette communauté d'intérêts, d'habitudes et de soins qui nous enlace par des liens étroits. Aussi est-ce toujours avec une sorte d'emphase naturelle qu'il dit ce mot : "Ma famille !" C'est qu'il y a un côté de la vie, le premier qui d'ordinaire se présente à nous, qu'il n'a connu qu'à près de quarante ans, et qu'il a perdu à l'âge où les douceurs qui s'y rattachent ne sont plus ordinairement que des souvenirs de jeunesse. Épargné jusque-là dans ses affections d'ailleurs si peu nombreuses et si peu vives, il ignorait absolument les épreuves auxquelles la mort nous condamne ; et elle l'étonnait comme une chose nouvelle et rare ; il croyait volontiers que personne n'avait jamais souffert ce qu'il souffrait (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 253-254*).

Ses connaissances dans les choses de guerre le rendent plus difficile à rassurer. Excepté sur la qualité naturelle de nos soldats, il ne compte sur rien avec confiance ; Il craint toujours que rien ne soit bien préparé, bien calculé, bien exécuté, bien mené. En cela comme en beaucoup d'autres choses, il est porté à ne s'en rapporter qu'à lui. Les nouveautés dans l'armement, comme toutes les nouveautés, ne lui inspirent aucun enthousiasme... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 275*).

Thiers a joué un tel rôle dans ces dernières années et il s'en est acquitté avec tant d'habileté et de succès, qu'on peut dire sans flatterie qu'il est un des hommes d'État les plus renommés de l'Europe. Ces derniers jours achèveront probablement de lui confirmer la primauté sur le rival que ses contemporains lui ont constamment opposé. Personne n'est plus frappé que moi de ses grandes qualités, d'autant que personne ne connaît mieux que moi les graves défauts qui l'empêchent d'atteindre au premier rang. Les défauts augmentent avec l'âge, et plus que jamais, par exemple, il est dans une telle infatuation de sa supériorité qu'il n'approuve plus rien que ce qu'il a fait. Dans aucun genre, politique, finances, guerre, commerce, sciences, lettres, beaux-arts, personne que lui n'entend rien à rien, et les épithètes les plus dédaigneuses, les plus injurieuses, sont par lui prodiguées à quiconque fait quelque chose sans se subordonner à lui. Il ne tolère que ce qui le flatte. Cette intempérance de vanité et de langage est telle qu'on s'étonne qu'elle ne lui ait pas nu davantage. C'est ce qui faisait de lui, en d'autres temps, un si mauvais chef de

parti ; à ce point que Duvergier et moi avons pu seuls ne pas rompre avec lui, et qu'il n'a jamais su tenir unis à lui Dufaure, Tocqueville, Passy, Billault, etc. Aussi lui a-t-il fallu des prodiges de talent et d'habileté pour se maintenir et s'élever, du sein d'un isolement presque offensif, au rang qu'il occupe ; peut-être aussi est-ce pour cela qu'il a obtenu plus de renommée que d'influence. Le public lui décerne quelque chose de la situation de M. de Talleyrand, dans son temps et le croit plus puissant qu'il n'est (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 308-309*).

J'ose à peine dire que Thiers s'abandonne maintenant avec une telle complaisance au plaisir de se citer et de se répéter que sa conversation fait venir quelques fois /le/ mot /de radotage/ à la pensée. Hélas ! nous sommes vieux (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 332-333*).

Thiers croyait s'entendre aux choses militaires. Il en dissertait doctement ; ses écrits en font foi. Je ne doute même pas qu'au fond il ne se crût les qualités d'un grand capitaine. L'historien qui avait le mieux compris Napoléon devait l'égaliser. Ce fut donc, au milieu de tant de soucis, avec une sorte de joie qu'il saisit cette bonne fortune inespérée d'avoir une fois dans sa vie une grande armée à créer, à organiser, à entretenir, à garder dans sa main, à diriger, et presque à commander. Il se consacra tout entier à cette tâche, l'embrassant dans ses moindres détails, la poursuivant à toute heure avec un soin minutieux qui tenait de la manie, avec un plaisir qui tenait de l'enfantillage. Il put quelquefois paraître ridicule, moins cependant aux gens du métier qu'aux oisifs moqueurs, et l'on ne manqua pas de relever comme prétentieux ou puéril l'excès de préoccupation et d'application qu'il porta dans son nouveau métier. En dépit des épigrammes, il fit une grande chose : plus de cent mille hommes furent réunis en quelques jours, bien armés, bien vêtus, bien logés, bien nourris, bien commandés et pénétrés de cette confiance en eux-mêmes que notre armée semblait avoir perdue (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 337*).

Il faut rapporter principalement à notre Président l'insuffisance radicale de son ministère. Oui, je l'en crois une des principales causes. Et, chose étrange, il ne faut pas s'en prendre surtout à son esprit de domination, à son entêtement impérieux, à l'orgueil de sa supériorité. Il avait tout cela sans doute, et c'eût été dans tous les cas un obstacle à l'entière indépendance de son Conseil. Mais un obstacle plus grand encore résidait dans la nature et les habitudes de son esprit. Son âge et sa fortune avaient achevé d'élever les défauts de cet éminent esprit à leur plus haute puissance. À force de s'entretenir seul dans ses idées, de s'en imbiber profondément, il n'en pouvait plus que difficilement admettre d'autres. Son intelligence était comme fermée à ce qui tentait d'y frapper du dehors et, comme pour mieux défendre sa porte, il inondait les approches du torrent de ses paroles. Levé avant cinq heures du matin, il donnait des rendez-vous à sept et, à partir de cette heure là, il parlait sans discontinuer jusqu'à minuit.

On l'en admirait beaucoup ; la facilité sans doute était prodigieuse, l'abondance inépuisable, l'entrain infatigable. Ce phénomène supposait un mouvement d'esprit et une excitation nerveuse que je n'ai jamais vus égalés. Et la verve était la même, qu'il parlât politique, guerre, finance, histoire, ou bien qu'il se lançât sur la religion, les arts, les sciences, l'industrie. Indépendamment d'un naturel aisé et piquant, quelques traits brillants, quelques vues heureuses illustraient ça et là un flot de lieux communs, de préjugés, de notions superficielles qu'il débitait avec une mémoire extraordinaire et la parfaite conviction que c'était autant de découvertes dont nul avant lui ne s'était avisé. Il le disait naïvement et le persuadait aux bonnes gens. Le tout supposait des dons extraordinaires, une organisation merveilleuse. Mais ce n'en était pas moins un bavardage insupportable qui, l'âge aidant, tournait au radotage.

Rien de tous ces travers n'était épargné au Conseil des ministres. Il y arrivait, préoccupé d'une ou deux affaires qui souvent n'étaient pas des plus importantes, mais qui intéressaient son esprit, son humeur ou sa personne ; il les exposait complaisamment, trouvait moyen de les rattacher à son système général de politique qu'il déduisait de nouveau puis, après quelques formules de modestie banale, il entamait le panégyrique de ses idées, de son expérience, de sa fermeté, décochait quelques invectives contre ceux qui n'étaient pas de son avis et ornait le tout de digressions peu opportunes et d'anecdotes inexactes. Il lui est arrivé d'employer ainsi un Conseil de deux heures sans qu'aucun de nous ait eu l'occasion de placer un mot. Rarement on le contredisait, on se taisait tout au plus. Il réfutait peu, excepté avec Larcy avec lequel sur la moindre question il ramenait la controverse contre le légitimisme contre-révolutionnaire. Mais le plus souvent, en conservant constamment des égards pour ses ministres, il maltraitait fort les idées qui pouvaient être les leurs, n'écoutait pas les objections si on se hasardait à lui en faire, avait l'air de ne pas les entendre et souvent, à la lettre ne les comprenait pas, car les choses qu'il n'a point pensées ont la plus grande peine à entrer dans son esprit.

Aussi rien n'est-il plus difficile que de lui arracher quelque attention pour une question qu'il n'avait pas prévue. Il évite tant qu'il peut de s'occuper de ce qui le dérange ou l'ennuie. Lorsqu'un de nous voulait entretenir le Conseil d'une affaire de son département, il ajournait, il éludait, il alléguait sa fatigue, il disait qu'il était pressé et levait la séance ou détournait la conversation. Nous sommes sans cesse obligés d'emporter notre portefeuille plein sans obtenir une décision ni une signature. Aussi de nombreuses affaires restent-elles stagnantes, ou sommes-nous réduits à les terminer de notre chef sans ordre et sans conseil, ce qui est assez facile, Thiers restant étranger à une foule de détails qui ne sont pas de son goût. Il est cependant vrai que, par suite de sa capricieuse manière d'administrer, beaucoup de choses traînent déplorablement et nous manquons souvent le temps utile.

On croira ce tableau exagéré. J'atteste qu'il ne l'est pas. J'ai vu de ce que je raconte des exemples qui passent toute idée. Cet homme si laborieux, si appliqué, aux facultés si puissantes, souvent si impérieux, quelquefois si exigeant, si hâtif, épuisant son activité dans les moindres détails, était pour la moitié au moins de sa tâche lent, négligent, indécis et d'une paresseuse insouciance qu'on ne pouvait

vaincre. Le dirais-je, il y avait de l'enfant gâté dans tout cela, il faut qu'une chose l'amuse pour qu'il la fasse. Ce qui lui plaît ou ce qui le passionne existe seul pour lui (...).

Plus je vieillis, plus je trouve les hommes indéfinissables. Dans tous et en moi-même, j'aperçois des inégalités, des disparates, des contradictions qu'aucune explication ne peut concilier. (...). Cela est d'autant plus saillant que l'on observe un être plus fort en qui tout prend une intensité d'exception. Tel est Thiers et je renonce à le juger. Il a comme la substance scolastique au plus haut degré la *susceptibilité des contraires*. Il est patient et irritable, oublié et vindicatif, prompt et lent, simple et compliqué, sensible et dur, mobile et opiniâtre, sincère et rusé, insouciant et passionné, aimable et brutal, fin et grossier, généreux et personnel ; je pourrais, je crois, accumuler tous les opposés de la langue que je n'en trouverai pas qui ne lui fut applicable, et son esprit même, ce rare et vigoureux esprit, offrirait en grand nombre les négatifs de ces positifs. Ce qui lui manque n'est guère moins extraordinaire que ce qu'il possède. Cousin me disait de lui un jour : "C'est un homme de génie qui n'a pas de sens commun." Cette opposition elle-même ne rend pas toute la vérité, car il y a bien des cas où Thiers n'a plus même d'intelligence, bien des cas où il semble le bon sens en personne. J'ai dit souvent que rien n'a germé dans son esprit que ce qu'il y a semé ; il faut ajouter ou ce qu'il croit y avoir semé.

Malgré tout cela, c'est un homme d'État, il en a souvent les vues et le langage. Il exerce sur les autres un certain ascendant. Quant aux affaires, il excelle dans la guerre et les finances. Il y est routinier peut-être, mais prudent, attentif, prévoyant, vraiment instruit et là sa confiance en lui-même est des mieux placées.

Lorsqu'il faut juger une situation générale, si aucune prévention personnelle ne le domine, son coup d'œil est presque toujours juste et sûr. C'est alors que le mot de génie prononcé par Cousin trouverait son application. Mais malheureusement il rapporte presque tout à lui, et ce point de vue étroit fausse souvent son jugement.

C'est à ces précieuses qualités qu'il doit les succès de son gouvernement, ainsi qu'à la prudente politique générale qu'elle lui ont fait adopter. La bonté du système a prévalu contre les fautes de l'exagération (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 363-366*).

Ce qu'il y a de mieux peut-être au milieu des divagations de son langage et de son humeur, et à défaut des grandes vues qu'il s'attribue en conversation, c'est je ne sais quel fond de sagesse bourgeoise que rien ne lasse. Il en est chez-lui de l'homme d'État comme de l'écrivain, dont on peut dire que personne n'a porté plus d'originalité dans le lieu commun (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 415*).

Thiers alla par mer visiter le Havre ; et le port et la ville, tout se mit en fête pour le recevoir (...). Thiers fut enchanté. Toute la philosophie du monde ne saurait empêcher l'homme le plus sérieux d'être sensible à ces hommages extérieurs. Thiers n'avait de particulier que la conviction très sincère d'y être indifférent. Jamais

homme n'a pris davantage ses prétentions pour des vérités (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 421*).

Combattu maintes fois dans sa vie par le parti conservateur, Thiers n'en a jamais bien compris les sentiments ou si l'on veut les préjugés. Persuadé que ses opinions générales sur la politique sont des plus conservatrices (et elles le sont en effet), il n'a jamais pu admettre qu'elles fussent méconnues, et surtout qu'elles ne fussent pas suffisantes pour rassurer toute homme de bonne foi. Il ne voyait dans les dissidences qu'il rencontrait qu'aberration d'esprit, absurdité méprisable, calcul intéressé, suggestions de l'intrigue (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 463*).

Thiers est uniquement l'homme des idées reçues et des procédés usités. Il retarde sur son temps (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 474*).

Thiers, toujours mécontent des arrangements qui se font sans lui, qui voudrait qu'on ne fît rien parce qu'il ne fait rien, et qui ne pouvait voir sans un peu d'humeur qu'on revînt à peu de choses près à sa politique, sans revenir à lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1967, t. 5, p. 518*).

Je me suis expliqué (...) le peu de sympathie que M. Thiers m'a toujours témoigné. Il était accoutumé à exercer, surtout ceux qui l'approchaient, un charme et un empire, qu'à tort, sans doute, je me suis toujours refusé à subir. Sa conversation, qui ravissait ses auditeurs, m'a toujours laissé froid et insensible. M. Thiers avait deux facultés, très rares l'une et l'autre, et qui explique parfaitement l'ascendant qu'il prenait sur les assemblées. Il savait tour à tour donner aux idées communes une forme élégante et distinguée, et mettre les idées les plus relevées, par la clarté de ses explications, à la portée des intelligences les plus simples. Les gens les plus médiocres sortaient de son entretien flattés d'avoir trouvé leur propre pensée si bien exprimée dans sa bouche, ou d'avoir compris ou cru comprendre ce qu'ils n'auraient pas pu trouver par eux-mêmes. Mais l'un et l'autre moyens d'action manquaient sur moi leur effet. Les idées communes m'ennuyaient, même sous la forme délicate qu'il leur faisait prendre, et j'étais presque impatiente de les entendre ; et quant aux idées d'un autre ordre, j'avais la fatuité de croire que je pourrais y atteindre sans qu'on eût à prendre la peine de les mettre à ma portée.

Je ne conteste pas qu'il y avait dans mon appréciation passablement de cette suffisance et de cette promptitude à la critique propres aux novices qui n'ont pas même éprouvé combien il est difficile de se faire comprendre et écouter. Mais le résultat était que je me tenais à distance, et que M. Thiers m'y laissait. Les hommes supérieurs sont comme les magnétiseurs qui prétendent reconnaître tout de suite les sujets sur lesquels leur art peut opérer. Quand leur charme n'agit pas, ils s'en aperçoivent et cessent de le mettre à l'épreuve. Un secret pressentiment avertissait-

il aussi M. Thiers du coup fatal et décisif que j'étais destiné, trente ans plus tard, à lui porter dans la plus brillante et la dernière période de sa carrière ?

Du moment d'ailleurs où je ne goûtais pas la conversation de M. Thiers, aucun autre attrait ne pouvait m'appeler dans son salon. Car, excepté lui, personne n'y élevait la voix. Quand il se taisait ou se livrait au sommeil, ce qui était son habitude avant une certaine heure, dans cet appartement splendide mais mal éclairé, - madame Dosne ne pouvait supporter le grand jour -, on aurait entendu voler une mouche. C'était l'ombre à la fois et le silence. Les trois femmes s'y tenaient à des coins différents, causant à l'oreille de quelques fidèles (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 84-85*).

Quand le hasard des combinaisons politiques réunit pour la première fois M. Thiers et mon père dans le même cabinet, la différence d'âge entre eux était assez grande : celle du rang et de la situation sociale était plus grande encore. Mon père appartenait à la haute noblesse, dans un temps où ce genre d'avantage exerçait beaucoup plus d'empire qu'aujourd'hui sur les esprits. Tous les genres d'illustration étaient attachés au nom qu'il portait, et dont il avait lui-même augmenté l'éclat. M. Thiers, au contraire, sortait d'une origine obscure. Sa réputation d'écrivain était grande, mais il la devait à un ouvrage et d'histoire où l'élégance et la vivacité du langage ne dissimulait pas suffisamment des sentiments et des habitudes révolutionnaires, et où se trahissait un grand défaut de moralité dans l'appréciation des faits et des caractères. Tout contribuait donc à éloigner l'un de l'autre ces deux hommes que rapprochait inopinément le caprice de la politique.

Mon père ne tarda pourtant pas à s'apercevoir que M. Thiers valait dès lors, en tout genre, intelligence et caractère, beaucoup mieux que sa réputation. Il vit cet esprit, qui manquait d'éducation première, s'ouvrir avec une rapidité inattendue à la conception des véritables et saines idées de gouvernement. Des instincts généreux luttèrent en lui contre les mauvaises influences et les mauvaises habitudes de sa jeunesse. Ce progrès, chaque jour plus sensible, le combat du bien et du mal dans une nature si distinguée, intéressait vivement mon père, et lui inspirèrent pour son jeune collègue une sorte de bienveillance paternelle. Il prenait plaisir à l'aider dans ses efforts pour se lever et s'instruire. M. Thiers fut vivement touché de cette affection qui l'honorait à ses propres yeux et aux yeux du monde, dans un moment où il sentait que l'estime publique lui était indispensable, et que, pour faire un véritable homme d'État dans un pays libre, il faut que la considération se joigne au talent. Toute la vie, il leur est resté à l'un et à l'autre un souvenir très vif de ce caractère de leur première relation. Mon père a toujours suivi la carrière de M. Thiers, et joui de ses succès avec l'intérêt qu'on porte à une œuvre à laquelle on a un peu concouru. M. Thiers a toujours su gré à mon père de lui avoir rendu justice quand on le calomniait, et d'avoir bien espéré de lui, quand il n'était pas sûr de lui-même.

Mais tout cela n'établissait pourtant entre eux ni intimité ni même sympathie véritable. La bienveillance de mon père ne lui cachait aucune des faiblesses de M. Thiers. Mieux que personne, il discernait ces tristes alternatives d'inspirations, tantôt

généreuses, tantôt égoïstes et funestes, qui feront de la carrière de M. Thiers un mélange bizarre, dans lequel l'histoire aura peine à se reconnaître. Il était même si bien au fait des singulières oscillations de ce caractère mobile, qu'il les démêlait à première vue sur son visage, et il lui est arrivé de me dire dans des moments de crise : "Il n'y a rien à espérer de M. Thiers aujourd'hui, il a ses mauvaises figures." M. Thiers, de son côté, quelle que fût la sincérité de son respect et de sa reconnaissance pour mon père, ne sait jamais piqué de suivre bien finalement ses conseils, ni même fait scrupule, dans l'occasion, de l'écartier de son chemin sans beaucoup de politesse, quand il trouvait en lui un obstacle à son ambition (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1941, t. 2, p. 11-13*).

J'admirais sans doute chez M. Thiers, quand je l'entendais à la tribune, les dons incomparables dont il était doué, et surtout cet art merveilleux avec lequel il savait, tour à tour, donner aux idées vulgaires une forme élégante, et aux idées élevées une forme simple, qui les fait comprendre aisément. Mais, dans la conversation, ni l'un ni l'autre de ces talents ne me plaisait. Avec la présomption du jeune âge, me croyant au-dessus du commun, je prenais en mauvaise part tout ce qui paraissait m'en rapprocher et je trouvais également mauvais, soit qu'on me servît des idées communes élégamment tournées, soit qu'on prît la peine de mettre à ma portée des idées plus hautes, comme s'il était nécessaire de les rabaisser pour me les faire entendre. L'admiration, c'est trop peu dire, l'adoration avec laquelle l'auditoire habituel de M. Thiers accueillait le moindre mot de sa bouche, même les banalités dont il est parfois prodigue, me répugnait. J'avais tort : l'expérience, sans accroître pour moi le charme des lieux communs, m'en a fait apprécier l'utilité (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 15*).

À côté des défauts que je lui connaissais de tout temps, le goût de l'intrigue, la préférence donnée aux petits moyens sur les grands, la recherche des sociétés douteuses et des moyens équivoques, je découvris pour la première fois chez lui une timidité en face des passions révolutionnaires, une crainte de les rencontrer et de les combattre en face, un désir de s'accommoder avec elles moyennant certains ménagements, bien différents de l'audace généreuse qui avait caractérisé en 1830, et après 1848, sa résistance aux efforts de la démagogie. Il lui échappait dans l'intimité des mots comme ceux-ci : "Il est des circonstances où il faut céder et se conduire comme Louis XI à Péronne" (...).

Je me rappelai alors ce qu'il m'avait dit sous l'Empire : " J'ai repêché une fois la France noyée dans une révolution : je ne suis plus assez jeune pour le refaire une seconde fois." La révolution était arrivée, submergeant encore une fois la société dans ses grandes eaux : le moment venu de jeter le filet pour la repêcher, il ne se sentait plus la main assez vigoureuse (*A. de Broglie, Mémoires ; Aux Armes de France, 1941, t. 2, p. 74-75*).

Elise THIERS, née DOSNE (1818-1880)



Ingres, 1834

Malgré sa froideur et son indolence, Mme Thiers fut plus sensible qu'on aurait cru à la perte de sa mère ; je crois qu'elle la jugeait et je ne lui ai jamais vu un mouvement de tendresse pour elle ; mais elle ne pouvait méconnaître le dévouement soigneux et discret qui veillait sur elle depuis trente-sept ans sans lui demander un sacrifice. Elle sentit aussitôt tout ce qui allait lui manquer, et le trouble que cette perte apportait dans son existence. Elle voyait avec effroi le changement apporté à son repos, à son oisiveté, à sa liberté. Je crois que son esprit sec et positif lui avait permis d'apercevoir et d'aimer les qualités de sa mère, sans se faire d'illusions sur tout ce qui pouvait lui déplaire en elle. On a dit qu'elle avait, au début de son mariage, ressenti vivement ce qu'il y avait de blessant dans la position qu'on lui avait faite. Je l'ignore, et cela se peut ; mais ce que je sais, c'est que Mme Thiers prenait prosaïquement la vie, désabusée, calculatrice, incroyante, plus fière que digne, plus méprisante qu'austère, était femme à prendre son parti du mal et à profiter du bien, à s'accommoder des choses comme elles sont, pourvu qu'on la dispensât de tout et démonstration hypocrite, de tout sentiment joué, de tout effort qui coûtât à son orgueil et à son apathie (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 254*).

On dit (...) que madame Thiers était instruite et s'occupait de lectures sérieuses. Je ne l'ai jamais entendue causer que de commérages de société avec

une médisance très âpre qui semblait indiquer qu'elle ne s'était pas toujours ni partout trouvée accueillie comme il lui convenait (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1838, t. 1, p. 85-86*).

Alexandre THOMAS (1818-?)

Professeur agrégé d'histoire et docteur en 1845 par une thèse remarquée qui lui ouvrit les *Débats* et la *Revue des Deux-Mondes*. Il gagna le procès intenté par lui au ministre Salvandy qui lui avait enlevé sa chaire. Il rédigea la chronique politique de la *Revue des Deux-Mondes*, sauf une courte interruption, pendant la Seconde République. Après le coup d'État, il s'exila involontairement et s'établit à Bruxelles qu'il ne quitta que pour un court séjour en Angleterre.

Clément THOMAS (1809-1871)

Clément Thomas n'appartient à l'armée que comme engagé et sous-officier. Compromis dans le complot de Lunéville puis dans la conspiration d'avril 1834, il fut condamné à la détention, mais s'évada et passa en Angleterre, d'où il revint, grâce à l'amnistie de 1837. Il collabora au *National*. À la Révolution de 1848, il fut nommé commissaire de Gironde, son département natal, qui l'élut à la Constituante ; en même temps il fut élu colonel de la Garde nationale du 2^e arrondissement ; commandant des gardes de la Seine à la place de Courtais le 15 mai, il fut remplacé par Changarnier quelques jours avant les journées de juin. Il ne sera pas réélu à la Législative et essaiera de soulever la Gironde lors du coup d'Etat. Il passera toute la durée de l'Empire en exil, refusant l'amnistie en juin 1859. Commandant des Gardes nationales de la Seine pendant le siège de Paris, il fut massacré par la Commune le 18 mars 1871.



Son colonel était Clément Thomas, un des sous-officiers de cavalerie qui avaient quitté l'armée sous la monarchie pour avoir été compromis dans une ébauche de conspiration qu'on appela le complot de Lunéville. C'était un républicain tenant par quelques liens au *National*. Mais il était jeune, loyal, brave et décidé. On s'était aperçu de bonne heure qu'on pouvait compter sur lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 298-299*)

Emile THOMAS

Ingénieur civil sortie de l'Ecole centrale et professeur d'économie rurale à l'Athénée, il avait proposé au Gouvernement provisoire un vaste plan d'organisation pour l'application du décret sur le droit au travail. Malgré son âge de 26 ans, il fut chargé de réaliser et de diriger les ateliers nationaux de la Seine. Il leur donna une ampleur considérable dont le travail fourni aux chômeurs n'était qu'un des éléments. C'est pour lui retirer ses fonctions, sans une destitution dont on craignait l'effet sur les ouvriers, qu'il fut enlevé le 27 mai pour une mission secrète qui n'a jamais existé. Il publia l'exposé et la justification de son œuvre dans *l'Histoire des Ateliers nationaux*. À la fin de l'année il fut envoyé étudier la condition du travail libre aux Antilles sur lequel il publia en 1849 un important rapport. Après avoir dirigé quelques temps un journal, le *Dix décembre*, il revint à son métier d'ingénieur et publia plusieurs ouvrages d'économie politique.

Jeune homme de quelque mérite, très attaqué, très défendu, et qui doit sans doute l'ambiguïté de sa réputation à l'incertitude d'un esprit inexpérimenté et d'une position difficile (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 322*).

Anthony THOURET (1807-1871)

Avocat, il se lança dès la révolution de Juillet dans l'opposition démocratique et les sociétés secrètes, ce qui lui valut de multiples condamnations à des peines d'amende et de prison. Dans les dernières années de la monarchie, il appartenait à la rédaction de *la Réforme*. Il fut envoyé comme commissaire de la République dans le département du Nord qui l'envoya comme représentant à la Constituante, où il vota avec les partisans de Cavaignac, puis à la Législative où il se rangea parmi les montagnards. Il fut quelques temps exilé après le coup d'État. Il avait un tel embonpoint qu'il avait fallu lui faire à l'Assemblée un siège spécial.

Gros républicain d'humeur plaisante... (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 364*).

Eugène THURIOT de la ROZIERE (1807-1876)

Fils du conventionnel, entré dans la diplomatie après 1830 et relevé de ses fonctions en 1848, il fut représentant de la Marne à l'Assemblée législative en 1849.

Eugène Thuriot de La Rozière, ancien ministre plénipotentiaire, d'un esprit attentif et méticuleux, également ami du roi et de Guizot (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 210, n.1*).

Paul THUREAU-DANGIN (1837-1913)

Historien, membre de l'Académie française, auditeur au Conseil d'État sous l'Empire. Il écrivit au *Correspondant* et au *Français* et fut l'auteur d'importants travaux historiques relatifs surtout à la Restauration et à la Monarchie de Juillet.

marquis de TINGUY (1813-1882)

Représentant de la Vendée en 1848 et 1849.

Edouard CLEREL, vicomte de TOCQUEVILLE (1800-1874)

Frère d'Alexis, garde du corps de Charles X, il fonde à l'Institut agricole de Beauvais en 1854. Il fut membre du Conseil général de l'Oise jusqu'à sa mort.

Alexis de TOCQUEVILLE (1805-1859)

Député de la Manche (Valognes) en mars 1839.

L'opposition fit, de l'attaque au droit de visite, une attaque au cabinet et à toute sa politique ; elle demanda, pour l'abolition des conventions de 1831 et 1833, une négociation catégorique et immédiate. Le débat se prolongea pendant 6 jours et ce ne fut pas sans un peu de triste surprise que je comptais M. de Tocqueville parmi mes adversaires ; il me semblait appelé, par l'élévation de son caractère et de ses idées, à se placer, dans cette circonstance, en dehors des rangs et des routines de l'opposition (*F. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps, chapitre XXXVI, 2172 ; Library of Alexandria*).

Je cite ces paroles /péroration du discours de T. du 2 juillet 1839/, d'abord parce que Tocqueville était un des grands esprits de notre temps, et puis parce que son origine, ses études, son tour d'esprit le portaient à envisager dans la politique plutôt le côté constitutionnel que le côté patriotique, et qu'étranger aux passions du drapeau tricolore, froid pour l'honneur de la Révolution et de la monarchie auxquelles ne l'attachait aucun lien personnel, son opinion prend en de telles questions une autorité particulière (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 449; Plon, 1960*).

Le grand mérite de Tocqueville était d'avoir fait ses opinions lui-même. Élevé dans le giron du royalisme contre-révolutionnaire, il avait secoué le joug uniquement en observant son temps. Il était ainsi devenu non seulement libéral, mais démocrate,

je veux dire convaincu que le monde allait appartenir à la démocratie. C'était une grande preuve de force et d'indépendance pour un arrière petit-fils de Malesherbes. Mais comme il dédaignait le légitimisme sans haïr les légitimistes, comme il était exempt de toute rancune contre les Bourbons et leur parti, son libéralisme, œuvre pure de sa raison, était irréprochable, mais froid et médiocrement persuasif. Cependant il était complet et profond ; il ne lui restait de ses traditions de famille qu'un éloignement exagéré à l'égard du roi, dont il s'était à peu près promis de n'être jamais le ministre, promesse à laquelle, je n'en doute pas, il aurait manqué le cas échéant. Depuis que sa correspondance a été publiée, il est impossible d'ignorer quelle ardeur d'ambition le dévorait. Moi qui pensais le connaître sur ce point, je me trompais, croyant bien à l'ambition, mais pas à l'ardeur.

C'était un petit homme sans tournure, d'une figure agréable et régulière, mais malade, ombragée d'une masse de cheveux bruns et bouclés qui lui conservait un air de jeunesse. Sa physionomie inanimée et triste prenait plus d'expression quand il causait. La pâleur livide de son teint annonça de bonne heure des maux organiques, et le faisait soupçonner pour les malveillants d'être bilieux, envieux, et tout ce qui s'ensuit. Il n'en n'était rien ; il n'était qu'un peu défiant, souvent souffrant, souvent découragé de lui-même. Comme il se communiquait peu, comme il n'était pas sans prévention contre tout libéralisme qui ne lui parût point pur d'esprit d'intrigue ou de ressentiment révolutionnaire, il n'était porté de lui-même ni vers Thiers ni vers Guizot. L'un et l'autre penchaient à croire que c'était par jalousie. Ils ne l'avaient pas recherché. Froidement reçu par ce qu'il y avait de plus distingué dans la Chambre, excepté par Royer-Collard qui ne lui prêchait pas l'indulgence, il était sur ses gardes. Comme presque rien ne germait dans son esprit qu'il ne l'eût semé lui-même, il méditait beaucoup, lisait peu et ne connaissait guère ce que nous avons écrit et ce que nous avons fait. De là, la froideur qui régna longtemps entre lui et ses collègues, surtout les plus dignes de l'apprécier. Elle devait cesser complètement entre lui et moi nous finîmes par être intimement liés sans en faire grand bruit ni l'un ni l'autre. "Ce que j'aime en vous", me disait-il, "c'est que dans la politique vous restez gentleman". On nous rendra, j'espère, à l'un et à l'autre, la justice de n'attacher à ce mot aucun sens aristocratique. Avec des manières simples et qui devenaient au besoin cordiales, il laissait bien voir qu'il était né dans un autre monde que celui où il vivait. Mais l'absence totale de prétention et d'affectation nuisait peut-être à l'effet de sa parole ; quand il était à la tribune, il était froid, rien ne ressortait, rien ne mordait. Ses discours cependant sont remarquables, et de ceux qui méritent le plus d'être lus, quoi qu'ils manquent de couleur et de mouvement. Ils sont presque toujours dans le vif de la situation. Ils doivent rester dans l'avenir comme les notes prises en présence des événements par un grand observateur. Cependant, il passait presque inaperçu. Dans les derniers temps de sa vie publique, il avait pris plus de confiance, ou plutôt on s'était fait à sa manière. Plus écouté, mieux compris, il approchait du rang où il avait souvent désespéré de monter (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 45-46*).

Hervé de TOCQUEVILLE (1772-1856)

Père d'Alexis de Tocqueville, il fut emprisonné sous la Révolution et relâché le 9 Thermidor. Il fut préfet sous la Restauration et fut créé pair de France en 1827.

comte de TORENO

Dans le nombre des agents /espagnols/ se trouvait un comte de Toreno, membre des Cortes, assez marquant dans cette assemblée par son esprit et son talent et ayant dans les premiers moments exercé une grande influence. Sa naissance, son caractère, ses opinions même qui n'étaient pas violentes, auraient dû le mettre au-dessus du rôle qu'il consentit à jouer en France, mais il était attiré par un besoin de plaisir auquel il ne savait pas résister. Ses dépenses lui causaient aussi de grands embarras d'argent, et pour les satisfaire il se mêlait aux opérations de bourse sur les emprunts. Aussitôt les sessions des Cortés terminées, il s'échappait de Madrid, accourait à Paris où il fallait bien couvrir les véritables motifs de son séjour par l'apparence de service rendus à la cause constitutionnelle (*Mémoires du chancelier Pasquier, t. 5 ; Plon, 1894, p. 156 n.1*).

Charles Gilbert TOURET (1795-1858)

Ingénieur des ponts-et-chaussées, il quitta le service pour se consacrer à l'agriculture. Il avait été, après un échec en 1834, élu député à Montluçon en 1837 et le resta jusqu'en 1842. Commissaire de la République dans l'Allier, il fut élu représentant. Nommé ministre du Commerce sous le gouvernement Cavaignac, il s'occupa de l'enseignement agricole et de l'abaissement des tarifs douaniers. Il reprit en 1849 ses occupations agricoles.

Touret qui fut au commerce était au nombre de l'ancienne gauche républicaine du lendemain tout au plus. Grand agriculteur, d'un esprit net et décidé, il était aimé parmi nous (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 347*).

Ulysse TRELAT (1795-1879)

Docteur en médecine, membre actif du mouvement libéral sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, il fut élu à la Constituante et reçut le portefeuille des Travaux publics en 1848.

Révolutionnaire du genre sentimental et rêveur qui avait conspiré en faveur de la République pendant tout le temps de la monarchie, du reste médecin de mérite qui dirigeait alors un des principaux hôpitaux de fou de Paris, quoiqu'il fût un peu timbré lui-même (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 194*).

Général Camille Alphonse TREZEL (1780-1864)

Il débuta dans le génie à l'armée de Hollande en 1804. Il fut attaché aux missions Gardanne et Guillemot, employé à différents travaux de topographie, de fortification, de défense de place. Colonel à la première Restauration, il fut blessé à Ligny et fait général de brigade mais non confirmé par Louis XVIII, et attaché au dépôt de la guerre. Il fit les campagnes d'Espagne et de Morée dans l'état-major puis, général en 1829, la campagne d'Algérie à partir de 1831. Blessé à Constantine, il rentra en 1837, fut nommé lieutenant général, puis directeur du personnel au ministère en 1839. Il venait d'être nommé pair de France le 21 juin 1846..

Le général Trézel était un homme rare par le caractère moral ; il avait toutes les vertus militaires et privées. Pauvre, grave, modeste, instruit, il n'était pas sans esprit, mais son esprit n'était pas aussi droit que son cœur. Il était minutieux et obstiné. Malheureux à la guerre, mais toujours respecté de ses compagnons d'armes, il n'avait pas sur un ascendant personnel. Impossible d'avoir plus pauvre mine. Petit, maigre, chétif, il avait perdu un œil à Waterloo, ce qui ajoutait encore à sa misérable apparence, qui était celle d'un vieux maître d'école. Enfin, il était fort embarrassé à La tribune et sa voix était si faible qu'on ne pouvait l'entendre. C'était d'ailleurs un conservateur déclaré (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1962, t. 4, p. 122*).

Raymond Théodore TROLONG (1795-1869)

Il est entré dans la magistrature de 1819. Il fut en 1832 nommé président de chambre à la cour de Nancy où il était avocat général. Il a été appelé à la Cour de cassation en 1845 et créé pair de France en 1846.

Alors conseiller à la Cour de cassation, très vanté pour ses traités de jurisprudence, il passait pour avoir des tendances de tiers-parti. On sait le reste (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 186, n.3*).

Jacques TROUVE-CHAUVEL (1805-1883)

Marchand de drap au Mans, il y fonda un Comptoir d'escompte qui devient la Banque de la Sarthe et en devint maire. Destitué après son discours au duc de Nemours, il retrouva sa mairie en février 1858 et fut nommé également commissaire général pour le Maine-et-Loire et la Mayenne et élu représentant de la Sarthe. Il remplaça Caussidière à la préfecture de police puis fut nommé, le 19 juillet, préfet de la Seine. Sa carrière politique se termina avec la Constituante.

Banquier au Mans. Etant maire de cette ville, il avait adressé au duc de Nemours en voyage une harangue républicaine. C'était un brave homme, d'un esprit droit et étroit que 1848 avait fort modifié. Je crois qu'il a perdu ses opinions et sa fortune. Il avait été successivement préfet de police et préfet de Paris (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 365, n.2*).

Gustave TRUBERT

Gendre de Dumas, puis de Piscatory, il sera chef adjoint du cabinet d'Albert de Broglie, et député en 1877.

Louis Félix de TURGOT (1796-1866)

Pair de France (1832)

Ministre des affaires étrangères (26 octobre 1851-27 juillet 1852)

Un caractère aussi désagréable que son esprit est médiocre. Il avait donné en juillet 1830 sa démission d'officier de la garde au grand scandale du parti royaliste, puis il épousa la fille du comte de Lobau, ce qui lui valut la pairie. On a cru faussement que son père, écuyer du roi Louis, était le père de Napoléon III (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 346 ; Plon, 1960*).

Armand de CRUSSOL, duc d'UZES (1808-1872)

Duc d'Uzès depuis 1837, élu député de la Haute-Marne en 1843, il sera membre du Corps législatif de 1852 à 1857.

Esprit médiocre, chicaneur et embrouillé, trouvant toujours après hésitation qu'il fallait conclure pour le ministère. C'est lui qui disait à un député sans fortune : "Vous êtes bien à l'aise, vous, pour vous brouiller avec l'administration ; mais si vous aviez, comme moi, 4000 hectares de bois !..." (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 106 ; Plon, 1962*).

Général Jean-Baptiste VAILLANT (1790-1872)

Sorti de l'Ecole Polytechnique dans le génie en 1809, il fut, comme lieutenant, aide de camp du général Haxo, se distingua dans les campagnes de Russie et de Saxe (où il fut fait prisonnier), puis à Waterloo. Capitaine dans l'état-major en 1816, il fit la campagne d'Espagne, puis l'expédition d'Alger où il dirigea les opérations contre le Fort-l'Empereur, et prépara ensuite au siège d'Anvers. Colonel, il commanda en 1836 le génie en Algérie dont il organisa les fortifications. Rentré en France et général en octobre 1838, il commande à l'Ecole Polytechnique. Il fut directeur des travaux des fortifications de Paris pour la rive droite. Sous Louis-Philippe, il sera encore général de division en 1845, inspecteur du génie et président du comité des fortifications. Sa grande carrière politique et militaire commencera après la Seconde République.

Haxo avait laissé une assez grande réputation due à son esprit piquant presque autant qu'à son mérite comme officier du génie. C'était un de ces frondeurs

des armes savantes dont la conversation est plus indépendante que la conduite. Cela est encore plus vrai de Vaillant, moins ingénieux et hardi que Haxo, et cachant une personnalité assez calculée sous une écorce de rudesse et de brusquerie. Il était alors le général du génie dont on espérait le plus (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 465, n.1 ; Plon, 1960*).

VALDEZ de LOS GATTOS

Un observateur bienveillant (...) me dénonça un Espagnol, fort connu dans Paris, Valdès de Los Gattos. C'était un jeune homme à la mine efféminée, ayant un mélange d'afféterie et de finesse qui lui avait valu son surnom et devait le faire trouver charmant dans le demi-monde (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 387 ; Plon, 1960*).

Maréchal VALEE

Gouverneur général de l'Algérie (? -4 janvier 1841)

Des officiers en qui j'avais confiance m'avaient amené à penser que le maréchal Valée manquait de la bonne volonté et de l'activité nécessaire pour éclairer son gouvernement, s'entendre avec lui et réaliser avec entrain les plans convenus. Ce n'était pas un homme ordinaire. Il avait beaucoup vu la guerre sans l'avoir beaucoup dirigée. Il était l'auteur d'une réforme de l'artillerie qui passait pour le plus grand progrès de l'arme accompli depuis Gribeauval. Il avait l'esprit solide et pénétrant, un caractère digne, froid et ferme ; mais il n'avait du commandement que la volonté, une volonté raide, silencieuse, obstinée. Il ne s'emparait pas des hommes, il n'agissait pas sur eux et n'en prenait pas même la peine. Il ne cherchait ni ne supportait les conseils ; les résolutions lui coûtaient à prendre ; il en prenait le moins possible et n'en revenait jamais. Ennemi de la contradiction, de l'hésitation, de la délibération, il ne tenait pas à voir, encore moins à faire par lui-même. Il aimait mieux ignorer les difficultés que les combattre, par horreur pour la résistance. Solitaire, inaccessible, grondeur, il n'était pas aimé, et les soldats ne le connaissaient pas. Ils se sentaient négligés, abandonnés. Jaloux de son indépendance et de son repos, il vivait retiré, ne se plaisait qu'avec sa fille et son gendre, le seul officier presque qu'il consultât (...). Les hommes absolus comme Valée n'aiment pas l'action, parce que l'action est une lutte continuelle avec les faits. Ils ne sortent guère de leurs repos et veulent être obéis presque sans être vus. Un tel homme pouvait difficilement obtenir du soldat la confiance et l'ardeur. Les habiles lieutenants que la guerre lui avait formés ne communiquaient pas avec lui et ne se sentaient ni encouragés, ni soutenus, ni dirigés. Il n'était pas l'homme qu'il fallait pour tirer partie de leur lumière et de leur expérience. Il ne manquait pas de justice, mais de sympathie. On comprend que nos tristes ministres de la guerre, Bernard, Schneider, Cubières enfin, n'étaient pas de force à dominer un tel homme. Ne se

souciant ni d'obéir, ni de consulter, ni de rendre compte, il écrivait peu, et opposait à tout une force d'inertie qu'on ne pouvait vaincre. La conception, la confiance d'un plan général, la coopération vive et cordiale dans l'exécution ne pouvaient guère être attendus de lui ; et enfin c'était à son entêtement, son immobilité et son imprévoyance qu'on imputait la dernière prise d'armes d'Abdelkader, et la nécessité des campagnes de Médéah et de Miliana (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, pp. 427-428 ; Plon, 1960*).

Jean VATOUT (1792-1848)

Il avait été sous-préfet des Cent Jours à Blaye et Libourne, puis, rallié aux Bourbons, il fit partie du cabinet de Decazes de 1816 à 1818. Nommé à cette date sous-préfet de Semur, il fut révoqué en 1820 pour ses tendances libérales et en 1822 devint bibliothécaire du duc d'Orléans. Il était traité par Louis-Philippe comme un ami et passait même pour être son fils naturel., Le roi appréciait son humeur égale et son goût des calembours. Auteur de pamphlets et d'études historiques, il entra à l'Académie en janvier 1848, mais ne fut pas reçu, ayant accompagné Louis-Philippe dans un exil où il devait bientôt mourir. Député de Ruffec, puis de Semur, sous la Monarchie de Juillet, il siégea bien entendu au centre droit.

Achille de VAULABELLE (1799-1879)

Historien, rédacteur du *National* à partir de 1838, il entra à la Constituante en 1848 et fut membre du comité de constitution avec Tocqueville. Il fut ministre de l'Instruction publique sous Cavaignac.

Vaulabelle, esprit sérieux, mais grossier et même cynique, écrivait habituellement dans cette feuille *le National*. C'est lui qui, un mois après, s'étonnait lui-même avec grande raison d'être devenu ministre de l'Instruction publique et des Cultes (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 256*).

Alexis VAVIN (1792-1863)

Notaire et riche propriétaire, il siégea avec l'opposition libérale de la Chambre de 1839 à 1848 et fut représentant à la Constituante et à la Législative.

Auguste VERA

Romain, professeur de philosophie en France, il s'est fait attacher par Cavour, en la même qualité, à l'Université de Milan.

Vera avait brillé dans l'improvisation, surtout dans la discussion de la théorie des idées de Platon. C'était au fond un hégélien. Il le laissa voir sans en faire étalage, et la façon dont il se mouvait à l'aise dans l'idéalisme platonicien prouve qu'il y a entre cette doctrine et celle de Hegel plus de rapports qu'on en veut

convenir parmi nous. (...) Vera n'était point de la gauche hégélienne et professait même les doctrines monarchiques du fondateur de l'école (...).

Vera qui avait des formes agréables et des goûts d'homme du monde se lassa d'une position subalterne dans nos collèges. Il alla en Angleterre, y fit un mariage qui l'aida à vivre, écrivit en anglais et essaya des institutions particulières. Lors de la révolution italienne, il voulut rentrer dans son pays et, un peu à ma recommandation, il devint professeur à Milan. Il est des environs de Rome et professe maintenant l'hégélianisme à Naples (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 424-425 et n.1 ; Plon, 1962*).

baron VERBIGIER de SAINT-PAUL (1821-1878)

Il fit une carrière administrative de sous-préfet et de préfet (de la Meurthe puis du Nord). Devenu chef du personnel au ministère, il eut sous Rouher une influence considérable et un rôle qui débordait sa fonction. Il fut nommé sénateur le 28 décembre 1869. Après la guerre, il fut un des chefs techniques de l'Appel au peuple et fut député de Saint-Girons de 1876 à 1878.

Animé, remuant, entreprenant, non content de se charger de tout ce qui était personnel, élections, haute police, il se rendait agréable à l'Empereur, en le voyant souvent et en acceptant ou en recherchant toutes les missions secrètes qui pouvaient servir sa politique. Comme il est hardi et docile, il s'était mis sur un pied de conversation libre avec son maître, ne craignant pas de le contredire, parce qu'il était toujours prêt à lui obéir (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 200*).

Adèle VERNET, épouse de STAEL (?-1876)

La nouvelle madame de Staël, très différente de la première, était digne pourtant de la remplacer. À la plus rare élévation de sentiments, elle joignait un esprit tout à fait distingué, non pas peut-être un point de vue philosophique et littéraire, mais doué de cette grâce et de cette finesse qui conviennent plus habituellement à la nature féminine. Passionnée pour l'époux qu'elle avait perdu, elle est resté fidèle à sa mémoire pendant cinquante années de veuvage et elle a adopté toute sa famille. Après s'être liée intimement avec ma mère, elle l'a remplacée quand nous l'avons perdue pour l'éducation de mon jeune frère. Coppet est devenu entre ses mains un dépôt sacré sur lequel elle n'a jamais cessé de veiller. Elle a conservé cette vieille demeure comme une relique, ne laissant ni tomber une pierre ni changer un meuble. Elle s'appelait volontiers elle-même la gardienne des tombeaux, et sa piété fervente convenait admirablement à cette tâche. Elle fit de la demeure du génie un lieu de prières. C'était le seul genre de contrastes qui ne prêtât pas à de trop fâcheuses comparaisons (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, p. 28-29*).

marquis Victor Denis de VIBRAYE (1766-1843)

Colonel de cavalerie, pair de France, il fut aide de camp du comte d'Artois.

VICTOR-EMMANUEL II (1820-1878)

Le lendemain, le Roi m'avait fait dire qu'il me recevrait. Je vis la plus étrange figure qu'il y ait au monde. Sur un corps carré, trapu, un visage luisant d'un rouge de brique, couronné de cheveux retroussés et noirs ou noircis, et animé par des yeux de basilic qui semblent étinceler de colère. Le roi s'approche et semble fondre sur vous ; puis d'un ton bref, familier, décidé, il commence une conversation qu'on ne tarde pas à trouver bienveillante et spirituelle, quoique émaillée d'expressions soldatesques. Il me témoigna de bons sentiments pour la France (...). Je passe les généralités, qui, sans être bien neuves, attestaient un esprit libre et sensé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 383*).

Je le sais un prince habile et c'est un homme d'un véritable esprit. Une sorte de roi Léopold troupié, plus individuel d'ailleurs et plus amusant. J'en ai rapporté une grande idée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 384*).

Narcisse VIEILLARD (1791-1857)

Ancien officier d'artillerie, précepteur de Louis-Napoléon, député dans l'opposition dynastique de 1842 à 1846, il siégea à la Constituante et à la Législative.

C'était un vieux galant, un bel esprit de salon, un voltairien classique que l'on aimait pour sa politesse, mais un républicain de conversation qui votait toujours pour la liberté sans y tenir le moins du monde (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 319*).

C'était un de ces républicains qui avaient passé par les salons de l'Empire avant d'arriver à la démagogie ; classique intolérant en matière de belles lettres, voltairien en fait de croyances, un peu fat, très bienveillant, honnête homme et même homme d'esprit ; mais singulièrement bête en politique (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 154*).

Louis de VIEL-CASTEL (1800-1887)

Historien et diplomate français, membre de l'Académie française en 1878.

M. de Viel-Castel n'avait peut-être ni la fermeté d'esprit ni la lucidité du coup d'œil qui faisaient le mérite supérieur de M. Desages ; mais son intelligence était

plus cultivée, ses connaissances plus variées, et par ses sentiments comme par ses habitudes, il était plus homme du monde que M. Desages. Quelque chose à la vérité manquait peut-être non à la distinction, mais à la parfaite élégance de ses manières. Son langage un peu trop précis et trop arrangé n'avait pas toute l'aisance qu'on aime à trouver dans la conversation d'un salon : il dissertait volontiers plus qu'il ne causait.

Mais, à ces petits défauts d'extérieur près, je n'ai jamais connu de plus parfait gentilhomme. Quelle élévation dans les idées ! Quelle délicatesse ! Quelle fidélité dans l'amitié ! Quelle sûreté dans le commerce ! Quel dévouement aux nobles causes et, sous une apparence un peu froide, quelle chaleur de cœur ! Je le regretterai jusqu'à mon dernier jour (*A. de Broglie, Mémoires ; Calmann-Lévy, 1938, t. 1, p. 73*).

Jean-Pons Guillaume VIENNET (1777-1868)

Député de l'Hérault, membre de l'Académie française (1830), pair de France (nov. 1839-1848).



Viennet vint me voir et avec son air délibéré, il me dit que la place des Archives lui était promise et qu'il y comptait. Je ne pouvais lui rien promettre et je ne voulais pas le désobliger. Viennet avait sa bonne part des ridicules des poètes et des gascons de l'ancienne comédie ; mais il avait tant de probité, de loyauté, de franchise, et il supportait si dignement la médiocrité de sa fortune, qu'il m'en coûtait

de ne pas faire quelque chose pour lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, p. 354 ; Plon, 1960*).

Peu d'hommes faisaient plus beau jeu à la riposte que M. Viennet. C'était une véritable quintaine, à l'exception qu'il ne rendait pas le coup quand on le manquait. Il est vrai qu'il offrait une belle surface, et qu'on le manquait rarement (*A. Dumas : Mes Mémoires ; Robert Laffont, coll. Bouquins, t. 1, p. 762*).

Alfred de VIGNY (1797-1863)



De Vigny était un singulier homme : poli, affable, doux dans ses relations, mais affectant l'immatérialité la plus complète ; cette immatérialité allait, du reste, parfaitement à son charmant visage aux traits fins et spirituels, encadrés dans de longs cheveux blonds bouclés, comme un de ces chérubins dont il semblait le frère. De Vigny ne touchait jamais à la terre par nécessité : quand il reployait ses ailes, et qu'il se posait, par hasard, sur la cime d'une montagne, c'était une concession qu'il faisait à l'humanité, et parce que, au bout du compte, cela lui était plus commode pour les courts entretiens qu'il avait avec nous. Ce qui nous émerveillait surtout, Hugo et moi, c'est que de Vigny ne paraissait pas soumis le moins du monde à ces grossiers besoins de notre nature, que quelques-uns de nous - et Hugo et moi étions du nombre de ceux là - satisfaisaient, non seulement sans honte, mais encore avec une certaine sensualité. Personne de nous n'avait jamais surpris de Vigny à table. Dorval, qui, pendant sept ans de sa vie, avait passé chaque jour plusieurs heures

près de lui, nous avouait, avec un étonnement qui tenait presque de la terreur, qu'elle ne lui avait jamais vu manger qu'un radis ! (...)

Tout cela n'empêchait point de Vigny d'être un agréable confrère, gentilhomme jusqu'au bout des ongles, très capable de vous rendre un service, très incapable de vous jouer un mauvais tour (A. Dumas : *Mes Mémoires* ; Robert Laffont, coll. *Bouquins*, t. 1, p. 1068-1069).

Abel VILLEMMAIN (1790-1870)



Il n'y a qu'à (...) lire /Villemain/ pour pressentir ce qui doit lui manquer dans les assemblées. Avec un style qui a de l'effet, avec une certaine abondance d'idées de détail, il est parfaitement décousu. sa critique est désultoire ; il n'établit rien, il ne conclut pas. il ne portait pas à la tribune le moindre esprit de discussion, la première chose qu'on y doit porter. Il y arrivait, excité par un mot qu'il venait d'entendre et qui avait stimulé la riche faculté improvisatrice qui rendait sa conversation éblouissante. Mais il n'avait la plupart du temps rien à dire, quoiqu'il trouvât toujours de quoi parler. Une idée appelait une autre idée, une expression une autre expression ; mais un lien purement verbal les unissait. Il brodait sur un thème, il ne soutenait aucune thèse. C'était un rhéteur hors de sa place ; il le sentait et n'était jamais content de lui-même, je doute qu'il n'ait jamais eu lieu de l'être. Avec un esprit rare, une verve intarissable d'élocution, un sens assez droit, une fidélité honorable aux idées libérales, il n'a jamais paru qu'un homme de lettres fourvoyé en amateur dans la politique. Les questions n'ont jamais été pour lui que des sujets à traiter, des matières d'amplification, peu propre à la réflexion ; il se fiait à sa veine pour trouver des topiques et des traits. Il improvisait si complètement qu'un juge un peu exercé s'apercevait qu'il commençait ses périodes, ordinairement assez longues, sans savoir à la lettre comment il les finirait et s'il en déduirait quoique ce soit. Son improvisation allait jusqu'à l'imprévoyance (C. de Rémusat, *Mémoires de ma vie*, t. 3, pp. 272-273 ; Plon, 1960).

Comme membre du cabinet et même comme ministre dans les Chambres, il n'occupait pas un rang égal à son esprit. Son rare talent d'improvisation n'a jamais pu s'acclimater à la tribune. Il y montait sans plan, attiré par une idée heureuse, par un trait brillant qu'il croyait entrevoir et se fiait pour le reste à sa facilité. Il manquait de réflexion et de raisonnement ; il ne prouvait rien, jetait à tout hasard quelques pensées détachées et finissait quelquefois sa phrase dans un autre sens que celui où il l'avait commencée ; ce décousu, pailleté de mots imprévus et de tours piquants, réussit mieux dans ses improvisations académiques. Il le portait jadis dans son enseignement ; on trouve des traces dans ses écrits qu'il serait si difficile d'analyser. Mais ce genre réussit rarement dans une Chambre qui veut quelque chose qui la satisfasse dans le sens du mot anglais. Mais comme administrateur, il avait du mérite ; il connaissait son département, il avait de l'application et de la facilité, une mémoire sûre, l'esprit des détails, l'aversion des abus. Seulement sa manière de parler moqueuse et louangeuse ne convenait pas toujours à ses subordonnés et lui faisait des ennemis. Il était défiant et craintif, on ne savait souvent pourquoi. Son esprit peu propre aux idées générales et son caractère peu entreprenant ne le portait pas aux créations et aux réformes (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 62-63*).

En l'étudiant bien, on aurait pu distinguer les signes avant-coureurs d'un désordre intellectuel. C'était une nature inquiète, qui craignait l'inimitié et soupçonnait aisément la malveillance. Malgré de grands talents et de grands succès, il avait un sentiment intime de ce qui pouvait leur manquer, et il imaginait toujours qu'on y pensait en le voyant et qu'on avait envie de le lui rappeler. Longtemps nous n'y avons vu que cette irritabilité littéraire dont les prosateurs ne sont pas plus exempts que les poètes. Il y avait davantage : il y avait une préoccupation assez forte pour avoisiner l'idée fixe et la monomanie ombrageuse de Rousseau. Ce travers le suivait partout et lui gâtait la vie politique. Il gémissait toujours, ne se trouvant pas heureux. Les chagrins de ménage, ses inquiétudes sur ses trois filles ne contribuaient pas à le rasséréner (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 74-75*).

On n'a jamais bien su ce qu'il a connu des causes qui lui ont fait quitter le pouvoir. Mais pendant quelques années il a gardé l'air et le ton d'un homme abattu et comme humilié qui demande et redoute à la fois la commisération. Sa conversation, toujours aussi spirituelle, était inanimée d'accent. Aux séances académiques, il disait tristement des morceaux d'un style toujours aussi travaillé, aussi brillant, mais sans chercher à les faire valoir comme autrefois par une récitation mordante. La confiance en lui-même lui manquait. Cela dura à peu près jusqu'au coup d'État de 1851. Alors l'élévation de son esprit et sa haine de la tyrannie lui rendirent presque toute sa verve. Dans les premières années, il ne tarissait pas de traits dans le goût de Tacite et de Juvénal. Cependant, il restait plaintif et défiant ; il l'est encore et plus que jamais, et l'on ne peut être plus chimériquement ingénieux à supposer, quand on parle de lui ou à lui, une intention

secrète de le blesser ou de le rendre ridicule ; il voit partout l'inimitié et ne parle qu'avec découragement de lui-même. Cela rend pénible d'avoir affaire à lui. Pour qui ne connaîtrait rien du passé, il n'est que quinteux et susceptible au plus haut degré ; il serait même hargneux et irritable, s'il était assez hardi pour se fâcher. Sa maladie, si l'on peut dire qu'il est malade, son seul symptôme morbide est un des exemples de la difficulté de faire la part du physique et celle du moral. Que de mystère dans notre nature ! Je n'en sais guère de plus malheureux que la sienne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon, 1962 ; t. 4, p. 76*).

À la suite du coup d'État, /Villemain/ s'était comme ranimé. Il avait repris une verve de conversation, et même un certain accent qui rappelait ses beaux jours. Car depuis sa maladie, une voix dolente avait remplacé les mordante intonations de sa jeunesse. Il était toujours spirituel, mais il l'était languissamment. L'opposition au despotisme le réveilla, et il poursuivit pendant quelques années la réaction absolutiste de ses sarcasmes. Un jour, tout ce beau feu s'abattit ; peut-être est-ce lorsqu'une brochure de lui en faveur du Pape eut paru sans succès, peut-être lorsqu'il fut obligé de solliciter une place pour un de ses gendres. Enfin, il retomba au moins pendant les dix dernières années de sa vie dans un triste abattement. Il continuait machinalement à improviser avec une certaine facilité et à écrire avec un certain art ; mais, à tout cela, il manquait l'âme. Plaintif et craintif, il redoutait plus que jamais le jugement des autres, soupçonnait l'intention de l'embarrasser ou de le railler dans toute parole qu'on lui adressait, et rendait les rapports avec lui très difficiles ; car tout le monde l'aimait et n'était occupé que de ne pas lui faire de peine, ce qu'il n'était pas aisé d'éviter. Il était bon et malheureux. Malheureux par son caractère, il l'a été par sa destinée. On sait que sa femme a dû être de bonne heure enfermée comme folle, et après avoir été tourmenté toute sa jeunesse par une mère extravagante et acariâtre, attristé par le suicide d'un et peut-être de deux frères, il a vu deux de ses filles tombées dans une exaltation plus ou moins malade et il a souffert d'une inquiétude d'esprit, qui indiquait une raison affaiblie, sans compter la fièvre cérébrale qui l'a rendu suspect de démence aux yeux de bien des gens et peut-être à ses propres yeux. Sa vieillesse était sombre et comme abandonnée. Ses talents et ses succès ne l'ont que bien faiblement consolé de ces divers chagrins. Triste sans haine, jaloux sans envie des succès des autres, il trouvait toujours qu'il manquait quelque chose aux siens. Et il fallait qu'il eût raison, que les dons brillants qu'il avait reçus offrissent quelque lacune qu'il ne réussirait pas à combler ou à dissimuler. Non seulement ses derniers ouvrages, un peu vides d'idées, écrits avec un artifice laborieux, fatiguants à lire, n'ont pas réussi, mais on peut dire qu'après ses premiers essais, aucun de ces travaux, à l'exception de ses cours qui, bien qu'incomplets et décousus, ont exercé une influence excitante et salutaire sur le goût et l'intelligence de la jeunesse lettrée, n'a pleinement répondu à ce qu'on attendait de lui. Pendant plus de quarante ans, il a conservé beaucoup de réputation, sans y rien ajouter, sans même la justifier par une œuvre d'effet et de durée. Dans la critique littéraire même où l'on dit qu'il a excellé, Sainte-Beuve l'a bien effacé (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 223-224*).

Mme de VINS

Mme de Vins était, je crois, veuve, et ressemblait à une vieille bonne (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 30 n. 1*)

Emilio VISCONTI-VENOSTA (1829-1914)

Compagnon en 1859, mêlé à des titres divers avec Farini au mouvement révolutionnaire et à l'organisation des Marches et de Naples. Après avoir fait partie de la mission de paix de Pepoli près de Napoléon III, il devient ministre des Affaires étrangères en 1869 et en garde le portefeuille jusqu'en 1876. Il occupera à nouveau le poste plusieurs fois.

Le ministre est un homme du monde de manières élégantes, intelligent, mesuré, un peu incertain et s'embarrassant quelquefois dans ses paroles par crainte de s'engager trop (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 383*).

Louis VITET (1802-1873)

Député à l'Assemblée législative, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie française, représentant de la Seine Inférieure à l'Assemblée nationale.

Alexandre Auguste VIVIEN (1799-1854)

Avocat sous la Restauration, procureur général à Amiens en 1830, préfet de police de Paris en 1831, il fut élu député de Saint-Quentin de 1833 à 1848, puis représentant de l'Aisne en 1848. Il est nommé Garde des Sceaux, le 1er mars 1840, et conseiller d'Etat le 25 décembre 1843. D'abord partisan de la résistance, il passa au centre gauche puis inclina vers l'opposition dynastique et fut un des associés de Tocqueville dans la formation de la nouvelle gauche. Auteur de nombreuses études administratives, il devient président du comité de la législation du Conseil d'État et entra à l'Institut en 1845. Sous la République, il participa activement à l'élaboration de la Constitution et fut un moment Ministre des Travaux publics avec Cavaignac. Il donna sa démission du Conseil d'Etat après le coup d'Etat du 2 décembre.

Avec moins d'esprit et une parole plus élégante et plus facile, il (...) valait /Dumon/ au moins pour les affaires et sa manière de discuter, simple, claire, solide, convenait mieux à une grande partie de la Chambre. Je n'ai pas connu d'âme plus droite, de meilleur esprit, de caractère plus ferme. Son défaut était d'être, par les habitudes de sa vie de son esprit, étranger aux grandes affaires et au grand monde. Il s'y trouvait mal à l'aise, moitié par modestie, moitié par défiance, il craignait toujours un peu qu'on n'abusât de sa probité ou de son inexpérience et, comme il n'était pas naturellement hardi, il se tenait sur sa réserve, évitait les risques et ménageait sa personne et son repos (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 3, pp. 298-299 ; Plon, 1960*).

Vivien aimait mieux les affaires que la politique. Sa fortune, ou plutôt son manque absolu de fortune, et son goût lui avaient fait accepter la place que Dumon laissait vacante au Conseil d'État en devenant ministre des Travaux publics. Il n'en restait pas moins très sûr et très fidèle dans la mesure de ses opinions, et il gardait une indépendance inoffensive (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1962, t. 4, p. 84*).

Le maniement des affaires administratives était sa profession ; son naturel, d'ailleurs, l'y portait. Il avait tout ce qui fait le légiste habile et l'excellent commentateur, rien de ce qui est nécessaire au législateur et à l'homme d'État (*A. de Tocqueville, Souvenirs ; Folio Gallimard, 1978, p. 258*).

Charles-Jean-Melchior de VOGÜÉ (1829-1916)

Nous avons auprès de la Porte un ambassadeur de mérite, Melchior de Vogüé, qui n'est pas seulement un archéologue distingué, mais un homme aimable, intelligent, avisé, qui aime son métier et prend ses devoirs à cœur, chose si rare (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 387*).

Henry William WADDINGTON (1826-1894)

Fils du filateur de Rouen, archéologue et numismate, membre de l'Institut, représentant de l'Aisne, puis sénateur. Il échoua aux élections en 1865 et en 1869 pour le Corps législatif. Représentant de l'Aisne à l'Assemblée nationale ; ministre de l'instruction publique en 1873, plusieurs fois ministre en 1877, président du conseil en 1879

Waddington était un vrai savant, homme du monde cependant, riche, estimé, et qui s'était fait remarquer dans une discussion importante (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 468*).

Alexandre WALEWSKI (1810-1868)

Walewski se mourait d'envie d'être quelque chose ; il s'était attaché à la fortune de Thiers. Il a peu d'esprit et il est incapable d'un travail suivi. Mais il n'est pas incapable de conduite et, engagé dans une affaire, il y porte quelque persévérance et quelque décision. Il nous était ainsi dépeint par le duc d'Orléans qui faisait cas de lui, comme on fait toujours cas du mari d'une femme qu'on a aimée (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, Plon 1960, t. 3, p. 453*).

Quoiqu'il eut du sens, du calme, et une fois engagé, du courage, son esprit lent et pesant le rendait complètement inhabile aux fonctions de président du Corps législatif. Il était poli, loyal, incapable d'un mauvais procédé, mais gauche, hésitant,

faute de comprendre assez vite. Par surcroît il devenait sourd ; son passage au fauteuil de la Chambre élective a nui à sa position, à son autorité morale. Il n'en adopta pas moins la politique modératrice attribuée à son prédécesseur, et peut-être avec plus de suite et de sincérité que lui (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 243*).

Henri WALLON (1812-1904)

Agrégé d'histoire en 1834, Professeur à la Sorbonne en 1846. Secrétaire de sa commission pour l'abolition de l'esclavage après février, il avait été élu représentant suppléant à la Guadeloupe à la Constituante puis représentant du Nord à la Législative. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1850 ; auteur de l'amendement qui provoque à l'adoption des lois constitutionnelles 1875 ; ministre de l'Instruction publique puis sénateur inamovible.



Bon catholique, mais sincère et équitable (...). Ses ouvrages ne sont qu'estimables (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie, t. 4, p. 426, n.1 ; Plon, 1962*).

Wallon, professeur d'histoire à la Faculté des lettres et secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, est un homme de mérite sans aucun éclat et de peu de réputation. Ses ouvrages sérieux, solides, sont peu connus. Mais c'est un homme honnête et indépendant. Catholique sincère, il n'abandonne pas l'Université ; sincère conservateur, il ne faisait partie d'aucune réunion conservatrice, et votait avec le centre droit sans en être (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon 1967, t. 5, p. 514*).

Cornelis de WITT (1828-1889)

Historien et homme politique, gendre de Guizot ; député à l'Assemblée nationale ; sous-secrétaire d'État à l'intérieur en 1874.

Louis-François WOLOWSKI (1810-1876)

Économiste, il prit part à la Révolution polonaise en 1830 et s'établit en France en 1831. Élu à la Constituante, il siégea dans les rangs du parti républicain modéré et fut réélu à la Législative.

YVAN (1806-1873)

Médecin de Digne, il fut attaché comme tel à la mission Lagrené en Chine, dont il rentra en 1846. Il fut élu représentant des Basses-Alpes en 1849 et se rangea parmi les adversaires du prince-président. C'est chez lui que le 2 décembre se réunirent les députés pour décider la mise en accusation du prince-président. Exilé volontaire à Bruxelles d'où il revint en 1854, il se retira dans son département.

C'était un demi-médecin, demi-journaliste, intelligent, assez agréable, qui n'avait guère été républicain que parce que c'était le moyen de se faire élire, et qui s'était tenu sur la lisière du parti démocratique. Je ne comprends pas pourquoi il partageait notre exil, il n'avait marqué en rien, et il était dès lors attaché à Jérôme Napoléon. Il est encore un des habitués du Palais-Royal (*C. de Rémusat, Mémoires de ma vie ; Plon, 1967, t. 5, p. 11-12*).